

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Le parcours matrimonial et professionnel vers le premier enfant :
une comparaison des régimes providentiels de Suède, d'Italie et de France

Par
Laetitia Koenig

Département de Démographie
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de maîtrise
En démographie

Août, 2009

© Laetitia Koenig, 2009



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Le parcours matrimonial et professionnel vers le premier enfant :
une comparaison des régimes providentiels de Suède, d'Italie et de France**

présenté par :

Laetitia Koenig

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Solène Lardoux
Président-rapporteur

Simona Bignami
Directrice de recherche

Paul Bernard
Codirecteur de recherche

Évelyne Lapierre-Adamecyk
Membre du jury

Sommaire

La fécondité préoccupe de plus en plus les sociétés développées, aux prises avec les répercussions de leur vieillissement. La question de la fécondité se pose désormais en termes d'écart entre le nombre d'enfants désirés et le nombre réel. Ces écarts reflètent le jugement que portent les couples et les femmes sur les conditions dans lesquelles ces enfants seront mis au monde et élevés : disponibilité de moyens socio-économiques et du temps requis. Or, selon le régime providentiel en place, divers niveaux et diverses formes de ressources s'offrent dans les différentes sociétés. Ainsi, l'appui aux familles est variable de même que le soutien à la scolarisation des femmes et à leur participation au marché du travail.

Nous analysons ici les répercussions sur la fécondité de la social-démocratie suédoise et de ses visées d'équité de genre, du traditionalisme familial italien et enfin des incitatifs offerts dans la France conservatrice favorisant à la fois la famille et la carrière. L'Enquête Européenne sur la Fécondité et la Famille nous permet de reconstituer les trajectoires de ces femmes jusqu'à la naissance de leur premier enfant en mettant en relief leurs dimensions scolaire/professionnelle et familiale/matrimoniale.

Les résultats de nos analyses indiquent que les Italiennes présentent des trajectoires à dimension familiale très forte, avec une place importante accordée au mariage et à la répartition sexuelle des rôles et une participation faible des Italiennes au marché du travail. Au contraire, les Suédoises présentent des trajectoires plus variées, qui illustrent une structure plus complexe d'agencement des dimensions familiale et professionnelle avant la première maternité. Enfin, les Françaises présentent un modèle hybride avec une dimension familiale assez traditionaliste à l'image des Italiennes et une dimension professionnelle qui se déploie à l'image des Suédoises.

Mots-clés : fécondité, transition vers la première naissance, parcours de vie, régimes providentiels, Italie, Suède, France

English Summary

Developed societies are increasingly preoccupied with declining fertility as they try and come to terms with demographic aging. The issue of low fertility increasingly revolves around the difference between the number of children women wish for and the number they actually bear. This difference depends on the how couples, and especially women, secure the conditions under which children will be born and raised, that is, the availability of favourable socioeconomic conditions and of the required time. Societies with different welfare regimes may affect these conditions by offering different levels and forms of support, such as assistance to families and encouragement for the schooling of women and their participation in the labour market.

We analyze here the repercussions on fertility of social democracy and gender equity in Sweden, of family traditionalism in Italy and of social security benefits offered in conservative France. To his end, we use data from the Fertility and Family Survey, which allows us to identify the sequence of events in the lives of women until the birth of their first child both for their educational/professional and family/marital trajectories.

Our analysis shows that Italian women favour a very strong family dimension in their trajectories, with marriage playing a key role, a traditional distribution of gender roles, and a low participation in the labour market. In contrast, Swedish women have varied trajectories and display a more complex relationship between family and professional trajectories leading to a first birth. Finally, French women adopt a hybrid model, with relatively traditional family trajectories such as in Italy, and professional trajectories that resembles those of Swedish women.

Keywords: fertility, transition to first birth, life course, welfare regime, Italy, Sweden, France

Table des matières

SOMMAIRE	iii
ENGLISH SUMMARY	IV
TABLE DES MATIÈRES	V
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES	viii
LISTE DES ANNEXES	ix
LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS	X
REMERCIEMENTS	XI
DÉDICACE	Xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : L'INSCRIPTION DE LA PREMIÈRE MATERNITÉ DANS LE PARCOURS DES VIES DES FEMMES	3
1.1. L'ÉVOLUTION DE LA FAMILLE ET DU RÔLE DE L'ENFANT	5
1.1.1. <i>Transitions démographiques et structures familiales</i>	5
1.1.2. <i>L'évolution du rôle de l'enfant dans la vie familiale</i>	7
1.2. LES STRATÉGIES DES FEMMES : ARTICULATION ENTRE VIE FAMILIALE, VIE PROFESSIONNELLE ET TEMPORALITÉ DU PROJET FAMILIAL	9
1.3. LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET LES PRINCIPES DU PARCOURS DE VIE.....	13
1.4. L'ÉVOLUTION DE L'AGENCEMENT DU PARCOURS DE VIE ET DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES CHEZ LES JEUNES	16
1.5. L'ÉVOLUTION DES TRAJECTOIRES DES JEUNES FEMMES ET L'IMPACT SUR L'INSCRIPTION DE LA FÉCONDITÉ DANS LEUR PARCOURS DE VIE.....	19
CHAPITRE 2 : LA MATERNITÉ DANS LES DIVERS RÉGIMES PROVIDENTIELS	23
2.1. LES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS ET L'ENVIRONNEMENT SOCIAL : LES PILIERS DE BIEN-ÊTRE ET LEUR ARTICULATION	24
2.1.1. <i>Comprendre les comportements des individus à travers les systèmes sociaux où ils s'inscrivent</i>	24
2.1.2. <i>Les acteurs et les trois piliers de bien-être : l'État, le marché et la famille</i>	26
2.1.3. <i>L'État et l'individu : démarchandisation et défamilialisation</i>	28
2.2. QUATRE RÉGIMES PROVIDENTIELS, QUATRE CADRES DIFFÉRENTS ENTOURANT LA FONDATION DE LA FAMILLE.....	29
2.2.1. <i>Le régime libéral</i>	30
2.2.2. <i>Le régime social-démocrate</i>	31
2.2.3. <i>Le régime conservateur</i>	33
2.2.4. <i>Le régime familialiste</i>	35
CHAPITRE 3 : ORIENTATION ANALYTIQUE DE LA RECHERCHE	38
3.1. PERSPECTIVE THÉORIQUE.....	38
3.2. STRATÉGIE D'ANALYSE.....	41
3.3. CONTEXTE DE LA RECHERCHE.....	42
3.3.1. <i>Caractéristiques et évolution de la fécondité en Italie</i>	42
3.3.2. <i>Caractéristiques et évolution de la fécondité en Suède</i>	43
3.3.3. <i>Caractéristiques et évolution de la fécondité en France</i>	45

CHAPITRE 4 : SOURCES DE DONNÉES ET MÉTHODE D'ANALYSE.....	47
4.1. LA NAISSANCE DU PROJET FFS	47
4.2. L'ENQUÊTE FFS : OBJECTIFS ET LIMITES.....	48
4.2.1. <i>Les objectifs de l'enquête FFS</i>	48
4.2.2. <i>Les limites et les biais de l'enquête FFS</i>	49
4.3. TROIS PAYS, TROIS MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES	50
4.3.1. <i>Périodes couvertes</i>	50
4.3.2. <i>Plans de sondages</i>	51
4.3.3. <i>Taux de non-réponse</i>	52
4.4. PRÉSENTATION ET DESCRIPTION DES ÉCHANTILLONS CHOISIS POUR L'ANALYSE	53
4.4.1. <i>Taille des échantillons</i>	53
4.4.2. <i>Représentativité des échantillons</i>	53
4.5. LA MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE	54
4.5.1. <i>La logique de la méthode « state space approach »</i>	54
4.5.2. <i>La formalisation de l'analyse</i>	55
4.5.3. <i>Les événements constituant les trajectoires</i>	57
4.5.4. <i>Le classement des événements en deux types de trajectoires</i>	58
4.5.5. <i>L'éventail des transitions possibles vers la première maternité</i>	59
4.5.6. <i>L'évolution à travers le temps des trajectoires vers la première maternité</i>	63
CHAPITRE 5 : L'INSCRIPTION DE LA PREMIÈRE MATERNITÉ DANS LE PARCOURS DE VIE DES ITALIENNES, DES SUÉDOISES ET DES FRANÇAISES : UN APERÇU.....	65
5.1. LES FEMMES AYANT VÉCU UNE PREMIÈRE MATERNITÉ DANS LES ÉCHANTILLONS.....	65
5.2. LE CALENDRIER DES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS ENTOURANT LA PREMIÈRE MATERNITÉ	66
5.2.1. <i>Les événements de type familial/matrimonial</i>	66
5.2.2. <i>Les événements de type scolaire/professionnel</i>	68
5.3. IDENTIFICATION DES TRAJECTOIRES DE TYPE FAMILIAL/MATRIMONIAL ET SCOLAIRE/PROFESSIONNEL	69
5.3.1. <i>Les trajectoires de type familial/matrimonial</i>	70
5.3.2. <i>Les trajectoires de type scolaire/professionnel</i>	74
CHAPITRE 6 : LES TRAJECTOIRES FAMILIALES/MATRIMONIALES VERS LA PREMIÈRE MATERNITÉ DES ITALIENNES, DES SUÉDOISES ET DES FRANÇAISES	79
6.1. LE PARCOURS FAMILIAL/MATRIMONIAL VERS LA PREMIÈRE MATERNITÉ DES ITALIENNES, DES SUÉDOISES ET DES FRANÇAISES : PORTRAIT GLOBAL.....	79
6.1.1. <i>Les Italiennes : un parcours groupé vers la première maternité</i>	80
6.1.2. <i>Les Suédoises : des parcours diversifiés vers la première maternité</i>	84
6.1.3. <i>Les Françaises : une diversité de parcours vers la première maternité teintée d'un certain traditionalisme</i>	88
6.2. ÉVOLUTION À TRAVERS LE TEMPS DES MODÈLES « TRADITIONALISTE » ITALIEN, « SOCIAL- DÉMOCRATE » SUÉDOIS ET « CONSERVATEUR » FRANÇAIS : UNE ANALYSE PAR COHORTES.....	93
6.2.1. <i>Les jeunes Italiennes décrochent du modèle</i>	93
6.2.2. <i>Les jeunes Suédoises accentuent la diversité à travers le temps</i>	95
6.2.3. <i>Les jeunes Françaises rejettent massivement le modèle traditionnel</i>	97

CHAPITRE 7 : LES TRAJECTOIRES SCOLAIRES/PROFESSIONNELLES VERS LA PREMIERE MATERNITE DES ITALIENNES, DES SUEDOISES ET DES FRANÇAISES	100
7.1. LE PARCOURS SCOLAIRE/PROFESSIONNEL VERS LA PREMIERE MATERNITE DES ITALIENNES, DES SUEDOISES ET DES FRANÇAISES.....	100
7.1.1. <i>Les Italiennes : des parcours scolaires/professionnels « traditionnels »</i>	101
7.1.2. <i>Les Suédoises : des parcours scolaires/professionnels et familiaux/matrimoniaux réconciliés</i>	105
7.1.3. <i>Les Françaises : des parcours scolaires/professionnels « séquentiels »</i>	110
7.2. ÉVOLUTION À TRAVERS LE TEMPS DES MODÈLES « TRADITIONALISTE » ITALIEN, « SOCIAL-DÉMOCRATE » SUÉDOIS ET « CONSERVATEUR » FRANÇAIS : UNE ANALYSE PAR COHORTE	115
7.2.1. <i>Les Italiennes : augmentation lente du travail avant la première maternité</i>	115
7.2.2. <i>Les jeunes Suédoises accentuent la diversité des trajectoires et exploitent davantage la conciliation des dimensions familiale et professionnelle</i>	117
7.2.3. <i>Les jeunes Françaises rejettent massivement le modèle traditionnel</i>	119
CONCLUSION	122
BIBLIOGRAPHIE	126
ANNEXES	I À XVII

Liste des Tableaux et des Figures

Tableau 4.1 : Présentation des effectifs de chaque échantillon selon la cohorte de naissance, l'intervalle d'âges des femmes et la présence du premier enfant	63
Tableau 5.1 : Identification détaillée des trajectoires principales de type familial/matrimonial des femmes vers la première maternité	71
Tableau 5.2 : Identification détaillées des trajectoires principales de type scolaire/professionnel des femmes vers la première maternité	76
Figure 4.1 : Éventail des transitions possibles entre les événements de type familial/matrimonial	61
Figure 4.2 : Éventail des transitions possibles entre les événements de type scolaire/professionnel	62
Figure 5.1 : Proportion des femmes ayant eu un premier enfant, selon le pays et la cohorte ...	66
Figure 5.2 : Répartition des principaux événements de type familial/matrimonial dans le parcours de vie des femmes, selon le calendrier de la fécondité et le pays	67
Figure 5.3 : Répartition des principaux événements de type scolaire/professionnel dans le parcours de vie des femmes, selon le calendrier de la fécondité et le pays	69
Figure 5.4 : Trajectoires principales de type familial/matrimonial des femmes vers la première maternité	73
Figure 5.5 : Trajectoires principales de type scolaire/professionnel des femmes vers la première maternité.....	77
Figure 6.1 : Les parcours familiaux/matrimoniaux avant la première maternité des italiennes âgées de 20 à 49 ans, n=4824.....	82
Figure 6.2 : Les parcours familiaux/matrimoniaux avant la première maternité des suédoises âgées de 23 à 43 ans, n=3318.....	86
Figure 6.3 : Les parcours familiaux/matrimoniaux avant la première maternité des françaises âgées de 20 à 49 ans, n=2944.....	89
Figure 7.1 : Les parcours scolaires/professionnels avant la première maternité des italiennes âgées de 20 à 49 ans, n=4824.....	104
Figure 7.2 : Les parcours scolaires/professionnels avant la première maternité des suédoises âgées de 23 à 43 ans, n=3318.....	109
Figure 7.3 : Les parcours scolaires/professionnels avant la première maternité des françaises âgées de 20 à 49 ans, n=2944.....	114

Liste des Annexes

A.1. Occurrence des évènements de type matrimonial/familial et scolaire/professionnel des femmes ayant vécu une première maternité, selon le pays (en % de la cohorte).....	I
A.2. Pourcentage total des femmes captées par les neuf trajectoires principales de type familial/matrimonial et les dix trajectoires de type scolaire/professionnel selon le pays et la cohorte.....	II
A.3. Répartition des femmes au sein des principales trajectoires de type scolaire/professionnel selon le nombre de séquences d'emplois dans les trajectoires, le pays et la cohorte	III
A.4. Les parcours familiaux/matrimoniaux des ITALIENNES âgées de 35 à 49 ans	IV
A.5. Les parcours familiaux/matrimoniaux des ITALIENNES âgées de 20 à 34 ans	V
A.6. Répartition des femmes ayant eu un premier enfant, selon le pays et la cohorte	VI
A.7. Les parcours familiaux/matrimoniaux des SUÉDOISES âgées de 35 à 49 ans.....	VII
A.8. Les parcours familiaux/matrimoniaux des SUÉDOISES âgées de 23 à 34 ans.....	VIII
A.9. Les parcours familiaux/matrimoniaux des FRANÇAISES âgées de 35 à 49 ans.....	IX
A.10. Les parcours familiaux/matrimoniaux des FRANÇAISES âgées de 20 à 34 ans.....	X
A.11. Répartition des Italiennes et des Suédoises ayant eu un premier enfant dans les trajectoires scolaires/professionnelles.....	XI
A.12. Les parcours scolaires/professionnels des ITALIENNES âgées de 35 à 49 ans	XII
A.13. Les parcours scolaires/professionnels des ITALIENNES âgées de 20 à 34 ans	XIII
A.14. Les parcours scolaires/professionnels des SUÉDOISES âgées de 35 à 49 ans	XIV
A.15. Les parcours scolaires/professionnels des SUÉDOISES âgées de 23 à 34 ans	XV
A.16. Les parcours scolaires/professionnels des FRANÇAISES âgées de 35 à 49 ans	XVI
A.17. Les parcours scolaires/professionnels des FRANÇAISES âgées de 20 à 34 ans	XVII

Liste des sigles et des abréviations

CAPI : Computer Assisted Personal Interview

CFS : The UNECE Comparative Fertility Survey

ESFE : Survey on Family Situations and Employment (Enquête sociale sur la famille et l'emploi)

FFS : Fertility and Family Survey (Enquête sur la fécondité et la famille)

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ISTAT : Institut National Italien de Statistiques

M35 : Femmes de moins de 35 ans au moment de l'enquête

P35 : Femmes de 35 ans et plus au moment de l'enquête

PAU : Population Activities Unit

TRF : Trajectoire de type familial/matrimonial

TRP : Trajectoire de type scolaire/professionnel

UNECE : United Nations Economic Commission for Europe (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe)

WFS : World Fertility Survey (Enquête mondiale de fécondité)

Remerciements

Il est difficile aujourd'hui de rassembler en quelques mots ces années d'apprentissage. Tout au long de cette recherche, j'ai eu la chance d'être entourée de personnes admirables, pleines de sagesse, de savoirs et d'idéaux, qui m'ont à la fois guidées et encouragées. C'est pourquoi, je tenais à rendre hommage à un certain nombre de celles-ci, car sans ces présences dévouées et admirablement patientes ce projet n'aurait jamais pu aboutir.

Principalement, je souhaite remercier mes deux directeurs de recherche qui, par leur collaboration conjointe et leur souci du résultat final, m'ont guidé tout au long de la réalisation de ce mémoire. Je souhaite particulièrement remercier Paul Bernard, qui grâce à sa grande expérience et sa pédagogie créative, a su rendre mon apprentissage tout aussi enrichissant pour mon évolution personnelle que professionnelle. Il a toujours su au fil du temps me transmettre les clés nécessaires à l'évolution de ce mémoire. C'est également, grâce à l'expertise soignée de ma directrice de recherche, Simona Bignami, que nous avons pu enrichir cette recherche ambitieuse d'une combinaison de méthodes statistiques originales et d'une intégration pertinente des perspectives sociologique et démographique.

Il me tient également à cœur de remercier l'ensemble des professeurs en démographie, en sociologie et en pédagogie-andragogie que j'ai rencontré à Montréal au cours de mes études et qui m'ont permis, grâce à leur dévouement et leurs compétences, de développer un sens critique. De même, je souhaite grandement remercier ceux qui ont étudiés avec moi, ceux qui ont évolués au sein de l'association étudiante et ceux qui travaillaient dans le même bureau : toutes nos discussions, remises en question furent d'importants soutiens très enrichissants et constructifs autant pour la réalisation de ce projet qu'au plan personnel. J'ai également eu la chance de recevoir un grand soutien administratif et moral durant mes études de deuxième cycle de la part de M. Robert Bourbeau et Louise Faulkner. De plus, il est important pour moi de souligner les qualités humaines des employeurs avec lesquelles j'ai eu la chance de travailler et qui m'ont donnés la chance d'étudier dans de bonnes conditions, spécialement Manon Rivest et Marie J. Bouchard.

Tous mes amis à Montréal, Anaïs, Boris, Denise Péliissier, et toute la petite bande de socio ont eu un rôle très important d'écoute et de soutien à chaque étape, qui paraissait parfois insurmontable et qui hypothéquait nos rencontres et donc le temps à partager ensemble. Je tiens à remercier tout particulièrement Michel Paradis qui a su m'épauler formidablement lors des dernières lignes droites en me permettant de me consacrer entièrement à la rédaction tout en restant disponible à toutes sortes de fous rires (...).

Enfin, la part que je porte le plus dans mon cœur c'est ma famille en France, qui malgré l'éloignement m'a toujours apporté un grand soutien. S'il n'est pas toujours facile d'être loin de ses racines, il m'apparaît très important de souligner que sans leur amour inconditionnel et leurs marques constantes d'encouragement suivies de leurs bons conseils, cette recherche et la poursuite de mes études n'auraient sans doute pas pu avoir lieu : particulièrement mon père (Pierre Koenig), ma mère (Josiane Schell), ma sœur (Alexandra Faist) et toute sa petite tribu, Quentin, mes grands-parents, mes oncles, tantes, cousins, cousines et la magnifique Espagnole : Anita.

À vous tous, merci d'avoir porté une attention particulière à ce mémoire !

À Vincent Schell et sa famille,
Décédés le 26 décembre 2004 à Mulhouse.

Introduction

Les sociétés occidentales connaissent presque toutes, depuis au moins quelques décennies, un problème de baisse marquée de la fécondité. Les naissances ne parviennent plus à assurer le renouvellement de la population. Cette chute transforme en profondeur la distribution par âge de la population, où les personnes âgées représentent un poids de plus en plus important. Pour apporter un éclairage sur cette importante question d'intérêt public, nous avons voulu comparer quelques pays quant au parcours qui conduit, ou non, à la naissance d'un premier enfant. La proportion de femmes et de couples qui franchiront cette étape est évidemment déterminante pour le niveau de fécondité, directement de même qu'en tant qu'étape vers la venue des enfants subséquents.

Pour comprendre ce parcours vers le premier enfant il faut, dans la plupart des cas, mettre l'accent sur la population des jeunes. Or la jeunesse est en pleine transformation, comme le montrent par exemple les travaux d'Olivier Galland (2000 & 2007). Les séquences habituelles entre les étapes d'entrée dans la vie adulte ne sont plus les mêmes, ou en tout cas s'éloignent de la trajectoire plus classique qui prévalait il y a quelques décennies : fin des études, entrée dans le marché du travail, mariage, naissance du premier enfant (Galland, 2000 & 2007 ; Myles, 2005). L'allongement des études, devenu une condition de succès dans l'univers de l'emploi, de même que les changements culturels des rapports entre générations et entre genres ont bouleversé, dans plusieurs pays, les conditions d'entrée dans la vie adulte et en particulier de l'accès à des conditions jugées favorables à la venue d'un premier enfant. La formation d'un couple demeure certes la situation où se produit l'immense majorité des premières naissances; mais elle n'est pas une condition suffisante, tout juste une condition quasi nécessaire. Plus encore, les couples sont bien moins souvent mariés que ce n'était le cas il y a quelques décennies, et ils sont plus instables.

En fait, nous arguerons que la venue d'un premier enfant repose sur la capacité des individus à réunir un certain nombre de conditions pour faire face aux besoins que génère une naissance. Ainsi, les individus incluent les enfants dans leur parcours de vie en s'assurant que ces conditions resteront au moins semblables, voire iront en s'améliorant (Toulemon, 1994). Les conditions socio-économiques des individus sont, comme le montrent de nombreux observateurs, importantes dans la création d'une famille, puisqu'elles offrent une certaine sécurité, phénomène encadrant le futur de la nouvelle cellule familiale. L'investissement de temps est également nécessaire pour encadrer une naissance et pose la question de l'accessibilité aux services de garde publics et privés, des ressources nécessaires pour l'éducation, etc. Les individus et les couples vivent dans un contexte particulier leur permettant d'obtenir un certain nombre de soutiens pouvant leur faciliter l'inscription d'un enfant dans leur parcours de vie. Ces soutiens sont variables d'un pays et d'un régime providentiel à l'autre et répondent différemment, indirectement ou directement, à des besoins spécifiques.

Le premier chapitre de notre étude vise à cerner les changements structuraux des sociétés industrialisées et post-industrielles qui ont modifié les comportements de fécondité et la place de l'enfant dans la famille. Il identifie également, à travers les comportements des couples et des mères, la manière dont l'agencement des multiples dimensions du parcours de vie s'effectue en vue de fonder une famille. Par ailleurs, cette mobilisation des ressources, entourant les comportements de fécondité dans le parcours de vie des femmes, s'effectue de manière différente selon les différents régimes providentiels, ce que nous verrons dans le chapitre deux. Celui-ci décrira les cadres globaux des différents régimes providentiels et leurs apports respectifs aux individus en termes d'occasions et de contraintes. Le troisième chapitre est une brève transition permettant de présenter l'orientation analytique de notre recherche ; on y présentera la perspective théorique, la stratégie d'analyse, le contexte de la recherche où des hypothèses préliminaires seront esquissées pour chacun des pays étudiés. Le quatrième chapitre décrira d'une part les données d'enquête utilisées (l'Enquête Européenne sur la Fécondité et la Famille) et d'autre part la méthode d'analyse mise en œuvre pour répondre à nos objectifs de recherche. Le chapitre cinq présentera l'univers des trajectoires familiales/matrimoniales et scolaires/professionnelles conduisant les jeunes femmes au premier enfant, de même que le répertoire des trajectoires types identifiées lors de nos analyses. Enfin, le sixième chapitre mettra davantage en perspective, dans chacun des trois pays sélectionnés, les résultats des analyses entourant les trajectoires familiales/matrimoniales alors que le septième chapitre se chargera de faire de même concernant les trajectoires scolaires/professionnelles, en y ajoutant donc dans chaque cas une comparaison de cohorte propre à caractériser l'évolution historique de la situation.

Chapitre 1 : L'inscription de la première maternité dans le parcours des vies des femmes

La théorie sociologique de la famille peut être essentiellement réduite à l'examen rationnel de deux ordres fondamentaux de relations nécessaires, savoir : la subordination des sexes, et ensuite celle des âges, dont l'une institue la famille tandis que l'autre la maintient.

(Comte, 1839, dans Déchaud, 2007 : 76)

Bien qu'il soit difficile de déterminer le sens de la causalité, la notion fondamentale est que les femmes qui travaillent sont exposées au monde extérieur dont les valeurs sont théoriquement incompatibles avec les valeurs familiales. En outre, si la femme travaille à temps plein, loin de son foyer et en tant que salariée, le temps, l'énergie et l'intérêt absorbés par son activité ne peuvent être consacrés à la mise au monde des enfants.

(WFS, 1976 : 16, dans Poirier et al., 1989)

Comprendre la dynamique de la fécondité, et surtout ce qui encourage les individus à avoir des enfants, est de plus en plus complexe dans nos sociétés. Si aucun modèle, ni démographique ni sociologique, n'offre de cadre permettant d'englober les multiples facettes de la fécondité, chacune de ces disciplines a, au moins, permis de mettre en relief la diversité des facteurs susceptibles d'influer sur les décisions et plus largement sur les comportements de fécondité.

Les démographes abordent l'interprétation des comportements de fécondité en recadrant leur évolution au sein des grands bouleversements des sociétés occidentales, essentiellement sur la base des théories de la première et de la deuxième transitions démographiques (Beaujot, 2000b ; Davis & Blake, 1956 ; Goldscheider, 1982 ; Landry, 1934 ; Lesthaeghe, 1995 ; Van des Kaa, 1987 & 1998). Selon ces théories, appuyées par les économistes, l'évolution des mentalités permet de cerner, à travers le passage d'un mode de production familial à un mode de production capitaliste, les changements au sein des structures familiales et la baisse conséquente du niveau de fécondité dans les pays occidentaux au siècle dernier (Blayo, 1995a ; Lesthaeghe et al., 1994 ; Price et al., 2000 ; Quéniart et al., 1998). En effet, le processus de modernisation génère de réels enjeux structurels et a considérablement modifié la dynamique reliant les générations (Caldwell, 1976 & 1982 ; Cicchelli-Pugeault et al., 1998 ; Déchaud, 2007). C'est pourquoi la mise en relief des mécanismes entourant les décisions et les motivations d'enfanter revient à considérer les évolutions de la place et du rôle de l'enfant dans la vie des couples et plus largement dans l'institution familiale (Ariès, 1960 & 1977 ; Festy, 1994 ; Kellerhals, 1985 ; Kellerhals et al., 1933 ; Toulemon, 1994 & 1999).

Les perspectives démographique et sociologique portant sur l'analyse des changements récents quant aux comportements de fécondité sont largement complémentaires l'une envers l'autre. Les deux disciplines soutiennent que ces changements au sein de la dynamique familiale influent sur le

processus menant à la fondation de la famille puisqu'ils amènent désormais à considérer davantage les ressources économiques et sociales nécessaires à la fondation d'une famille et le temps indispensable afin de veiller à l'éducation des enfants et de leur prodiguer les soins essentiels (Beaujot, 2000a ; Bercker, 1960 & 1981; Easterlin, 1976). Ainsi, les trajectoires des jeunes semblent être de plus en plus tournées vers la recherche d'une stabilisation et d'un minimum de sécurité avant de fonder une famille (Beaujot, 2000a ; Easterlin, 1976 ; Galland, 2000 & 2007 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Majnoni-d'Intignano, 2004 ; Morsa, 1979 ; Vogel, 2002) : s'ils ne peuvent s'assurer d'atteindre le niveau économique de leur famille d'origine, ils réduiront leur descendance ou du moins reporteront leur projet d'enfants (Easterlin et al., 1993 ; Ekert-Jaffé, 1994 ; Toulemon, 1994).

La compréhension des mécanismes permettant d'assurer cette sécurité passe par l'identification des multiples processus qui déterminent l'accessibilité aux ressources nécessaires (Beaujot, 2000a ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Bernard, 2007). Dans cette veine, et à l'instar des recherches démographiques visant à déterminer l'impact des attributs individuels comme le niveau d'éducation (Doliger, 2004), le revenu (Becker, 1960 & 1981), la nature de l'emploi (Battagliola, 2004 ; Galland, 2000 ; Labourie-Racapé et al., 1977 ; Poirier et al., 1989) ou encore le type d'union (Juby & Le Bourdais, 1995 ; Malpas, 1999 ; McDonald, 1995 ; Michel, 1972 ; Pinelli et al., 2001 ; Quéniart et al., 1998) sur les comportements de fécondité, de nouvelles perspectives proposent de rassembler ces éléments afin de déterminer dans quelle mesure les choix dans le parcours de vie influent sur les décisions actuelles concernant la fécondité. Il apparaît dès lors nécessaire de rassembler ces dimensions afin d'identifier de quelle manière les couples et les femmes mobilisent les ressources nécessaires à la création de leur famille (Beaujot, 2000a ; Majnoni d'Intignano, 2004 ; Morsa, 1979).

Plus spécifiquement, nous verrons dans ce chapitre de quelle manière la sociologie de la famille a permis d'élargir les connaissances quant à l'évolution de la place de l'enfant dans la famille, résultant du processus de modernisation et des principales transitions démographiques auxquels ont fait face les pays du monde occidental au siècle dernier. Nous examinerons également de quelle manière se mobilisent les ressources des couples en vue de répondre à un potentiel « idéal » de fécondité. Enfin, nous verrons de quelle manière ce mécanisme de mobilisation des ressources influe sur les trajectoires de vie et surtout sur l'agencement du parcours de vie des individus. Les jeunes, et plus spécifiquement les jeunes femmes, seront au cœur de ce chapitre : leur intégration dans la vie adulte s'allonge de plus en plus et reflète une intéressante diversité ; les femmes développent de multiples stratégies pour répondre à de nouvelles aspirations de carrière et de vie familiale. Ce phénomène est constaté aussi bien dans la construction du couple qu'à travers l'expansion de l'activité professionnelle chez les femmes ; ainsi les parcours de vie se modifient considérablement.

1.1. L'évolution de la famille et du rôle de l'enfant

La famille étant au cœur du processus de reproduction, la sociologie de la famille s'est longtemps centrée sur les aspects de socialisation qu'exerce cette institution dans la vie des individus (Ciccheli-Pugeault, 1998 ; Déchaud, 2007 ; Kellerhals et al., 1993 ; Michel, 1972). Mais la fin du modèle monolithique de la famille a réorienté les champs d'intérêts (Ariès, 1977 ; Cooper, 1972) : d'une part vers des considérations davantage tournées vers la constitution structurelle de la famille et les rapports entre les différents membres (Blayo, 1995a ; Festy, 1994) ; et d'autre part, vers des critères de réorganisation de l'économie autour des dimensions privées et publiques (Bassand & Kellerhals, 1975 ; Ekert-Jaffé, 1994 ; Goldscheider, 1982 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002). À l'intérieur de la famille, les tâches sont moins réparties selon des critères de genre et les relations intergénérationnelles ne fonctionnent plus selon les mêmes dynamiques (Caldwell, 1982 ; Clement & Myles, 1994 ; Mathieu, 2003 ; Rapoport & Le Bourdais, 2001). Depuis les années 60 et même avant pour certaines sociétés, « l'âge d'or » de la famille s'est terminé : la famille se désinstitutionnalise et devient incertaine (Cooper, 1972 ; Roussel, 1989). Les couples sont en mesure de déterminer (techniquement et culturellement) le nombre souhaité d'enfants et de planifier l'évolution de leur progéniture de manière idéale (Lapierre-Adamcyk & Lussier, 2003 ; Morel, 1991 ; Toulemon & Léridon, 1999). La perception des couples et du cercle élargi de la famille s'est considérablement modifiée face à la place occupée par les enfants dans la dynamique familiale (Kellerhals, 1985 ; Kellerhals et al., 1993 ; Morel, 1991 ; Roussel, 1989 ; De Singly, 1996). Dans ce contexte, nous verrons ici dans quelle mesure les deux transitions démographiques successives ont modifié les rapports au sein de la famille et nous présenterons les aspects importants à considérer pour cerner la manière dont l'enfant s'inscrit dans la vie des couples et des femmes.

1.1.1. Transitions démographiques et structures familiales

Ces quelques pages n'ont pas pour ambition d'explicitier en détail les causes des transformations des structures familiales et les baisses importantes du niveau de fécondité des dernières décennies, dans les pays développés, mais plutôt de comprendre, à travers une revue de la littérature, l'évolution des rôles des membres au sein de la famille, et précisément celui de l'enfant dans la vie des parents. Alors que la recherche démographique sur les comportements de fécondité a essentiellement visé, durant la deuxième partie du 20^{ème} siècle à déterminer les causes générant les baisses de la fécondité et les facteurs encadrant les comportements de fécondité (Caldwell & Gauvreau, 2000 ; Caselli et al., 2002 ; Davis & Blake, 1956 ; Bongaarts et Potter, 1983 ; Ducharme, 2004 ; Kyriazis, 1987 ; Léridon & Menken, 1979), les centres d'intérêt se sont rapidement élargis. Dans un régime de fécondité dit naturel, les déterminants proches de la fécondité tels que le mariage, la contraception, l'infécondabilité post-partum et la stérilité primaire prennent presque toute la place, mais ils deviennent moins cruciaux dans un régime de fécondité contrôlée (à la fois techniquement et

culturellement) pour cerner les nouveaux modèles familiaux et les décisions en matière de fécondité (Charton, 2003 ; Léridon & Menken, 1979 ; Mc Nicoll, 1982 ; Morsa, 1979 ; Piché & Poirier, 1995 ; Pinelli et al., 2001). Dans cette veine, certains démographes ont montré que les évolutions des comportements au sein de la famille tiennent essentiellement aux différentes transitions démographiques (Beaujot, 2000b ; Landry, 1934 ; Lesthaeghe, 1995 ; Monnier, 2006 ; Notestein, 1945 ; Van der Kaa, 1987 & 1996 & 1998). Au cours du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, en effet, l'industrialisation puis l'avènement de la société post-industrielle ont diffusé de nouveaux modèles de production qui se reflètent dans la structure familiale : les sociétés occidentales sont passées d'un mode de production familial à un mode de production capitaliste (Ariès, 1977 ; Cooper 1972 ; Ekert-Jaffé, 1994 ; Roussel, 1989).

Au 20^{ème} siècle et plus particulièrement dès la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale, d'importantes transformations sociales et économiques contribuent à changer les institutions de la société : expansion de l'éducation, promotion de l'autonomie individuelle, émergence de la société de consommation, qui parvient à créer de plus en plus de nouveaux besoins et à élargir l'éventail des possibilités offertes aux individus, émancipation des femmes et accession de plus en plus importante au marché du travail, baisse des valeurs religieuses (Davis & Blake, 1956 ; Monnier, 2006 ; Van der Kaa, 1987 & 1998). La diffusion massive de ce mode de production capitaliste contribue selon certains observateurs à la modification progressive des comportements de fécondité (voir la deuxième transition démographique, Van der Kaa, 1987 & 1996) et des relations au sein de la famille (Ariès, 1977 ; Bassand & Kellerhals, 1975 ; Cooper, 1977 ; Lesthaeghe, 1995 ; Piché et al., 1995 ; Roussel, 1989 ; Singly, 1996). La famille n'est plus l'endroit où l'activité économique principale se déroule ; les pères et de plus en plus les mères s'extraient de la sphère privée afin de produire les ressources nécessaires pour « faire vivre leur famille » (Easterlin, 1976 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Morsa, 1979 ; Quéniart & Hurtubise, 1998). L'éducation scolaire des enfants est élargie et entoure les comportements de fécondité d'un « univers de valeurs qualitatives » (Becker, 1960 ; Kyriazis, 1987). L'attention des parents est principalement tournée vers le devenir des enfants, en favorisant la qualité de l'éducation et le bien-être à leur procurer au détriment de l'aspect quantitatif auparavant nécessaire à la survie de la famille (Ariès, 1977 ; Becker, 1960 ; Easterlin, 1976). En outre, les relations entre les générations se complexifient : comme le montre la théorie de l'inversion des flux de richesse par processus de nucléarisation (Caldwell, 1982) où les flux nets sont de moins en moins dirigés vers les aînés au profit des enfants. En somme, la transformation des valeurs économiques et culturelles et la représentation de la valeur de l'enfant sont le moteur de la transition d'une préoccupation des parents pour leurs aînés à un souci du

devenir de leurs enfants¹ (Cicchelli-Pugneault & Cicchelli, 1998 ; Kellerhals et al., 1993 ; Piché & Poirier, 1995).

1.1.2. L'évolution du rôle de l'enfant dans la vie familiale

À cause des données économiques du mode de production familial et des limites des techniques de contraception, les parents de la période pré-capitaliste n'avaient guère le choix quant à leur nombre d'enfants (Goldscheider, 1982 ; Lapierre-Adamcyk & Lussier, 2003 ; Léridon & Menken, 1979). Par contre, au moment où il devient techniquement possible et culturellement acceptable de restreindre sa progéniture au-dessous du seuil maximum naturel, il devient impératif de déterminer le sens attribué par les couples au fait d'avoir des enfants et de fonder une famille (Ariès, 1977 ; Festy, 1994 ; Morsa, 1979 ; Toulemon & Léridon, 1999). Nous examinerons l'évolution du rôle donné aux enfants dans la famille à travers le processus de modernisation et les changements de mentalités qui ont eu lieu au cours du 20^{ème} siècle. Les relations entre les hommes et les femmes, aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique, et les comportements de fécondité, dans leur intensité et leur calendrier, ont évolué vers des conceptions plus individualistes (Ariès, 1977 ; Easterlin, 1976 ; Lesthaeghe, 1995 ; Morsa, 1979 ; Van De Kaa, 1987 & 1998). La perception qu'ont les couples de leur progéniture permet de comprendre les comportements de fécondité dans nos sociétés actuelles puisqu'elle conduit à identifier la dynamique reliant la vie des parents et « l'utilité retirée » par ses derniers du fait d'avoir des enfants (Becker, 1960 ; Easterlin, 1976 ; Festy, 1994 ; Kyriazis, 1987 ; Morsa, 1979). Dans ses travaux, Philippe Ariès (1960 & 1977) montre l'évolution du rôle de l'enfant dans la famille ou plutôt le sens donné par les parents aux enfants dans la dynamique familiale. Cette approche retrace, à travers les aspects symboliques et surtout économiques et sociaux, la manière dont les individus inscrivent dans leur cheminement de vie la fondation de leur famille. Dans ses recherches, Ariès présente l'évolution du rôle de l'enfant à travers trois phases consécutives.

En premier lieu, dans le modèle traditionnel, caractéristique du mode de production familial, la fonction principale du père était de nourrir la famille, par une activité à l'extérieur du ménage ou sur les terres, et pour la mère celle d'assurer les travaux domestiques de même que l'éducation et les soins aux enfants (Ariès, 1977 ; Battagliola, 2004 ; Mathieu, 2003 ; McDaniel, 1995 ; Price et al., 2000 ; Roussel, 1989 & 1995). Dans ce contexte, le trait essentiel du modèle traditionnel illustre la première phase ; l'enfant y est considéré essentiellement comme un « destin » (Ariès, 1960 & 1977). La dynamique entre les membres de la famille est donc fondée sur le patriarcat ; ce contrôle s'exerce aussi bien sur la qualité et la quantité des biens consommés, que sur le travail des enfants ou l'accès aux services (Caldwell, 1982 ; Mathieu, 2003). Les enfants participent généralement très

¹ Ces changements dans les sociétés occidentales ne se sont toutefois pas déroulés de la même manière partout. Certains aspects se sont démarqués davantage en différents endroits et certains processus se sont produits à vitesse inégale. Nous n'élaborerons pas en détail les différences entre les pays occidentaux, mais la mise en relief des tendances principales nous permettra de cerner, au prochain chapitre, davantage les particularismes des régimes providentiels en ce qui concerne la famille (pour plus de détails voir la deuxième transition démographique, Van der Kaa, 1987 & 1996).

tôt au revenu familial ; leur fonction est essentiellement économique puisqu'elle permet d'assurer une partie de la survie de la famille (Ariès, 1960 & 1977 ; Caldwell, 1982 ; Cicchelli-Pugneault & Cicchelli, 1998 ; Kellerhals et al., 1993). Par conséquent, l'étendue de la progéniture est directement reliée à la source de main-d'œuvre qu'elle représente en vue du bien-être de la famille.

En deuxième lieu, avec l'avènement du mode de production capitaliste, l'amélioration des niveaux de vie suggère une nouvelle signification de l'enfant dans la famille. L'enfant n'est plus un pilier essentiel pour assurer les revenus de la famille, il octroie désormais un statut à ses parents ; il devient « porteur d'avenir » (Ariès, 1977 ; Hoffmann et al., 1979 ; Kellerhals, 1985 ; Schoen et al., 1997). Dès lors, un investissement est nécessaire de la part des parents pour lui fournir une éducation devenue obligatoire et surtout signe d'ascension sociale. Le modèle économique développé par Becker (1960 & 1981) illustre également cette logique, puisqu'il met en lumière l'importance grandissante pour les parents d'investir davantage, lorsque leur revenu s'accroît, dans la « qualité » plutôt que dans la « quantité » de leur progéniture.

En troisième lieu, P. Ariès (1960 & 1977) et bien d'autres soulignent, en considérant plus profondément l'émancipation des femmes à l'extérieur du cadre familial, le développement d'aspirations de plus en plus individualistes chez les membres de la famille (Easterlin, 1976 ; Lesthaeghe, 1995 ; Morsa, 1979 ; Van De Kaa, 1987 & 1998). Ce phénomène a un poids important dans l'émergence au sein des couples de nouveaux modes de vie et par conséquent de comportements différents face à la fécondité (Goldscheider, 1982 ; Lesthaeghe, 1995 ; Pinelli et al., 2001 ; Roussel, 1995 ; Van De Kaa, 1987). Qui plus est, l'augmentation du travail des mères à l'extérieur de la cellule familiale, la multiplication des formes de vie familiale et la privatisation de la famille² (Roussel, 1989) suggèrent une définition du rôle de l'enfant entrant en conflit avec d'autres aspirations de la vie des individus. Dès lors les valeurs individualistes et les nouveaux modes de vie créent de multiples occasions, favorisant de nouvelles aspirations face à la vie et un besoin d'épanouissement personnel plus marqué (Bassand & Kellerhals, 1975 ; Blayo, 1985 ; Easterlin, 1976 ; Goldscheider, 1982 ; Morsa, 1979 ; Whelpton, 1949). Dans ce contexte, l'enfant devient « une option », choisie parmi d'autres, dans le parcours de vie des individus (Ariès, 1977 ; Festy, 1994 ; Toulemon & Léridon, 1999). Cet aspect a des répercussions autant sur l'intensité de la fécondité (la descendance finale des femmes diminue) que sur le calendrier (les naissances surviennent de plus en plus tard dans le parcours de vie) (Monnier, 2006 ; Toulemon, 2003). En d'autres termes, la décision d'avoir des enfants est souvent reportée et semble refléter surtout le moment qui est le plus opportun pour les individus afin d'inscrire la fondation de leur famille dans leur parcours de vie (Beaujot, 2000a ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a).

² Pour Roussel, l'ensemble des transformations au sein de la famille correspond à une privatisation de l'existence des individus en général. L'augmentation des divorces et autres phénomènes démontrent le détachement progressif de l'institution familiale par rapport à la société et son rapprochement progressif de l'individu. Dans certains pays, l'État s'inquiète de ce phénomène et le démontre en tentant, par exemple, de s'approprier les nouvelles formes familiales (cas de la création du Pacs en France par exemple).

Cette perspective est reprise par les économistes de la fécondité identifiant les motivations des couples à avoir des enfants en termes de coûts d'opportunités (Becker, 1960 ; Easterlin, 1976 ; Kyriazis, 1987) : l'enfant n'est plus perçu comme un capital puisqu'il procure aux yeux des parents des bienfaits émotionnels plutôt qu'économiques (Blayo, 1985 ; Caldwell, 1982 ; Kellerhals, 1985 ; Morsa, 1979). Par conséquent, la venue d'un enfant devient un coût à absorber par l'univers familial et entre directement en concurrence avec la possibilité d'accumuler d'autres biens (Becker, 1960 ; Easterlin, 1976 ; Kyriazis, 1987). Dans ce contexte, la décision de fonder une famille renvoie à la mise en place de stratégies permettant de répondre aux besoins et aux coûts générés par la création d'une famille (McNicoll, 1982).

1.2. Les stratégies des femmes : Articulation entre vie familiale, vie professionnelle et temporalité du projet familial

La conséquence la plus importante de la deuxième transition démographique et de la reconsidération de la place et du rôle de l'enfant dans la dynamique familiale est que la fondation d'une famille suppose, pour une proportion croissante de couples, un véritable défi d'organisation et la recherche d'une certaine sécurité économique pour élever des enfants et leur fournir un bien-être adéquat (Beaujot, 2000a ; Blayo, 1985 ; Easterlin, 1976 ; Gornick et al., 1996 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Rougerie & Courtois, 1997). En outre, cette mobilisation des ressources en vue de fonder une famille est reliée à la mise en place de stratégies permettant d'optimiser la création de la cellule familiale et de concilier celle-ci avec la dimension professionnelle (Beaujot, 2000a ; Maajnoni d'Intignano, 2004 ; Morsa, 1979). Enfin, ces stratégies concernent principalement les femmes³ (Lemieux, 1996a & 1996b) ; l'articulation des dimensions familiales et professionnelles peut se révéler un véritable défi pour les mères (Beaujot, 2000a ; Blayo, 1985 ; Goldscheider, 1982 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002). En somme, cette section mettra en relief les différents aspects de l'agencement des parcours de vie entourant les décisions des femmes de fonder une famille. Nous exposerons ici quatre stratégies différentes utilisées par les femmes afin de conjuguer leurs aspirations professionnelles et familiales. Ces comportements stratégiques de femmes ont été mis en relief grâce à une étude suisse (Sauvain-Dugerdil, 2005b). Notons, toutefois, qu'elles ne sont pas exhaustives et qu'elles sont présentées à titre illustratif des différents comportements des femmes face à la conjugaison des dimensions familiales et professionnelles. Nous présenterons donc la trame principale des modèles provenant de la recherche suisse et nous étofferons un certain nombre d'éléments provenant de recherches connexes effectuées dans d'autres pays.

Le premier modèle de trajectoire illustre : « la culture familialiste » et reflète essentiellement une incompatibilité entre la famille et la carrière (Sauvain-Dugerdil, 2005b). Ce modèle se retrouve

³ Si nous sommes bien conscients que dans la majorité des cas la fondation d'une famille s'effectue au sein d'un couple, les femmes sont, toutefois, généralement plus touchées par les défis d'articulation entre les dimensions professionnelles et familiales. De fait, nous conserverons ici les termes de couples et de femmes mais nous élaborerons plus en détails au chapitre méthodologique la question de l'unité de mesure utilisée pour la construction des trajectoires.

essentiellement dans les milieux ruraux, et s'associe fortement à des valeurs religieuses (Bassand & Kellerhals, 1975). La perception négative de l'utilisation des moyens de contraception en restreint l'usage et l'accessibilité est difficile car relativement contrôlée. Dans ce contexte, les femmes ont en général trois enfants voire plus lors de leur période reproductive. Par conséquent, le projet familial surplombe la plupart du temps celui de la carrière ; il existe de véritables obstacles à la conciliation travail/famille. Dans les cas où les mères travaillent, la prise en charge des enfants demeure complexe (accès difficile aux services de garde publics et services privés trop coûteux), bien que le soutien financier à une famille avec enfants compense en partie l'absence de rémunération de la mère sur le marché du travail (Sauvain-Dugerdil, 2005b). Enfin, le mariage exerce en général un rôle important dans le parcours de vie de ces femmes, la cohabitation, s'il y a, étant réinterprétée comme une variante des fiançailles. Ce modèle de stratégies des femmes correspond, essentiellement, au contexte de l'enfant destin, où le père subvient aux besoins de la famille tandis que la mère s'occupe des enfants (Ariès, 1977).

Les trois modèles qui suivent représentent les stratégies des femmes dans un contexte où l'enfant devient une « option » parmi d'autres (Ariès, 1960 & 1977 ; Festy, 1994 ; Toulemon & Léridon, 1999), notamment la carrière professionnelle, les études, etc. Ainsi, le deuxième modèle de stratégies de trajectoires mises en place par les femmes est une sorte de « conciliation séquentielle », qui se traduit concrètement par une interruption de la carrière pour la constitution de la famille (Sauvain-Dugerdil, 2005b). Contrairement aux précédentes, les femmes qui se rattachent à ce modèle ont une totale maîtrise de leur fécondité grâce aux moyens de contraception largement disponibles et dont l'utilisation est encouragée. Il s'agit essentiellement de femmes de niveau d'éducation supérieure. Les études de l'impact du niveau d'éducation sur les comportements de fécondité montrent d'ailleurs que plus le niveau d'éducation est élevé, plus faible sera la descendance finale des femmes (Doliger, 2004). De surcroît, l'avortement est chez ces femmes beaucoup plus courant ; la grossesse non désirée n'est pas acceptée. En effet, il est largement véhiculé dans leur milieu qu'il est possible et souhaitable de fonder sa famille au moment opportun. C'est pourquoi, ces femmes ont généralement un faible nombre d'enfants dans leur période reproductive : autour de deux. Par ailleurs, l'entrée dans l'âge adulte n'est pas principalement axée pour elles autour de la fondation d'une famille (Galland, 2000). De plus, si la maternité n'y est pas l'élément central, elle est même généralement le dernier événement qui se produit dans un processus de plus en plus long vers l'acquisition de l'autonomie économique et résidentielle (nous reviendrons plus loin sur cet aspect avec les recherches d'Olivier Galland). En d'autres mots, si la carrière des mères n'empêche pas d'avoir des enfants, l'emploi prime chronologiquement dans leur parcours de vie (Bassand & Kellerhals, 1975 ; Battagliola, 2004 ; Cavalli & Galland, 1993 ; Rougerie & Courtois, 1997). En termes de calendrier par contre, si la première maternité est généralement tardive, elle n'empêche pas de réaliser l'idéal de fécondité recherché ; on constate un

phénomène de compression des maternités successives une fois le projet familial commencé (Galland, 2000). Enfin, le retrait du marché du travail pour ces femmes après une maternité est de plus en plus court et il y a généralement une bifurcation des trajectoires professionnelles après la naissance ; ceci s'explique généralement par une reprise d'activité d'une nature différente (moins d'heures, journées aménagées, etc) (Ekert-Jaffé et al., 2002 ; Labourie-Racapé et al., 1977 ; Mayer, 2000 ; Sauvain-Dugerdil, 2005b). En conclusion, l'accent porté à la carrière par les jeunes femmes en début de parcours, puis la modération de leur activité professionnelle pour se consacrer davantage à la famille expliquent en partie l'aspect de conciliation séquentielle du modèle. Les phénomènes sont vécus un après l'autre : stabilisation de la carrière, suivie de la fondation d'une famille puis d'un retour au travail (Cavalli & Galland, 1993).

Le troisième modèle de comportement rassemble les femmes qui n'ont tout simplement pas d'enfants du tout, comportement qui reflète une incompatibilité provisoire ou totale entre carrière et famille (Sauvain-Dugerdil, 2005b). Si la Suisse semble connaître une forte propension à l'infécondité (Dondénaz et al., 1992), les auteurs relèvent, toutefois, qu'il ne s'agit pas de femmes déclarant ne pas vouloir d'enfants. Qui plus est, les enquêtes sur les intentions de fécondité dans les pays de l'OCDE démontrent que le pourcentage de femmes déclarant ne pas vouloir d'enfants dans leur vie est très faible (Kellerhals, 1985 ; Monnier, 2006 ; Morsa, 1979 ; Pinelli et al., 2001 ; Roussel, 1995 ; Toulemon, 1995). Au contraire, les femmes de ce modèle ne sont généralement pas en couple. De fait, la proportion de célibataires y est très élevée. Notons qu'il existe un effet ou plutôt une contrainte d'âge dans la mesure où plus les femmes sont âgées et sans enfant, plus elles auront tendance à déclarer ne pas en vouloir et ce, essentiellement pour deux raisons : à un certain âge les femmes ont de plus en plus de difficultés à devenir enceinte ; mais également elles renoncent à avoir des enfants, ce qui demeure toutefois relativement rare. Bien souvent, la perception de l'incompatibilité totale entre la carrière et la famille est présente chez les femmes appartenant à ce modèle.

Le dernier modèle de stratégies de trajectoires mises en place par les femmes est une combinaison de « comportements alternatifs », où les femmes font preuve d'une conciliation simultanée entre emploi et famille (Sauvain-Dugerdil, 2005b). Ces stratégies sont généralement utilisées chez les catégories sociales éprouvant le plus de contraintes économiques (les étrangères et les classes sociales les plus pauvres) : la nécessité pour des mères de participer au marché du travail correspond généralement à un besoin d'accroître le revenu familial déjà faible. Le mode de vie en couple privilégié est moins tourné vers le mariage ; l'institution du mariage n'est pas un pilier assurant la stabilité des couples et la cohabitation est au contraire largement privilégiée. Enfin, ces femmes n'ont souvent qu'un seul enfant : la première maternité ayant généré plusieurs problèmes

d'articulation entre les diverses dimensions de leur vie, les femmes n'ont après coup plus envie de vivre une deuxième maternité (Sauvain-Dugerdil, 2005b).

En somme, dès lors que l'enfant n'est plus un « destin » (qui correspond à une certaine répartition des rôles entre les sexes) et qu'il devient une « option » (Ariès, 1960 & 1977), les choix et la conciliation des différentes dimensions dans la vie des femmes s'imposent. L'augmentation du travail des femmes suggère des impacts sur la fécondité, dans ce sens cette étude⁴ reflète quatre réponses possibles face à l'agencement des parcours de vie : faire des enfants ou faire une carrière, alterner la fondation de la famille et la carrière ou encore combiner les deux à la fois (Sauvain-Dugerdil, 2005b). C'est pourquoi, l'analyse principale de cette recherche⁵ reflète les enjeux que la plupart des sociétés occidentales ont vécu les dernières décennies autour de l'individualisation de la société et de la diversification des parcours ; il n'y a pas un seul modèle et les choix dépendent des institutions (favorisant ou non le projet d'enfant). Ces quatre modèles génèrent une réflexion sur la remise en question ou non de la relation à l'enfant. En effet, alors que les femmes des modèles « familialiste » et « séquentiel » se rapportent à une référence dont les contours sont bien définis (la place de l'enfant est bien délimitée et répond à des valeurs fortes concernant la famille), au contraire celles des modèles sans enfant et alternatif adoptent de nouveaux comportements qui s'inscrivent dans un cadre plus complexe (par exemple ce n'est pas l'infécondité qui est un fait nouveau, mais sa signification).

L'émergence de cette variété de comportements nécessite de se questionner sur les transformations des institutions régissant les parcours de vie (Cavalli, 2003 ; Jetté, 2000 ; McNicoll, 1982 ; Myles, 2005 ; Piché & Poirier, 1995) et surtout les multiples stratégies d'articulation des dimensions familiales et professionnelles que les femmes développent afin de mobiliser de manière optimale les ressources nécessaires à la fondation d'une famille (Beaujot, 2000a ; Charton, 2003 ; Lapiere-Adamcyk et al., 2002 ; Morsa, 1979 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a & 2005b). Dans cette veine, nous présenterons les principes de la perspective des parcours de vie développés par Bernard (2007). Cette perspective permet de réunifier les principales composantes entourant la conciliation travail/famille ; c'est pourquoi nous relierons ensuite celle-ci au processus de mobilisation des ressources effectué par les couples afin de faire face aux besoins que génère une naissance.

⁴ Ces différents modèles s'ils représentent en partie le contexte suisse se retrouvent à divers degrés dans les autres pays occidentaux. Cette illustration permet de comprendre comment l'articulation entre les différentes facettes de la vie des femmes s'effectue et jusqu'à quel point l'arrimage entre les différentes aspirations des femmes peut modifier les comportements de fécondité (par exemple dans le cas des femmes n'ayant pas encore eu d'enfants). Elle n'est, toutefois, pas exhaustive, puisqu'il existe d'autres variantes de stratégies possibles face à l'articulation des dimensions professionnelles et familiales des femmes selon les contextes sociétaux (selon les aides étatiques attribuées, les modes de vie, etc.), ce dont nous discuterons dans le chapitre deux.

⁵ L'intérêt de cette recherche était de classer les quatre modèles sur deux axes élargissant la réflexion théorique sur les réponses des femmes, dans leur parcours de vie, aux enjeux de conciliation entre la famille et le travail. En effet, en s'inspirant des travaux de Bassand et Kellerhals (1975) qui distinguent les familles déterminées par les « valeurs » de celles déterminées par le « résultat des actions de ces membres » : au premier pôle, le projet d'enfant provient de valeurs collectives largement diffusées, comme le cas du modèle familialiste et même du modèle alternatif, où les valeurs imposent des comportements sans garantir leur cohérence ; au deuxième pôle, le projet d'enfant émane de l'émergence de nouvelles valeurs individuelles (« rester sans enfant » : où l'action de la femme est dominante et, « le projet séquentiel » : où les femmes réalisent un double projet).

1.3. La mobilisation des ressources et les principes du parcours de vie

La perspective reprise et développée par Bernard (2007), appliquée à la fécondité, rejoint à travers quatre principes constituant le parcours de vie la manière dont les femmes organisent leur vie en fonction des différentes options qui se présentent à elles. À travers cette perspective, ce dernier apporte directement la question de la mobilisation des ressources dans la vie des individus. Ainsi, nous présenterons, dans un premier temps, l'approche approuvée des parcours de vie, puis nous mettrons en relief de quelle manière elle s'intègre plus spécifiquement dans les projets d'enfant des femmes. Car non seulement les événements forgent l'armature du parcours de vie, mais ils émanent également d'un ensemble d'aspects qui favorisent ou non leur venue (Elder, 1985 & 1998). Ainsi, le parcours de vie est un « ensemble de règles qui organise les dimensions fondamentales de la vie sociale de l'individu », c'est-à-dire une institution (Kohli, 1985 dans Lénel, 2003).

Le premier principe de la perspective du parcours de vie suppose que : « la vie se déroule dans le temps ». En effet, à travers l'analyse des interactions entre les différents processus, le caractère évolutif des phénomènes est essentiel (Bernard, 2007 ; Cavalli, 2003 ; Elder, 1985 & 1998 ; Kohli, 1986 ; Settersten, 2003). En somme, chaque événement se produit dans un enchaînement avec d'autres événements. Il peut être généré, modéré, accéléré par un ou plusieurs autres événements qui se sont produits auparavant tout en ayant le rôle d'événement déclencheur, ralentissant ou accélérant une série d'autres événements.

Le deuxième principe soulève le fait que : « la vie est faite de multiples aspects », c'est-à-dire que la prise en compte de la multiplicité des dimensions du parcours de vie individuel est importante pour comprendre la dynamique de ce dernier (Beaujot, 2000a ; Billari, 2001 ; Elder, 1998 ; Galland, 2000). En d'autres mots, la compréhension des comportements des individus et de la manière dont ils agencent leurs parcours de vie nécessite de prendre en compte les multiples dimensions favorisant ou pouvant s'interposer dans les décisions et les comportements (Bernard, 2007) : santé, éducation, emploi, revenu, situation familiale, voire réseaux sociaux.

Le troisième principe fait ressortir la dimension « des vies interreliées » où chaque individu est en relations étroites avec ses proches (parents, conjoints, enfants). Son propre parcours de vie est marqué par ce qui arrive dans le parcours de ces proches, et vice versa. De ce fait, les relations familiales et générationnelles exercent un rôle majeur dans les choix des individus tout au long de leur parcours de vie (Bernard, 2007 ; Bengtson & Allen, 1993 ; Billari & Mencarini, 2003 ; Elder, 1986 et 1998 ; Toulemon, 1994 ; Zukewich & Cooke-Reynolds, 1998).

Enfin, le quatrième principe relève l'importance de tenir compte du fait que : « les vies se déroulent dans des milieux socialement construits ». En effet, l'individu évolue dans des milieux socialement construits, soit un contexte social qui influence la trajectoire et les décisions qu'il prend (il s'agit du « temps historique » dans la définition des temps sociaux d'Elder, 1985). Ainsi, en tant qu'individus vivant dans des sociétés ayant chacune un ensemble de politiques en place, une culture particulière, etc., ils évoluent dans leur parcours de vie en tenant compte de leur environnement (Bernard, 2007 ; Guillemard, 1997 ; Gaullier, 1990 ; Mayer, 2001 ; Piché & Poirier, 1995). Nous consacrerons le prochain chapitre spécifiquement à la présentation de ce contexte des régimes providentiels.

La présentation de ces quatre principes constituant la perspective du parcours de vie était essentielle pour comprendre dans quelle mesure chacun d'eux influe sur les décisions et les comportements des individus. Premièrement, comme nous l'avons vu, la perspective du parcours de vie permet de révéler divers aspects de l'entourage des individus qui leur permettent ou non d'atteindre leurs objectifs, dans un processus évolutif (Bernard, 2007). Concrètement, les décisions, les événements et les changements de statut découlent des précédents et influencent les suivants (Bernard, 2007 ; Cavalli, 2003 ; Elder, 1985 & 1998 ; Kohli, 1986 ; Settersen, 2003). Ainsi, cette dynamique d'occasions et de contraintes crée dans le parcours de vie un processus de mobilisation des ressources permettant aux femmes d'atteindre ou non leurs buts, en particulier en regard de la fécondité. Aussi, à travers le passage du temps, les femmes et les couples construisent leur avenir et auront un enfant sur la base des contraintes et occasions du passé⁶. La mobilisation des ressources nécessaires à la fondation d'une famille suppose de plus en plus l'acquisition d'une certaine sécurité économique et du temps disponible requis pour s'occuper des enfants, les recherches montrent par ailleurs que les couples sont de plus en plus exigeants dans leur manière d'évaluer les besoins que la fondation d'une famille génère (en termes de revenu : Becker, 1960 ; Easterlin, 1977 ; Goldscheider, 1982 ; de moment idéal pour avoir un enfant : Léridon & Menken, 1979 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a & 2005b ; Toulemon & Léridon, 1999). Par ailleurs, si les événements au cours du parcours de vie se déroulent dans le temps, la mobilisation des ressources nécessaires à la fondation d'une famille comporte également cette dimension temporelle qui peut affecter le projet d'enfant dans le temps. Cet aspect se reflète à travers de nombreuses études : l'impact des antécédents familiaux des individus sur leur descendance finale propre, la décision d'étudier plus longtemps et le report de l'entrée sur le marché du travail, qui reporte la fondation de la famille, etc. Nous verrons ces aspects dans la prochaine section à travers les travaux d'Olivier Galland sur la jeunesse et son allongement (1985, 2000, 2007 ; Cavalli & Galland, 1993).

⁶ Cet aspect correspond au premier principe : la vie se déroule dans le temps.

Deuxièmement, le projet d'enfants se construit également à travers différentes dimensions de la vie des femmes⁷. En effet, comme nous l'avons vu à travers les quatre modèles de stratégies de trajectoires expérimentés par les femmes, les aspirations personnelles de carrière et de famille peuvent réorienter les comportements de fécondité si elles rentrent en conflit ou au contraire s'ajuster harmonieusement selon les situations (Beaujot, 2000a ; Billari, 2001 ; Elder, 1998 ; Galland, 2000 ; Sauvain-Dugerdil, 2005b). De surcroît, la place de l'activité rémunérée dans la vie des femmes prend tellement d'ampleur qu'elle devient une condition essentielle pour contribuer à la vie familiale et qu'elle conditionne le processus menant au premier enfant (Beaujot, 2000a ; Labourie-Racapé et al., 1977 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Majnoni d'Intignano, 2004 ; Mathieu, 2003). Ainsi, tenir compte de la multiplicité des dimensions de la vie des jeunes femmes devient essentiel, dans la mesure où, la mobilisation des ressources en vue du projet d'enfant découle de stratégies d'agencement du parcours de vie en vue de concilier les différentes aspirations des individus et permettre la prise en charge des enfants (Morsa, 1979 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a). Les individus, et particulièrement les femmes cherchent à conjuguer leurs aspirations en négociant entre les différentes occasions et contraintes de l'ensemble des dimensions de leurs vies.

Troisièmement, l'interrelation entre les individus et les différentes dimensions de leurs vies qui se coordonnent, s'influencent, voire même rentrent en conflit, a également un impact sur les projets de fécondité⁸. En effet, l'influence générationnelle, l'entourage proche et éloigné (le conjoint, la famille, etc.) sont autant de liens sociaux qui importent pour le processus de mobilisation des ressources durant le parcours de vie des individus, et spécialement en ce qui concerne la fondation d'une famille (Ariès, 1977 ; Bassand & Kellerhals, 1975 ; Caldwell, 1976 ; Déchaud, 2007 ; Lesthaeghe, 1995 ; Singly, 1996). En effet, le projet d'enfant se réalise généralement au sein de relations de couple⁹. Il existe par ailleurs de plus en plus d'instabilité dans les trajectoires matrimoniales (Charton, 2003 ; Péron et al., 2000 ; Pinelli et al., 2001 ; Toulemon, 1996) : multiplication des cohabitations hors-mariage avant de trouver le bon partenaire, baisse des mariages et augmentation des ruptures d'unions. L'instabilité des unions influe énormément sur le processus en cours lors de la mobilisation des ressources et la décision de fonder une famille (Juby & Le Bourdais, 1995 ; Mongeau et al., 2001 ; Pinelli et al., 2001).

Enfin, quatrièmement l'impact de l'environnement social (politiques familiales, situation de l'emploi, services de gardes, etc.) sur les projets de fécondité est non négligeable¹⁰. Les données agrégées identifient de nombreuses disparités en termes d'intensité et de calendrier de fécondité selon les pays (Esping-Andersen, 1999 ; Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 2002 ; Monnier, 2006 ; Njoki, 2006). D'autres aspects comme la participation des femmes au marché du travail où les taux de

⁷ Cet aspect correspond au deuxième aspect : la vie est faite de multiples aspects.

⁸ Cet aspect correspond au troisième principe : les vies sont interreliées.

⁹ Même si cette condition est quasi-essentielle, elle n'en demeure pas moins que la décision ne se prend généralement pas à titre individuel (Toulemon, 1994). Nous reviendrons sur cet aspect dans la dernière partie de ce chapitre.

¹⁰ Cet aspect correspond au quatrième principe : les vies se déroulent dans des milieux socialement construits.

scolarisation sont également très différents d'un pays à l'autre¹¹ (Monnier, 2006 ; Pinelli et al., 2001).

1.4. L'évolution de l'agencement du parcours de vie et de la mobilisation des ressources chez les jeunes

Au cours des dernières décennies, comme nous l'avons vu, la mobilisation des ressources durant le parcours de vie, a énormément évolué et le processus menant à la fondation d'une famille également. Et bien sûr, les femmes ne vivent pas les mêmes problèmes que les hommes dans leurs trajectoires ; et surtout elles ressentent davantage la tension de la conciliation entre les dimensions familiales et professionnelles au cours de leurs parcours de vie (Beaujot, 2000a ; Boyd et al., 1991 ; Jenson, 2007 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Mathieu, 2003 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a & 2005b ; Villeneuve-Gokalp, 1989). L'évolution des parcours de vie des jeunes, période au cours de laquelle les femmes articulent les dimensions déterminantes de leur vie en vue de réaliser leurs aspirations et éventuellement de fonder une famille, sera abordée suivant l'approche d'Olivier Galland, à travers l'agencement des trajectoires familiales et des trajectoires professionnelles, qui identifient les dimensions essentielles des parcours de vie dans les sociétés occidentales. Concrètement, nous verrons dans cette partie les différences que l'on retrouve dans les parcours de vie menant à la fondation de la famille, essentiellement à travers les caractéristiques évolutives du parcours de vie (changements des modes de vie), mais également à travers les multiples dimensions de la vie des jeunes (les événements clés de la jeunesse). En outre, les transformations de l'agencement du parcours de vie et la mobilisation des ressources nécessaires ont un impact considérable sur les comportements de fécondité. C'est pourquoi nous présenterons les conséquences principales de l'éclatement des modèles traditionnels du parcours de vie sur l'organisation des dimensions familiale/matrimoniale et scolaire/professionnelle dans la vie des jeunes ; ces conséquences marquent profondément le cheminement vers la fondation de la famille, à travers les différences de classes et d'éducation (Clement & Myles, 1994 ; Galland, 2007 ; Villeneuve-Gokalp, 1989).

Le processus de mobilisation des ressources dans le parcours de vie est complexe, les éléments de contexte entourant celui-ci peuvent provenir de différentes origines, se juxtaposer, s'accélérer ou se ralentir les uns des autres (Bernard, 2007 ; Elder, 1985 & 1998 ; Hogan, 1978 ; Kohli, 1986 ; Lénéel, 2003). Par ailleurs, les différents temps sociaux et les multiples dimensions de la vie des individus sont essentiels à la compréhension de la dynamique du parcours de vie dans la mesure où ils encadrent les comportements et surtout où ils fournissent des occasions et des contraintes en regard de la fondation de la famille et des possibilités d'aboutissement des objectifs des individus (Bernard, 2007 ; Billari ; 2006 ; Elder, 1998). C'est pourquoi, il y a deux principaux aspects à considérer et à mettre en perspective pour saisir les comportements de fécondité : la dimension

¹¹ Nous verrons dans le prochain chapitre les particularités des divers régimes providentiels.

familiale, quasi-nécessaire pour encadrer la venue d'enfants (essentiellement à travers le processus de mise en couple) et la dimension professionnelle, qui permet d'obtenir un certain nombre de garanties économiques pour la future famille (Beaujot, 2000a). Certains événements représentent des étapes clés permettant la transition entre le statut de jeune et celui d'adulte : la fin des études, le premier emploi, la formation d'un couple, le mariage et la première naissance (Billari, 2001 & 2004 ; Buchmann, 1989 ; Calvès et al., 2006 ; Cavalli & Galland, 1993 ; Galland, 2007 ; Lemieux, 1996a & 1996b). Par exemple, le premier emploi correspond à un changement de statut important dans la vie des jeunes : de personne dépendante à indépendante ou au moins semi-indépendante (Ekert-Jaffé, 1994 ; Ekert-Jaffé et al., 2002 ; Galland, 2007). De même, la décohabitation parentale signe le passage à une indépendance résidentielle (Beaupré & Le Bourdais, 2001 ; Kamerman, 2000 ; White, 1994), et le mariage souligne la mise en couple officielle de l'individu (Galland ; 2007 ; Malpas, 1999 ; Michel, 1972 ; Mulder & Wagner, 1993). Enfin, la fondation de la famille (la naissance du premier enfant) s'inscrit pour Olivier Galland (2007) comme l'étape ultime du passage de la jeunesse à la vie adulte, puisqu'elle est synonyme d'indépendance émotionnelle et psychologique face à la famille d'origine et surtout parce qu'elle appelle les jeunes à faire face à de nouvelles responsabilités (Ducharme, 2004 ; Festy, 1994 ; Kellerhals et al., 1993 ; Morel, 1991 ; Toulemon, 1994 ; Toulemon & Léridon, 1999).

Galland (1985, 2000 & 2007) observe dans ses recherches, des dynamiques en mouvance, des articulations et des enchaînements d'événements de plusieurs natures. Les processus sont de plus en plus longs et complexes avant que les jeunes aient vécu certaines transitions (Billari, 2001 & 2004 ; Buchmann, 1989 ; Calvès et al., 2006 ; Cavalli & Galland, 1993 ; Desplanques, 1994 ; Lemieux, 1996 ; Morel, 1991). Selon Galland, les parcours traditionnels d'installation, où la fin des études précède la recherche d'un emploi stable et la mise en couple, cèdent de plus en plus le pas à des situations réversibles, où l'encadrement de la vie par certains rites de passages semblent remis en cause depuis plusieurs décennies (Billari, 2001 ; Cavalli, 2003 ; Elder, 1998 ; Galland, 2007 ; Jetté, 2000 ; Lalive d'Épinay, 1994 ; Morel, 1991) (par exemple la baisse du mariage comme passage nécessaire à la vie en couple (Juby & Le Bourdais, 1995 ; Malpas, 1999 ; Quéniart & Hurtubise, 1998 ; Toulemon, 1996 ; Zukewich & Cooke-Reynolds, 1998)). Les étapes ne sont plus irréversibles, elles s'entrecroisent et offrent de moins en moins des statuts définitifs (Cavalli, 2003 ; Elder, 1985 & 1998).

Concrètement, l'étude plus précise de certains « rites de passage » et du changement de statut qu'ils génèrent montre un report de plus en plus fréquent de certaines transitions importantes dans les pays occidentaux. En effet, l'augmentation de l'âge médian au moment de la fin des études, au cours des dernières décennies, est sans aucun doute l'explication la plus évidente pour caractériser les reports dans la vie des jeunes des passages d'une certaine dépendance à une autonomie partielle ou

complète (résidentielle, financière, émotionnelle, etc.) (Cavalli & Galland, 1993 ; Doliger, 2004 ; Galland, 2007 ; Monnier, 2006, Pinelli et al., 2001). Dans le même ordre d'idées, la résidence de plus en plus longue des jeunes dans le foyer familial d'origine peut traduire certaines difficultés au plan de l'autonomie des jeunes dans la société et leurs capacités à s'y insérer (Beaupré & Le Bourdais, 2001 ; Desplanques, 1994 ; Kamerman, 2000 ; White, 1994). Le passage entre la dépendance et l'indépendance financière est également plus long, avec les difficultés croissantes à acquérir un emploi stable (Ekert-Jaffé, 1994 ; Ekert-Jaffé et al., 2002 ; Rougerie & Courtois, 1997).

Enfin, le processus de formation du couple est plus long et fait face à de plus en plus d'étapes par l'augmentation du nombre de ruptures et le recul de l'institution du mariage comme légitimation des unions (Blöss et al., 1994 ; Malpas, 1999 ; Quéniart & Hurtubise, 1998 ; Toulemon ; 1996 ; Zukewich & Cooke-Reynolds, 1998). L'ensemble de ces aspects est lié directement au report, de plus en plus marqué, de la première maternité (Morel, 1991 ; Munoz-Perez, 1986 ; Toulemon, 1994 ; Toulemon & Léridon, 1999), puisque les conditions adéquates pour permettre l'arrivée d'un enfant ne sont pas réunies ; elles dénotent également des aspirations divergentes par rapport au projet familial lors de la période de jeunesse (Beaujot, 2000a ; Billari, 2001 ; Morsa, 1979 ; Myles, 2005 ; Poirier et al., 1989). Plus exactement, l'allongement des études et la hausse des niveaux d'éducation, au cours des dernières décennies, montrent une hausse importante des aspirations personnelles en termes de carrière au détriment des intentions de fécondité (Doliger, 2004 ; Galland & Roudet, 2005 ; Pinelli et al., 2001).

En somme, le franchissement des seuils¹² permettant d'accéder aux stabilités professionnelle (emploi stable), matrimoniale (union stable) et résidentielle est de plus en plus diversifié et conduit à un processus beaucoup moins linéaire (Billari, 2001 & 2004 ; Cavalli, 2003 ; Cavalli & Galland, 1993 ; Labourie-Racapé et al., 1977 ; Lalive d'Épinay, 1994 ; Gaullier, 1990 ; Jetté, 2000). Ce remaniement de l'enchaînement des événements importants de la vie des jeunes suggère un éparpillement des types de trajectoires qui est, pour certains observateurs, signe de désinstitutionalisation et d'individualisation du parcours de vie (Cavalli, 2003 ; Elder, 1998 ; Hogan, 1978 ; Kohli, 1986). Ce phénomène se manifeste fortement dans les générations récentes et montre une diversification accentuée des aspirations (Ariès, 1977 ; Easterlin, 1976 ; Van der Kaa, 1987 & 1998). Cette désynchronisation du franchissement des étapes importantes entourant le passage au statut d'adulte correspond, pour certains observateurs, à une sorte d'effacement des repères collectifs à travers la flexibilisation et la diversification accrue des parcours (Buchman, 1989 ; Cavalli, 2003 ; Elder, 1998 ; Galland, 2007) ; elle se manifeste dès la seconde moitié du

¹² Si de nombreux débats caractérisent les recherches actuelles en ce qui concerne la validation de ces critères pour évaluer la jeunesse, il n'en demeure pas moins que selon les enquêtes les plus récentes sur les jeunes, le travail et la famille sont primordiaux dans leur vie et sont les deux piliers principaux qui ancrent leurs représentations de l'avenir. En somme, les premiers critères de « vie idéale » pour les jeunes sont d'avoir un bon emploi et un partenaire idéal(e) (Galland et Roudet, 2005).

20^{ème} siècle. En effet, les carrières professionnelles se diversifient de plus en plus, la conception de l'emploi à vie s'effrite, le travail à temps partiel se développe et de manière générale se précarise (Battagliola, 2004 ; Beaujot, 2000a ; Gaullier, 1990 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Malo, 2003 ; Myles, 2005 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a ; Van de Velde, 2007).

En conclusion, les transformations de la jeunesse génèrent de nouvelles dynamiques quant au projet d'avoir des enfants. Les parcours de vie devenant plus hétérogènes, la manière dont s'inscrit un premier enfant dans la vie d'une femme est de plus en plus différenciée, et ce surtout dans les cohortes les plus récentes. Certains chercheurs soulignent les baisses marquées de la fécondité dans la plupart des pays occidentaux et les expliquent par la volonté des femmes et des jeunes de reporter le calendrier et ainsi le moment de fonder une famille (Billari, 2004 ; Charton, 2003 ; Mathieu, 2003 ; Monnier, 2006 ; Pinelli et al., 2001). Si un bon nombre d'études ont tenté de comprendre les changements concernant le calendrier de la fécondité, peu se sont attardées à l'enchaînement des événements dans le parcours de vie des femmes qui conduit à une mobilisation des ressources nécessaires pour fonder une famille. Certaines pistes sont toutefois, comme nous l'avons vu, intéressantes à repérer pour comprendre cette mobilisation des ressources.

1.5. L'évolution des trajectoires des jeunes femmes et l'impact sur l'inscription de la fécondité dans leur parcours de vie

Si les jeunes ont de plus en plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail (Cavalli & Galland, 1993 ; Galland, 2007), ce sont spécialement les femmes qui y rencontrent des difficultés (Battagliola, 2004 ; Beaujot, 2000a ; Boyd et al., 1991 ; Jenson, 2007 ; Labourie-Racapé et al., 1977 ; Mathieu, 2003 ; Sauvain-Dugerdil, 2005b). Elles y accèdent de plus en plus, font des études aussi longues que les hommes et cherchent à demeurer actives dans leur profession après une maternité (Billari, 2001 ; Monnier, 2006 ; Pinelli et al., 2001). Ces caractéristiques peuvent laisser croire que les trajectoires féminines sont de plus en plus proches de celles des hommes (Vogel, 2002). Pourtant les parcours féminins conservent des spécificités et la dynamique de mobilisation des ressources se différencie selon le genre (Jenson, 1997 ; Lalive d'Épinay, 1994 ; Mathieu, 2003 ; Mayer, 2001). En effet, ce sont les femmes qui vivent la maternité ; elles font face à la fois physiquement et psychologiquement aux contraintes et elles consacrent une partie substantielle de leur vie d'adulte à la maternité puis aux soins des enfants et à leur éducation (Blayo, 1985 ; Jenson, 1997). C'est pourquoi les stratégies permettant d'insérer la maternité dans les parcours de vie et les questions de conciliation travail/famille se retrouvent davantage dans les parcours de vie des femmes (Beaujot, 2000a ; Ducharme, 2004 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Njoki, 2006 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a). Celles-ci mettent ces stratégies en place à la fois pour accorder du temps à cet événement important de leur vie, mais également pour réussir à satisfaire leurs propres aspirations (de carrière et autres). En somme, la mobilisation des ressources dans le parcours de vie

des femmes est un processus plus complexe que celui auquel les hommes sont confrontés (Galland, 2007).

Galland (2000 & 2007) propose dans ses travaux de décrire les trajectoires scolaire/professionnelle et familiale/matrimoniale des femmes en vue de comprendre le parcours menant à l'âge adulte dans nos sociétés. Les deux trajectoires s'entremêlent et l'accent porté à une trajectoire plutôt qu'à l'autre influence considérablement les projets de fécondité (Galland, 2000). Par exemple, certaines recherches ont relevé que lorsque les femmes sont occupées à leurs études, menant à un diplôme et à une carrière, elles accordent moins de temps à la fondation d'un couple et la fondation d'une famille (Beaujot, 2000a ; Cavalli & Galland, 1993 ; Doliger, 2004 ; Galland, 2000 ; Poirier et al., 1989 ; Sauvain-Dugerdil, 2005b). En effet, l'allongement de cette étape, par l'accessibilité aux études supérieures de plus en plus importante dans l'ensemble des pays occidentaux, suggère un report de plusieurs autres facettes de la vie des jeunes femmes. Ce phénomène se retrouve également, mais de façon moins marquée chez les hommes¹³ (Cavalli & Galland, 1993 ; Dufour-Kippelen, 2001). L'entrée sur le marché du travail de manière stable se fait plus tardivement et l'augmentation de la proportion de jeunes qui travaillent et étudient en même temps est de plus en plus marquée (Billari, 2001 ; Blayo, 1985 ; Cavalli & Galland, 1993 ; Doliger, 2004 ; Galland, 2000 ; Pennec, 2004). Aussi, les préoccupations professionnelles grandissantes des femmes et leur accès à des diplômes de plus en plus élevés ont un impact sur la fécondité (Battagliola, 2004 ; Doliger, 2004 ; Ekert-Jaffé, 2002). En somme, si le niveau d'éducation des femmes a une relation négative avec la descendance finale de ces dernières, leur calendrier de fécondité se déplace aussi dans le temps, menant à des maternités de plus en plus tardives, généralement après la fin des études et l'atteinte d'un emploi approprié et relativement stable (Ekert-Jaffé, 1994 ; Ekert-Jaffé et al., 2002 ; Galland, 2007 ; Rougerie & Courtois, 1997 ; Van der Kaa, 1996 ; Van de Velde ; 2007), voir même au cours des études (Pennec, 2004).

Enfin, la décision de créer sa propre cellule familiale renvoie de plus en plus, pour les femmes, aux moyens de rassembler les conditions socio-économiques adéquates (Majnoni d'Intignano, 2004 ; Morsa, 1979 ; Toulemon, 1994 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a). Comme nous l'avons souligné plus tôt, dans les sociétés traditionnelles le revenu des familles provenait essentiellement du père de famille ; mais désormais la mère y contribue de plus en plus (que ce soit en travaillant à temps partiel ou à temps complet) (Ariès, 1960 & 1977 ; Bassand & Kellerhals, 1975 ; Ekert-Jaffé, 1994 ; Goldscheider, 1982 ; Lapierre-Adamecyk et al., 2002). Certaines études économiques ont démontré la relation inverse entre le niveau de la fécondité et le revenu : plus le revenu est élevé, moins la descendance finale le sera (Becker, 1960 ; Easterlin, 1976 ; Kyriazis, 1987 ; Poirier, et al., 1989). Mais aujourd'hui, les recherches visant à comprendre le mécanisme de conciliation travail/famille

¹³ L'âge à la première paternité lui aussi est de plus en plus élevé.

relèvent plutôt un report de calendrier et, de plus en plus, une réalisation des intentions de fécondité au moment voulu par les couples (Ducharme, 2004 ; Galland & Roudet, 2005 ; Lapierre et al., 2002 ; Majnoni d'Intignano, 2004 ; Morel, 1991 ; Morsa, 1979 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a). De fait, tenir compte uniquement du revenu familial n'est pas suffisant ; les conditions socio-économiques au sens large permettent davantage d'identifier les particularités des comportements de fécondité (incluant le statut d'emploi, qui procure une sécurité psychologique) (Battagliola, 2004 ; Blayo, 1985 ; Blöss et al., 1994 ; Ekert-Jaffé, 1994 ; Easterlin et al., 1993 ; Gornick et al., 1996 ; Kellerhals, 1985 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Lesthaeghe & Moors, 1994 ; Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 1997 ; Schoen et al., 1997).

Olivier Galland (2000) s'est également intéressé aux trajectoires familiales/matrimoniales des jeunes pour cerner le processus du « passage à l'âge adulte ». Cette dimension de la vie des jeunes met en relief la transition entre la vie dépendante au sein de la cellule familiale d'origine et la fondation d'une cellule familiale propre, ainsi que le processus de mise en couple (Mc Donald, 1995 ; Michel, 1972 ; Mills, 2000 ; Pinelli et al., 2001 ; Quéniart & Hurtubise, 1998 ; Toulemon, 1994 ; Zukewich & Cooke-Reynolds, 1998). Ce dernier est de plus en plus complexe (Galland, 2007 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Pinelli et al., 2001). Les jeunes femmes ont de plus en plus de partenaires différents, alors qu'auparavant le premier partenaire dans la vie des femmes était l'objet d'un choix assez définitif, sanctionné par le mariage (Ariès, 1960 ; Bengston & Allen, 1993 ; Blayo, 1995a ; Cicchelli-Pugneault & Cicchelli, 1998 ; Cooper, 1972 ; Lesthaeghe, 1995 ; Munoz-Perez, 1986 ; Price et al., 2000). La multitude d'unions et l'augmentation du nombre de ruptures (divorces...) génèrent pour les jeunes une nouvelle dynamique autour de la recherche du conjoint pour fonder une famille. Certains observateurs relèvent le besoin pour les femmes et les hommes de trouver le « partenaire idéal(e) » pour leur vie de couple et la création de leur famille (Billari & Mencarini, 2003 ; Charton, 2003 ; Juby & Le Bourdais, 1995 & 1998 ; Malpas, 1999 ; Mc Donald, 1995 ; Péron et al., 2000 ; Toulemon, 1996 ; Zukewich & Cooke-Reynolds, 1998). Le fait de ne pas rencontrer la bonne personne influe négativement sur les projets de fécondité et peut même compromettre les aspirations de certains individus (Galland, 2000 & 2007 ; Pinelli et al., 2001). La mise en union est ainsi déterminante pour la fondation d'une famille et la venue d'enfant. Son report ou les difficultés liées à « trouver le bon partenaire » peuvent non seulement reporter à plus tard les projets, mais surtout diminuer fortement la fécondité effective des femmes (Livi Bacci & Salvini, 2000 ; Mathieu, 2003 ; Monnier, 2006 ; Toulemon, 1994 & 1995 ; Toulemon & Léridon, 1999). Par ailleurs, les types d'unions ont énormément évolué au cours des dernières décennies (Charton, 2003 ; Malpas, 1999 ; Mills, 2000 ; Mc Donald, 1995 ; Toulemon, 1996). Le recul du mariage est constaté dans presque toutes les sociétés occidentales ; et de fait, les naissances hors-mariage ont explosé dans certains pays (Munoz-Perez, 1987 ; Pinelli et al., 2001).

Enfin, les recherches de Galland (2000) ont montré qu'en France, par exemple, les jeunes femmes qui commencent leur vie d'adulte par un événement matrimonial (une mise en couple), au lieu de mettre l'accent sur les études ou l'emploi, auraient davantage d'enfants et n'auraient généralement qu'un faible niveau d'éducation (Galland, 2000 ; Poirier et al., 1989). En somme, l'ordre des événements dans la vie des femmes joue un rôle sur leur comportement de fécondité, dans la mesure où il indique de manière plus ou moins explicite les priorités principales des femmes dans leur vie. En conséquence, la priorité sur l'éducation et la carrière réduit ou du moins a tendance à reporter la première maternité.

Cela dit, la tension décrite entre les dimensions familiales et professionnelles dans le parcours de vie des femmes n'est pas marquée dans toutes les sociétés de la même manière (Charton, 2003 ; Esping-Andersen, 1999 ; Martin, 1997 & 1998 ; Mathieu, 2003 ; McDonald, 2002 ; Mills, 2000 ; Njoki, 2006). En effet, plusieurs études ont montré l'effet incitatif de différentes politiques en faveur de la famille (par exemple : la mise en place de congés de maternité payés pour permettre aux femmes de se retirer du marché du travail ou au contraire contraindre les femmes à ne pas travailler du tout) (Brachet, 2001 ; Cohu et al., 2005 ; Guillemard, 1997 ; Mc Donald, 2002 ; Mills, 2000 ; Njoki, 2006 ; Pauti, 1992 ; Piché & Poirier, 1995).

CONCLUSION

Ce chapitre a permis de voir l'impact de l'évolution de la place de l'enfant dans la famille, résultant du processus de modernisation et des principales transitions démographiques auxquels ont fait face les pays du monde occidental. Face à ces changements, nous avons également vu les nouveaux défis auxquels font face désormais les femmes quant à la conciliation entre leur travail (le revenu de la mère est de plus en plus indispensable) et leur famille et les stratégies qu'elles peuvent mettre en place pour y répondre. Le processus de mobilisation des ressources nécessaires à la fondation d'une famille s'inscrit dans la perspective du parcours de vie et prend en compte à la fois l'environnement social et économique des individus mais également l'ensemble des dimensions de la vie des individus qui évoluent à travers les âges et les relations interpersonnelles. En somme, la perspective du parcours de vie permet de comprendre la mobilisation des ressources nécessaires à la fondation d'une famille, ainsi que les stratégies que les femmes mettent en place dans leur jeunesse pour répondre à la fois à leurs aspirations de carrière et de vie familiale. Nous verrons spécifiquement, dans le prochain chapitre, les divergences d'une société à l'autre par rapport à l'articulation entre les dimensions matrimoniale et professionnelle dans le parcours de vie des femmes. Nous nous pencherons également, pour mieux comprendre les divergences, sur l'apport des différents régimes providentiels à la mobilisation des ressources requises pour en arriver à la maternité.

Chapitre 2 : La maternité dans les divers régimes providentiels

In the welfare state, the continuous flow of life is transformed into a series of situations all of which have a clear formal definition (...) Periodization of life and proliferation of sharp transitions which derive from the social insurance system, combine into a life-long biographical patterns.
(Mayer & Schoepflin 1989 : 198).

Les comportements de fécondité s'inscrivent dans les parcours de vie, comme nous l'avons souligné tout au long du chapitre précédent et spécialement à travers la synthèse de Bernard (2007). La perspective des parcours de vie identifie la dimension contextuelle des vies des individus : si les parcours de vie se diversifient, s'ils sont propres à chaque individu et s'ils comportent de multiples facettes, ils s'inscrivent également dans des milieux socialement construits. En effet, chacune des sociétés offre un cadre culturel et institutionnel qui influe sur l'ensemble des dimensions de la vie des populations. Si la décision de fonder une famille appartient aux individus, inscrits dans le temps individuel, générationnel et historique (Elder, 1998), elle est prise dans un contexte précis qui peut encourager la fécondité ou au contraire la freiner. La mobilisation des ressources durant le parcours de vie des individus est largement influencée par le contexte socio-économique où ils vivent. En effet, les contextes sociétaux fournissent aux individus certaines occasions et contraintes et créent, de ce fait, un cadre favorable ou non à la fondation d'une famille.

Afin d'appréhender la manière dont les pratiques sociales entourant la fondation de la famille s'inscrivent dans le cycle de vie des individus, il est nécessaire de comprendre la dynamique liant les acteurs et les structures sociales. Dans cette veine, Esping-Andersen (1999) précise que l'organisation sociale des comportements individuels se base sur la dynamique de trois principaux piliers, l'État, le marché et la famille, qui déterminent la production et la distribution du bien-être des populations. Par conséquent, après avoir exposé les principaux mécanismes sous-jacents à l'organisation des pratiques sociales et la dynamique entre les acteurs et les systèmes sociaux, la première partie décrira plus spécifiquement les différentes sphères (l'État, le marché et la famille) et la manière dont elles s'articulent pour produire le bien-être des populations et influencer ses comportements. Nous nous attarderons aux deux concepts principaux décrivant la relation entre ces piliers de bien-être : la démarchandisation et la défamilialisation. Ces processus identifient différentes manières dont disposent les individus pour mobiliser les ressources nécessaires à la fondation d'une famille. Enfin, pour mieux cerner les dimensions structurelles susceptibles d'influencer les comportements des femmes en matière de fécondité et la manière dont la maternité s'insère dans leur parcours de vie, nous présenterons les principaux travaux qui s'inscrivent dans la lignée de ceux d'Esping-Andersen (1999) (voir entre autre : Charton, 2003 ; Martin, 1997 & 1998 ; Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 2002 ; Njoki, 2006 ; Pinelli et al., 2001). La perspective de ce dernier

identifie la dynamique structurant les sociétés occidentales à travers une typologie des régimes providentiels. Cette typologie identifie des modèles et regroupe un certain nombre de pays selon plusieurs dimensions permettant de qualifier leurs politiques sociales. Si la présentation de cette typologie fondatrice est essentielle pour comprendre les cadres principaux qui influencent les comportements des individus, les critiques et prolongements effectués par les approches féministes et autres permettent d'élargir les considérations de base de ces modèles. Nous présenterons ainsi, dans la deuxième partie, les particularités de chaque régime providentiel qui sont susceptibles d'influer sur la fondation de la famille.

2.1. Les comportements individuels et l'environnement social : les piliers de bien-être et leur articulation

Les premières études visant à cerner les comportements de fécondité tenaient peu compte de l'interaction que les individus développent avec leur environnement social, économique et politique (Piché, 1995). Il est pourtant essentiel de combiner les dimensions micro et macrosociales qui peuvent influencer sur les comportements de fécondité pour saisir de quelle manière s'effectue la mobilisation des ressources. Cette première section vise, essentiellement à travers les travaux de Giddens (1984 & 1994), à mettre en relief les concepts fondamentaux articulant les dimensions micro et macro des actions sociales. Nous présenterons ensuite les aspects fondamentaux de la typologie d'Esping-Andersen (1999) : d'une part, l'articulation des piliers de bien-être qui mobilisent les ressources des individus au cours de leur parcours de vie, ressources essentielles à l'atteinte de leurs objectifs, et d'autre part, les deux concepts de démarchandisation et de défamilialisation, qui permettent de caractériser la dynamique d'articulation de ces piliers de bien-être.

2.1.1. Comprendre les comportements des individus à travers les systèmes sociaux où ils s'inscrivent

C'est dans son ouvrage : « La constitution de la société » qu'Anthony Giddens (1984 & 2005) jette les bases fondamentales pour la compréhension de la dynamique entre les approches microsociologiques et les approches macrosociologiques des phénomènes sociaux. Son approche, qu'il qualifie de « théorie de la structuration » (Nizet, 2007), montre que le processus en cours dans l'action sociale est une articulation complexe entre les comportements des acteurs et les systèmes sociaux¹⁴ dont ils font partie. D'une part, les actions des individus sont structurées par les systèmes sociaux et d'autre part, il existe un mouvement réciproque dans lequel les actions individuelles structurent les systèmes sociaux. De fait, chacune procède de l'autre. En réponse aux approches traditionnelles établissant l'existence d'un dualisme entre les comportements des acteurs et les

¹⁴ Les systèmes sociaux peuvent être aussi bien des organisations, des mouvements sociaux, des groupes et des sociétés qui englobent les autres systèmes. Le système social constitue un ensemble d'interactions situées dans le temps et l'espace.

systèmes sociaux, Giddens (1984 & 2005) affirme qu'il existe plutôt une dualité structurelle¹⁵. Celle-ci enserme les pratiques sociales dans un ensemble de règles permettant à l'acteur d'agir : il s'agit du structurel¹⁶. La société offre des ressources¹⁷ et des contraintes au travers desquelles l'acteur est en mesure de produire et de reproduire les systèmes sociaux. Par conséquent, le structurel est la fois contraignant et habilitant, puisqu'il est fait de règles et de ressources utilisées par l'individu dans la production et la reproduction de la vie sociale. La mobilisation par les individus des ressources nécessaires pour réaliser leurs objectifs s'effectue différemment selon les conditions contraignantes et habilitantes les entourant. En somme, les propriétés structurelles des systèmes sociaux exercent d'une part le rôle de médium des pratiques sociales, et d'autre part elles sont le résultat de ces dernières en les organisant de manière récursive (Giddens, 1984 & 2005 ; Elder, 1998). L'individu est en mesure de comprendre les conditions dans lesquelles il agit ; il se donne des buts, s'oriente à partir d'intuitions, perçoit, a un pouvoir (réflexivité¹⁸), a la capacité d'accomplir les choses et d'influencer les comportements des autres.

Nous avons déjà soulevé ces aspects dans le chapitre précédent à travers les quatre principes synthétisant la perspective des parcours de vie. Le quatrième principe, qui replace les comportements des individus dans des milieux socialement construits (Bernard, 2007), rejoint directement Giddens (1984) avec sa théorie de la structuration de même qu'Elder (1998), qui insiste sur le besoin de replacer les actions sociales dans l'espace et de leur attribuer un cadrage socio-historique. Comme l'a montré Ariès (1960 & 1977), par exemple, la construction de la conception actuelle de l'enfance s'est largement construite à travers le développement de l'éducation. Par conséquent, le cycle de vie s'organise en reliant les systèmes sociaux et les acteurs et enclenche un vaste processus d'institutionnalisation du parcours de vie (Bengston & Allen, 1993 ; Cavalli, 2003 ; Elder, 1998 ; Jetté, 2000 ; Hogan, 1978 ; Kohli, 1986 ; Lénéel, 2003). Ce processus d'institutionnalisation du parcours de vie a été souligné dans le chapitre précédent, à travers l'âge des individus et par l'établissement de repères généraux produisant des transitions socialement instituées dans les parcours de vie (Billari, 2001 ; Elder, 1985 ; Galland, 2005). Les institutions produisent ainsi un ensemble de mesures et de politiques publiques, fondant un schème culturel qui constitue une structure habilitante/contrainante, en mesure d'orienter normativement les actions des individus et favoriser ou non la mobilisation des ressources nécessaires à la fondation d'une famille. C'est pourquoi l'agencement et l'institutionnalisation du parcours de vie se réalisent à travers les pratiques sociales qui articulent la dynamique entre les acteurs et les systèmes sociaux (Giddens, 1984 & 2005).

¹⁵ « Selon la dualité du structurel, les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont à la fois le médium et le résultat des pratiques qu'elles organisent de façon récursive » : extrait de Audet (2005) dans *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, PUF, « Quadrige », Paris, pp. 74-75.

¹⁶ Le structurel est hors du temps et de l'espace.

¹⁷ Ressources : liées à celle de pouvoir, capacité transformative de l'acteur.

¹⁸ Réflexivité : il s'agit de la possibilité pour tout acteur social de considérer sa propre situation et son activité. Selon Giddens (1994, pp. 43-44) : « Avec l'avènement de la modernité, la réflexivité prend un caractère différent. Elle participe du fondement même de la reproduction du système, de telle sorte que la pensée et l'action se réfractent constamment l'une sur l'autre ».

En conséquence, les systèmes sociaux peuvent procurer un certain bien-être à leur population (Cavalli, 2003 ; Esping-Andersen, 1999 ; Jetté, 2000 ; McNicoll, 1982 ; Piché & Poirier, 1995). Ces sources de bien-être peuvent être de différentes origines et c'est la manière dont elles s'articulent qui structure l'accès au bien-être au sein des populations. Les trois sources principales sont : le marché, l'État et la famille (Esping-Andersen, 1999). Chacune de ces trois sources de bien-être comporte une logique propre ; leur articulation engendre la création de mécanismes ayant des répercussions distinctes selon l'accent qui est mis sur chaque sphère par rapport aux autres. Nous aborderons ces aspects dans la prochaine section.

2.1.2. Les acteurs et les trois piliers de bien-être : l'État, le marché et la famille

Les systèmes sociaux constituent un cadre déterminant des pratiques sociales et des comportements des individus et ils favorisent ou non la mobilisation des ressources nécessaires à la fondation d'une famille. Esping-Andersen (1999) identifie trois piliers influant sur les pratiques sociales des individus et leur procurent un certain « bien-être ». Ces trois piliers sont le marché, l'État et la famille. En mettant en relief la dynamique entre ces trois piliers, il a élaboré les fondements des typologies actuelles identifiant les régimes providentiels. La logique des régimes permet de replacer les comportements individuels dans leur contexte et de mieux saisir les décisions des individus au cours de leurs parcours de vie (Bernard, 2007). Par ailleurs, l'articulation de ces trois principaux piliers s'effectue de manière différente selon les sociétés et propose des cadres bien distincts pour agencer la vie des individus. L'agencement particulier de ces sources de bien-être n'envoie pas le même message aux populations et les conduit à modifier les stratégies qu'ils mettent en place afin de satisfaire leurs besoins et atteindre leurs objectifs (Esping-Andersen, 1999 ; Martin, 1997). Avant de détailler la dynamique d'articulation des piliers de bien-être de chacun des régimes providentiels, nous synthétiserons ici la logique principale sous-tendant chacune des trois sources de bien-être.

La première source de bien-être en mesure de procurer des ressources aux individus est le marché. Le marché du travail, en particulier, procure à la plupart des individus le gros des ressources dont ils disposent. Même si l'État agit directement sur le marché, par le biais d'une certaine régulation et l'établissement de normes, le marché possède ses propres dynamiques de régulation et d'apport de bien-être. Ces apports, provenant du marché et favorisant le bien-être de la catégorie des travailleurs dans les sociétés occidentales, connaissent par ailleurs certains bouleversements au sein des sociétés postindustrielles. Ces répercussions modifient considérablement les parcours de vie des individus et des familles. Les transformations de la nature des emplois (emplois à temps partiel, atypiques, etc.), la mondialisation des marchés et la compétitivité à l'intérieur des marchés et entre les individus sont autant de préoccupations suggérant l'émergence de nouvelles inégalités, qui nécessitent des ajustements. Par exemple, les individus travaillant à temps partiel réagencent leur parcours de vie en fonction de leur temps et de leur revenu disponibles. Et si le marché n'est pas en mesure de fournir la totalité du bien-être aux populations, l'État peut compenser les manques dans une certaine

mesure. Dans ces conditions, et selon les régimes providentiels, les directions prises en matière de soutien permettent de compléter l'apport du marché et d'établir un cadre favorable ou non à la fécondité.

Le deuxième pilier de bien-être identifié dans les travaux d'Esping-Andersen (1999) est l'État. La mise en place de mesures ciblant des groupes sociaux précis, et en particulier les politiques sociales d'aide à la famille et aux individus, sont, par exemple, des moyens pour procurer des ressources minimales aux citoyens et pour réduire les inégalités sociales (Esping-Andersen, 1999 ; Mc Donald, 2002). Selon les sociétés, les individus bénéficient d'aides visant à favoriser leur insertion professionnelle ou sociale, à compenser la perte de revenu lors de retraits plus ou moins longs du marché du travail, à obtenir les soins de santé, ou encore à fonder une famille (aides à l'éducation des enfants, etc). Autrement dit, l'État est en mesure de compenser les manques de certains groupes sociaux qui ne sont pas capables de tirer par eux-mêmes du marché ou de la famille les ressources nécessaires à leur bien-être (Esping-Andersen, 1999 ; Mathieu, 2003). Cette fonction de régulation peut également être de nature préventive.

Le troisième pilier de bien-être est la famille. Alors que le marché et l'État ont largement été mis en avant dans les travaux d'Esping-Andersen, la famille a été légèrement occultée lorsqu'il était question de mettre en relief l'articulation des sources de bien-être pour les individus (Martin, 1997). Pourtant, elle génère tout autant des apports favorisant le bien-être des individus et des sociétés et elle demeure un pilier de la régulation de l'organisation sociale (Mathieu, 2003). Elle demeure également une composante fondamentale du fonctionnement de l'État-providence. En effet, les échanges, essentiellement basés sur une logique de don, génèrent des ressources de nature différente de celles produites par les deux autres piliers de bien-être. Par conséquent, la famille est le foyer de production d'importantes solidarités intergénérationnelles en plus d'exercer des fonctions de socialisation, d'intégration et d'éducation. La famille joue un rôle essentiel au sein de certaines sociétés, allant jusqu'à compenser considérablement les défaillances de l'État et du marché en termes de production de bien-être. La famille produit dans une logique de solidarité des services gratuits et crée une véritable entraide entre les générations et entre conjoints. Le manque de soutien envers les familles (lacune dans les systèmes de garde d'enfants par exemple) génère le besoin pour certains couples qui doivent travailler de faire appel à des membres de leur famille (parents, tantes, etc.) pour garder leur(s) enfant(s). La même logique se retrouve pour l'encadrement des populations vieillissantes, où les enfants, voire les petits-enfants, apportent un soutien moral, matériel et financier aux aînés. En somme, la famille est une source considérable de bien-être pour les individus. De plus, elle est en mesure d'offrir des ressources non négligeables à chaque étape du parcours de vie des individus, que ce soit au niveau social, économique ou politique.

En conclusion, il est important de noter que l'accent mis sur un pilier de bien-être plutôt qu'un autre, et plus spécifiquement la manière d'articuler ces derniers déterminent les bases fondamentales de la typologie des régimes providentiels (Esping-Andersen, 1999). En effet, chacun des piliers est en mesure de procurer un certain bien-être, d'accentuer ou de compléter l'action d'un autre, et ainsi d'encadrer les comportements individuels. Par conséquent, il est essentiel d'identifier de quelle manière, d'une société à l'autre, les piliers de bien-être s'articulent entre eux et sont en mesure de promouvoir ou de restreindre le bien-être des populations à travers un processus de mobilisation des ressources. La prochaine section nous permettra d'identifier ces mécanismes caractéristiques de la dynamique des piliers de bien-être.

2.1.3. L'État et l'individu : démarchandisation et défamilialisation

La manière dont les trois sphères sources de bien-être s'articulent définit chacun des régimes providentiels. Comme le souligne Esping-Andersen :

« La source réelle de la croissance de la politique sociale se trouve dans la croissance industrielle, l'urbanisation et le changement liés à la population qui créent de nouveaux besoins sociaux urgents ne pouvant trouver de réponse dans la famille traditionnelle, la communauté ou sur le marché. » (Esping-Andersen, 1999 : 131).

Ainsi, avant de présenter en détail les particularités de chacun des régimes, nous présenterons les deux principaux mécanismes liant d'une part l'État et le marché et d'autre part l'État et la famille. L'État est en mesure d'exercer une influence (une certaine régulation) sur le marché en octroyant une certaine indépendance à l'individu par rapport à celui-ci. Ce mécanisme est appelé démarchandisation. Par ailleurs, l'État est également capable de modérer l'ampleur des tâches de soins aux personnes dépendantes prises en charge par les familles en mettant en place des mécanismes de défamilialisation. Nous allons détailler ici ces deux concepts.

En premier lieu, la démarchandisation (« decommodification ») caractérise la relation entre deux principaux piliers de bien-être : l'État et le marché, dont nous avons explicité les principales caractéristiques dans la partie précédente. Il mesure le degré d'assistance de l'État envers les individus en ce qui concerne leur indépendance face au marché du travail. Concrètement, c'est un ensemble de droits, de transferts et de services qui permet à l'individu de conserver des moyens de subsistance décentes tout en ne dépendant pas ou partiellement du marché (par exemple, lorsqu'un individu perd son emploi et touche l'assurance-chômage jusqu'à sa réintégration en emploi). Selon les termes de Martin (1997), la démarchandisation est « la marge de liberté relative que détiennent les acteurs sociaux, selon les systèmes, par rapport à la nécessité de vendre leur force de travail sur le marché pour atteindre des conditions de vie acceptables ». Ce concept permet de comprendre, dans le contexte de la fondation de la famille, dans quelle mesure l'environnement entourant les femmes est facilitant lorsqu'elles font face à la naissance de leurs enfants. Cet accommodement

peut, par exemple, correspondre à des indemnités variables, provenant de l'État lorsque la femme se retire du marché du travail pour donner naissance à un enfant.

Suivant la même logique que pour la notion de démarchandisation, la défamilialisation¹⁹ correspond aux mécanismes mis en place par l'État afin de collectiviser certains des coûts économiques et sociaux reliés à la venue d'un enfant par exemple (Esping-Andersen, 1999). En conséquence, un état familialisant laisse à la famille le soin d'assumer les responsabilités familiales, alors qu'un état défamilialisant cherche à assumer dans une certaine mesure les charges liées à la venue d'un enfant. En somme, la notion de défamilialisation permet de mesurer le degré d'indépendance des femmes vis-à-vis de la famille, alors que la démarchandisation permet de mesurer le degré d'indépendance des femmes (et des hommes) face au marché. Et bien sûr, les degrés des droits de démarchandisation et de défamilialisation diffèrent d'un type de régime providentiel à un autre.

Cette notion de régime providentiel est fondamentale dans la compréhension actuelle des mécanismes qui influencent les comportements des individus, dans la mesure où chacun de ces régimes procure un certain nombre de ressources et de contraintes spécifiques en fonction de sa logique propre. Nous verrons dans la prochaine partie, à travers la dynamique des trois piliers de bien-être et des droits de démarchandisation et de défamilialisation, de quelle manière les régimes proposent des cadres distincts de mobilisation des ressources à l'occasion de la fondation d'une famille, ce qui influe sur les décisions à cet égard.

2.2. Quatre régimes providentiels, quatre cadres différents entourant la fondation de la famille

Nous avons exposé dans la première partie de ce chapitre la perspective des régimes providentiels que nous allons adopter dans le cadre de cette recherche. Cette dernière section vise à présenter la dynamique de la fondation de la famille dans chacun des quatre régimes providentiels identifiés dans la littérature et à identifier de quelle manière la mobilisation des ressources s'y effectue. Comme nous l'avons vu, les régimes présentent des ressources et des contraintes précises qui encadrent la fondation d'une famille par les jeunes (Gauthier, 2002 ; Lemieux, 1996 ; Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 2002 ; Njoki, 2006). Dans cette veine, nous insisterons sur certains aspects majeurs liés aux politiques familiales, mais aussi sur les politiques qui favorisent les carrières professionnelles des femmes. Nous présenterons les cadres socio-économiques spécifiques proposés par le libéralisme, la social-démocratie, le conservatisme, et le familialisme. Ces modèles encadrent les parcours de vie des individus et, comme nous l'avons vu à travers l'approche des parcours de vie, sont en mesure de nous aider à comprendre les comportements et les décisions des individus en les replaçant dans leur contexte, c'est-à-dire en tenant compte des différents processus de

¹⁹ La critique des chercheuses féministes à l'égard de la perspective des régimes providentiels suggère de renforcer la compréhension de l'articulation des différentes sphères de bien-être en intégrant la notion de « défamilialisation » (Annelis et Al., 1996 ; Martin, 1997).

mobilisation des ressources nécessaires à la fondation d'une famille. Par ailleurs, cette revue de littérature n'a pas pour ambition de présenter les spécificités de chaque contexte national des sociétés occidentales mais plutôt d'illustrer les cadres généraux à des fins d'interprétation de nos résultats. En somme, nous viserons à dresser, de manière globale, le portrait social, économique et institutionnel de chacun des régimes providentiels, en insistant sur les aspects qui peuvent influencer sur le parcours des jeunes femmes avant leur première maternité. Cette présentation s'établira à partir de la typologie fondatrice d'Esping-Andersen (1999), qui tient compte des aspects que nous avons présentés dans la partie précédente, ainsi que des recherches élargissant les comparaisons aux politiques publiques qui peuvent avoir un impact sur la fécondité des femmes.

2.2.1. Le régime libéral

Les pays anglo-saxons²⁰ sont communément regroupés autour de la logique du régime libéral. Ils se caractérisent par une intervention limitée de l'État et une logique d'assistance sous forme résiduelle. Ce régime a comme principe la liberté individuelle. Par conséquent, l'intervention de l'État sur le marché est assez limitée et les droits de démarchandisation sont attribués parcimonieusement en fonction des besoins. Ce régime garantit le minimum aux individus (les besoins de subsistance de base) et offre peu de soutien à la famille. Sophie Mathieu (2003) dans ses travaux sur les régimes de genres, l'a qualifiée de régime des « super-femmes ». C'est-à-dire que les femmes sont en mesure de fonctionner de manière indépendante, au même titre que les hommes, à la fois sur le marché du travail et sur la scène familiale, mais d'une manière qui est très différenciée selon leur statut socioéconomique (Ekert-Jaffé et al., 2002 ; Juby & Le Bourdais, 1998 ; Marcoux & Morin, 1990 ; Mills, 2000 ; Péron et al., 2000). De fait, la participation des femmes au marché du travail est très élevée (presque identique à celle des hommes), et au niveau familial, les taux de divorce, la proportion de ménages monoparentaux et les taux de fécondité sont particulièrement élevés (Monnier, 2006 ; Pinelli et al., 2001). La dénomination de « super-femmes » tient essentiellement au fait que les mesures publiques de conciliation travail/famille sont très faibles, voire même inexistantes.

Il est par ailleurs surprenant de constater que tout en ne bénéficiant que très peu des politiques sociales, les femmes des régimes libéraux ont quand même beaucoup d'enfants (à l'extrême par exemple, les États-Unis affichent en 2008 un taux de fécondité de 2,1²¹) (Croisetière, 2006 ; Lelièvre, 1994 ; McDonald, 2002 ; Mathieu, 2003). Certains questionnements doivent toutefois être soulevés en ce qui concerne les inégalités entre les classes sociales dans la manière de gérer la conciliation travail/famille (Cavalli & Galland, 1993 ; Lelièvre, 1994 ; Marcoux & Morin, 1990). Il est intéressant d'identifier les caractéristiques des femmes qui font des enfants et de déterminer s'il s'agit des mêmes femmes qui travaillent. Aux États-Unis, par exemple, au sein des catégories

²⁰ L' Australie, le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande.

²¹ Il s'agit du seuil de renouvellement des générations. Ce seuil n'est pratiquement plus atteint dans la totalité des pays occidentaux depuis les années 70 (Chesnais, 1996 ; Monnier, 2006).

sociales aisées et moyennes, les femmes ont généralement une carrière prenant beaucoup de place et elles ont peu d'enfants, alors qu'il existe dans les catégories sociales plus pauvres (immigrants hispaniques, Noirs) une forte majorité de femmes qui ont plus d'enfants que la moyenne nationale tout en participant peu au marché du travail (Bélangier & Ouellet, 2001 ; Hoffman & Manis, 1979). De plus, au cours des étapes du parcours de vie des jeunes, l'accessibilité à l'éducation étant relativement inégalitaire, la phase de scolarité est souvent courte et l'entrée sur le marché de l'emploi précoce (Cavalli & Galland, 1993 ; Galland, 2007 ; Marcoux & Morin, 1990). Cette précocité se remarque également dans la vie en couple : le départ de la cellule familiale s'effectue très tôt et il est suivi d'une mise en couple très rapide (Beaujot, 2000a ; Beaupré & Le Bourdais, 2001 ; Galland, 1997 ; Goldscheider & Goldscheider, 1994 ; Lelièvre, 1994 ; Monnier, 2006). Enfin, il y a une variété importante dans les modes d'union choisie, concernant l'agencement des maternités (report plus fréquent et plus long ou naissances précoces), on note une augmentation de la fréquence des phases de célibat à différents moments du parcours de vie.

2.2.2. Le régime social-démocrate

Les pays nordiques²² forment le régime « social-démocrate » ; il est basé sur le principe d'égalité et l'État y constitue un vecteur particulièrement important de bien-être dans ces sociétés. À travers l'action de l'État, le régime vise essentiellement à réduire les inégalités sociales et économiques (réduction des inégalités de genre et de la pauvreté, mesures visant à compenser les pertes en périodes de chômage) (Esping-Andersen, 1999 ; Huber, 2001 ; Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 1997 ; Njoki, 2006 ; Saint-Arnaud, 2001). Il s'agit d'une perspective basée sur l'universalisme des droits, donc sur une redistribution des ressources aux individus. Les nombreuses mesures et politiques mises en place permettent une forte démarchandisation des femmes et des hommes et offrent ainsi aux individus la possibilité d'obtenir une importante indépendance face au marché du travail en particulier quand les obligations familiales l'exigent (Brachet, 2001 ; Cavalli & Galland, 1993 ; Mc Donald, 1997 & 2002).

La formation du capital humain est privilégiée par l'accessibilité fortement encouragée pour tous au système d'éducation. Ces mesures encouragent également, et ce massivement, l'accessibilité égalitaire au marché de l'emploi (Arve-Parès, 1996 ; Groulx, 1990 ; Marc & Zadjela, 2005 ; Mathieu, 2003 ; Van de Velde, 2007). La constitution et le maintien de la famille sont très encouragés. Cette dernière est aidée à travers des mesures permettant de concilier le travail et la famille (Arve-Parès, 1996 ; Hoem, 2000 ; Marc & Zadjela, 2005 ; Neyer, 2003 ; Sundström & Stafford, 1992). Ainsi, d'importants services de garde permettent aux parents de demeurer sur le marché du travail (Brachet, 2001 ; Croisetière, 2006 ; Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 1997 & 2002). Il y a également la possibilité d'obtenir un congé lors de la naissance d'un enfant, tout en conservant pratiquement la totalité du revenu antécédent, puis de se réinsérer en emploi sans perdre les

²² Le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède.

avantages acquis avant le congé (Brachet, 2001 ; Pauti, 1992). Ces mesures visent à maximiser le bien-être des parents et des enfants. Les enfants jouissent de l'encadrement de leurs parents jusqu'à un an, alors que les mères et les pères peuvent se retirer du marché de l'emploi en conservant le niveau de vie acquis. En Suède, par exemple, afin de favoriser le lien entre les parents et l'enfant au cours de sa première année de vie, le système de garderie ne prend pas en charge les enfants de moins d'un an et l'État accorde 80% du salaire la première année au parent qui se retire du marché du travail pour être avec l'enfant (Brachet, 2001 ; Croisetière, 2006 ; Groulx, 1990 ; Neyer, 2003 ; Pauti, 1992 ; Sundström & Stafford, 1992). Ces aménagements, en facilitant l'accessibilité à l'emploi et en permettant aux femmes de déployer leurs ambitions de carrière, favorisent grandement la fondation d'une famille. Les pères, à travers le congé parental et le congé paternel, sont également en mesure de s'impliquer dans l'éducation et les soins apportés aux enfants. Ce partage des rôles contribue à la promotion de l'égalité entre les sexes et permet d'assurer que les jeunes enfants profitent de la présence du père et de la mère dans leur éducation et les soins (Groulx, 1990 ; Mc Donald, 1997).

Cette répartition des rôles de plus en plus égalitaire entre les genres se reflète dans la classification des régimes de genre de Mathieu (2003). Cette dernière montre que le régime social-démocrate est un régime de « rôles partagés ». Par ailleurs, à travers les fortes mesures démarchandisantes et défamilialisantes, de nombreux observateurs constatent que les taux d'activité sont très élevés peu importe le sexe (80% des mères exercent une activité professionnelle) et que les taux de fécondité le sont également (Hoem, 2000 ; Mathieu, 2003 ; Monnier, 2006 ; Pinelli et al, 2001). Si les taux rejoignent ceux des pays du régime libéral, les inégalités sociales (entre les genres et les classes sociales) sont par ailleurs faibles. Enfin, Mc Donald (1997 & 2002) tente de réconcilier même les féministes et les natalistes en soulignant qu'il existe une forte relation entre la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et le fait d'avoir une descendance finale importante.

L'intervention de l'État aide donc les familles à gérer la conciliation travail/famille et contribue de manière active au bien-être des populations (Esping-Andersen, 1999 ; Mathieu, 2003 ; Saint-Arnaud, 2001). La forte démarchandisation contribue au bien-être des individus ; l'état octroie des ressources en cas de perte d'emploi et des minima sociaux élevés pour les plus démunis (Dumont, 1998 ; Hoem, 2000 ; Neyer, 2003). De fait et malgré un taux assez important de familles monoparentales, la part de pauvreté chez les enfants vivant dans ce type de ménage demeure très faible. Par ailleurs, la politique de défamilialisation est largement répandue dans ce régime, avec une prise en charge par des services publics très développées (éducation, garderies, etc.) (Brachet, 2001 ; Croisetière, 2006 ; Pauti, 1992).

Enfin, la constitution de la famille s'effectue de manière très variée dans les pays sociaux-démocrates. En effet, comme les jeunes sont accueillis favorablement sur le marché du travail, ils quittent leur cellule familiale d'origine relativement jeunes (Cavalli & Galland, 1993). Mais cette entrée précoce sur le marché du travail n'implique pas pour autant la création rapide d'une cellule familiale, puisqu'en effet les mariages et les premières naissances surviennent assez tardivement dans le parcours de vie des jeunes femmes. Les structures familiales sont également très diversifiées : la vie en couple sans enfant s'allonge et les périodes de célibat également. Ces tendances sont communes aux jeunes hommes et aux jeunes femmes (Clement & Myles, 1994 ; Galland, 1997 ; Mathieu, 2003). Le contexte social-démocrate favorise ainsi les projets de la carrière et la fondation de la famille tout en réduisant les inégalités et en encourageant largement le partage des obligations familiales entre hommes et femmes (Dumont, 1998 ; Mathieu, 2003).

2.2.3. Le régime conservateur

Pour les pays d'Europe continentale²³, les assurances sociales obligatoires procurent une redistribution basée sur les contributions passées, définies selon la catégorie socioprofessionnelle, et selon la situation familiale (Dumont, 1998). Le régime conservateur offre un système de protection sociale qui met les travailleurs et leurs familles à l'abri des principaux risques sociaux pouvant les affecter, en particulier le chômage, la maladie, le divorce et la retraite (Esping-Andersen, 1999 ; Saint-Arnaud, 2001). La forte volonté de maintenir la cohésion et l'intégration sociale produit, à travers le principe de solidarité, un certain nombre de mesures sociales et économiques dans les pays faisant partie de ce régime. Premièrement, l'État intervient de manière généreuse en matière d'allocations pour les familles (Croisetière, 2006 ; Dumont, 1998 ; Huber, 2001 ; Neyer, 2003). Deuxièmement, les droits de démarchandisation octroient, dans une certaine mesure, la possibilité aux individus d'être indépendants du marché du travail (Esping-Andersen, 1999 ; Martin, 1997). Par ailleurs, le bien-être provenant de la famille est assez élevé dans ce régime, dans la mesure où l'État n'intervient qu'au moment où les ressources nécessaires sont indispensables au sein de celle-ci. Le développement des équipements d'accueil pour les enfants (permettant aux femmes de se réinsérer sur le marché du travail après la naissance) est généralement faible (Croisetière, 2006 ; Mathieu, 2003 ; Njoki, 2006). Les mesures défamilialisantes sont assez faibles et cela devient problématique dans la conciliation travail/famille des femmes (Dumont, 1998 ; Mc Donald, 1997 ; Njoki, 2006). En Allemagne, par exemple, où les enfants ne vont en classe qu'une partie de la journée, il est difficile pour les femmes de travailler davantage qu'à temps partiel (Fagnani & Math, 2007 ; Mayer, 2000 ; Neyer, 2003 ; Pinelli et al., 2001). Les fortes allocations et le peu de services d'encadrement institutionnel des enfants semblent en conséquence obliger les mères à choisir entre leur carrière ou leur famille. Il y a dès lors deux solutions qui s'offrent à elles : soit elles se retirent complètement du marché du travail (Battagliola, 2004), soit elles diminuent nettement leur progéniture (Pinelli et al., 2001 ; Toulemon, 1995).

²³ Principalement l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France et les Pays-Bas.

Cette situation crée dans les pays conservateurs deux phénomènes principaux : l'augmentation du nombre de familles à enfant unique et l'augmentation de la proportion de femmes sans enfant²⁴ (Charton, 2003 ; Mathieu, 2003 ; Njoki, 2006 ; Toulemon, 1995 & 2003). La relation négative entre le niveau d'éducation de la mère et la fondation de la famille, telle que nous l'avons décrite dans le premier chapitre, est relativement forte dans la plupart des pays conservateurs (Doliger, 2004 ; Eckert-Jaffé et al., 2002 ; Pennec, 2004). Ce phénomène ne se retrouve pratiquement pas dans les pays sociaux-démocrates, où la relation entre le niveau d'éducation et le niveau de fécondité est positive.

En conséquence, dans ces pays d'Europe continentale, la dynamique des relations de genre génère davantage une répartition sexuée des rôles dans la famille (Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 2002). Les hommes ont comme fonction de nourrir la famille (l'homme gagne-pain) et les femmes celle d'éduquer les enfants et de fournir les soins nécessaires. Les aléas économiques obligent parfois les femmes à contribuer au revenu familial par un travail à temps partiel. L'occupation d'un emploi atypique et ayant peu de flexibilité est courant pour les femmes et mères des pays conservateurs (Fagnani & Math, 2007 ; Pinelli et al., 2001). Ce phénomène contribue à un accès plus restreint des femmes au marché du travail (Dufour-Kippelen, 2001 ; Mathieu parle d'un régime d'« emploi restreint », 2003) et compromet l'épanouissement des carrières des femmes.

Notons également que les structures familiales dénotent un certain traditionalisme : les taux de divorce sont faibles et les types de ménages ne sont pas très diversifiés et demeurent stables (Malpas, 1999 ; Mills, 2000 ; Pinelli et al, 2001). Le réseau familial demeure un moyen d'alléger les charges reliées à la venue des enfants (soins et éducation), dans le cas où les parents travaillent pour assurer un revenu convenable (Dumont, 1998). La famille est une institution sociale fondamentale, surtout en cas de conjoncture économique difficile. En France, par exemple, on constate un prolongement significatif des études et de la vie en solitaire avant la mise en couple (toutefois plus marqués chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes) (Cavalli & Galland, 1993 ; Pennec, 2004). Ceci s'explique essentiellement par le chômage des jeunes, particulièrement élevé les dernières décennies ; la volonté d'obtenir un diplôme est une réponse à ce contexte économique difficile (Cicchelli, 2001 ; Eckert-Jaffé et al, 2002). Plus généralement, les reports conjugaux et familiaux au sein du régime conservateur seraient une réponse aux aléas économiques : on attend d'obtenir une certaine stabilité financière pour fonder une famille (Galland, 1993 ; Pinelli et al., 2001).

²⁴ Ce qui rappelle fortement les stratégies « sans enfant » et « alternative » de l'étude suisse (Sauvain-Dugerdil, 2005b).

Ce régime attribue à la famille un rôle beaucoup plus grand que les deux premiers régimes et il présente peu de politiques défamilialisantes (Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 1997 ; Njoki, 2006). Les droits de démarchandisation offrent, toutefois, un certain nombre d'aides qui permettent de répondre aux besoins de ressources que génère la fondation d'une famille (Dumont, 1998). Mais ils entrent souvent en contradiction avec le manque de droits de défamilialisation ; en France, par exemple, les aides sont importantes pour les mères qui travaillent, mais encore plus conséquentes pour les mères qui ont trois enfants et plus, ce qui incite parfois les mères à se retirer totalement du marché du travail pour élever leurs enfants.

2.2.4. Le régime familialiste

Esping-Andersen a regroupé les pays d'Europe continentale et d'Europe du Sud²⁵ dans le régime conservateur, mais ce regroupement a soulevé quelques critiques dans la mesure où les particularités davantage traditionnalistes des pays méditerranéens ne sont pas réellement prises en compte lorsqu'ils sont classés dans ce dernier (Bonoli, 1997 ; Ferrara, 1996 ; Leibfried, 1993). C'est pourquoi nous avons choisi, suivant la plupart des recherches subséquentes, de séparer les pays méditerranéens afin de souligner l'aspect plus rudimentaire de leurs politiques familiales ainsi que leur attachement aux valeurs religieuses beaucoup plus marqué (Leibfried, 1993 ; Martin, 1997 ; Mathieu, 2003). Les solidarités familiales exercent un rôle prépondérant comme source de bien-être pour les individus dans les sociétés d'Europe du sud (Leibfried, 1993 ; Martin, 1997 ; Mathieu, 2003). En conséquence, les droits de défamilialisation (la collectivisation partielle des coûts et des contraintes liés à la prise en charge et à l'éducation des enfants) sont assez faibles : la fonction de soins est à la charge des individus et des familles elles-mêmes (Cohu et al., 2005 ; Croisetière, 2006 ; Martin, 2003 ; Mathieu, 2003 ; Neyer, 2003 ; Njoki, 2006).

Les femmes sont assez touchées par le faible apport de l'État puisque cela diminue leurs possibilités d'être indépendantes de l'institution familiale et de participer au marché du travail (Croisetière, 2006 ; Dumont, 1998 ; Palomba, 2001). Il y a de fait, dans les pays méditerranéens, une plus forte opposition du régime à l'accès des femmes au marché de l'emploi, ce qui les confine à la sphère domestique (Cooke, 2006 ; De Simoni, 1990 ; Ferrara, 1996 ; Mathieu, 2003 ; Neyer, 2003) : bien qu'il y ait eu une augmentation les dernières décennies de la participation des femmes au marché du travail, la proportion de celle-ci exerçant une activité professionnelle rémunérée demeure bien en dessous de 50% (Munoz-Perez, 1986 ; Pinelli et al, 2001). Ainsi, les femmes participent peu à l'activité rémunérée et elles s'occupent essentiellement de la sphère domestique de manière encore plus marquée qu'au sein des pays conservateurs. Par conséquent, il existe une forte dichotomie entre les sexes et la répartition des rôles dans la sphère professionnelle et la sphère privée. Les structures familiales demeurent très traditionnelles : les taux de divorce sont très faibles et les ménages de type

²⁵ L'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal.

monoparental n'existent pratiquement pas. Le mariage est la norme, alors que l'union libre demeure un phénomène marginal (Cassese, 2001 ; Livi Bacci & Salvini, 2000 ; Pinelli et al, 2001).

La précarité des jeunes sur le marché du travail entraîne par ailleurs un allongement important des études et le report de l'entrée dans la vie professionnelle (ce phénomène est davantage marqué que dans les pays conservateurs). La cohabitation avec les parents est très importante, puisque les coûts liés à la vie hors du domicile parental sont très élevés (Cavalli & Galland, 1993 ; Galland & Roudet, 2005 ; Palomba, 2001). De plus, le contexte culturel pose des barrières à la vie en couple non marié et au célibat hors du contexte familial d'origine (Mathieu 2003 ; Mc Donald, 2002). L'État italien semble, par exemple, montrer un profond désintérêt pour l'égalité entre les genres, quant à l'accessibilité à l'éducation et au marché du travail ; il encourage, à travers les droits de démarchandisation, une importante séparation des rôles entre les genres dans la société (Cassese, 2001 ; Cooke, 2006 ; Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 1997 ; Njoki, 2006). Les jeunes sont également très peu encouragés dans leur démarche pour accéder au statut d'adulte (Cicchelli & Merico, 2007 ; Palomba, 2001). En effet, les transferts publics sont relativement faibles à l'intention des jeunes. L'État investit très peu dans l'éducation en pourcentage de son PIB, comparativement aux autres pays européens (dans les services, les infrastructures et les activités consacrées aux jeunes) (Cassese, 2001 ; Dumont, 1998).

La conjoncture économique a, dans ce contexte, un impact important sur les parcours de vie des jeunes, puisqu'ils sont contraints de soit retarder leur projet familial, soit de trouver les ressources nécessaires ou complémentaires au sein de la famille (Cicchelli, 2001 ; De Simoni, 1990). La cohabitation chez les parents reste une manière de répondre aux difficultés que pose l'insertion sur le marché de l'emploi. En Italie, par exemple, la moitié des hommes âgés de 30 ans n'ont pas encore quitté leur famille d'origine (Cicchelli, 2001 ; Galland, 1997). Par ailleurs, la prise en charge des enfants est une affaire « privée » : seulement 6% des enfants de 0 à 3 ans ont une place en crèche contre 23% en France ou encore 33% en Suède et les modes de garde ne jouissent pas d'une expansion aussi rapide que dans les autres pays occidentaux (Croisetière, 2006 ; Dumont, 1998 ; Ferrara, 1996 ; Martin, 2003 ; Njoki, 2006 ; Palomba, 2001). Les solidarités intergénérationnelles permettent parfois de compenser le peu de prise en charge des enfants par les États providentiels latins, du moins lorsque la mobilité géographique des cohortes les plus jeunes n'est pas un frein (Cicchelli, 2001 ; Martin, 2003 ; Mathieu, 2003). Les grands-mères espagnoles, par exemple, sont souvent citées pour le rôle fondamental qu'elles jouent dans la prise en charge de leurs petits-enfants alors que les mères tentent d'intégrer le marché de l'emploi, et ce même à temps partiel (Martin, 2003 ; Njoki, 2006). Ce régime attribue à la famille un rôle important, supérieur même au régime conservateur, dans la mesure où le processus de mobilisation des ressources s'effectue largement au sein de la famille pour les questions d'éducation et des soins aux enfants. Le marché et

l'État constituant, par ailleurs, les sources principales de bien-être pour les hommes, puisque ce sont eux qui ont la fonction principale de travailleur et de gagne-pain dans la famille (Cohu et al., 2005 ; Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 1997 ; Neyer, 2003). En effet, ce régime soutient largement le modèle traditionnel de l'homme gagne-pain, puisqu'il n'existe pratiquement pas de mesures permettant aux femmes de concilier une carrière professionnelle et les responsabilités familiales (Cavalli & Galland, 1993 ; Cohu et al., 2005 ; Croisetière, 2006 ; Martin, 2003 ; Mathieu, 2003 ; Neyer, 2003 ; Pinelli et al., 2001).

CONCLUSION

Ce chapitre a permis de voir comment l'environnement social et économique des individus joue sur leurs comportements et leurs décisions en termes de fondation de la famille. Si certains auteurs ont mis en avant le besoin d'articuler les dimensions micro et macro pour comprendre les actions sociales (Giddens, Elder, etc.), d'autres, comme Esping-Andersen (1999) ont insisté sur le fait que :

« L'État providence contemporain n'est pas seulement le résultat passif du développement industriel. Avec son institutionnalisation, il est devenu un puissant mécanisme institutionnel forgeant le futur de manière décisive » (Esping-Andersen, 1999 : 265).

Ainsi, il est essentiel de tenir compte de la manière dont s'effectue la mobilisation des ressources nécessaires dans la réalisation des projets des individus à travers différents piliers de bien-être, notamment le marché, l'État et la famille.

La manière d'articuler ces dernières génère des contextes différents pour les décisions des individus au fil de leur parcours de vie (Esping-Andersen, 1999 ; Gauthier 2002 ; Mathieu, 2003). À travers l'approche des régimes providentiels, nous avons pu dresser les portraits de quatre types de régimes (libéral, social-démocrate, conservateur et familialiste) offrant des cadres différents, qui peuvent encourager ou au contraire freiner les décisions quant à la fondation d'une famille. Ces portraits nous permettront d'interpréter les résultats de nos analyses des parcours vers le premier enfant en comparant des pays appartenant à trois de ces quatre régimes.

Chapitre 3 : Orientation analytique de la recherche

One goal (about life-course) is to understand how institutions and policies on the macro-and meso-level of societies influence and pattern individual life courses in the interrelated form of educational tracks, employment trajectories and family histories.
(Mayer, 2000 : 4).

Le propre de ce type d'analyse comparative des politiques publiques est d'essayer de déterminer pourquoi une action est légitime ici, pas là, pourquoi certains problèmes viennent sur l'agenda public dans certaines nations, ailleurs pas du tout, ou plus lentement, ou de manière différente.
(Merrien, cité dans Martin, 1997: 89).

Ce court chapitre vise à synthétiser les principaux concepts de notre recherche, qui ont été mis en relief au cours de la revue de littérature présentée dans les deux chapitres précédents. Ce chapitre présente également notre stratégie d'analyse, le contexte de la recherche et il fait état de nos attentes quant aux différences en terme de fécondité entre les trois pays choisis pour l'analyse, c'est-à-dire l'Italie pour le régime familialiste, la Suède pour le régime social-démocrate et la France pour le régime conservateur.

3.1. Perspective théorique

Les deux chapitres précédents ont permis de présenter l'état de la littérature au sujet de la dynamique des trajectoires aboutissant à la première maternité. Pour cela, nous avons présenté les changements structuraux liés à l'inscription des enfants dans la vie des femmes et des couples et mis en relief la mobilisation des ressources à travers l'approche des parcours de vie (voir le chapitre 1). Nous avons ensuite indiqués les différences entre régimes providentiels quant à la mobilisation de ces ressources auprès des piliers de bien-être que sont le marché, l'État et la famille (voir le chapitre 2). Nous revenons brièvement ici sur les principaux concepts de notre cadre théorique, afin d'indiquer la perspective d'interprétation de nos résultats.

De fait, si la baisse marquée de la fécondité au sein des sociétés occidentales au cours des dernières décennies a suscité beaucoup d'intérêt, la décision d'avoir un enfant est rarement analysée en termes de processus, c'est-à-dire en considérant son évolution dans le temps et surtout l'impact que celui-ci génère sur les différentes étapes de la vie des femmes. Le contexte dans lequel ce processus se déploie est aussi souvent ignoré. Notre approche vise plutôt à identifier, en tenant compte des quatre principes de la perspective des parcours de vie (Bernard, 2007), l'agencement des événements familiaux/matrimoniaux et scolaires/professionnels importants de la vie des jeunes femmes et leur

influence sur la fondation de la famille (Billari, 2001 ; Cavalli & Galland, 1993 ; Elder, 1996 ; Esping-Andersen, 1999 ; Galland, 1985, 2000 & 2007), et surtout à conceptualiser les différents comportements au sein des régimes providentiels.

Sans revenir en détails sur l'ensemble des aspects qui sont associés aux comportements des femmes en âge de procréer, rappelons-nous les profonds bouleversements qu'ont subi la place et le rôle de l'enfant au sein de l'institution familiale, et ce particulièrement au siècle dernier. L'avènement des sociétés post-industrialisées a entraîné d'importants bouleversements dans la conception de la famille : l'importance attribuée au développement de l'enfant et à sa « qualité » (selon les théories des économistes et des démographes : Ariès, 1960 & 1977 ; Becker, 1960 ; Easterlin, 1977 ; Ducharme, 2004 ; Roussel, 1995 ; Toulemon & Léridon, 1999) amène désormais à considérer davantage, dans les recherches, les ressources économiques et sociales nécessaires à la fondation d'une famille et le temps indispensable pour veiller à l'éducation des enfants et leur prodiguer les soins appropriés (Beaujot, 2000a ; Bernard, 2007 ; Lapierre-Adamcyk et al., 2002 ; Majnoni d'Intignano, 2004 ; Morsa, 1979 ; Quéniart & Hurtubise, 1998 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a).

Si la place des membres dans la famille a évolué, la vie de ces derniers a été également profondément modifiée (Ariès 1960 & 1977 ; Bengston & Allen, 1993 ; Festy, 1994 ; Sauvain-Dugerdil, 2005b ; Toulemon, 1994). Les trajectoires ne sont plus tracées de façon linéaire. En effet, les détours, les ralentissements, les retours en arrière sont de plus en plus communs dans les parcours de vie des individus (Elder, 1985 & 1998). Par conséquent, le besoin des jeunes de stabiliser leur vie avant de fonder une famille se reflète dans des trajectoires éducative, professionnelle, familiale et matrimoniale de plus en plus diversifiées (Cavalli, 2003 ; Galland, 2000 & 2007 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a & 2005b). En outre, de nombreux observateurs ont souligné le besoin des jeunes de s'assurer d'atteindre le niveau économique de leur famille d'origine avant de fonder une famille (Easterlin, 1977 ; Toulemon, 1994). Le cas échéant ils choisiront de réduire leur descendance, de reporter leur projets d'enfants, de mettre de côté leur carrière professionnelle ou encore de ne pas avoir d'enfant du tout (Becker, 1960 ; Easterlin, 1976). Dans ce contexte, l'ensemble des choix dans le parcours de vie des jeunes, en matière d'éducation, de projet professionnel ou par rapport aux relations amoureuses influe beaucoup plus qu'auparavant sur les décisions de fécondité (Bengston & Allen, 1993 ; Billari, 2001 ; Ducharme, 2004 ; Ekert-Jaffé, 1994 ; Ekert-Jaffé et al., 2002). En somme, la mobilisation des ressources, au cours du parcours de vie et particulièrement lors de la période de la jeunesse, est déterminante pour répondre à un potentiel « idéal » de fécondité. L'agencement du parcours de vie et spécifiquement des trajectoires des jeunes est, en conséquence, déterminé par la manière dont la mobilisation des ressources s'effectue (Bernard, 2007 ; Elder, 1998 ; Kohli, 1985 ; Settersen, 2003).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, le contexte socioéconomique et culturel, par les contraintes et occasions qu'il offre, a beaucoup d'influence lors de la mobilisation des ressources (Bernard, 2007 ; Gaullier, 1990 ; Gauthier, 2002 ; Guillemard, 1997 ; Jetté, 2000 ; Mathieu, 2003 ; Martin, 2003 ; Mc Donald, 2002 ; McNicoll, 1982 ; Morsa, 1979 ; Piché et al., 1995). Ainsi, l'entrée croissante des femmes dans les universités et sur le marché de l'emploi au cours des dernières décennies suggère de développer de nouvelles stratégies pour répondre à la fois à leurs ambitions de carrières et à leurs aspirations familiales (Cavalli & Galland, 1993 ; Goldscheider, 1982 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a & 2005b). Dans de nombreux pays, comme nous l'avons vu, la réaction des femmes est souvent de réduire leur descendance ou encore de la reporter (Toulemon & Léridon, 1999 ; Pinelli et al., 2001). Par surcroît, si les recherches sur les causes des baisses marquées de la fécondité ont parfois tenté d'expliquer la tendance des femmes à reporter le projet d'enfant une fois la carrière bien entamée et/ou le couple stable formé, l'exploration en tenant compte des quatre aspects de la perspective de parcours de vie a été pratiquement occultée dans la recherche actuelle. Pourtant, la perspective des parcours de vie nous permet d'analyser de quelle manière la venue d'un premier enfant s'inscrit dans la vie des jeunes femmes, tout en tenant compte des contextes institutionnels à travers le temps. Le parcours de vie se diversifie de plus en plus dans chaque société et entre sociétés appartenant à différents régimes providentiels. Ce phénomène remet largement en cause la trajectoire traditionnelle caractéristique des sociétés industrielles (Ariès, 1960 & 1977 ; Galland, 2005). Il est ainsi tout à fait pertinent d'identifier, dans cette perspective, les trajectoires et surtout le moment où s'inscrit la première naissance dans la vie des femmes.

Enfin, nous avons souligné, après la présentation des quatre modèles de stratégies des femmes suisses quant à leur choix de vie, l'importance de tenir compte de la non-exhaustivité des modèles et le besoin d'intégrer le contexte socioéconomique et culturel dans l'interprétation des parcours de vie, ce qui est congruent avec le dernier principe de la perspective des parcours de vie. Dans cette veine, notre deuxième chapitre a permis de mettre en relief la perspective des régimes providentiels et sa pertinence dans l'explication des comportements de fécondité. En réalité, si cette typologie a été, au départ, proposée pour regrouper les pays autour de configurations politiques, économiques et sociales générales (Esping-Andersen, 1999 ; Guillemard, 1997 ; Martin, 2003 ; Mc Donald, 2002 ; Njoki, 2006), elle a été réemployée dans des recherches révélant les différences entre les genres et a même suscité la création de nouvelles typologies : les régimes de genres (Mathieu, 2006), les régimes d'activités (Lebel, 2008). Notre deuxième chapitre nous a ainsi permis d'identifier quatre principaux régimes providentiels, qui mettent en perspective nos questions de recherches dans un cadre comparatif. Ces quatre régimes proposent, par un jeu d'occasions et de contraintes, différentes manières de mobiliser les ressources au cours du parcours de vie et ils offrent, culturellement, socialement et économiquement, des contextes différents aux femmes en âge de procréer. C'est pourquoi l'utilisation de ce cadre est tout à fait appropriée pour notre recherche.

3.2. Stratégie d'analyse

Au moyen de la perspective des parcours de vie, notre analyse cherche à identifier les trajectoires familiale/matrimoniale et scolaire/professionnelle des jeunes femmes avant la naissance de leur premier enfant (Galland, 2000), c'est-à-dire la manière dont le parcours de vie s'agence autour de la fondation de la famille. Nous avons choisi de sélectionner un pays représentatif au sein de trois²⁶ des régimes providentiels identifiés dans la littérature. Par conséquent, notre recherche se base sur l'élaboration des trajectoires des femmes italiennes pour représenter le régime familialiste, des femmes suédoises pour le régime social-démocrate et des femmes françaises pour le régime conservateur.

L'utilisation des données rétrospectives de l'Enquête Européenne sur la Fécondité et la Famille, qui sont présentées en détail dans le prochain chapitre, nous permet d'une part de présenter des données standardisées pour chacun des pays favorisant la comparaison, et d'autre part, grâce à l'analyse de cohortes, d'élargir notre recherche par une comparaison à travers le temps. L'analyse de cohortes a été réalisée en tenant compte de deux cohortes dans chaque pays : les femmes ayant plus de 35 ans et les femmes ayant moins de 35 ans au moment de l'enquête. Si les périodes couvertes par les trois pays ne sont pas totalement identiques, l'analyse nous permet d'identifier une période commune aux trois pays s'étalant de 1960 (année où les femmes interrogées les plus âgées ont 15 ans) à 1990 (année où les femmes enquêtées les plus jeunes ont au moins 15 ans). Cette recherche à travers le temps est très intéressante car elle permet de comparer différents modèles de cheminement à la première maternité et identifier de quelle manière ils évoluent²⁷. Sans chercher à relier systématiquement par exemple l'impact de la mise en place de nouvelles politiques familiales sur les comportements de fécondité, l'analyse de deux cohortes par pays nous permet de constater si les modes d'accessibilité à la première maternité évoluent sur la période 1960-1990 (Pressat, 1981). Il est dès lors possible d'identifier trois types d'évolution des modèles de cheminement vers la première maternité : les modèles des deux cohortes peuvent se reproduire, s'établir plus fermement ou changer. Nous verrons toutefois les limites quant à la comparaison de ces deux cohortes dans le prochain chapitre.

Nous nous fondons sur l'analyse séquentielle élaborée par Fernando Rajulton pour répondre à nos questions de recherches (1992 & 1999). Cette stratégie d'analyse nous permettra d'optimiser, par une méthode fort originale, les données de l'enquête FFS. En effet, nous serons en mesure d'élaborer des trajectoires en tenant compte de l'enchaînement d'évènements (« la séquence ») et du moment où chacun des évènements se produit par rapport aux autres (le « calendrier ») (Abbott, 1995 ; Billari, 2006 ; Billari & Piccarreta, 2005 ; Sackmann & Wingens, 2003). Le prochain chapitre sera

²⁶ Ce choix relève du fait que nous n'avons pas été en mesure d'obtenir de données permettant de représenter un pays libéral. Ceci dit, ces trois pays européens sont suffisants pour produire une analyse comparative approfondie et intéressante, représentant de manière idéal-typique trois régimes providentiels sur les quatre proposés dans les typologies courantes.

consacré à la présentation détaillée de l'ensemble des caractéristiques des données utilisées et de la méthode d'analyse.

3.3. Contexte de la recherche

Les femmes accèdent davantage au marché du travail et participent de plus en plus au revenu familial (Goldscheider, 1982 ; Ekert-Jaffé, 1994 ; Mathieu, 2003 ; Monnier, 2006 ; Njoki, 2006 ; Pinelli et al., 2001). L'impact de ces phénomènes sur la dynamique entre la famille et le travail et sur l'inscription de l'enfant dans la fondation de la famille est considérable (Ariès, 1977 ; Festy, 1994 ; Munoz-Perez, 1986 ; Sauvain-Dugerdil, 2005a & 2005b ; Toulemon, 1994). Ces phénomènes se différencient, toutefois, selon les modèles en place dans les trois régimes providentiels (Cavalli & Galland, 1993 ; Charton, 2003 ; Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 2002 ; Monnier, 2006 ; Njoki, 2006). Dans cette section, nous présentons les caractéristiques principales et l'évolution dans le temps des modèles de fécondité des trois pays choisis pour l'analyse. Comme la période de référence des données utilisées pour notre recherche est le milieu des années 90, nous avons choisi de nous concentrer sur les éléments qui caractérisaient la fécondité de ces pays dans cette période, même s'ils ne reflètent pas nécessairement leurs conditions actuelles de fécondité (Monnier, 2006).

3.3.1. Caractéristiques et évolution de la fécondité en Italie

Dans les pays occidentaux, ce sont surtout les pays du sud de l'Europe qui connaissent un fort recul du nombre d'enfants par famille. L'Italie affiche, avec l'Espagne et la Grèce, les taux de fécondité les plus bas (Monnier, 2006). En effet, l'indice synthétique italien de fécondité est en chute draconienne depuis plusieurs décennies : il est passé de 2,42 en 1970 à 1,22 enfants par femme en 1994 (Chesnais, 1996 ; Kohler et al., 2002 ; Livi Bacci & Salvini, 2000 ; Pinelli et al., 2001). En outre, si la baisse considérable du nombre d'enfants par femme est une particularité des pays méditerranéens, le contexte familial dans lequel les naissances se produisent est tout aussi intéressant. En effet, alors qu'en 1970 seulement 2,2% des naissances survenaient hors du cadre du mariage, en 1994 ce pourcentage n'avait guère évolué puisqu'alors 7,3% des naissances se produisaient hors mariage (Cassese, 2001 ; Chesnais, 1996 ; Munoz-Perez, 1988 ; Njoki, 2006 ; Pinelli et al., 2001). De fait, la vie en concubinage est mal acceptée en Italie et le mariage perdure comme condition essentielle pour la fondation de la famille (Cicchelli & Merico, 2007). Par conséquent, la chute de la fécondité semble illustrer un système en panne dans les pays traditionalistes du sud de l'Europe et un manque d'ajustement occasions/contraintes, puisque les femmes ne font plus suffisamment d'enfants pour assurer le renouvellement des générations (Cicchelli, 2001 ; De Simoni, 1990 ; Livi Bacci & Salvini, 2000).

De surcroît, s'il existe des différences économiques entre le nord et le sud du pays, il n'en demeure pas moins que les développements récents autour de la sphère du travail conduisant dans ce pays à des conséquences assez particulières. En effet, le modèle culturel familialiste semble survivre, mais difficilement ; et les besoins économiques ne sont pas comblés par l'entrée des femmes sur le marché du travail, puisque relativement peu de femmes travaillent en Italie et que leur accession au marché du travail est sensiblement freinée comparativement aux autres pays occidentaux (Cicchelli, 2001 ; Dumont, 1998 ; Mathieu, 2003 ; Njoki, 2006). Ainsi, en 1970 la société italienne intégrait 35,1% des femmes en âge de travailler sur le marché du travail et en 1994 la participation n'avait guère augmenté puisque seulement 40,2% des femmes exerçaient une activité sur le marché du travail (Cassese, 2001 ; Cicchelli, 2001 ; Pinelli et al., 2001). En somme, le régime traditionnaliste italien propose encore un modèle de famille avec femme au foyer et mari fournissant le revenu familial (Martin, 2003 ; Mathieu, 2003 ; Palomba, 2001).

À la lumière de ces constats et des considérations théoriques présentes dans le premier chapitre, il semble que les transformations du monde occidental et leur impact sur l'environnement social et économique italien permettent d'identifier un certain nombre de difficultés pour les individus à s'ajuster à ces nouvelles conditions (Cavalli & Galland, 1993), afin de répondre à la fois à leurs aspirations familiales et à leurs ambitions professionnelles²⁸ (Martin, 2003 ; Mathieu, 2003). Ainsi, alors que les femmes diminuent sensiblement leur descendance finale et qu'elles sont peu intégrées sur le marché du travail, on peut se demander si le modèle principal pour la fondation de la famille est en train de se modifier ou s'il demeure identique, tout en étant adopté par moins de personnes. Dans l'un ou l'autre cas, le modèle principal de fondation d'une famille pourrait conduire les Italiennes à adopter une stratégie d'attente, en décidant de repousser le calendrier la fondation de la famille jusqu'à l'obtention optimum des conditions sociales et économiques nécessaires à la fondation de la famille²⁹; ou alors comme celles ayant décidé d'abandonner leur projet de fondation d'une famille en laissant s'évanouir leurs aspirations familiales pour se consacrer à d'autres projets³⁰. Nos résultats, grâce à la construction des trajectoires types des Italiennes, nous permettront d'apporter des éléments de réponses à ces questions.

3.3.2. Caractéristiques et évolution de la fécondité en Suède

La Suède est un des rares pays affichant des taux de fécondité élevés et relativement stables à travers le temps : ils se sont maintenus, passant de 1,92 en 1970 à 1,89 enfants par femme en 1994 (Chesnais, 1996 ; Kohler et al., 2002 ; Monnier, 2006 ; Pinelli et al., 2001). De plus, la stabilité de la fécondité suédoise à travers le temps est intéressante compte tenu de la diminution importante des naissances dans le cadre du mariage (Brachet, 2001 ; Charton, 2003 ; Njoki, 2006). En effet, alors

²⁸ Si les ambitions sont doubles, voir « enfant option ».

²⁹ En référence à la stratégie « alternative » présentée dans le chapitre 1 (Sauvain-Dugerdil, 2005b).

³⁰ En référence à la stratégie « conciliante » présentée dans le chapitre 1 (Sauvain-Dugerdil, 2005b).

qu'en 1970 18,4% des naissances se produisaient hors-mariage, en 1994 celles-ci représentaient 51,6% des naissances (Munoz-Perez, 1986 ; Pinelli et al., 2001). Ainsi, il existe un certain ajustement des modes de vie en couple, constatable à travers la chute parallèle du mariage, qui n'affecte pas les décisions et les projets de fondation d'une famille.

La part des femmes participantes au marché du travail est considérable et en constante évolution : en 1970 la société suédoise intégrait déjà 52,5% des femmes en âge de travailler sur le marché du travail et en 1994 la part des femmes en âge de travailler participant au marché du travail atteignait 74,0% (Marc & Zadjela, 2005 ; Monnier, 2006 ; Pinelli et al., 2001 ; Sundström & Stafford 1992). Cette facilité à concilier famille et carrière en Suède semble être favorable à la fois à la fondation de la famille et à la réalisation des aspirations professionnelles des femmes (Hoem, 2000 ; Guillemard, 1997 ; Mc Donald, 1997 & 2002). Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, les pays de type social-démocrate ont cherché à mettre en place une série de programmes sociaux (pour encourager l'égalité entre les hommes et les femmes et la conciliation travail/famille) afin de réduire les inégalités ; ils ont également comme effet d'éviter que les femmes arrêtent de faire des enfants à cause de leur engagement professionnel (Arve-Parès, 1996 ; Brachet, 2001 ; Groulx, 1990 ; Marc & Zadjela, 2005 ; Njoki, 2006). Ce contexte offrant plus de libertés semble générer moins de problèmes d'ordre matériel et offre plus de marge de manœuvre pour fonder une famille en choisissant un partenaire de vie idéal (Baizan, 2002).

En somme, les femmes ayant des enfants semblent avoir de plus en plus la possibilité de choisir différents types de profil et d'accéder à une certaine diversité dans les modes de vie, puisque de nouvelles formes d'union et de nouveaux profils de carrière se développent (Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 2002 ; Dumont, 1998, Mathieu, 2003, Njoki, 2006). La famille ne devient pas, à travers le temps, un choix à faire au détriment du travail, puisque la forte proportion des femmes participant au marché du travail et les hauts taux de fécondité démontrent que la conjugaison des deux est possible et ajustable en fonction de la dynamique conjoncturelle (Brachet, 2001 ; Groulx, 1990 ; Hoem, 2000 ; Mc Donald, 2002 ; Sundström & Stafford, 1992). Cette liberté d'action laisse supposer une diversité importante en ce qui concerne les trajectoires des suédoises vers le premier enfant³¹. On pourrait même supposer qu'à travers le temps cette diversité s'est accentuée et qu'elle se répercute dans le nombre et le type de trajectoires possibles (Cavalli & Galland, 1993). Nos analyses permettront de donner des pistes intéressantes afin d'évaluer ces possibilités.

³¹ En référence aux stratégies « alternative » et « conciliante » présentées dans le chapitre 1 (Sauvain-Dugerdil, 2005b).

3.3.3. Caractéristiques et évolution de la fécondité en France

La France affiche des taux de fécondité déclinants mais assez élevés depuis les dernières décennies : 2,47 en 1970 à 1,65 en 1994 (Desplanques, 1986 ; Kohler et al., 2002 ; Pinelli et al., 2001 ; Roussel, 1995 ; Toulemon, 2003). En outre, l'augmentation progressive des naissances hors-mariage (de 6,8% en 1970 à 36,1% en 1994) y illustre le recul de l'importance du mariage comme condition à la fondation de la famille (Desplanques, 1986 ; Léridon & Villeneuve-Gokalp, 1988 ; Munoz-Perez, 1986 ; Pinelli et al., 2001). Ce recul demeure toutefois inférieur à la tendance suédoise et supérieur à la tendance italienne. La France semble donc présenter un modèle hybride entre le traditionalisme italien et le modèle égalitaire suédois, et elle semble se démarquer positivement des autres pays conservateurs en matière de fécondité (Chatagner, 1998 ; Mathieu, 2003 ; Njoki, 2006). Cette distinction serait due, semble-t-il, au fait qu'elle conserve des aspects culturels très familialistes et développe parallèlement des politiques sociales et familiales permettant, en particulier des ajustements sur marché du travail (Dumont, 1998). Ce constat se traduit par des taux de participation au marché du travail relativement élevés (Ekert-Jaffé et al., 2002 ; Fagnani & Math, 2007 ; Nicole-Drancourt & Roulleau-Berger, 2006). En effet, en 1970 la société française intégrait 49,7% des femmes en âge de travailler au le marché du travail pour atteindre une proportion de 57,6% en 1994, soit 17,4 points de pourcentage de plus qu'en Italie, mais 16,4 points de moins qu'en Suède (Pinelli et al., 2001). Le régime conservateur français encourage dans une certaine mesure les femmes à participer au marché du travail et surtout à l'apport de revenu au sein de la famille (Mathieu, 2003 ; Njoki, 2006).

En somme, les comportements familiaux et matrimoniaux illustrent une tendance traditionaliste en ce qui concerne la formation du couple puis la fondation de la famille. À l'inverse, les apports du régime français aux femmes en ce qui concerne leur vie professionnelle suggèrent un modèle plus égalitaire et des perspectives plus larges pour les femmes dans la sphère publique (Martin, 1998 ; Njoki, 2006). Il semble donc qu'une sorte de tiraillement existe entre la liberté par rapport à la carrière professionnelle, qui est fortement encouragée et le conservatisme par rapport aux rôles de genre dans la cellule familiale qui pousse vers la formation d'unions davantage traditionalistes³² (Ekert-Jaffé et al., 2002 ; Mathieu, 2003 ; Munoz-Perez, 1986 ; Pennec, 2004). Pourtant, cette liberté de choix dans la sphère publique, plus limitée qu'au sein des régimes sociaux-démocrates, n'empêcherait pas la diversification (mais toutefois plus limitée) des parcours professionnels et leurs évolutions à travers le temps et les cohortes étudiées (Dufour-Kippelen, 2001 ; Dumont, 1998 ; Martin, 1997 ; Njoki, 2006). Dans ce sens, l'évolution des modèles de parcours professionnels vers le premier enfant serait davantage axée sur la mise en place progressive et l'établissement plus lent de cette diversité de parcours à travers les cohortes. Le nombre de modèles de parcours familiaux

³² En référence aux stratégies « sans enfant » et « alternative » présentées dans le chapitre 1 (Sauvain-Dugerdil, 2005b).

vers le premier enfant serait donc plus limité qu'au sein des pays sociaux-démocrates et plus vaste qu'au sein de la société italienne. En effet, la diminution lente des taux de naissances hors-mariage suppose une modification progressive des comportements face à l'institution du mariage et son importance dans la fondation de la famille (Charton, 2003 ; Léridon & Villeneuve-Gokalp, 1988 ; Monnier, 2006 ; Pinelli et al., 2001 ; Roussel, 1995 ; Toulemon, 2003). Dans ce contexte, le modèle de fondation de la famille suggère un nombre croissant de modèles de cheminement vers la première maternité, quoique moins grand qu'en Suède. Nos analyses essayent de clarifier ces mécanismes.

CONCLUSION

Les recherches sur les causes de la baisse marquée de la fécondité ont parfois tenté de l'attribuer à la tendance des femmes à reporter le projet d'enfant une fois la carrière bien entamée et/ou le couple stable formé. Mais l'exploration en tenant compte des quatre aspects de la perspective des parcours de vie a été pratiquement occultée dans la recherche actuelle. C'est pourquoi, notre recherche propose de caractériser les trajectoires des femmes vers une première maternité en tenant compte à la fois de leurs composantes familiale/matrimoniale et scolaire/professionnelle. Cela nous permettra d'identifier la manière dont les femmes conjuguent les principales dimensions de leur vie en vue de fonder leur famille. Par ailleurs, la perspective des régimes providentiels orientera notre analyse comparative à la fois dans le temps et dans l'espace et favorisera la mise en relief des ajustements des comportements de fécondité des femmes face aux contraintes et occasions offertes dans les trois régimes que nous étudierons. Cette approche permet ainsi de pousser plus loin les études visant à identifier l'impact des événements individuels sur la fécondité mais qui ne font pas référence au contexte, à l'agencement de ces événements en trajectoires, tout en tenant compte de la dynamique des contextes et de l'évolution des modèles à travers le temps.

L'originalité de cette recherche se trouve donc dans la combinaison de la perspective longitudinale des parcours de vie avec le cadre des régimes providentiels ; elle se démarque ainsi des études privilégiant une approche transversale, qui se limite à évaluer l'impact des contextes sur les niveaux ou le calendrier de la fécondité. Enfin, l'analyse des trajectoires des femmes cheminant à la première maternité se différencie de l'analyse pure des biographies dans la mesure où nous ne tenons pas compte de l'ensemble de la biographie des femmes mais plutôt de l'enchaînement des événements principaux en séquences. Nous présenterons en détails dans le prochain chapitre les données et la méthode d'analyse que nous avons utilisées.

Chapitre 4 : Sources de données et méthode d'analyse

Pour réaliser notre recherche, nous utilisons l'Enquête Européenne sur la Fécondité et la Famille (Fertility and Family Survey, FFS). Ces données biographiques de nature comparative nous permettent de répondre à la fois à nos ambitions de capter les comportements de fécondité des femmes en matière d'articulation des différentes aspirations dans leur vie, et à la fois de tenir compte de la manière dont ces comportements s'inscrivent dans les différents régimes providentiels sélectionnés.

4.1. La naissance du projet FFS

Dès le milieu des années 60, la volonté d'expliquer le déclin de la fécondité, dans les pays occidentaux, provoque à l'échelle internationale la mise en place d'une enquête visant essentiellement à saisir les facteurs explicatifs de cette tendance. Il s'agit de l'UNECE Comparative Fertility Survey (CFS) conduite entre les mois de décembre 1965 et 1972 auprès de douze pays³³. Une dizaine d'années plus tard, la volonté d'appréhender le phénomène dans une perspective comparative plus large se renforce. C'est pourquoi, la même institution, l'unité des activités démographiques des Nations Unies (Population Activities Unit, PAU), mettra en place un second projet, mais d'envergure mondiale cette fois-ci : l'Enquête Mondiale de Fécondité (World Fertility Survey, WFS). Cette enquête a été conduite entre 1975 et 1981 dans 62 pays, dont 18 pays industrialisés. En outre, par rapport à l'enquête précédente, celle-ci innove dans sa stratégie de collecte de données en utilisant un questionnaire standard édifiant un modèle de base pour tous les pays participants. Si, la mise en place d'un support technique matériel et financier³⁴ était nécessaire afin de permettre à plusieurs pays, novices en matière d'enquête démographique, de prendre part au projet, les nouvelles techniques de collectes devenant plus uniformes et élargissant les connaissances dans le champ de la fécondité offrirent la possibilité de mettre également en place des méthodes d'analyses de plus en plus complexes (Festy et al., 2002). Ainsi, certains pays, avec moins de moyens, tirèrent beaucoup d'enseignements des stratégies choisies par les autres pays qui visaient à rassembler des informations comparables. Enfin, la volonté de pouvoir dresser des portraits des comportements de fécondité (dans différents types de configuration de société : politique, économique et sociale) demeurant l'objectif principal de ce type de collecte, nécessite d'élaborer une rigoureuse collecte de données et surtout de développer de nouvelles techniques.

³³ La Belgique, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, les Pays-Bas, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Turquie et la Yougoslavie.

³⁴ Les pays industrialisés (18 pays membres de l'UNECE) ne bénéficiaient pas de ce support financier.

Ce ne sera qu'à la fin des années 80, à l'initiative du PAU, et dans le souci de comprendre davantage les nouveaux comportements de fécondité dans les pays occidentaux qu'un nouveau projet naît. De fait, le projet FFS est mis en place dans 23 pays de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe en plus de la Nouvelle-Zélande et du Canada. Ce projet n'avait pas seulement l'ambition de collecter de nouvelles données sur la fécondité et la famille en suivant le modèle de ces deux prédécesseurs, il supposait également élargir les perspectives de la recherche en fécondité tout en tenant compte des multiples facettes du comportement des individus.

4.2. L'enquête FFS : objectifs et limites

4.2.1. Les objectifs de l'enquête FFS

L'enquête FFS poursuit un certain nombre d'objectifs qui convergent avec nos propres questionnements de recherche. Elle a permis de constituer une base standardisée de données comparatives sur les comportements de fécondité des femmes dans les pays occidentaux. La perspective comparative a été respectée grâce à la mise en place d'un questionnaire modèle et suivi, après la collecte des données, par un processus de standardisation de l'ensemble des bases de données réalisées. En outre, au-delà de l'identification des comportements de fécondité et des intentions des individus, elle visait à comprendre l'évolution du phénomène de la fécondité et des comportements familiaux à travers le temps en collectant des données rétrospectives sur les histoires individuelles entourant leurs comportements de fécondité (Festy et al., 2002). Notre recherche, visant à construire les trajectoires des femmes avant la première maternité et les transitions d'un statut à un autre, utilise ces données rétrospectives qui nous permettent de reconstituer le parcours de vie des femmes. En effet, elles prennent en compte les biographies individuelles à travers plusieurs dimensions importantes des vies des répondants (l'histoire matrimoniale, professionnelle, scolaire, migratoire). Cette perspective biographique multidimensionnelle est une des deux principales forces du projet FFS, avec son caractère comparatif.

Une nouveauté supplémentaire rattachée au projet FFS provient de la population ciblée. Celle-ci s'est profondément élargie par rapport aux enquêtes réalisées précédemment (Festy et al., 2002). En effet, la volonté de mettre en relief la fécondité et la famille au sein d'une perspective individuelle nécessitait de considérer à la fois les femmes et les hommes et ce, pour tous les statuts matrimoniaux. Les enquêtes précédentes qui tenaient compte uniquement des femmes mariées dans leur échantillonnage écartaient bien des éléments pour cerner exhaustivement les comportements de fécondité. Dans cette optique, chacun des échantillons ciblent des individus de 15 à 49 ans (comme nous allons le voir quelques différences se retrouvent toutefois d'un pays à l'autre). En somme, le projet cherchait à appréhender le comportement de fécondité au sein de toutes les catégories de population en âge de procréer élargissant ainsi les collectes précédentes réduites à collecter des informations uniquement auprès des femmes mariées. L'échantillon plus vaste permet, dès lors,

d'envisager les comportements de fécondité de manière plus complexe, soit en tenant compte des évolutions des structures familiales dans les sociétés occidentales.

4.2.2. Les limites et les biais de l'enquête FFS

La participation soutenue des pays au projet FFS, la rigueur de la collecte, des analyses et des rapports produits, répertoriés par le PAU, désigne cette enquête comme un succès (Festy et al., 2002). Mais, avant de poursuivre, il est, cependant, nécessaire de soulever certaines limites et biais spécifiques des données de l'enquête FFS. Comme toute enquête, la question de la validité des données se pose et s'amplifie pour notre recherche à cause de notre ambition de réaliser une comparaison entre trois pays.

Premièrement, onze années séparent la collecte de données du premier pays participant au projet et celle du dernier pays. Ce délai est assez long compte tenu des changements rapides de la sphère familiale à ce moment-ci (Festy et al., 2002). L'écart est, toutefois, assez réduit en ce qui concerne les trois pays de notre recherche (de 1992 à 1996). Nous reviendrons sur cet aspect au moment de la description plus détaillée des trois échantillons.

Un deuxième problème, touchant la plupart des collectes des pays participants au projet FFS, est l'autonomie relative et permise pour la constitution du questionnaire (d'autant plus que certains pays, comme la France, ont adapté des enquêtes nationales déjà existantes pour répondre à ce projet, où la conservation d'une continuité historique a primé sur le questionnaire modèle proposé par le PAU). En effet, il y a certaines ambiguïtés quant à la définition des termes et des concepts employés dans le questionnaire (Festy et al., 2002 ; Mills, 2000). De là, l'intégration des données de manière standardisée a parfois nécessité des ajustements.

Plus généralement, comme toute enquête rétrospective, l'interrogation unique des répondants concernant toutes les dates d'évènements survenus depuis leur entrée dans la population étudiée peut engendrer des omissions de mémoire. Comme ce type d'enquête interroge des individus sur des évènements survenus plusieurs années auparavant, certaines dates exactes peuvent être oubliées, voir même certains évènements omis (Charton, 2003 ; Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Festy et al., 2002). En outre, le contrôle de la qualité des réponses a identifié davantage des différences selon le sexe que selon les pays. Ce phénomène n'est pas surprenant dans la mesure où plusieurs études avaient déjà auparavant souligné la mémoire plus efficace des dates d'évènements de la part des répondants de sexe féminin (Courgeau & Lelièvre, 1989).

Un autre biais général important de ce type de données concerne la représentativité de l'échantillon (Courgeau et Lelièvre, 1989). Au moment de l'enquête, l'absence des personnes décédées et de celles qui ont migré impose une certaine sélectivité sur l'échantillon, qui ne reflète pas intégralement

la population à cause de l'absence de certains individus. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle les comportements démographiques des absents sont similaires à ceux qui participent à l'enquête pourrait ne pas être respectée compte tenu du nombre d'évènements étudiés. Ce sont souvent ces individus qui ont des comportements particuliers, ainsi le décès et la migration ne seraient pas indépendants de l'évènement étudié.

Enfin, l'existence inévitable d'un intervalle ouvert à droite (vers le futur), au moment de l'enquête, pose des problèmes et oblige la prise en compte de la censure et des troncatures à droite (Courgeau & Lelièvre, 1989). En somme, les femmes n'ayant pas encore terminé leur période reproductive sont encore soumises au risque d'avoir un enfant une fois l'enquête réalisée. L'impact majeur de la censure à droite se retrouve, de fait, pour les cohortes enquêtées les plus jeunes. De fait, puisqu'un des objectifs de ce travail est de cerner l'évolution dans le temps des différents modèles de cheminement à la première maternité, nos résultats se doivent ainsi d'être interprétés en tenant compte de cet aspect important présent dans les données biographiques de l'enquête FFS. Nous élaborerons davantage cet aspect dans la section consacrée à la formalisation de l'analyse (4.5.6).

4.3. Trois pays, trois méthodes de collecte de données

4.3.1. Périodes couvertes

Le projet FFS a privilégié quant à la collecte des données une totale autonomie de la part des pays participants ; en conséquence, celle-ci n'a pas été réalisée au même moment dans les trois pays sélectionnés. L'« Enquête fécondité famille » italienne a été réalisée entre le mois de novembre 1995 et le mois de janvier 1996 par une agence privée (« Metron » à Rome), étroitement encadrée par Istat (Institut National de Statistiques Italien). Le projet FFS en Suède a été réalisé de la fin 1992 au début de l'année 1993 par Statistique Suède. Enfin, l'« Enquête fécondité famille » française a été conduite par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) en avril et en mai 1994. L'échantillon italien regroupe des femmes nées entre 1946 et 1975, l'échantillon français des femmes nées entre 1944 et 1973 et enfin l'échantillon suédois comprend des femmes nées entre 1949 et 1969 (par intervalle de 5 ans pour ce dernier pays).

Cette différence dans les périodes de collecte ne contrecarre pas nos analyses, dans la mesure où les trois régimes que nous étudions conservent les mêmes tendances sociales, économiques et politiques et surtout suivent la même logique, au cours des dernières décennies, dans leurs objectifs de soutien aux familles, aux travailleurs, etc. Surtout, nous nous ne nous intéressons pas à l'impact de politiques spécifiques qui ont pu être mise en place sur les trajectoires vers la fondation de la famille, mais davantage aux différences globales de trajectoires des femmes dans trois régimes.

4.3.2. Plans de sondages

En Italie, la collecte des données a été réalisée grâce à un échantillonnage par grappe à trois niveaux. Le 1^{er} niveau a sélectionné les municipalités (264 sur 8104) dans cinq zones géographiques différentes (le nord-ouest, le nord-est, le centre, le sud et les îles d'Italie). La stratification d'échantillonnage, en tenant compte de la dimension géographique, est intéressante dans le cas de l'Italie compte tenu des fortes différences économiques, sociales et culturelles au sein des différentes régions. À titre d'exemple, le niveau de fécondité est pratiquement le double dans les régions du sud par rapport aux régions du nord (De Simoni, 1990). La deuxième unité d'échantillonnage a servi à sélectionner un minimum de deux registres électoraux par municipalité (un de base et un de remplacement). Enfin, le troisième niveau d'échantillonnage est l'âge des répondants, soit entre 20 et 49 ans au moment de l'enquête.

Par contre, le plan de sondage suédois, conduit sous l'appellation de l'Enquête Suédoise sur la Famille, répond directement aux critères mis en place par le projet FFS puisque l'échantillon a été réalisé par une stratification aléatoire où l'individu est l'unité d'échantillonnage et où l'année de naissance et le sexe sont les variables de stratification. Ainsi, huit cohortes de naissances, les femmes nées en 1949, 1954, 1959, 1964, et 1969, et les hommes nés en 1949, 1959, 1964 ont été créées à partir du registre suédois de la population totale. Cette méthode permet d'élaborer un échantillon directement utilisable, pour les analyses de parcours de vie et d'identifier les effets de politiques spécifiques.

En France, la collecte de données a été réalisée à la suite de l'enquête sur l'emploi. Cette enquête nationale et annuelle concerne 75 000 ménages, elle est de type longitudinal prospectif et cible tous les adultes de 15 ans et plus constituant le ménage. Lors de cette enquête, le tiers des ménages est remplacé chaque année, ce qui permet d'enquêter auprès des mêmes ménages trois années consécutives et d'imposer un roulement dans l'échantillonnage. En 1994, sur les 25 000 ménages interviewés pour la troisième et dernière fois, 5900 ménages ont été sélectionnés pour participer à l'Enquête sur les situations familiales et d'emploi (ESFE), appellation utilisée pour conduire le projet FFS (comprenant des sections sur l'historique de fécondité, de contraception et des migrations). La sélection de ces ménages a été réalisée au moyen de la question suivante : « Y a-t-il dans ce ménage un enfant vivant avec seulement un ou aucun de ses parents ? », où la probabilité d'être échantillonné variait de 11/12 pour un ménage contenant un enfant dans la situation précédente ou un couple non marié avec enfant et une probabilité de 2,5/12 pour un ménage contenant un couple marié. Par la suite, un seul répondant adulte, dans chaque ménage, était

sélectionné par la méthode KISH (sélection aléatoire d'un individu au sein du ménage échantillonné) pour répondre à l'enquête FFS.

4.3.3. Taux de non-réponse

En Italie, chaque enquêteur avait sous sa responsabilité la collecte d'un maximum de 30 répondants ; une liste supplémentaire a été créée permettant de substituer les répondants injoignables (au bout de trois tentatives de contacts) ou qui avaient refusé de répondre. Les individus de l'échantillon étaient contactés, préalablement, par courrier postal afin de savoir s'ils accepteraient de répondre à une entrevue orale (Festy et al., 2002). Il demeure, toutefois, 29,5% des femmes et 30,2% des hommes échantillonnés qui ont soit refusé de répondre à l'enquête, soit changé de résidence ou encore n'ont pas pu être rejoints. Ces taux de non-réponse sont assez élevés compte tenu qu'ils représentent presque le tiers des répondants de chaque sexe.

La réalisation en Suède d'entrevue en face-à-face d'environ une heure (avec quelques rares exceptions effectuées par téléphone) génère, comme tous les cas de ce type d'enquête, un nombre important de répondants refusant de participer et un certain nombre de non-joignables. Le taux de non-réponse pour les femmes est également légèrement plus faible que celui des hommes, avec respectivement 21,6% et 23,5%. Ainsi, le taux de non-réponse pour la Suède, qui représente le cinquième de l'échantillon, est moins élevé qu'en Italie. Ceci est peut-être dû au fait que certaines données ont été récoltées grâce au registre de population, allégeant ainsi la tâche des répondants. Parallèlement un questionnaire a été remis au partenaire (qui pouvait le renvoyer par courriel) afin de faciliter la vérification de la qualité des données (Festy et al., 2002).

Pour la collecte française, la durée totale d'entrevue était en moyenne de 32 minutes pour la partie concernant le projet FFS. Cette période s'ajoute à la première partie de l'enquête sur l'emploi pour les répondants sélectionnés pour le projet FFS. Cela peut expliquer que le total de non-réponse de 16% pour les femmes et 19% pour les hommes est supérieur aux prévisions. Il est, en outre, erroné de croire que la participation a été plus forte en France dans la mesure où ce taux ne représente pas les non-réponses de l'échantillonnage préalable, soit celui pour l'Enquête Nationale sur l'Emploi. Il présente uniquement la deuxième partie de la collecte et correspond essentiellement aux répondants ayant refusé de prolonger la période d'entrevue pour répondre au module concernant le projet FFS. Par ailleurs, comme il s'agissait d'un prolongement de l'enquête sur l'emploi, les équipes de collecte ont eu tendance à traiter la partie concernant le projet FFS de manière moins prioritaire (Festy et al., 2002).

4.4. Présentation et description des échantillons choisis pour l'analyse

4.4.1. Taille des échantillons

Pour la collecte des données italiennes, le fichier standard de l'enquête regroupe de l'information concernant 6030 répondants âgés de 20 à 49 ans (4824 femmes et 1206 hommes), soit des répondants nés entre 1946 et 1976. En France, le fichier de données standard de l'enquête présente des informations concernant 4885 répondants âgés de 20 à 49 ans (2944 femmes et 1941 hommes), soit des répondants nés entre 1944 et 1973. Enfin, l'enquête suédoise sur la famille a permis de collecter des données auprès de 4984 répondants âgés de 23, 28, 33, 38 et 43 ans (3318 femmes et 1666 hommes), soit des répondants nés en 1949, 1954, 1959, 1964 et 1969.

Nous avons sélectionné l'ensemble des femmes échantillonnées présentes dans les trois fichiers de données qui correspondent aux enquêtes italienne, suédoise et française. Comme nous le verrons de manière détaillée dans la partie méthodologique, nous conservons dans la construction et l'analyse des trajectoires des femmes n'ayant pas ou pas encore eu d'enfants : la contribution de ces dernières est très importante au plan interprétatif et elle est essentielle au calcul des probabilités de trajectoires. En plus, pour atteindre l'objectif de comparer, à travers le temps, les trajectoires des femmes vers la première maternité, nous avons séparé chacun de ces échantillons en deux sous échantillons identifiant deux cohortes par pays

4.4.2. Représentativité des échantillons

Les bases de données en notre possession ne contenaient pas de pondération permettant d'établir la représentativité des échantillons (par rapport aux taux de non-réponses). Par ailleurs, sans présenter en détail la structure des non-réponses, nous pouvons apporter quelques éléments qui permettent d'évaluer cette représentativité. Plus concrètement, certaines différences sont à noter entre les trois pays, en complément de celles présentées sur les données biographiques en général.

Principalement, les rapports nationaux ont soulevé des différences significatives quant à la provenance géographique, l'âge des répondantes et leur statut matrimonial. En effet, certaines régions, comme celles à forte densité de population, affichent des taux de non-réponse plus élevés. Les variations se retrouvent également dans le taux de non-réponse par âge : ces derniers sont plus élevés dans les groupes d'âges plus élevés.

De même, une différence non négligeable se retrouve dans les taux de non-réponse selon le statut matrimonial. Les plus élevés sont auprès des femmes non mariées. Même s'il est difficile de quantifier la sous représentation des célibataires, on s'attend à ce que cela affecte minimalement nos résultats dans la mesure où nous nous intéressons au parcours jusqu'au premier enfant qui nécessite

généralement un cheminement de mise en couple et un historique matrimonial ; or les célibataires au moment de l'enquête ne s'insèrent pas dans l'appréhension directe du phénomène que nous cherchons à étudier, mais plutôt d'une manière indirecte. En outre, les femmes qui ne sont pas mariées ont plus tendance à présenter des trajectoires diversifiées avec souvent de multiples séquences matrimoniales (famille monoparentale, etc.), leur sous-représentativité peut éventuellement conduire à sous-estimer la diversité des trajectoires vécues, ce qui, comme nous le verrons, ne pourrait que limiter les différences que nous observons, notre interprétation nous apparaît donc vraie à fortiori. Par ailleurs, le taux de non-réponse des non-mariées est d'autant plus fort que les femmes sont âgées ; ceci affecte encore moins nos conclusions dans la mesure où les femmes plus âgées ont une probabilité plus faible de ne pas être en couple. Ces dernières sont rares dans la population, phénomène vérifiable par l'état civil et en outre pratiquement identique dans les trois pays. Enfin, le plan de sondage permet de contrer les biais liés à la non-réponse, comme par exemple, la collecte française qui s'est basée sur la situation matrimoniale pour construire son échantillon.

4.5. La méthodologie d'analyse

L'analyse du cheminement des Italiennes, des Suédoises et des Françaises vers la première maternité nécessite d'utiliser des méthodes statistiques qui permettent d'examiner les différents aspects de l'information d'histoire de vie : les événements, les transitions et les trajectoires.

4.5.1. La logique de la méthode « state space approach »

En vue de dresser les trajectoires types des femmes menant au premier enfant, nous avons choisi d'utiliser la méthode originale, développée notamment par Rajulton (1992 & 1999), sous le nom de « state space approach ». Concrètement, cette approche offre la possibilité de décrire le devenir des femmes à partir de différents états. De ce fait, elle permet de répondre directement à nos questionnements en permettant d'établir l'intensité et le calendrier des transitions vécues. La fécondité peut grâce à cette méthode être envisagée comme une transition de « non-mère » à « mère » en tenant compte de l'enchaînement de plusieurs événements intermédiaires.

Cette méthode repose directement sur le postulat que les transitions passées, d'un statut à l'autre, déterminent les transitions suivantes qui vont être vécues. Elle diffère nettement de l'analyse traditionnelle des transitions, qui met l'accent sur la durée ou le rythme entre les événements concernés et les premières naissances (Courgeau & Lelièvre, 1989), puisqu'elle permet de construire des trajectoires en focalisant essentiellement sur l'enchaînement des événements. En outre, comme il nous importe de tenir compte de la perspective des parcours de vie (les événements s'inscrivent dans différentes dimensions et influent différemment selon les contextes sur les décisions des femmes

quant à la fondation de la famille), nous ne pouvions nous contenter du postulat markovien qui suppose que seule la situation présente des femmes dépendrait de leur éventuelle transition de « non-mère » à « mère » (Markov dans Rajulton, 1999). C'est pourquoi, la méthode choisie nous permet de dresser les trajectoires types des femmes avant la naissance de leur premier enfant, en présentant l'agencement séquentiel des événements du cheminement vers la première maternité. Par conséquent, c'est l'analyse de l'agencement des événements concernés qui est au centre de notre recherche.

L'application pratique de la méthode aux données de l'enquête FFS a été réalisée en utilisant le programme informatique indépendant « Lifehist », conceptualisé et réalisé par Rajulton (1992 & 1999), qui a permis d'appliquer la perspective « state space approach » à des données réelles. Ce programme permet de construire des trajectoires en se basant sur l'âge des individus au moment où ils vivent les différents événements concernés. Il trace des trajectoires où l'enchaînement des événements permet d'analyser les parcours des individus selon les caractéristiques concernées.

4.5.2. La formalisation de l'analyse

En premier lieu, la méthode d'analyse étant fondée sur l'établissement de tables de mortalité à extinctions multiples, elle nous permet, en calculant les probabilités conditionnelles d'occurrence, de dresser les probabilités de vivre une transition donnée entre deux événements. De manière plus concrète, le nombre de femmes vivant cette transition est rapporté au nombre total de femmes exposées au risque de la vivre. Aussi, les femmes exposées au risque sont les femmes n'ayant pas encore vécu la dite transition et qui sont toujours sous observation. Ainsi, plusieurs types de transitions sont possibles (comme nous allons le voir en détail dans la prochaine section) à partir d'un même état initial ; celles-ci sont abordées comme des risques concurrents (Rajulton, 1999). Dans ce premier cas, il est question de probabilités de transition (d'un statut à l'autre). Nous nous intéressons, plus précisément, à la probabilité finale qu'une femme ait d'expérimenter complètement l'une ou l'autre des trajectoires avant la première maternité et ainsi, de pouvoir identifier les différentes intensités des principales trajectoires³⁵ vécues par les femmes dans les trois régimes. Dans ce deuxième cas, il est question des probabilités de trajectoire ou d'itinéraire.

En deuxième lieu, le calcul des probabilités conditionnelles de vivre tel ou tel événement avant la première maternité permet de tenir compte des pondérations rattachées à chacun des individus (rappelons que pour nos échantillons elles ne sont pas disponibles) mais surtout de tenir compte des tronçures à droite, en d'autres termes, les femmes pour lesquelles les trajectoires ne sont pas complétées au moment de l'enquête. En outre, il y a un intérêt non négligeable à utiliser les tables de mortalité puisqu'elles permettent d'utiliser l'ensemble des informations et surtout de tenir compte

³⁵ Nous présenterons les détails des trajectoires dans le prochain chapitre.

des trajectoires en construction ou non terminées, des femmes -dans notre cas- n'ayant pas ou pas encore eu de premier enfant. Ces dernières peuvent s'arrêter à n'importe quelle transition et sont retirées de l'observation pour le calcul des probabilités suivantes mais seront pris en compte dans le calcul des probabilités du dernier évènement vécu³⁶. Dans ce contexte, le comportement des femmes retirées de l'observation (n'ayant pas pu achever leur trajectoires pour des raisons d'âge essentiellement) serait identique à celui des femmes restées sous observation. Ceci représente une hypothèse assez forte qui n'est pas sans répercussion sur l'interprétation de nos résultats puisqu'elle nous permettra de mettre en perspective les trajectoires principales des femmes cheminant vers leur première maternité avec les trajectoires des femmes n'ayant pas ou pas encore eues d'enfants.

En troisième lieu, afin de construire les trajectoires cheminant au premier enfant, nous avons sélectionné un certain nombre d'évènements transients qui s'inscrivent dans l'espace-état³⁷ des recherches sur le passage à l'âge adulte. Par ailleurs, le format utilisé par le programme « Lifehist » nécessite d'utiliser l'âge des femmes au moment où elles vivent les différents évènements. Par conséquent, nous avons utilisé le mois et l'année des évènements dans la vie des femmes par rapport au mois et l'année de naissance des femmes : nous pouvions, ainsi, au mois près, avoir l'âge des femmes au moment de l'occurrence de chaque évènement. En somme, les questions permettant de déterminer l'âge des femmes au moment de l'occurrence des évènements ont toutes été posées de manière à interroger par rapport à la date de l'évènement et non par rapport à l'âge des femmes. Ce choix limite les erreurs, car il est plus aisé de se souvenir de la date d'un évènement que l'âge atteint au moment de l'évènement.

Enfin, une fois l'unité de mesure choisie (l'âge au mois près des femmes au moment où elles vivent chacun des évènements constituant les trajectoires menant à la première maternité), nous avons sélectionné et regroupé les évènements constituant notre analyse. Rappelons-nous dans le chapitre précédent, nous avons présenté brièvement les deux types d'évènements qui influencent le cheminement des femmes vers la première maternité : les trajectoires de type familial/matrimonial et celles de types scolaire/professionnel. Les premières permettent d'identifier les histoires de vie en termes d'indépendance de la famille d'origine jusqu'au cheminement menant à la création de la nouvelle cellule familiale. Le deuxième type de trajectoires permet d'identifier les évènements dans la carrière professionnelle des femmes offrant les conditions favorables ou non cheminant à une première maternité.

³⁶ Les trajectoires contenant moins de 25 femmes ont été écartées de la présentation des résultats et n'ont pas été sélectionnées. Par contre, nous avons conservé les trajectoires les plus importantes lorsqu'elles se présentaient pour un pays ou une cohorte en particulier. Cette hypothèse conservatrice est particulièrement importante surtout dans le cas des cohortes ou pays qui ont des trajectoires très diversifiées et qui se retrouvent parfois au-delà du cadre des trajectoires sélectionnées.

³⁷ L'ensemble des évènements s'inscrit dans l'espace-état délimitant les contours de la recherche (Rajulton, 1992).

4.5.3. Les évènements constituant les trajectoires

De manière générale, nous définirons un évènement comme étant un changement d'état qualitatif, se produisant à un moment spécifique dans le temps ; cet évènement est un changement qui place l'individu dans un nouveau statut, différent de son statut précédent (Rajulton, 1999). Cette définition conceptualise les évènements comme des transitions entre statuts. Théoriquement, nous distinguerons deux types d'évènements pour nos analyses : les évènements « transients » et les évènements « absorbants ».

Dans une analyse de type causal, la variable se référant à l'âge de la mère au moment de la naissance du « premier enfant » serait appelée la variable dépendante (Courgeau et Lelièvre, 1989). Dans le cas de « state-space approach », il est question d'un évènement absorbant. L'évènement absorbant est ainsi l'évènement final étudié dans les trajectoires ; autrement dit, les séquences d'évènements étudiées se terminent au moment où l'évènement absorbant se produit (Rajulton, 1999). Dans notre recherche, l'évènement absorbant sera la venue du premier enfant, moment auquel nous enregistrons l'âge de la mère. En somme, l'occurrence de l'évènement absorbant, la naissance du premier enfant, a un caractère définitif et ne permet aucune issue. Il représente, de fait, pour notre analyse l'arrêt de l'observation des trajectoires indifféremment du nombre d'évènements vécu auparavant.

Les évènements gravitant autour et menant à la première maternité sont de type transient (Rajulton, 1999) : ils permettent aux individus le passage d'un état à un autre (par exemple le mariage fait passer de l'état de célibataire à l'état de marié). À la différence des évènements absorbants, toutefois, les évènements transients permettent autant de sortir d'un état que d'y entrer³⁸.

Enfin, autant l'évènement absorbant que les évènements transients sont pour notre analyse de type non-récurrent (Rajulton, 1999). Ceci signifie que les données utilisées représentent des évènements qui ne peuvent se produire qu'une seule fois. Par exemple, nous utilisons l'âge des femmes à la première mise en union et, le cas échéant, à la deuxième union, l'âge à la fin des études, au premier emploi, puis au deuxième emploi, etc. Ceci s'applique bien à notre analyse puisque cette hiérarchisation dans le même type d'évènement (par exemple : emploi numéro un, deux, etc. ou union une, deux, etc) permet de dresser les trajectoires cheminant au premier enfant. Les évènements de type récurrent sont, ainsi, totalement écartés, comme par exemple « commencer un nouvel emploi » peu importe son positionnement dans la hiérarchie des emplois vécus, finir un diplôme, avoir un enfant peu importe son rang, etc.

³⁸ Notre recherche utilise des évènements où plusieurs issues peuvent se produire avec, toutefois, certaines restrictions peuvent s'appliquer, ce que nous aborderons, en détail, dans la dernière section de ce chapitre.

4.5.4. Le classement des événements en deux types de trajectoires

Premièrement, un certain nombre d'événements transients à nature familiale/matrimoniale ont été rassemblés afin d'identifier le cheminement vers la première maternité. Le premier type d'événement permettant de tracer les trajectoires familiales/matrimoniales concerne « l'indépendance » des femmes face à leur famille d'origine. La question générale dans l'enquête FFS qui a généré ces données était la suivante : « À quel mois et quelle année avez-vous quitté pour la première fois vos parents pour vivre par vos propres moyens ? »³⁹. Le second type événement pris en compte dans ce type de trajectoire est la mise en union. Nous avons la possibilité d'identifier les partenaires successifs ainsi que le type d'union choisi vécu avec les différents partenaires. La question d'origine pour la cohabitation hors-mariage était : « À quel mois et quelle année avez-vous pour la première fois commencé à vivre dans le même ménage avec votre (premier, deuxième, ...) partenaire?⁴⁰ ». Pour le mariage (avec le premier partenaire, le deuxième, etc.) les trois pays ont recensé la date de l'événement peu importe si la cohabitation avec le mari fut simultanée ou non.

Deuxièmement, un certain nombre d'événements transients à nature scolaire/professionnelle ont été rassemblés, en plus de tenir compte de la première indépendance (déjà décrite plus haut), afin d'identifier le cheminement vers la première maternité. Ainsi, le premier type d'événement permettant de tracer les trajectoires scolaires/professionnelles concerne la fin de la formation académique principale⁴¹. Le second type d'événements pris en compte dans ce type de trajectoires est l'emploi. La question d'origine permettait de rapporter toutes les séquences d'emploi, grâce à la date de début et la date de fin. Nous avons conservé les données provenant de la question suivante : « À quel mois et quelle année avez-vous commencé votre (premier, deuxième, etc.) emploi ? ». Si en Italie et en Suède, les données sont relativement complètes dans la mesure où elles rapportent les différentes séquences d'emploi successives, en France la comparabilité des données pose certains

³⁹ Les trois pays considérés n'ont pas utilisé la même formulation et implique, ainsi, des différences dans l'interprétation de la « première indépendance face à la famille d'origine ». En effet, en Italie, « l'indépendance de la famille d'origine » réfère à la première indépendance financière alors que pour la France et la Suède, il s'agit de la première indépendance résidentielle, soit devenir « chef du ménage ». Ceci ne porte pas atteinte à la comparabilité de nos résultats dans la mesure où nous voulons savoir à quel moment la femme se déclare comme étant pour la première fois indépendante de sa famille d'origine, culturellement en Italie le vrai signe de l'indépendance est davantage économique que résidentielle (surtout avec la crise du logement où les jeunes restent de plus en plus longtemps chez les parents tout en travaillant ou le contexte des maisons multi-générationnelles (Cicchelli, 2001). Enfin, une dernière particularité tient à la Suède qui a choisi de préciser une durée minimum de 6 mois pour la première indépendance de la famille d'origine afin d'éviter les interprétations différentes dans le cas où la jeune femme aurait quitté provisoirement sa famille (pour études, voyage ou autre) sans marquer une véritable rupture.

⁴⁰ En France, cette question a été extraite d'une autre question : « À quelle date avez-vous commencé votre vie de couple ? ». La « vie de couple » signifiant être en couple depuis un mois minimum sans nécessairement vivre avec le partenaire dans le même ménage. L'Italie et la Suède ont conservé la question d'origine et représentent ainsi la cohabitation hors mariage comme le fait de vivre dans le même ménage avec le partenaire. En conclusion, pour la comparaison des trois pays, nous pouvons affirmer avec justesse que les dates déclarées correspondant à la mise en union qui comprend un certain caractère officiel, même si l'échantillon français ne procure aucune information à savoir si les femmes se sont installées directement ou non avec le partenaire. Par conséquent, le « premier partenaire » ne correspond pas forcément au premier partenaire sexuel pour l'Italie et la Suède. Pour la France, s'il y a plus de chances, nous ne pouvons pas plus affirmer que le partenaire déclaré correspond au premier rapport sexuel.

⁴¹ Si la question n'a pas été posée de la même manière dans les trois pays, nous avons été en mesure de retrouver l'âge final au dernier diplôme. En effet en Italie, l'enquête demandait « la date d'obtention du plus haut diplôme et s'il y a eu des études commencées subséquentes » : nous avons retenu l'âge au dernier diplôme. En Suède, il était question de rapporter chaque période d'éducation de plus de trois mois depuis les 17 ans du répondant, nous avons retenu l'âge à la dernière séquence rapportée indépendamment de son rang. Enfin, en France, chaque séquence identifiait la date d'obtention du diplôme, nous avons sélectionné, comme en Italie, la dernière date d'obtention d'un diplôme disponible.

problèmes⁴². Pour contrer ce problème de comparabilité, nous avons choisi de présenter la première séquence d'emploi pour chacun des pays, et nous tiendrons compte dans l'interprétation des résultats des informations supplémentaires disponibles dans les collectes italienne et suédoise. Nous présenterons en annexe les analyses détaillées de ces dernières, afin d'évaluer si les éventuelles différences entre pays (lorsqu'on tient compte uniquement de la première séquence d'emploi) proviennent ou non de ces collectes de données nuancées dans les trois pays considérés ou si les régimes se démarquent entre eux.

4.5.5. L'éventail des transitions possibles vers la première maternité

Les différents événements que nous avons sélectionnés s'agencent selon leur positionnement initial dans un ordre logique et certaines transitions ne peuvent pas exister : par exemple, selon toute logique le premier emploi est obligatoirement avant le deuxième emploi et non l'inverse. Ainsi, les événements imposent un certain nombre de restrictions aux événements pouvant ou non leur succéder. D'une part, ces restrictions sont liées à la nature des données. En effet, comme nous utilisons des événements non récurrents, le premier emploi précède obligatoirement le deuxième emploi qui lui-même précède le troisième emploi, etc. D'autre part, chaque choix réduit le nombre d'événements imprévisibles (Rajulton, 1992). En effet, l'engagement dans le mariage, et le statut de marié qu'il procure, diminue la probabilité qu'un individu s'engage avec un autre partenaire. En somme, le fait qu'un événement se produise dépend d'une mise en place de certaines conditions favorisant ou non sa venue ; par exemple avoir un enfant suppose dans la plupart des cas la création préalable d'un couple même si dans les faits elle n'est pas obligatoire (Pinelli, 2001). En outre, certains aspects sont à nuancer : d'une part, le fait d'être en couple ne garantit pas la naissance d'un enfant, et d'autre part s'il faut un mariage pour précéder un divorce, tous les mariages n'aboutissent pas à un divorce.

Les figures 4.1 et 4.2 présentent, ainsi, l'ensemble des transitions possibles pour respectivement les trajectoires familiale/matrimoniale et scolaire/professionnelle. Notons qu'afin d'alléger les figures déjà complexes, nous avons omis d'inclure la transition vers le premier enfant étant donné que celle-ci peut survenir, dans les faits, à n'importe quel moment⁴³ dans les trajectoires. En premier lieu, la figure 4.1 permet de souligner l'importance de respecter les hiérarchies logiques dans les différents types d'événements familiaux/matrimoniaux. Avec le même partenaire la cohabitation hors mariage précède le mariage et non l'inverse, l'un comme l'autre ne sont, toutefois, pas une condition pour que l'autre événement se produise. Ainsi, si une femme vit ces deux événements avec le même partenaire, le mariage ne peut pas se produire avant la cohabitation hors mariage. Par ailleurs, le

⁴² Rappelons-nous la collecte des données en France a été faite en prolongement de l'enquête sur l'emploi avec un tiers des répondants sélectionnés pour le projet FFS, mais qui étaient à leur troisième et dernière année d'enquête, ceci implique que la collecte de données sur l'emploi n'a récolté que de l'information sur la toute première séquence emploi et sur le dernier emploi obtenu avant le passage de l'enquête. Il est, ainsi, impossible d'identifier le nombre total d'emplois qu'à pu vivre les répondants entre les deux séquences rapportées.

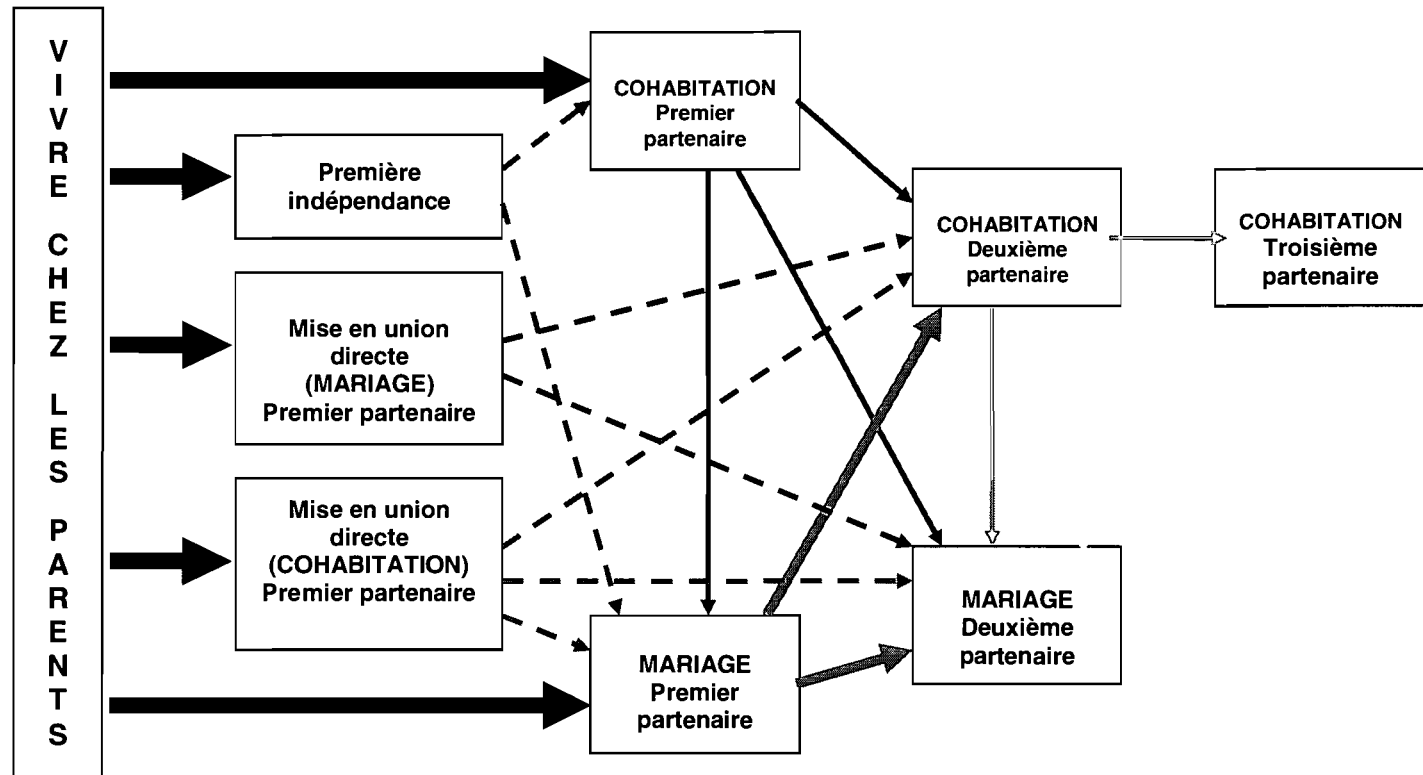
⁴³ Cette hypothèse a été établie afin d'inclure toutes trajectoires possibles, celles des fille-mères comprises.

rang du partenaire est encore plus déterminant que le type d'union. Car si, le deuxième partenaire ne peut précéder le premier, il est, toutefois, possible qu'une femme cohabite hors mariage avec un premier partenaire puis se marie directement avec un second partenaire, pour enfin cohabiter avec un troisième partenaire avant de vivre une première maternité⁴⁴. Enfin, en deuxième lieu, la figure 4.2 illustre la possibilité pour les femmes de vivre l'enchaînement des événements de type scolaire/professionnel dans n'importe quel ordre, de vivre un ou plusieurs d'entre eux avant la première maternité (puisque le premier enfant peut également, dans les faits, survenir à tout moment). Dans la figure 4.2, nous présentons l'ensemble des possibles suédois, qui est le plus élargi (avec huit séquences d'emploi) et qui, de fait, inclut l'ensemble des possibles italien et français qui ont respectivement quatre et une séquence d'emploi⁴⁵. En outre, il est nécessaire de rappeler d'une part, que le premier emploi précède le deuxième, qui lui-même précède le troisième, etc. et d'autre part, que la « première indépendance » et la « fin des études » tout comme la « première naissance » peuvent survenir à n'importe quel moment dans la succession plus ou moins longue de séquences d'emploi.

⁴⁴ Nos analyses tiendront compte maximum des trois premiers partenaires, car au-delà du troisième partenaire le nombre de cas de femmes ayant eu un enfant est trop faible pour présenter des estimés fiables (moins de 25 cas). Précisément, nous analyserons pour les Italiennes jusqu'à la cohabitation et le mariage avec le premier partenaire ; pour les Suédoises jusqu'à la cohabitation avec le troisième partenaire et jusqu'au mariage avec le second partenaire ; pour les Françaises jusqu'à la cohabitation et le mariage avec le second partenaire.

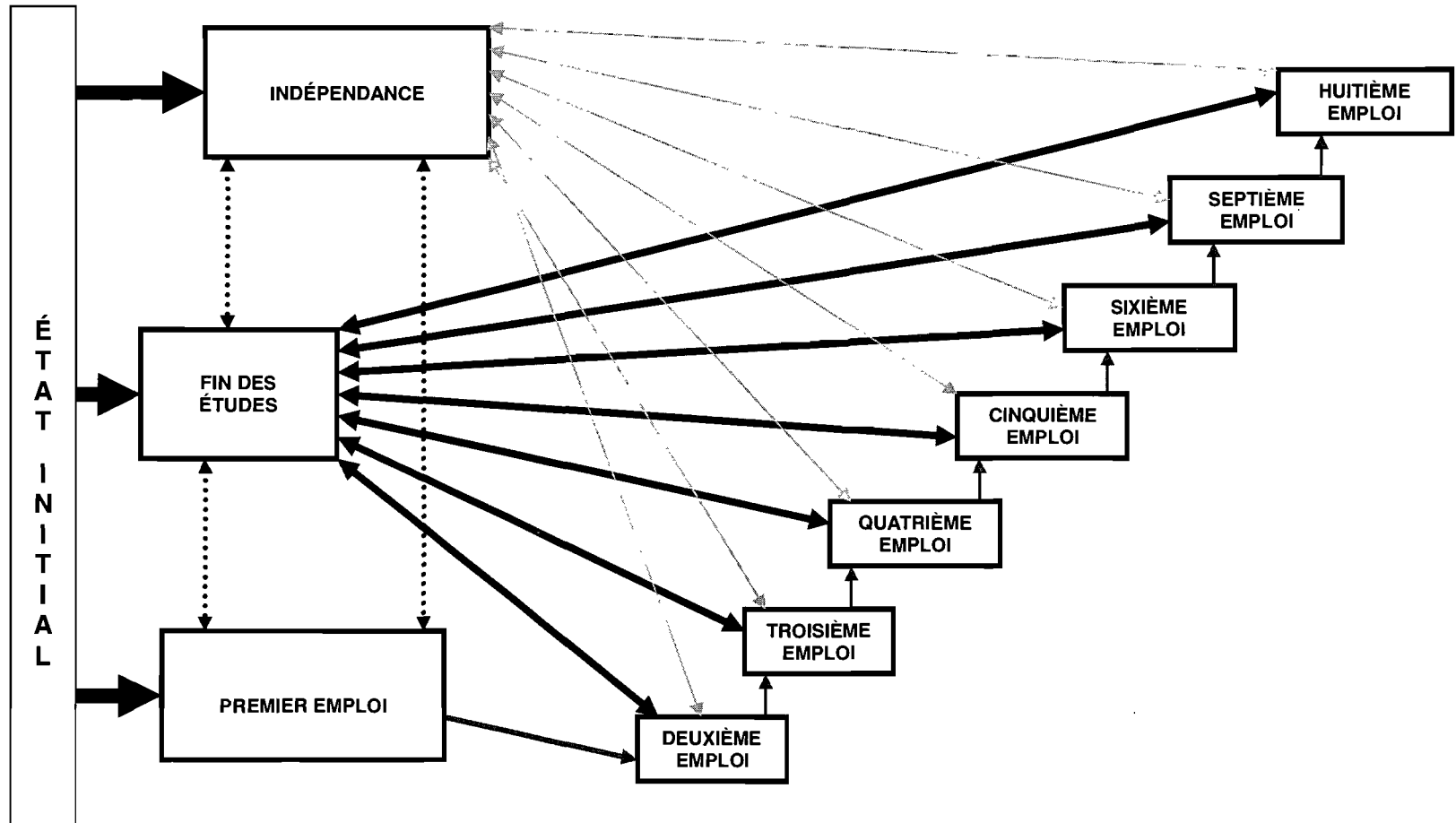
⁴⁵ Rappelons que nous ne tenons compte uniquement que de la première séquence d'emploi et nous étofferons les résultats pour l'Italie et la Suède avec des données plus large disponibles, afin de permettre la comparaison entre les trois pays.

Figure 4.1. : Éventail des transitions possibles entre les événements de type familial/matrimonial



Note : la direction des flèches indique le sens des transitions possibles d'un événement à l'autre et ainsi les contraintes existantes entre certains événements. Ce qui veut dire que certains événements ne peuvent pas se produire après d'autres mais avant. Les retours en arrière ne sont pas possibles.

Figure 4.2. : Événail des transitions possibles entre les événements de type scolaire/professionnel



Note : la direction des flèches indique le sens des transitions possibles d'un événement à l'autre et ainsi les contraintes existantes entre certains événements. Ce qui veut dire que certains événements ne peuvent pas se produire après d'autres mais avant. Les retours en arrière ne sont pas possibles.

4.5.6. L'évolution à travers le temps des trajectoires vers la première maternité

Pour permettre de comparer, à travers le temps, les trajectoires vers la première maternité (Pressat, 1981). Nous avons choisi de présenter les femmes ayant plus de 35 ans et celle ayant moins de 35 ans au moment de l'enquête. La coupure à l'âge de 35 ans est pertinente dans la mesure où la plupart des femmes qui se retrouvent dans les cohortes plus âgées avaient eu leur premier enfant avant cet âge-là, alors que les plus jeunes ont, pour certaines, à peine débuté leur vie matrimoniale (suivant leur âge au moment de l'enquête). Comme les femmes de plus de 35 ans au moment de l'enquête ayant eu un premier enfant après l'âge de 35 ans ne représentent que très peu de cas, nous avons choisi de les conserver dans nos analyses (voir tableau 4.1). Ces dernières ne présentent pas de biais par rapport aux cohortes des plus jeunes puisque nous nous intéressons au cheminement jusqu'au premier enfant et à l'enchaînement des événements et que passé l'âge de 35 ans, les femmes ont de très faibles chances d'avoir un enfant (comme le confirme le tableau 4.1).

Tableau 4.1 : Présentation des effectifs de chaque échantillon selon la cohorte de naissance, l'intervalle d'âges des femmes et la présence du premier enfant

	Cohorte de naissance	Intervalle d'âge	Total	Femmes avec enfant	Femmes avec un premier enfant après 35 ans
Plus de 35 ans					
Italiennes	1946 à 1961	35 à 49 ans	2205	1910	52
Suédoises	1949 et 1954	38 et 43 ans	1310	1178	44
Françaises	1944 à 1959	35 à 49 ans	1413	1300	42
Moins de 35 ans					
Italiennes	1962 à 1975	20 à 34 ans	2619	989	-
Suédoises	1959 / 1964 / 1969	23, 28, 33 ans	2008	1141	-
Françaises	1960 à 1973	20 à 34 ans	1531	921	-

Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992 à 1996

Pour les femmes des cohortes les plus jeunes, il nous faudra néanmoins interpréter les différences avec la cohorte plus âgée avec prudence. Puisque les données utilisées pour l'analyse sont des données biographiques rétrospectives, pour les femmes des cohortes les plus jeunes on observe, par définition, des trajectoires qui se déroulent sur une période plus courte par rapport aux femmes des cohortes plus âgées, qui ont en général, complété leur vie reproductive. Par exemple, pour les femmes âgées de 15 à 19 ans au moment de l'enquête, on observe les événements (incluant la première maternité) qui ont été vécus seulement pendant une période de 5 ans ; au contraire, pour les femmes âgées de 45-49 ans au moment de l'enquête, on est capable d'apprécier, de façon rétrospective, le déroulement des événements pendant une période de 30 ans.

En somme, comparer le comportement des plus vieilles, qui ont à toutes fins pratiques terminé leur vie reproductive, à celui des plus jeunes est intéressant mais comporte des risques dans la mesure où il s'agit de projeter dans l'avenir des tendances qui ne sont qu'ébauchées chez les plus jeunes et qui pourraient ne pas se maintenir. D'une part, les plus jeunes qui ont déjà eu un premier enfant semblent bien manifester, à première vue, une orientation vers une trajectoire familiale précoce et traditionnelle, où l'activité professionnelle tiendra peu de place. Mais elles pourraient évidemment dévier subséquemment de la trajectoire où elles semblent s'être engagées. D'autre part, les plus jeunes qui n'ont pas encore eu d'enfant pourraient connaître un simple report, un décalage de la fécondité, et non pas à un décrochage par rapport au modèle établi. Cela dit, ces deux interprétations, quoiqu'opposées en principe, peuvent se rejoindre en pratique : un report prolongé se transforme graduellement en décrochage par rapport au modèle établi s'il dure au point d'acculer ces femmes à l'âge où avoir des enfants devient plus difficile.

Il nous faut donc avancer avec prudence dans ces comparaisons. Mais celles-ci ne sont pas dénuées d'intérêt, car il se pourrait aussi très bien que le passé de ces jeunes femmes soit garant de leur avenir, surtout dans la mesure où elles s'engagent (ou non) dans des parcours professionnels et matrimoniaux qui deviendront des composantes lourdes de leur parcours de vie ; les virages demeurent possibles, mais les structures et les attitudes qui se mettent en place contribuent à l'inertie des trajectoires. C'est donc avec nuances, mais non sans intérêt, que nous procéderons à des comparaisons entre les cohortes plus vieille et plus jeune. Ajoutons que le découpage en cohortes utilisé est le même pour les trois pays analysés, de sorte que les différences entre pays, qui sont l'objet principal de notre recherche, sont très peu susceptibles d'être dues au découpage en cohortes.

CONCLUSION

Les données FFS que nous avons choisies d'utiliser permettent de dresser les trajectoires de type familial/matrimonial et scolaire/professionnel avant la première maternité des femmes et de présenter ces dernières à travers le temps. Certaines limites doivent, toutefois, être tenues en compte quant à la comparabilité de nos résultats et les interprétations possibles qui seront présentées dans les prochains chapitres. Nous avons présenté dans ce chapitre ces limites et nous avons tenté de proposer des solutions afin de produire des analyses les plus comparables possibles entre elles. Nous avons également présenté ici les éléments principaux de l'approche méthodologique choisie pour construire les deux types de trajectoires vers la première maternité. Ainsi, la méthode « state space approach » se différencie de l'analyse des transitions, elle ne cherche pas à calculer la durée qui sépare les divers événements et la première naissance, mais reconstitue plutôt l'enchaînement des événements principaux de la vie des jeunes femmes et la manière dont ils s'articulent entre eux en vue de mobiliser les ressources nécessaires à la fondation d'une famille, comme la formation d'un couple et l'établissement professionnel.

Chapitre 5 : L'inscription de la première maternité dans le parcours de vie des Italiennes, des Suédoises et des Françaises : un aperçu

Nous allons présenter dans ce chapitre un aperçu des principaux éléments caractérisant l'inscription de la première maternité dans le parcours de vie des femmes en Italie, en Suède et en France. Tout d'abord, nous présenterons la répartition des femmes dans les échantillons selon la présence ou non d'enfant, le pays et la cohorte, ensuite nous nous attarderons aux différents événements et leur occurrence dans le parcours de vie des mères. Enfin nous présenterons les principales trajectoires de type familial/matrimonial et scolaire/professionnel qui seront élaborées dans les deux chapitres suivants. Cette présentation détaillée du répertoire des trajectoires principales vécues par les femmes avant la naissance du premier enfant est nécessaire au bon cheminement du lecteur au sein des deux prochains chapitres.

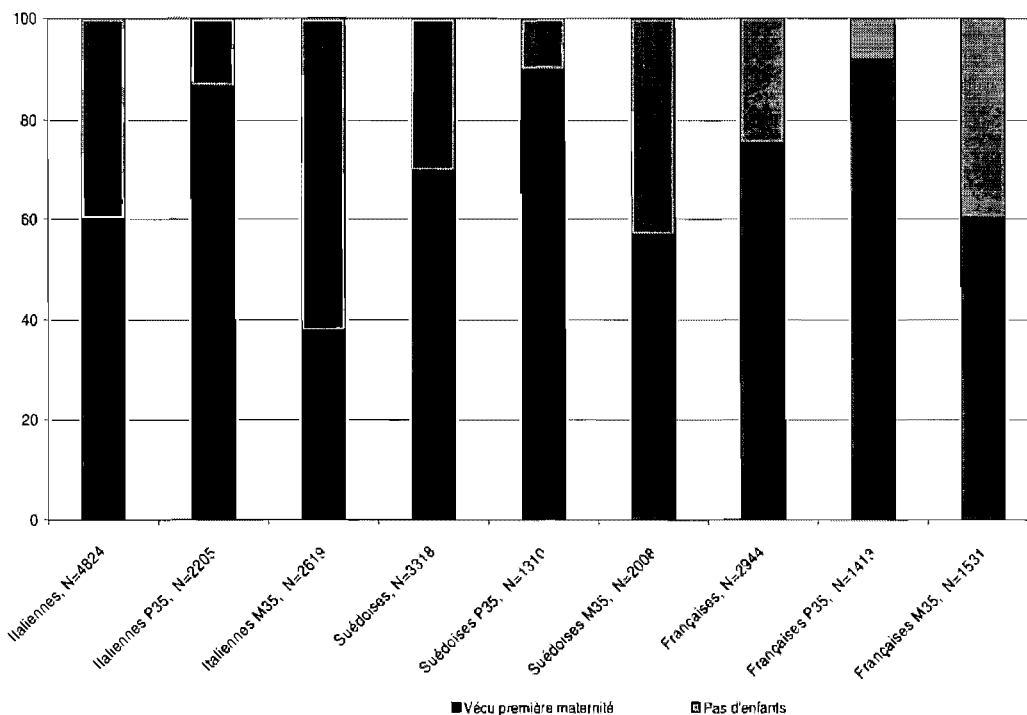
5.1. Les femmes ayant vécu une première maternité dans les échantillons

La figure 5.1 présente la répartition des femmes ayant eu un premier enfant pour chacun des pays et chacune des cohortes considérées. Globalement, l'échantillon des Italiennes présente le moins de femmes ayant eu un premier enfant avec 60,1%, alors qu'en Suède, l'échantillon présente 69,9% et l'échantillon français 75,4%. Il est pourtant nécessaire de nuancer ces résultats puisque dans chacun des trois pays, les cohortes plus jeunes (les femmes ayant moins de 35 ans au moment de l'enquête, M35 dans la Figure 5.1) ont moins d'enfants comparativement aux cohortes plus âgées (les femmes ayant 35 ans et plus au moment de l'enquête, P35). Ce constat est particulièrement fort dans le cas de l'Italie : alors qu'au sein de la cohorte la plus âgée 86,6% des femmes ont eu au moins un enfant, seulement 37,8% dans la cohorte des plus jeunes ont expérimenté une première maternité au moment de l'enquête. Par ailleurs, les femmes françaises, au sein des deux cohortes, sont les plus nombreuses à avoir un premier enfant au moment de l'enquête : 60,2 % des femmes dans la cohorte plus jeune et 92% des femmes dans la cohorte plus âgée. Enfin, la Suède se situe, pour les deux cohortes, à mi-chemin entre l'Italie et la France.

Par ailleurs, la proportion des femmes n'ayant pas eu d'enfants au moment de l'enquête peut-être assez élevée dans certaines cohortes ou pays. Notamment, en Italie 62,2% des femmes plus jeunes n'ont pas eu d'enfant au moment de l'enquête. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de mettre en perspective, comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, les deux types de parcours (ceux des femmes ayant vécu une première maternité et les parcours de celles n'ayant pas vécu de maternité) afin d'appréhender la dynamique entourant la décision de fonder une famille au cours du parcours de vie. En outre, si nous nous intéressons au modèle global de chacun des pays, la distinction des résultats par cohorte permettra de montrer, dans une certaine mesure, l'évolution de

chacun des modèles à travers le temps. C'est ce que nous illustrerons dans les chapitres suivants.

Figure 5.1. : Proportion des femmes ayant eu un premier enfant selon le pays et la cohorte



Note : P35 = femmes de 35 ans et plus au moment de l'enquête. M35 = femmes de moins de 35 ans au moment de l'enquête.
Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992 à 1996.

5.2. Le calendrier des principaux événements entourant la première maternité

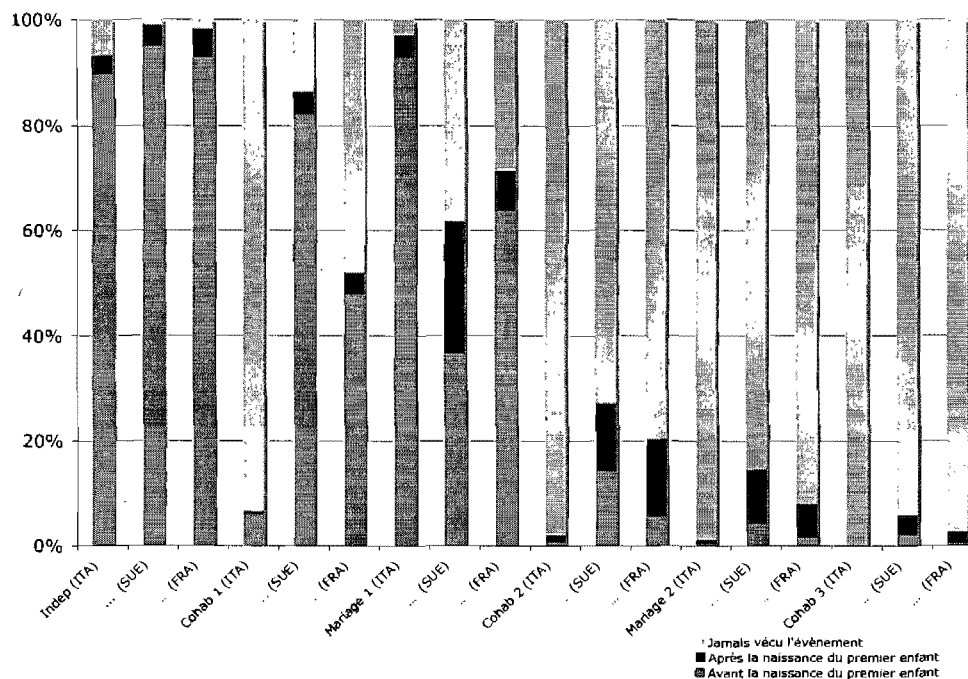
Nous présenterons seulement ici les résultats par pays toutes cohortes confondues puisque nous souhaitons représenter avant tout les modèles globaux dans les trois pays concernés. En outre, la présentation du détail des données serait trop importante ici, si nous voulions représenter les différentes cohortes. Les résultats selon le pays et selon la cohorte se retrouvent toutefois en annexe (voir A.1). Par ailleurs, les résultats par cohorte confirment l'existence de modèles nationaux résilients avec, toutefois, certaines nuances et des évolutions de modèles intéressantes.

5.2.1. Les événements de type familial/matrimonial

L'occurrence des événements familiaux/matrimoniaux dans le parcours de vie des femmes se différencie selon les pays. Globalement et comme on peut le voir dans la figure 5.2, le mariage est beaucoup plus courant chez les Italiennes ayant eu une première maternité (97,1% des femmes) comparativement aux Françaises (71,4%) et aux Suédoises (61,7%). Par ailleurs, ces dernières remplacent le mariage par une ou plusieurs séquences de cohabitations hors mariage (avec respectivement 86,4% et 51,9% des femmes pour une première cohabitation), alors qu'il y a

seulement 6,6% des Italiennes qui ont vécu une période de cohabitation avec leur premier partenaire.

Figure 5.2. : Répartition des principaux évènements de type familial/matrimonial dans le parcours de vie des femmes, selon le calendrier de la fécondité et le pays



Note : ITA = Italiennes ; SUE = Suédoises ; FRA = Françaises (toutes cohortes confondues).

Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992 à 1996.

De surcroît, le nombre de partenaires se résume très largement à un chez les Italiennes, puisque seulement 2,2% de celles-ci ont vécu une cohabitation et 1,2% un mariage avec un deuxième partenaire. À l'inverse, les Suédoises expérimentent davantage la vie de couple, puisque 27,1% d'entre elles ont vécu une cohabitation et 14,6% un mariage avec un deuxième partenaire, 5,8% ont vécu une cohabitation et 2,6% un mariage avec un troisième partenaire. La proportion est un peu plus faible en France, en effet, seulement 20,4% des Françaises ont vécu une cohabitation et 7,9% un mariage avec un deuxième partenaire.

Le moment précis où les femmes vivent ces différents évènements par rapport au moment où intervient la première maternité est également intéressant à analyser dans la mesure où nous nous intéressons à la construction de trajectoires qui mènent au premier enfant. Ainsi, en Suède, le mariage n'est pas une condition essentielle d'accession à la maternité puisque seulement 36,7% des femmes suédoises se sont mariées avant la naissance du premier enfant. Mais on peut noter que 25% se sont mariées avec leur premier partenaire après cette même naissance. Le mariage, dans ce contexte, n'a pas comme fonction de légitimer la naissance mais plutôt de sceller l'union,

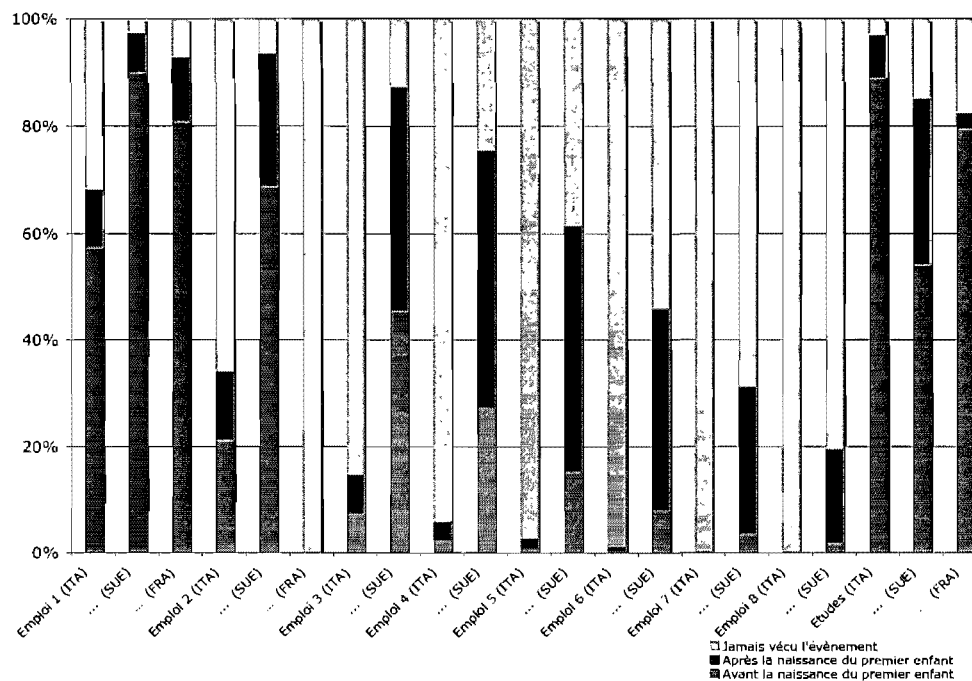
comparativement à ce qui se passe en Italie. En d'autres termes, la cohabitation n'est pas, pour les Suédoises, un frein à la fondation de la famille. Elle demeure même un mode d'union courant lors de la fondation d'une famille. À l'opposé, ce phénomène est pratiquement inexistant en Italie étant donné que 92,9% des Italiennes se sont mariées avant la naissance et seulement 4,2% après. En France, le phénomène de cohabitation féconde est également faible puisque 63,7% des femmes se sont mariées avant la naissance du premier enfant avec le père de l'enfant, et seulement 7,7% après celle-ci.

5.2.2. Les évènements de type scolaire/professionnel

La présence de séquences d'emploi dans le parcours de vie des femmes indique la possibilité pour elles de participer aux revenus de la famille au moment où elles prendront en charge l'éducation et les soins des enfants. Les différences entre pays à cet égard sont considérables. En effet, la figure 5.3 montre qu'en Italie, il demeure 31,7% des femmes qui n'ont jamais travaillé ni avant ni après leur première maternité, comparativement à seulement 2,8% en Suède et 7,2% en France. En somme, comme nous l'avons vu dans la présentation du régime traditionaliste, l'Italie privilégie largement dans son organisation sociétale la présence dominante des pères sur le marché du travail et elle encourage parallèlement les mères à rester à la maison pour s'occuper des enfants. Le régime social-démocrate suédois s'illustre par la forte présence de plusieurs séquences d'emploi démontrant une plus grande accession des femmes au marché de l'emploi tout en favorisant la fondation d'une famille (rappelons que la proportion des femmes ayant eu un premier enfant est assez élevée). Les séquences d'emploi peuvent également être envisagées par rapport au calendrier de la première naissance. Si 57,5% des Italiennes ont exercé un premier emploi avant leur première maternité, 10,8% ont eu leur première séquence d'emploi après la naissance. En somme, l'emploi n'est pas une condition de fondation de la famille chez les Italiennes, comparativement aux Suédoises, chez qui 90,1% ont eu un premier emploi avant et 7,1% après la naissance de leur premier enfant. En France, il est question de 81% de femmes ayant eu un premier emploi avant la naissance et 12,8% après la naissance. Enfin, si les séquences d'emploi sont très nombreuses chez les Suédoises, il est opportun de mieux qualifier l'impact de celles-ci sur la fondation de la famille. Ces séquences se déroulent souvent pour partie avant et pour partie après la première maternité, en un parcours d'emploi qui se poursuit et continue à contribuer au revenu familial⁴⁶.

⁴⁶ Rappelons que seulement la première séquence d'emploi est disponible dans les données de la collecte française.

Figure 5.3.: Répartition des principaux événements de type scolaire/professionnel dans le parcours de vie des femmes, selon le calendrier de la fécondité et le pays



Note : ITA = Italiennes ; SUE= Suédoises ; FRA= Françaises (toutes cohortes confondues).

Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992 à 1996.

Enfin, dans les trois pays, la formation scolaire est généralement achevée avant la première maternité, ou du moins la formation minimale exigée dans le parcours de vie des femmes (l'école est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans en France et en Suède et jusqu'à 15 ans en Italie). En somme, la fin des études est rarement vécue par les Françaises et les Italiennes après la naissance du premier enfant avec respectivement 2,8% et 7,8%. En Suède, par contre, 30,9% des femmes termineront leurs études (prolongées) après la venue de leur premier enfant. Par conséquent, il est plus courant de materner en Suède sous le statut d'étudiante qu'en Italie et en France.

5.3. Identification des trajectoires de type familial/matrimonial et scolaire/professionnel

L'ensemble (théorique) des possibles trajectoires quant aux parcours familiaux/matrimoniaux et scolaires/professionnels ne se retrouve évidemment pas intégralement dans la réalité : selon le pays ou la cohorte, un certain nombre d'évènements sont vécus par les femmes avant leur première maternité ou ne le sont pas. C'est pourquoi, nous avons cherché à identifier les principales trajectoires des femmes avant leur première maternité afin d'offrir un répertoire général et d'asseoir une perspective comparative plus pertinente à travers les cohortes et à travers les trois régimes. Pour cela, nous allons identifier, dans cette section, les principales trajectoires familiales/matrimoniales et scolaires/professionnelles avant la première maternité, qui nous

permettront de représenter pratiquement toutes les femmes ayant eu un premier enfant. Par ailleurs, nous n'aborderons pas ici les trajectoires des femmes n'ayant pas encore eu d'enfant ; leurs caractéristiques seront toutefois représentées, ponctuellement, dans les deux prochains chapitres, dans le but d'élargir l'interprétation du parcours des femmes vers le premier enfant.

5.3.1. Les trajectoires de type familial/matrimonial

Nos analyses nous ont permis d'identifier neuf trajectoires familiales/matrimoniales principales qui regroupent plus de 70%⁴⁷ des femmes de chacune des cohortes et ce, dans les trois pays. Le détail de ces neuf trajectoires se retrouve dans la figure 5.4. et le tableau 5.1. Le point de départ de toutes ces trajectoires est de « vivre chez les parents » (ou chez un autre tuteur) dans une relative dépendance résidentielle et/ou financière envers les parents.

Le premier évènement permettant de sortir de ce statut est de devenir autonome des parents. En Italie, il s'agit d'une indépendance financière, qui peut signifier vivre ou non au domicile parental ; en Suède et en France, il s'agit d'une indépendance résidentielle. Cette « première indépendance » envers les parents peut s'acquérir par des chemins différents. Il y a, précisément, trois évènements différents pouvant modifier le statut des femmes et leur permettre de commencer leur cheminement familial/matrimonial. Premièrement, le fait d'acquérir une « première indépendance », sans toutefois vivre en couple (soit les trajectoires 1, 2, 3 et 4). Deuxièmement, une « mise en union directe », soit par le mariage (trajectoire 5), soit par la cohabitation hors-mariage (trajectoires 6, 7 et 8). Enfin, une dernière trajectoire (9) identifie les femmes ayant eu un premier enfant sans vivre précédemment de mise en union. Les évènements suivant ce premier changement de statut ne seront pas présentés en détail ici. Ils constituent, toutefois, les particularités des trajectoires de type familial/matrimonial et ce, à travers un enchaînement particulier des mises en union, le nombre et la nature de ces dernières (se référer à la figure 5.4). Nous présenterons, dans le prochain chapitre, ces aspects, à travers les probabilités conditionnelles de trajectoires des Italiennes, des Suédoises et des Françaises ainsi que certaines probabilités conditionnelles de transition caractérisant les cheminements vers la première maternité.

⁴⁷ Pour le détail selon la cohorte et le pays, voir l'annexe A.2, qui présente le pourcentage total de femmes au sein des neuf principales trajectoires de type familial/matrimonial.

Tableau 5.1 : Identification détaillée des trajectoires principales de type familial/matrimonial des femmes vers la première maternité

FEMMES AVEC ENFANT (parcours avant la 1 ^{ère} maternité)	SIGLE utilisé	Détails et particularités des trajectoires
Trajectoire 1	I-M1	Indépendance (1) - Mariage 1 ^{er} partenaire
Trajectoire 2	I-C1	Indépendance - Cohabitation 1 ^{er} partenaire
Trajectoire 3	I-C1-M1	Indépendance- cohabitation 1 ^{er} partenaire – mariage 1 ^{er} partenaire
Trajectoire 4	I-C1-C2	Indépendance – cohabitation 1 ^{er} partenaire – cohabitation 2 ^{ème} partenaire
Trajectoire 5	IM1	Mise en union directe (2) de type mariage avec 1 ^{er} partenaire
Trajectoire 6	IC1	Mise en union directe de type cohabitation avec 1 ^{er} partenaire
Trajectoire 7	IC1-M1	Mise en union directe de type cohabitation avec 1 ^{er} partenaire – Mariage 1 ^{er} partenaire
Trajectoire 8	IC1-C2	Mise en union directe de type cohabitation avec 1 ^{er} partenaire – Cohabitation 2 ^{ème} partenaire
Trajectoire 9	-	Aucun évènement précédent la naissance ou Indépendance

(1) Autonomie résidentielle pour la Suède et la France (n'habite plus chez les parents et célibataire), financière pour l'Italie (vit ou non chez les parents et autonome financièrement sans être en couple).

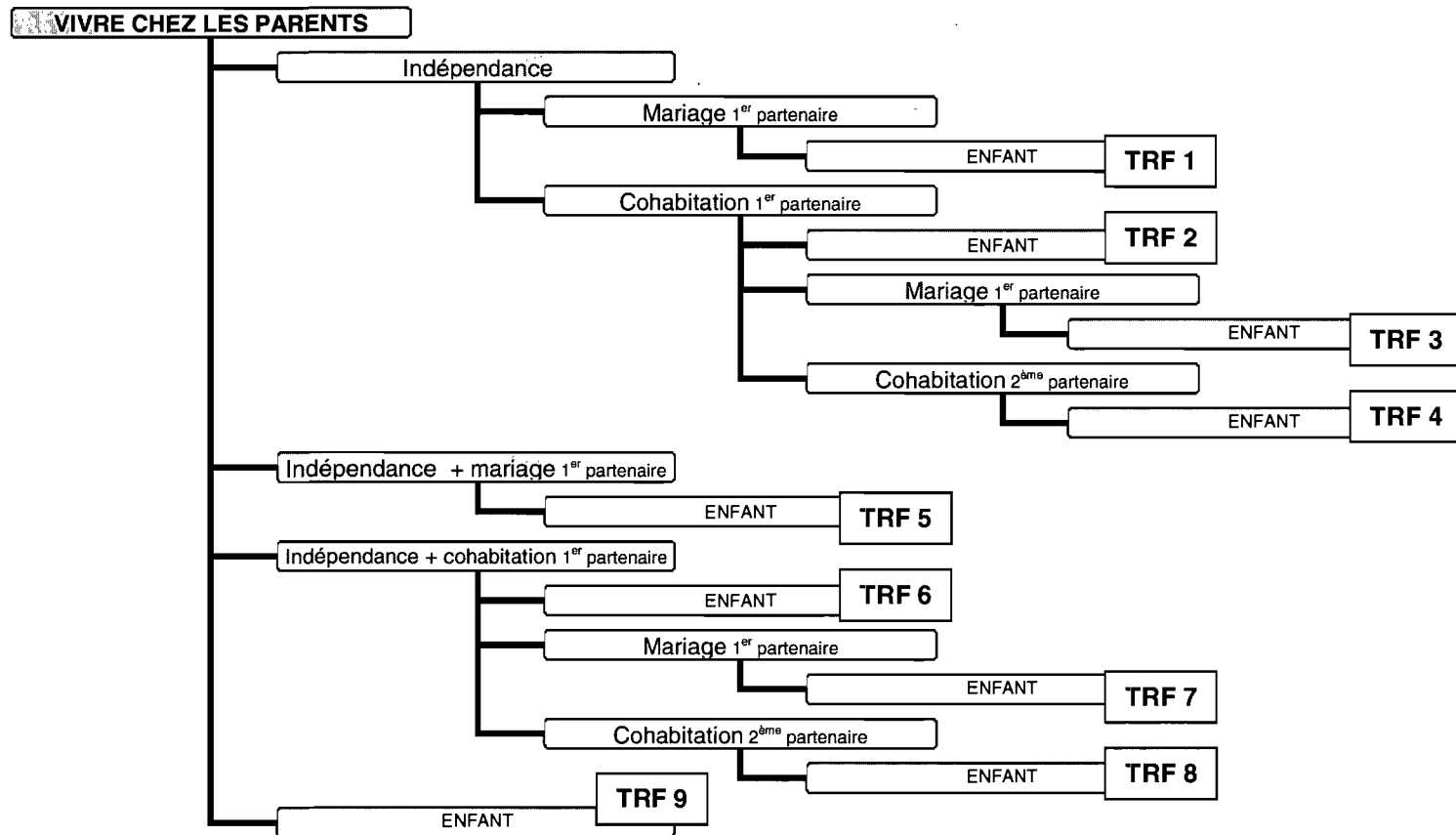
(2) Signifie la simultanéité : l'indépendance et la mise en union sont vécues en même temps (par mariage ou cohabitation).

Enfin, nous ne pouvons terminer cette section sans souligner que ces neuf principales trajectoires ont entre elles certaines séquences identiques bien qu'elles proposent individuellement des cheminements différents des femmes vers leur première maternité. D'abord, les trajectoires 5, 6, 7 et 8 représentent des femmes qui ont acquis leur indépendance envers leurs parents par une mise en couple, alors qu'à l'inverse les trajectoires 1, 2, 3 et 4 suggèrent que d'autres marquent une période d'autonomie, vivant hors du foyer d'origine et sans conjoint. Ensuite, certaines trajectoires représentent le besoin pour certaines femmes d'encadrer la venue de leur premier enfant par le mariage (voir les trajectoires 1, 3, 5 et 7) alors que d'autres accordent moins de poids au mariage et vivent en cohabitation hors mariage au moment de la naissance (voir les trajectoires 2, 4, 6 et 8). Par ailleurs, certaines trajectoires permettent de différencier le nombre d'évènements vécus par les femmes avant leur première maternité, avec précisément les trajectoires 5 et 6 pour un seul évènement avant la naissance du premier enfant, les trajectoires 1, 2, 7 et 8 pour deux évènements et les trajectoires 3 et 4 pour trois évènements. Enfin, le nombre de conjoints différents avant de devenir mère est également intéressant à aborder à travers ces neuf trajectoires ; ainsi une femme qui a un premier enfant avec son premier partenaire de vie aura vécu soit la trajectoire 1, 2, 3, 5, 6,

ou 7, alors qu'une femme qui aura eu son premier enfant avec son deuxième partenaire se retrouvera dans la trajectoire 4 ou 8.

La mise en relief de ces principales trajectoires n'empêche pas les femmes n'ayant pas eu d'enfants d'entamer un certain nombre de transitions et de représenter ou non de potentielles futures mères. Ainsi, nous aborderons dans le chapitre suivant, les trajectoires où se situent les femmes n'ayant pas encore eu d'enfant au moment de l'enquête. Ces dernières peuvent, par exemple, n'avoir vécu encore aucun événement de nature familiale/matrimoniale et vivre chez leurs parents, vivre en couple, vivre seule ou avoir eu un ou plusieurs conjoints au moment de l'enquête. Si la censure à droite, soit l'âge des plus jeunes, peut expliquer qu'elles ont peu d'expérience familiale/matrimoniale et qu'elles n'ont pas encore eu d'enfants comme nous l'avons vu, pour la cohorte des plus vieilles, il est intéressant d'identifier quel type de cheminement est vécu par les femmes n'ayant pas eu ou pas encore eu d'enfant. Nous verrons, dans les deux prochains chapitres que cette section est précieuse pour la compréhension des comportements de fécondité.

Figure 5.4. : Trajectoires principales de type familial/matrimonial des femmes vers la première maternité



Note : TRF = Trajectoire familiale/matrimoniale.

5.3.2. Les trajectoires de type scolaire/professionnel

Les principales trajectoires de type scolaire/professionnel des femmes avant la naissance de leur premier enfant présentent seulement trois événements possibles, qui s'agencent différemment d'un pays et d'une cohorte à l'autre. En outre, lorsqu'on tient compte uniquement de ces derniers⁴⁸, nos analyses identifient dix trajectoires principales, qui à elles seules regroupent plus de 80%⁴⁹ des femmes de chacune des cohortes analysées et ce, dans les trois pays. Le détail de ces trajectoires est présenté dans le tableau 5.2 et la figure 5.5 ci-dessous.

De même que pour les trajectoires familiales/matrimoniales, le point de départ de toutes ces trajectoires est de « vivre chez les parents » et ce, dans une relative dépendance envers le foyer parental. Contrairement, toutefois, aux trajectoires familiales/matrimoniales, les trajectoires scolaires/professionnelles ne débutent pas forcément par une autonomie affirmée envers les parents. En effet, les jeunes femmes peuvent terminer leurs études dans ou hors du contexte familial, et/ou peuvent commencer à travailler alors qu'elles vivent encore ou non chez leurs parents, etc. En somme, les trois événements constituant les trajectoires scolaires/professionnelles peuvent être vécus à n'importe quel moment (cf. chapitre 4) et aucun n'est une condition essentielle à la première maternité, du moins comme pourrait l'être dans une certaine mesure la création d'un couple. La construction des trajectoires scolaires/professionnelles n'ont, ainsi, pas le même intérêt que le processus de mise en couple avant la première maternité. Puisque, ces trajectoires permettent davantage de comprendre de quelle manière les femmes agencent (s'il y a lieu) la dimension professionnelle et familiale dans leur parcours de vie.

En premier lieu, nous avons choisi d'inclure comme premier événement possible de démarrage du cheminement scolaire/professionnel : le fait de devenir indépendant⁵⁰ (il s'agit d'un événement qui s'intègre dans les deux types de trajectoire et permet même de rendre compte de la simultanéité des événements de type familial/matrimonial et scolaire/professionnel dans le parcours de vie des femmes). En outre, introduire cet événement dans les trajectoires de type scolaire/professionnel est tout à fait pertinent dans la mesure où il permet de définir si les jeunes adoptent ou non certains comportements sécuritaires dans leurs trajectoires. Plus concrètement, les jeunes femmes qui choisissent de quitter⁵¹ leur famille d'origine comme démarrage de leur trajectoire scolaire/professionnelle (voir les trajectoires 1, 2, 3 et 4) sans n'avoir jamais travaillé et en étant encore aux études auront un statut moins stable et sécuritaire (de revenu, etc.). Ainsi, celles qui

⁴⁸ Comme les informations sur les séquences d'emploi après le premier emploi ne sont pas disponibles pour la France et pour nous permettre de comparer les trois pays entre eux, nous avons restreint l'analyse principale à la dynamique entre trois événements : la fin des études, l'indépendance et le premier emploi. Nous nuancions toutefois pour l'Italie et la Suède avec les données plus larges que nous possédons et qui sont pertinentes quant à la première maternité (quatre séquences d'emploi pour l'Italie et huit séquences d'emploi pour la Suède).

⁴⁹ Pour le détail selon la cohorte et le pays, voir les annexes A.2 et A.3, qui présentent le pourcentage total de femmes au sein des dix principales trajectoires de type scolaire/professionnel.

⁵⁰ Rappelons la particularité de l'enquête italienne qui avait choisi d'identifier l'indépendance financière plutôt que résidentielle (comme c'est le cas en Suède et en France). Dans le cas italien, si l'indépendance survient avant le premier emploi, cela signifie que l'autonomie financière est acquise par un autre moyen que par le propre travail des femmes.

⁵¹ Indépendamment qu'elle contienne ou non une union simultanée, ce que nous avons présenté dans la section précédente.

démarrent leur trajectoire scolaire/professionnelle en quittant leurs parents (et finiront hors famille leurs études et trouveront un emploi, s'il y a lieu), nécessiteront une interprétation nuancée mettant en relief simultanément les trajectoires de nature familiale/matrimoniale. En effet, bien que certaines peuvent être dans des statuts instables, en ayant par exemple mis la responsabilité de subvenir à leurs besoins et d'être aux études, pourraient être épaulées par le conjoint (régime familialiste), advenant que l'indépendance des parents soit vécue simultanément avec la mise en union. La dynamique entre l'indépendance envers les parents et le processus de mise en union est, de fait, très importante dans l'interprétation de ces profils.

En deuxième lieu, celles qui choisissent de finir leurs études comme démarrage de leur trajectoire scolaire/professionnelle illustrent un cheminement plus classique où les jeunes finissent leur formation avant de s'engager sur le marché du travail et de prendre leur autonomie envers leur parents⁵². Ces dernières sont concentrées dans les trajectoires 5, 6 et 7. En outre, dans le cas de la trajectoire 5, les femmes n'ont jamais travaillé avant de vivre une première maternité. Ces dernières ont une trajectoire encore plus traditionnelle dans la mesure où c'est la mise en union et le conjoint (gagne-pain) qui permet l'accès à l'autonomie.

En troisième lieu, enfin, certaines femmes commencent leur trajectoire scolaire/professionnelle par une séquence d'emploi. Ces dernières, qui n'ont pas complété leurs études et vivent encore chez leurs parents, seront présentées dans les trajectoires 8, 9 et 10⁵³. Ces femmes manifestent rapidement un besoin d'autonomie, une volonté de participer à l'évolution de leur propre carrière sans dépendre d'un conjoint ou complètement de leurs parents (voir les trajectoires 8,9 et 10).

⁵² En référence à la stratégie « séquentielle » (Sauvain-Dugerdil, 2005b).

⁵³ En référence à la « stratégie alternative » (Sauvain-Dugerdil, 2005b).

Tableau 5.2 : Identification détaillées des trajectoires principales de type scolaire/professionnel des femmes vers la première maternité

FEMMES AVEC ENFANT (parcours avant la 1^{ère} maternité)	SIGLE utilisé	Détails et particularités des trajectoires
Trajectoire 1	I	Indépendance (1)
Trajectoire 2	I-T	Indépendance – Premier emploi
Trajectoire 3	I-T	Indépendance- Premier emploi – Fin des Études
Trajectoire 4	E-I	Indépendance - Fin des Études – Premier emploi
Trajectoire 5	T-I	Fin des Études - Indépendance
Trajectoire 6	I-E-T	Fin des Études - Indépendance - Premier emploi
Trajectoire 7	I-T-E	Fin des Études – Premier emploi – Indépendance
Trajectoire 8	E-I-T	Premier emploi – Indépendance
Trajectoire 9	E-T-I	Premier emploi – Indépendance -Fin des études
Trajectoire 10	T-I-E	Premier emploi –Fin des études - Indépendance

(1) Autonomie résidentielle pour la Suède et la France (n'habite plus chez les parents et célibataire), financière pour l'Italie (vit ou non chez les parents et autonome financièrement sans être en couple).

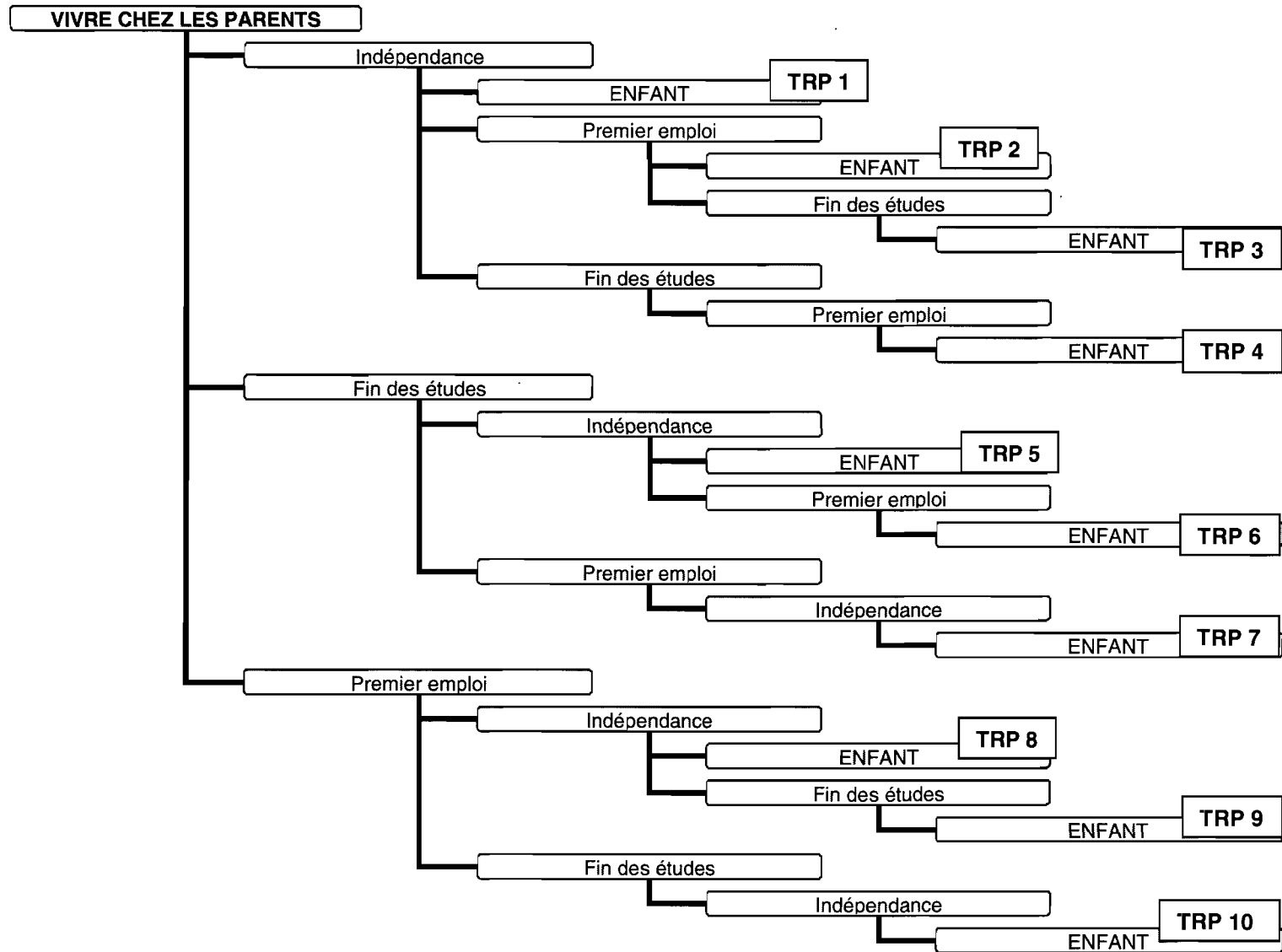
Enfin, nous ne pouvons terminer cette section sans souligner que ces dix principales trajectoires présentent certaines séquences identiques bien qu'elles proposent individuellement des profils de femmes différents de cheminement vers la première maternité. Tout d'abord, il y a les femmes qui décident de sécuriser leur autonomie avant de quitter le domicile des parents (voir les trajectoires 7 et 10). Ces dernières vivent les trois événements avant de vivre une première maternité (qui suggèrent éventuellement une mise en union directe) et elles quittent leurs parents une fois leur formation terminée et en ayant déjà travaillé⁵⁴. Ensuite, il est intéressant d'identifier les femmes qui n'auront jamais travaillé avant d'avoir un premier enfant ; on pourra y déceler celles qui axent la famille sur une répartition traditionnelle des rôles (père gagne-pain et mère fournisseuse de soins⁵⁵) étant donné qu'elles se fient sur le conjoint pour pourvoir aux besoins matériels de la famille (voir les trajectoires 1 et 5). Enfin, il y a celles qui n'ont pas terminé leurs études au moment de la naissance de leur premier enfant. Celles-ci ont suffisamment de soutien (conjoint, professionnel, aide familiale, etc.) pour être aux études (supérieures) tout en mettant au monde un enfant et ainsi concilier à la fois travail-études-famille⁵⁶. Ces femmes-là ont l'occasion de développer adéquatement leur carrière professionnelle (voir les trajectoires 1, 2 et 8).

⁵⁴ Lors de la présentation de ces trajectoires, en Italie et Suède, il sera pertinent, s'il y a lieu, de présenter les trajectoires qui vont au-delà de la première séquence d'emploi.

⁵⁵ En référence au profil « d'incompatibilité entre carrière et famille » (Sauvain-Dugerdil, 2005b).

⁵⁶ En référence à la stratégie « séquentielle » (Sauvain-Dugerdil, 2005b).

Figure 5.5. : Trajectoires principales de type scolaire/professionnel des femmes vers la première maternité



Note : TRP = Trajectoire scolaire/professionnelle.

CONCLUSION

La présentation, dans la première section de ce chapitre, des femmes ayant vécu une première maternité et l'occurrence dans leur parcours de vie des événements de type familial/matrimonial et scolaire/professionnel révèle déjà des modèles propre au trois pays concernés par nos analyses. En effet, si l'échantillon des Italiennes présente moins de premières maternités que l'échantillon des Suédois ou des Français, il présente au contraire une occurrence assez forte du mariage ou de la fin des études. Par ailleurs, l'échantillon suédois révèle un plus grand nombre d'évènements de type matrimonial et professionnel dans la vie des femmes, alors que le français montre une tendance mixte entre les deux précédents pays. La deuxième section de ce chapitre a permis d'aborder l'agencement des principales trajectoires de type familial/matrimonial (au nombre de neuf) et scolaire/professionnel (au nombre de dix) vers la première maternité. Le prochain chapitre présentera la répartition des femmes entre les principales trajectoires familiales/matrimoniales, afin de dresser le modèle d'accession à la première maternité dans chacun des pays. Puis, le chapitre 7 présentera la répartition des femmes au sein des principales trajectoires de type scolaire/professionnel. Ce dernier chapitre sera plus complet que le précédent quant à la présentation et l'interprétation des modèles italien, suédois et français vers la première maternité, l'évènement « indépendance des parents » se retrouvera dans les deux types de trajectoires, ce qui permettra d'intégrer les trajectoires scolaires/professionnelles et les processus de mise en union.

Chapitre 6 : Les trajectoires familiales/matrimoniales vers la première maternité des Italiennes, des Suédoises et des Françaises

Ce chapitre présente les trajectoires familiales/matrimoniales vers la première maternité des Italiennes, des Suédoises et des Françaises. Comme notre étude s'intéresse non pas à une seule transition en particulier mais à l'enchaînement des événements formant les trajectoires, nous présenterons en premier lieu, pour chacun des pays, les trajectoires familiales/matrimoniales principales vécues par les femmes jusqu'à la naissance de leur premier enfant⁵⁷. Mais, ce premier examen présente une image statique des régimes, étant donné que l'ensemble des cohortes sont représentées, c'est pourquoi nous présenterons en deuxième lieu l'évolution du comportement familial/matrimonial à travers le temps, avec certaines limites, soit à travers la dynamique de deux cohortes : les femmes de plus de 35 ans et les femmes de moins de 35 ans au moment de l'enquête. Et comme certaines des plus jeunes femmes n'ont pas encore débuté leur vie matrimoniale et qu'à l'opposé les plus âgées ont pour la plupart déjà constitué leur descendance, nous présenterons également les événements vécus par les femmes n'ayant pas eu d'enfant au moment de l'enquête.

6.1. Le parcours familial/matrimonial vers la première maternité des Italiennes, des Suédoises et des Françaises : portrait global

Les trajectoires familiales/matrimoniales des femmes cheminant vers la première maternité que nous avons construites pour les trois pays sélectionnés révèlent des tendances fort contrastées. Nous présenterons en premier lieu les choix traditionnels des Italiennes quant à leur parcours familial/matrimonial, qui se traduisent par une concentration autour d'un type dominant de trajectoire. Nous montrerons en deuxième lieu que les Suédoises, au contraire, s'éparpillent dans plusieurs trajectoires et se permettent des étapes de transitions et d'essais avant de devenir mères. Nous présenterons enfin les parcours familiaux/matrimoniaux des Françaises, qui se situent en quelque sorte à mi-chemin entre le traditionalisme à l'italienne et la diversité des trajectoires des Suédoises.

⁵⁷ Pour ne pas présenter en détail toutes les probabilités conditionnelles, nous présenterons essentiellement la première transition et les différences entre les probabilités conditionnelles des neuf trajectoires principales (d'itinéraire). La première transition est la séquence la plus significative dans l'interprétation des trajectoires puisqu'elle permet de différencier le mode d'entrée au sein de la dimension familiale/matrimoniale : la mise en union directe n'a pas la même signification que l'installation indépendante et célibataire.

6.1.1. Les Italiennes : un parcours groupé vers la première maternité

La figure 6.1 présente les trajectoires principales vers la première maternité de type familial/matrimonial vécues par les Italiennes. Les événements, qui caractérisent chaque trajectoire, sont identifiés dans les rectangles gris à coins arrondis (vivre chez les parents, indépendance, cohabitation, mariage et premier enfant). Il y a deux types de probabilités représentés dans cette figure : les probabilités conditionnelles de connaître un événement sachant que la femme a connu l'événement précédent de la trajectoire (ce sont les probabilités de transition en italique) et les probabilités d'expérimenter la trajectoire complète (ces probabilités sont en gras à côté de l'acronyme qui représente la trajectoire et correspondent à la multiplication de chaque probabilité de transition des événements constituant la trajectoire). Par exemple, pour les Italiennes la probabilité conditionnelle de quitter les parents et de devenir indépendante dans la trajectoire 1 est égale à 0,148 ; par la suite les probabilités conditionnelles de se marier et d'avoir un premier enfant sont, respectivement, de 0,633 et 0,939. La probabilité d'expérimenter la trajectoire 1 au complet, soit l'ensemble des événements est de 8,7%⁵⁸. Par ailleurs, la probabilité de rester vivre chez leurs parents et de n'expérimenter aucun événement considéré est égale à 5,3%.

L'analyse de nos résultats pour l'Italie révèle de façon évidente qu'en tenant compte des neuf principales trajectoires d'accession vers la première maternité, présentées dans la figure 6.1, la particularité du régime familialiste italien est l'homogénéité des trajectoires menant les femmes vers la première maternité. Celles-ci empruntent largement un parcours similaire pour fonder leur famille et avoir un premier enfant. Ainsi, les Italiennes sont majoritairement présentes dans la trajectoire 5, avec une probabilité de la vivre de 67,5% (voir la figure 6.1). Cette trajectoire est très représentative du modèle traditionaliste, puisqu'elle se fonde sur le mariage comme condition obligée de création de la famille. Ainsi, cette trajectoire comporte un seul événement : le mariage direct⁵⁹.

Le mariage direct permet d'abord aux Italiennes de passer du statut de célibataire (sous la dépendance familiale) au statut de femme mariée (« indépendante » de la famille d'origine). C'est la mise en union qui permet aux femmes de se déclarer indépendantes financièrement de leurs parents⁶⁰. Cette trajectoire suggère la forte présence d'un comportement traditionnel des Italiennes, caractérisé par un fort attachement à la répartition traditionnelle des rôles. On observe de plus une simultanéité d'un certain nombre de changements déterminants pour la vie d'une Italienne : l'indépendance envers la famille d'origine, la fin du célibat et le mariage. Il s'agit de choix

⁵⁸ Nous présenterons la probabilité de vivre la trajectoire au complet en pourcentage (puisqu'elle est calculée à partir des probabilités de chaque transition vécue d'un événement à l'autre), afin de différencier les résultats des probabilités de transition d'un événement à l'autre.

⁵⁹ Rappelons que le mariage direct signifie que les femmes se déclarent indépendantes financièrement au moment de leur mariage.

⁶⁰ Nous verrons cet aspect plus en détail dans le prochain chapitre, lorsque nous présenterons les trajectoires de type scolaire/professionnel.

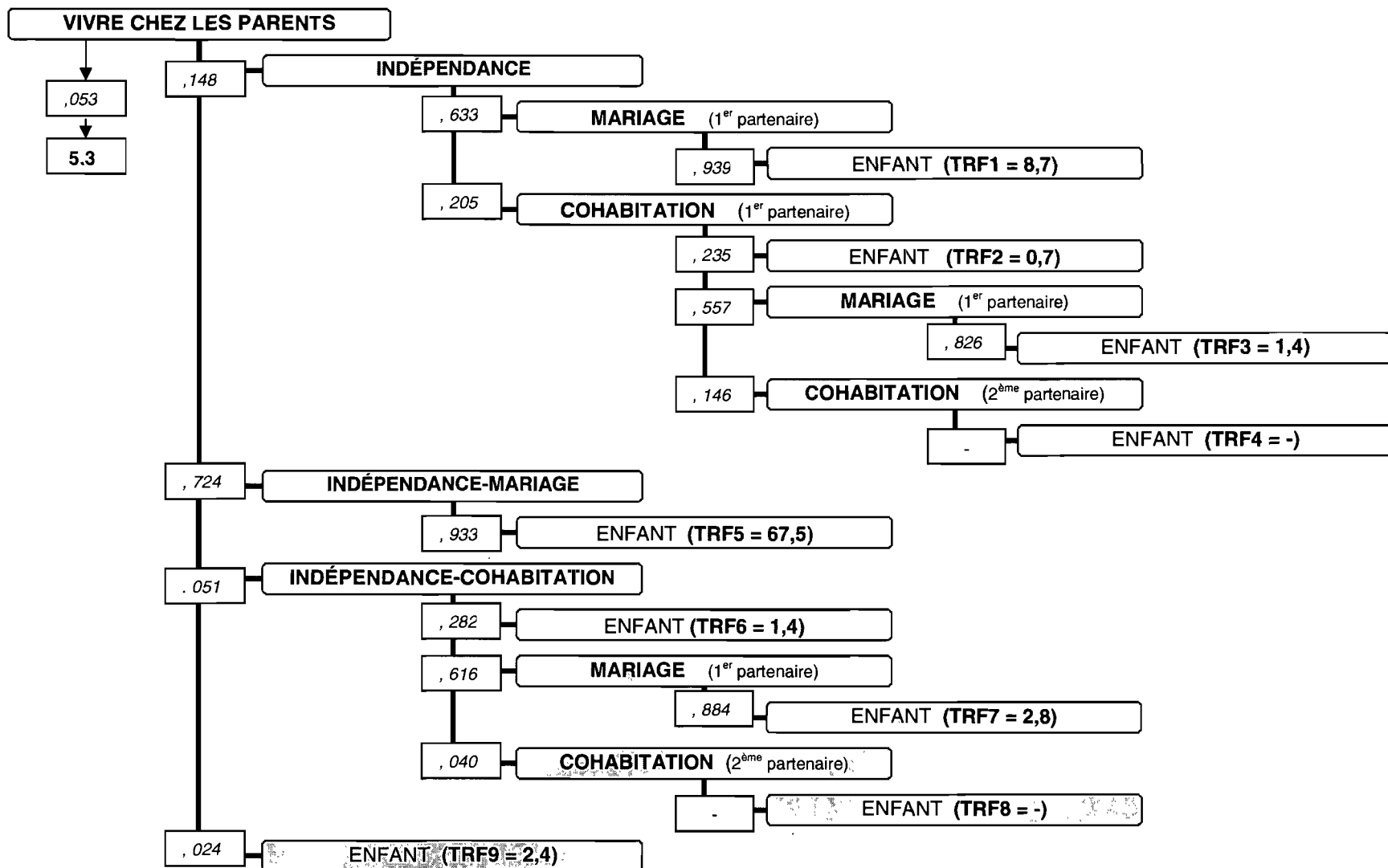
déterminants dans la vie des Italiennes dans la mesure où celles-ci choisissent de vivre immédiatement dans le cadre du mariage avec le premier partenaire⁶¹ de cohabitation.

Dans ce contexte, les possibilités d'expérimenter la vie de couple, (avec le premier partenaire ou un autre) en fréquentant son partenaire hors du contexte de la famille et, en pouvant évaluer si le partenaire répond aux attentes et aux désirs avant l'engagement, se traduisent différemment : « sous l'œil » de la famille d'origine. Ajoutons que ce choix est décisif puisque le mariage, fortement institutionnalisé, scelle plus « définitivement » l'union et bâtit les fondations de la future famille. Ainsi, l'exclusivité attribuée au premier partenaire, par le biais du mariage direct, est une particularité essentielle du régime italien et du parcours des femmes vers la première maternité. L'institution du mariage conserve, dans ce contexte, le statut privilégié et quasi unique de fondateur de la famille. Le mariage direct avec le premier partenaire représente, avec le départ simultané de chez leurs parents, le début de l'« indépendance ». La probabilité en est de 0,724 contre seulement 0,148 pour une première indépendance sans mise en union, et contre 0,051 pour une mise en union directe sous forme de cohabitation hors mariage (voir les probabilités de transition du premier niveau dans la figure 6.1).

Il y a d'autres formes de cheminement vers la première maternité chez les Italiennes. Certaines obtiennent leur indépendance financière sans pour autant se mettre en couple ; ceci remet en quelque sorte en question le modèle traditionnel, où l'homme subvient aux besoins de la famille et où la femme n'exerce pas d'activité professionnelle rémunérée. Ces femmes sont toutefois peu nombreuses, avec 0,148 de probabilité de démarrer leur trajectoire familiale/matrimoniale par cet événement et une probabilité de trajectoire de 8,7% (voir les probabilités de transition de la trajectoire 1 dans la figure 6.1). En Italie, expérimenter une phase d'indépendance financière n'est pas pour autant un prélude à une diversité de combinaisons et un enchaînement de plusieurs séquences matrimoniales (comme nous pourrions le voir en Suède). Ces femmes présentent, plutôt les mêmes comportements que les précédentes (trajectoire 5) puisqu'on aboutira, avec une probabilité de 0,633 au mariage, qui lui-même sera suivi, avec une probabilité de 0,939, d'une première maternité. Les femmes de la trajectoire 1 ont un comportement différent de celles de la trajectoire 5 : leur indépendance financière préalable les sort du cadre exclusivement traditionnel et elles obtiennent une certaine autonomie par rapport à leur famille d'origine tout en étant affranchies en partie ou en totalité de leur futur mari, qui n'est pas le seul garant de l'apport des ressources nécessaires pour faire vivre une famille. Il s'agit là d'une variante de la répartition traditionnelle des rôles, où l'homme est pourvoyeur des besoins de la famille : comportement qui se retrouve de manière explicite dans la trajectoire 5.

⁶¹ Rappelons comme nous l'avons précisé dans le chapitre méthodologique, que le « premier partenaire » ne correspond pas forcément au premier partenaire sexuel, mais plutôt à l'installation en couple ou le fait de vivre ensemble. Nous ne sommes pas en mesure de quantifier les fréquentations précédant l'installation des femmes en couple.

Figure 6.1 : Les parcours familiaux/matrimoniaux avant la première maternité des ITALIENNES, âgées de 20 à 49 ans, N=4824
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoires (% en gras)



Note : TRF = Trajectoire familiale/matrimoniale.
 Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1995-1996. ³⁶

La forte présence des Italiennes dans les trajectoires 1 et 5, soit 76,2%⁶² de probabilités pour l'échantillon italien, révèle l'importance que les femmes attribuent au fait d'être mariée avant d'avoir un enfant. La faible présence des Italiennes dans les sept autres trajectoires démontre le faible attrait pour la cohabitation et les naissances hors mariage, peu importe qu'il représente l'encadrement privilégié de la maternité ou une étape test avant le mariage (l'échantillon des Italiennes présente une probabilité totale de vivre une cohabitation hors mariage avant la première naissance de 6,3%⁶³ : figure 6.1.). Seulement 2,1% des Italiennes interrogées ont vécu une première naissance et une cohabitation hors mariage tout en excluant le mariage dans leur trajectoire (somme des probabilités de trajectoires 2, 4, 6 et 8 ; figure 6.1). D'ailleurs, lorsque les Italiennes sont installées en cohabitation hors mariage, leur probabilité de se marier est plus forte que la probabilité d'avoir un enfant. Par exemple, les Italiennes qui ont expérimenté l'évènement « cohabitation directe » (au premier niveau) ont une probabilité de 0,282 d'avoir un enfant (ce qui constitue la trajectoire 6) contre 0,616 de se marier (qui peut aboutir à la trajectoire 7 s'il y a une naissance ensuite). En outre, celles qui ont expérimenté une période d'indépendance préalablement à une mise en union de type hors mariage ont sensiblement les mêmes probabilités que les précédentes de vivre l'évènement suivant : soit 0,235 d'avoir un premier enfant (ce qui constitue la trajectoire 2) contre 0,557 de se marier (qui peut aboutir à la trajectoire 3 s'il y a une naissance ensuite). Expérimenter une séquence de cohabitation hors mariage préalablement au mariage demeure rare pour les Italiennes, avec seulement 4,2% de l'échantillon (voir les probabilités de trajectoires 3 et 7 ; figure 6.1).

En somme, non seulement, le mariage est un évènement essentiel dans la vie des Italiennes, mais en plus il joue un rôle déterminant dans la mesure où, peu importe la position dans le parcours de vie, les probabilités d'enchaîner avec un premier enfant sont très élevées : 0,939 pour la trajectoire 1 ; 0,826 pour la trajectoire 3 ; 0,933 pour la trajectoire 5 ; 0,884 pour la trajectoire 7. En conséquence, le mariage apparaît comme le fondement nécessaire à la création de la famille.

Le mariage survient donc dans 80,4%⁶⁴ des trajectoires des Italiennes et qui plus est, il aboutira à un premier enfant. En outre, si la plupart des Italiennes choisissent le mariage direct (trajectoire 5), les alternatives choisies sont très peu éloignées de la logique de cette trajectoire (trajectoire 1 et 7). La dominance du mariage et son caractère exclusif laissent peu de place à la cohabitation hors mariage comme encadrement de la naissance et encore moins à l'expérience de plusieurs séquences matrimoniales avant la fondation de la famille.

⁶² Somme des probabilités des trajectoires 1 et 5 (voir figure 6.1).

⁶³ Somme des probabilités des trajectoires 2, 3, 4, 6, 7 et 8 (voir figure 6.1).

⁶⁴ Somme des probabilités des trajectoires 1, 3, 5, et 7 (voir figure 6.1).

6.1.2. Les Suédoises : des parcours diversifiés vers la première maternité

Les Suédoises⁶⁵, contrairement aux Italiennes, s'éparpillent dans plusieurs trajectoires et proposent une variété intéressante de combinaison des événements familiaux/matrimoniaux. La répartition des Suédoises au sein des neuf principales trajectoires familiales/matrimoniales est très hétérogène. Mais, les trajectoires 2, 3 et 6 se démarquent des autres avec respectivement 22,9%, 14,9%, et 13,8%, (voir figure 6.2). Comme celles-ci sont assez différentes l'une de l'autre, la diversité des choix familiaux et matrimoniaux des Suédoises est d'autant plus grande.

En premier lieu, la présence des Suédoises est la plus forte dans la trajectoire 2 (voir figure 6.2). Celle-ci présente essentiellement le choix de plusieurs Suédoises de fonder une famille et d'avoir des enfants dans le cadre d'une cohabitation hors mariage. Ces Suédoises, qui représentent 22,9% de probabilités de l'échantillon, expérimentent une période de célibat, indépendamment de la cellule familiale d'origine, puis se mettent en couple hors mariage et ont un enfant dans le cadre de cette union. L'autonomie relative de ces Suédoises ne provient ni des parents ni du partenaire : la principale source de revenu provient probablement d'un apport personnel de ressources, quoiqu'une contribution des parents ne puisse être exclue ; elle vient cependant s'ajouter à une forme d'autonomie qui se concrétise dans la formation d'un ménage indépendant (et éventuellement dans la cohabitation). De plus, ces femmes tournent le dos à la structure matrimoniale comme élément fondateur de la famille ; la Suède offre le cadre culturel et institutionnel adéquat pour vivre une cohabitation hors mariage féconde. En conséquence, le mariage n'est pas le seul mode de légitimation des unions et de la maternité : la cohabitation hors mariage est de plus en plus féconde. Nous reviendrons sur cet aspect, mais notons déjà que seulement 31,3%⁶⁶ des Suédoises vivent un mariage puis une première naissance.

En deuxième lieu, si la cohabitation hors mariage féconde est courante en Suède, certaines Suédoises considèrent encore le mariage comme un élément important et déterminant pour fonder leur famille. La place attribuée au mariage n'est toutefois pas de la même nature que ce que nous avons pu voir chez les Italiennes ; par exemple, la probabilité de la trajectoire 3 n'est que de 14,9% (voir figure 6.2). Les femmes qui ont vécu cette trajectoire encadrent la naissance de leur premier enfant au sein du mariage, mais ont préalablement vécu une période de vie commune hors mariage avec leur conjoint. Elles ont également pris le temps, avant de s'installer en couple, de vivre une période de célibat hors du cadre de la famille d'origine. Ce cheminement par étapes vers le mariage et la fondation de la famille peut être interprété de plusieurs manières : il permet, d'une part par la vie commune hors mariage, d'expérimenter la relation de couple et d'évaluer si elle répond aux attentes et d'autre part par une première indépendance de vie en célibataire, de vivre une période d'autonomie hors du contexte de la famille d'origine et de la famille qu'elles fondent elles-mêmes. Il

⁶⁵ Les trajectoires des Suédoises se présentent dans la figure 6.2, celle-ci présente la même logique d'interprétation que la figure 6.1 présentée dans la section précédente.

⁶⁶ Somme des probabilités des trajectoires 1, 3, 5, et 7 (voir figure 6.2).

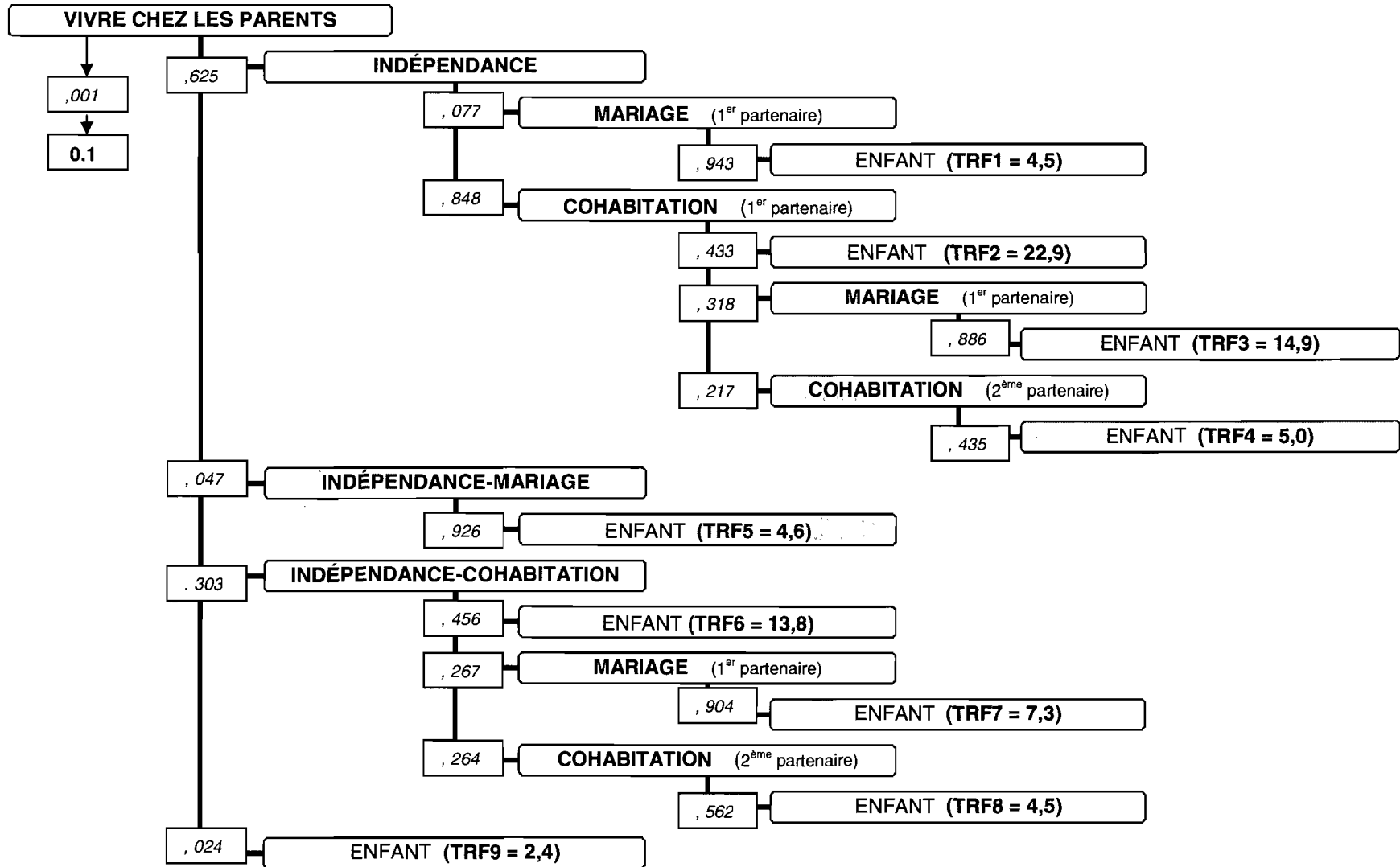
s'agit, en somme, d'un cheminement où les femmes prennent le temps de vivre différents statuts avant de s'engager dans la maternité, par étapes : avant d'avoir un premier enfant, elles s'engagent dans le mariage, avant de s'engager dans ce dernier, elles expérimentent la vie de couple et avant de s'installer en couple, elles vivent une période de célibat (hors union).

En troisième lieu, la trajectoire 6 correspond à la situation des Suédoises qui s'inscrivent dans cette trajectoire mais qui ne vivent pas, d'une part, autant d'étapes avant leur première maternité que les précédentes, et qui d'autre part se sont engagées plus rapidement et surtout de manière différente. En effet, ces femmes, qui représentent une part de 13,8% de l'échantillon, n'ont vécu qu'un seul évènement avant la naissance de leur premier enfant. L'élément fondateur de leur famille est la mise en union directe ; mais, contrairement aux Italiennes, celle-ci est une cohabitation hors mariage. En somme, ces Suédoises font preuve de moins de traditionalisme face à la famille que les Italiennes, qui choisissent majoritairement le mariage direct pour sceller la fondation de leur famille. Ces femmes ont toutefois en commun d'expérimenter leur première indépendance à travers une mise en union, c'est-à-dire de transposer leur dépendance envers leur famille d'origine en une interdépendance avec le conjoint. Cette trajectoire montre à nouveau que les Suédoises considèrent vraisemblablement, à forte majorité, la cohabitation hors mariage comme étant adéquate pour vivre une première maternité.

Si les Suédoises se concentrent principalement dans les trois trajectoires maternelles présentées, elles expérimentent également l'ensemble des neuf trajectoires principales⁶⁷. Ainsi, à l'aide de regroupements de trajectoires et sans approfondir en détail les profils des trajectoires plus marginales vécues par les Suédoises (les six autres trajectoires, qui contiennent 28,3 % de l'échantillon des Suédoises), nous souhaitons souligner, pour terminer ce portrait, certaines caractéristiques qui illustrent la diversité des « carrières maternelles » des Suédoises.

⁶⁷ Rappelons, de plus, que les trajectoires contenant moins de 25 femmes ont été écartées de cette présentation. Cette hypothèse conservatrice est particulièrement importante dans le cas des Suédoises qui ont des trajectoires très diversifiées et qui se retrouvent parfois au-delà du cadre des neuf trajectoires sélectionnées.

Figure 6.2. : Les parcours familiaux/matrimoniaux avant la première maternité des SUÉDOISES âgées de 23 à 43 ans, N=3318
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoires (% en gras)



Note : TRF = Trajectoire familiale/matrimoniale.
 Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992-1993.

Une première caractéristique des Suédoises à cet égard se retrouve dans la nature de l'union qu'elles choisissent pour encadrer leur première maternité. Si les Italiennes explorent la fondation de la famille uniquement dans le cadre du mariage, les Suédoises mélangent et enchaînent les types d'union vécue ; elles peuvent aussi bien légitimer la famille dans le cadre du mariage qu'expérimenter une cohabitation (hors mariage) féconde avec respectivement 31,3%⁶⁸ et 46,2%⁶⁹ de probabilités de l'échantillon. Les Suédoises adoptent donc fortement les nouveaux comportements familiaux observés au cours des dernières décennies (Charton, 2003 ; Pinelli et al., 2001), sans pour autant délaisser l'institution du mariage⁷⁰. Celui-ci prend cependant pour les Suédoises, lorsqu'il a lieu, une forme différente du mariage à l'italienne. En effet, alors qu'en Italie le mariage signifie à la fois « première indépendance » et « début de la vie de famille » et présente le cadre majoritaire de formation de la famille, cette même trajectoire (5) demeure faiblement suivie en Suède (4,6%). En outre, les Suédoises qui se sont mariées avant d'avoir un premier enfant sont plus nombreuses à avoir vécu avec leur partenaire avant le mariage en cohabitation, avec 22,2% de probabilités (voir les trajectoires 3 et 7 ; figure 6.2) contre 9,1% de probabilités pour celles qui ont commencé leur union par le mariage (voir les trajectoires 1 et 5 ; figure 6.2). En somme, la plupart des Suédoises privilégient davantage une phase d'expérimentation de la vie en couple et/ou d'indépendance de la vie familiale d'origine avant de prendre la décision de fonder une famille et d'avoir un premier enfant. Ce phénomène augmente grandement le nombre d'évènements vécus par les Suédoises avant leur première maternité, puisque 59,1%⁷¹ des Suédoises échantillonnées expérimenteront au moins deux évènements de nature familiale/matrimoniale avant d'avoir un premier enfant.

Enfin, la diversité des trajectoires des Suédoises se caractérise également, de manière générale, par le choix de vivre ou non de manière indépendante de la famille d'origine avant de se mettre en union. Tout comme la nature des unions choisies dans la carrière maternelle, la fin de la dépendance envers les parents est vécue de manière particulière chez les Suédoises. En effet, alors que certaines choisissent de quitter leurs parents pour vivre seules et célibataires, d'autres, au contraire, marquent le départ de chez leurs parents par une mise en union directe, avec respectivement 47,3%⁷² et 30,2%⁷³ de probabilités. Ceci marque un développement autonome plus marqué des Suédoises, puisqu'elles vivent une période d'autonomie seule et ont éventuellement davantage de temps à consacrer au commencement d'une carrière professionnelle⁷⁴. À l'inverse, le choix de la mise en union directe peut représenter le besoin pour d'autres femmes de vivre dans un cadre lorsqu'elles quittent le domicile parental. Si ces hypothèses ne sont que des interprétations possibles, il n'en demeure pas moins que la mise en union directe engendre un nombre moins important d'étapes que le fait de vivre seule (hors union) et indépendante de la famille d'origine.

⁶⁸ Somme des probabilités des trajectoires 1, 3, 5 et 7 (voir figure 6.2).

⁶⁹ Somme des probabilités des trajectoires 2, 4, 6 et 8 (voir figure 6.2).

⁷⁰ Ce point sera abordé davantage dans la prochaine section, concernant l'évolution du modèle suédois à travers le temps.

⁷¹ Somme des probabilités des trajectoires 1, 2, 3, 4, 7 et 8 (voir figure 6.2).

⁷² Somme des probabilités des trajectoires 1, 2, 3 et 4 (voir figure 6.2).

⁷³ Somme des probabilités des trajectoires 5, 6, 7 et 8 (voir figure 6.2).

⁷⁴ Nous reviendrons sur cet aspect dans le chapitre suivant.

En conclusion, les Suédoises présentent des trajectoires de type familial/matrimonial très variées. Cette diversité se retrouve à la fois dans la nature de l'union choisie pour encadrer la première maternité et dans le nombre de séquences matrimoniales vécues. Par ailleurs, on constate qu'à travers les trajectoires privilégiées par les Suédoises, certains événements ont plus de signification pour celles-ci : la période de célibat (comme premier événement vécu) et la cohabitation hors mariage (comme nature de l'engagement en couple). En outre, ces deux statuts présentent des probabilités élevées de vivre plusieurs événements de type familial/matrimonial avant d'avoir un premier enfant, davantage que le statut direct de femme mariée ne le permet pas aux Italiennes. Les Suédoises, en plus de s'éparpiller dans des trajectoires très variées, choisissent des parcours complexes où les statuts de transition leur offrent la possibilité d'expérimenter plusieurs situations avant d'aboutir à la situation d'enfantement, de chercher le « partenaire idéal » pour fonder une famille.

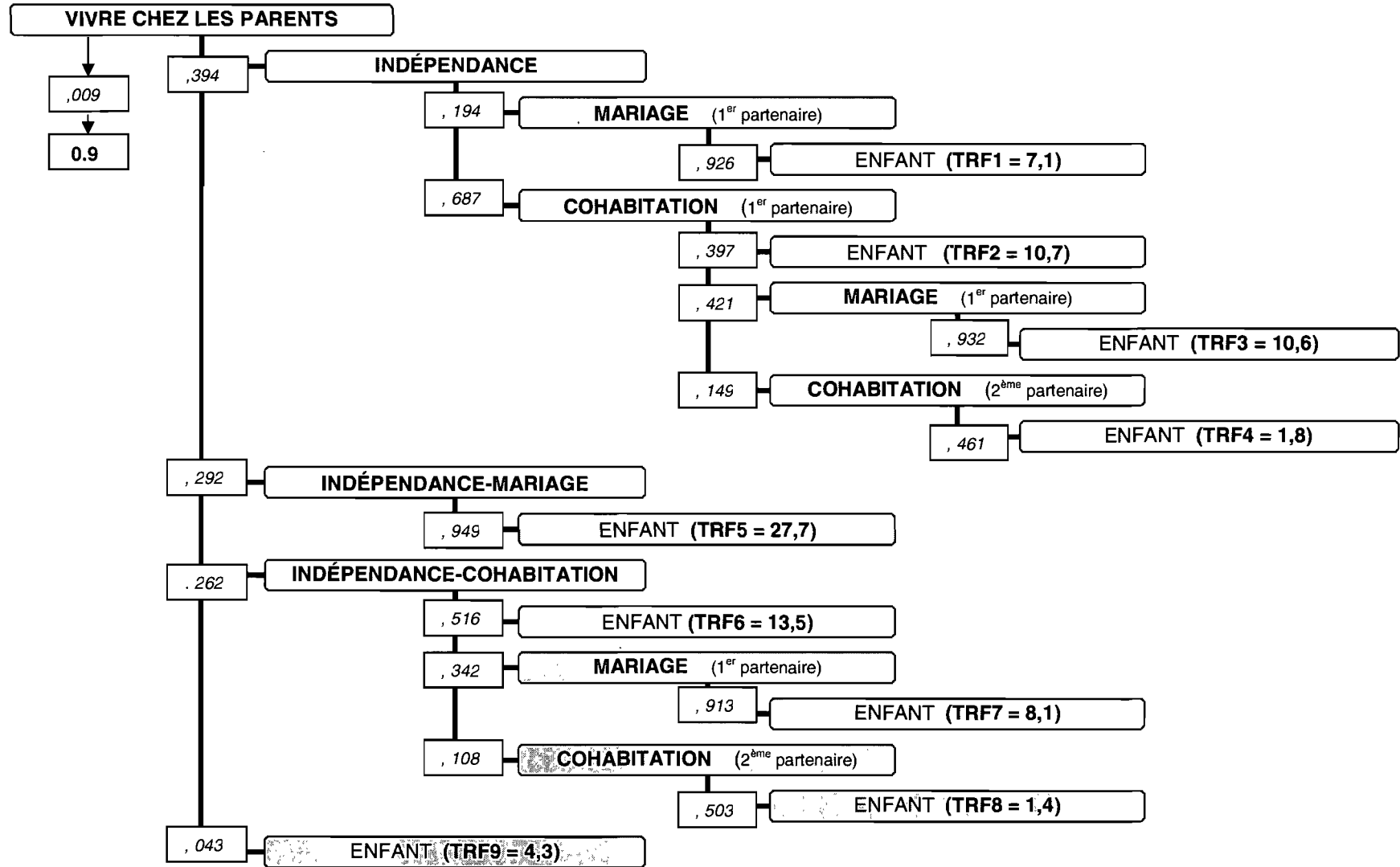
6.1.3. Les Françaises : une diversité de parcours vers la première maternité teintée d'un certain traditionalisme

Les Françaises⁷⁵ se situent, dans leur cheminement maternel, à mi-chemin entre le rassemblement des Italiennes autour d'une seule trajectoire traditionnelle et l'éparpillement des Suédoises entre plusieurs trajectoires, illustrant la liberté des femmes de choisir l'itinéraire vers la première maternité qui leur paraît idéal. Les Françaises se répartissent toutefois, comme les Suédoises, dans quelques trajectoires principales. La concentration autour de certaines d'entre elles forme la particularité du régime conservateur français par rapport au régime social-démocrate présent en Suède. Alors que plusieurs Françaises se concentrent dans les trajectoires familiales/matrimoniales 5 (27,7%) et 6 (13,5%) en ne vivant qu'un seul événement avant leur première maternité, d'autres se regroupent dans les trajectoires 2 (10,7%) et 3 (10,6%) et vivent un plus grand nombre d'événements avant leur première maternité (voir figure 6.3).

En premier lieu, la plus importante concentration de Françaises se retrouve dans la trajectoire 5, avec un seul événement préalablement à leur première maternité : le mariage direct (voir figure 6.3). Rappelons que, cette trajectoire représente, dans le régime familialiste italien, la voie privilégiée d'accession à la première maternité. Si elle présente dans le régime conservateur français moins de probabilités d'être vécue, elle est tout de même expérimentée par plus d'une femme sur quatre de notre échantillon. Nous avons souligné, précédemment, que cette trajectoire représente une simultanéité des événements et attribue, dans le passage d'un statut à l'autre, une position privilégiée au mari.

⁷⁵ Les trajectoires des Françaises se présentent dans la figure 6.3, celle-ci présente la même logique d'interprétation que les figures 6.1 et 6.2 présentées dans les sections précédentes.

Figure 6.3. : Les parcours familiaux/matrimoniaux avant la première maternité des FRANÇAISES âgées de 20 à 49 ans, N=2944
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoires (% en gras)



Note : TRF = Trajectoire familiale/matrimoniale.
 Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1994.

Les Françaises attribuent ainsi une place importante au mariage. Celui-ci leur permet, lorsqu'il est vécu simultanément avec le départ du foyer parental, de s'affranchir de la famille d'origine et de signer formellement leur engagement envers leur mari sans, toutefois, vivre une phase préalable d'expérimentation du couple par la cohabitation. Pourtant, s'il y a en France un certain traditionalisme à l'italienne qui s'illustre à travers la concentration des Françaises dans cette trajectoire, il n'est pas de la même nature puisque la simultanéité ne signifie pas une indépendance économique (comme en Italie) mais résidentielle⁷⁶. Mais, le départ de chez les parents pour une mise en couple directe illustre tout de même la sécurité que recherchent les Françaises dans leur vie, puisqu'elles ne vivent pas seules en logement.

En deuxième lieu, cette sécurité se retrouve hors du cadre du mariage pour certaines Françaises. Celles-ci quittent le foyer parental pour se mettre en union directe par la cohabitation (trajectoire 6) avec une probabilité identique à l'échantillon suédois, soit 13,5% (voir figure 6.3). Ce parcours familial/matrimonial se résume exclusivement à une cohabitation (hors mariage) directe et féconde : ces femmes ont quitté le foyer parental pour s'installer en couple hors mariage et ont un enfant dans cette configuration. Le mariage n'est donc pas toujours indispensable pour légitimer une union (comme ce que nous avons constaté en Suède) ; mais une sorte d'exclusivité est attribuée au premier partenaire à travers la mise en union directe, puisque ces femmes n'expérimentent pas plusieurs séquences matrimoniales avant de fonder une famille. En somme, c'est la première mise en union qui est la bonne.

En troisième lieu, certaines Françaises vivront plusieurs étapes familiales/matrimoniales avant la naissance de leur premier enfant. Alors que les Françaises qui vivent une union directe avant une première maternité représentent 50,7% de l'échantillon (somme des probabilités de trajectoire 5, 6, 7 et 8, figure 6.3), 30,2% de l'échantillon français expérimente une période de célibat autonome en quittant le domicile parental avant de se mettre en union (somme des probabilités de trajectoire 1, 2, 3 et 4, figure 6.3). En réalité, ces dernières se concentrent surtout dans les trajectoires 2 et 3, avec respectivement des probabilités de 10,7% et 10,6%. Par ailleurs, elles ont toutes expérimenté une cohabitation hors mariage succédant à une période de célibat hors du foyer parental ; si dans le premier cas cette situation sera féconde (trajectoire 2), dans le deuxième cas, le mariage s'ajoutera afin de légitimer la première maternité (trajectoire 3). Les premières (tout comme celles qui expérimentent la trajectoire 6) fondent une famille sans accorder une haute importance à la légitimation par le mariage de leur union et de leur maternité. En outre, la période de célibat hors de leur famille d'origine révèle le développement d'une certaine autonomie avant de trouver le partenaire de vie idéal. Elles ont moins de pression de la famille pour quitter le domicile d'origine et trouver un « mari » (puisque'elles ont déjà quitté pour vivre seules) et elles ont acquis une certaine

⁷⁶ Rappelons que l'indépendance signifie dans le cas de la France le fait de quitter le domicile des parents pour s'installer de manière autonome dans un logement différent.

autonomie avant de s'installer en couple⁷⁷. En somme, la période de célibat préalable facilite la fréquentation informelle des jeunes couples avant de franchir le pas de s'installer ensemble ; ce phénomène peut être plus difficile au sein du foyer parental. Les Françaises qui ont expérimenté la trajectoire 3, après avoir vécu seules, puis en cohabitation, légitimeront leur union par le mariage avant d'enfanter. Elles ont, ainsi, vécu plusieurs étapes leur permettant d'expérimenter la vie de couple et de se construire une certaine autonomie par rapport au foyer parental avant de s'installer avec un partenaire (ce qui n'est pas concevable pour les femmes qui expérimentent une mise en union directe). En somme, comme nous l'avons suggéré pour les Suédoises, il s'agirait d'un cheminement vers le premier enfant assez sécuritaire, où les femmes prennent le temps de tester différents statuts avant de s'engager dans la maternité.

Si les Françaises, tout comme les Suédoises, ont des parcours diversifiés cheminant vers la première maternité, la répartition dans l'ensemble des neuf principales trajectoires diffère d'un pays à l'autre. En réalisant, les mêmes regroupements, on se rend compte que les deux caractéristiques mises en avant en Suède, soit la préférence pour la cohabitation (hors mariage) féconde et la période d'indépendance de célibataire ne sont pas dominants en France ; c'est plutôt le mariage qui demeure l'encadrement privilégié de la famille et la mise en couple directe démarre plus souvent les trajectoires des Françaises.

La première caractéristique quant à la diversité familiale/matrimoniale des Françaises demeure donc la légitimation de la maternité par le mariage. En effet, avec 53,5% de probabilité d'avoir un enfant dans le cadre d'un premier mariage, les Françaises se situent entre les Italiennes, qui ne choisissent pratiquement que ce mode d'encadrement de la maternité, et les Suédoises, qui y portent moins d'intérêt au profit de la cohabitation hors mariage féconde. En somme, en conservant le mariage comme légitimation de la famille, les Françaises font preuve d'un certain traditionalisme sous une forme différente du traditionalisme à l'italienne. En effet, alors que le mariage représente en Italie une exclusivité et une dépendance financière envers le mari, en France, il est plus fréquemment précédé d'une cohabitation hors mariage avec 18,7% de probabilités (somme des probabilités des trajectoires 3 et 7, figure 6.3). Par conséquent, si certaines Françaises s'installent avec le partenaire (en cohabitation hors mariage) avant de se marier (voir les trajectoires 3 et 7 ; figure 6.3), d'autres s'installent avec leur partenaire au moment du mariage ; mais elles ont préalablement vécu une période d'indépendance en fréquentant le partenaire hors de la famille d'origine avant de se marier (trajectoire 1). Ainsi, contrairement aux Italiennes, qui se marient majoritairement de manière directe, les Françaises manifestent différemment leur attachement au mariage (comme légitimation de l'union et de la première naissance), en vivant avant celui-ci d'autres événements qui repoussent

⁷⁷ La présentation des trajectoires scolaires/professionnelles, au prochain chapitre, éclairent encore davantage cet aspect.

son calendrier ; ces femmes accumulent donc différents statuts matrimoniaux dans leur trajectoire familiale/matrimoniale.

Enfin, la deuxième caractéristique de la diversité française est la préférence pour la mise en union directe plutôt que pour la vie en solitaire, avec 50,7% et 30,2%, pour démarrer la vie familiale/matrimoniale et qui plus est aboutie à une première maternité. Elles se rapprochent des Italiennes, pour qui l'union directe est privilégiée par rapport à la vie de célibataire, contrairement à ce qui se passe en Suède. En France, toutefois, cette mise en union directe se produit rarement au sein du mariage (voir les trajectoires 5 et 6, figure 6.3).

Lorsqu'une période de célibat est expérimentée, elle augmente, comme nous l'avons vu pour la Suède, le nombre de séquences avant la première maternité. Les trajectoires avant la maternité comprennent un seul évènement (trajectoires 5 et 6) dans 41,2% des cas, deux évènements (trajectoires 1, 2, 7 et 8) dans 27,3% des cas et trois évènements (trajectoires 3 et 4) dans 12,4% des cas. À nouveau, les Françaises se situent à mi-chemin avec les Italiennes, qui vivent un seul évènement à grande majorité, et les Suédoises, qui expérimentent plusieurs évènements. Les femmes qui multiplient les séquences familiales/matrimoniales se retrouvent essentiellement dans les trajectoires 2 et 3 et plus rarement dans la trajectoire 1. Ce sont des trajectoires où les femmes enchaînent successivement différents statuts familiaux/matrimoniaux : période de célibat qui permet de fréquenter le partenaire, avant de s'installer en cohabitation hors mariage puis éventuellement se marier. Enfin, rares sont celles qui auront leur premier enfant avec un deuxième partenaire, avec 3,2% de probabilités (voir les trajectoires 4 et 8, figure 6.3). En somme, à la différence des Suédoises, les Françaises qui expérimentent un mariage avant leur première maternité semblent multiplier les séquences par besoin d'expérimenter la vie de couple, le partenaire, etc. Ces comportements semblent être des modes de vie plus largement diffusés que dans les deux autres pays.

6.2. Évolution à travers le temps des modèles « traditionaliste » italien, « social-démocrate » suédois et « conservateur » français : une analyse par cohortes

Chacun des modèles familialiste italien, social-démocrate suédois et conservateur français ont plusieurs caractéristiques qui reflètent le régime en place. Cela dit, l'analyse par cohorte nous permet, en réponse à nos hypothèses du chapitre 3, d'appréhender⁷⁸ l'évolution de ces modèles à travers le temps. Nous constaterons des évolutions intéressantes soit la persistance sous une forme un peu paradoxale du modèle traditionnel italien, l'accentuation de la diversité suédoise, et le passage d'un traditionalisme à l'italienne pour les Françaises les plus âgées à un éclatement à l'image des Suédoises pour les plus jeunes Françaises.

6.2.1. Les jeunes Italiennes décrochent du modèle

Le modèle italien se distingue par une forte homogénéité des trajectoires familiales/matrimoniales des femmes. De manière générale, le modèle exposé dans la section précédente persiste à travers le temps et renforce la position particulière du régime familialiste et traditionaliste italien. Dans le troisième chapitre, nous avons émis deux hypothèses quant au possible devenir du modèle familialiste italien. Si la première anticipait des modifications dans le comportement des jeunes Italiennes (vers de nouvelles formes d'unions, etc.), la deuxième, au contraire, soulevait la possibilité d'un décrochage du modèle par une stratégie d'attente avant de s'y engager, qui expliquerait la baisse actuelle de la fécondité. Cette dernière hypothèse s'avère être, en Italie, la plus vraisemblable.

Le modèle principal de cheminement vers la première maternité (la trajectoire 5) conserve son importance relative à travers le temps. Cette trajectoire est plus importante chez les Italiennes ayant achevé leur descendance (soit les Italiennes de plus de 35 ans au moment de l'enquête), avec 72,7% de probabilités de vivre un mariage direct et une première naissance contre 61,5% pour les plus jeunes (soit les Italiennes de moins de 35 ans au moment de l'enquête) (voir les annexes A.4 et A.5). On pourrait croire que les jeunes Italiennes expérimentent à la place des trajectoires alternatives, comme celles qui incluent la cohabitation hors mariage, etc. Mais au lieu de modifier leurs comportements à l'avantage des nouveaux comportements familiaux en expansion dans les pays occidentaux, elles restent chez leurs parents (plus longtemps) ou du moins en conservant leur dépendance envers ces derniers, avec 11,3%⁷⁹ de probabilités pour les plus jeunes de rester

⁷⁸ Comme nous l'avons présenté dans le chapitre méthodologique, il est nécessaire de nuancer nos propos dans cette dernière section, qui vise à dresser un portrait de l'évolution des trajectoires familiales/matrimoniales des femmes à travers le temps et surtout de l'évolution de l'insertion de la première maternité dans celles-ci, dans la mesure où nous n'avons pas, encore toute l'information biographique des cohortes les plus jeunes. Certains résultats demeurent ainsi fortement hypothétiques sous certains aspects, notamment car les jeunes femmes n'ayant pas ou pas encore eu d'enfant (qui sont plus ou moins nombreuses selon les pays) sont incluses dans le calcul des probabilités conditionnelles de trajectoires. Nous relèverons les passages où il sera nécessaire de conserver une certaine réserve dans l'interprétation.

⁷⁹ Cette probabilité est très élevée. Mais elle est sans aucun doute surestimée car si elle prend en compte l'âge des répondantes au moment de l'enquête, comme nous l'avons vu au chapitre méthodologique pour la censuré à droite, elle n'est pas en mesure d'évaluer ce qui peut n'être qu'un report de calendrier plutôt qu'une tendance à long terme. Les effectifs bruts rapportent que sur 1630 jeunes Italiennes sans enfant, 1161 sont encore chez les parents (soit 44,2% de la cohorte des jeunes Italiennes; N=2619) dont 1054 qui ont moins de 30 ans au moment de l'enquête (soit 40,2% de la cohorte des jeunes Italiennes, N=2619). C'est pourquoi cette probabilité de trajectoire finale semble surestimée à cause de cette proportion très élevée de femmes n'ayant pas encore débuté leur carrière matrimoniale (voir l'annexe A.6).

dépendantes des parents et de ne pas expérimenter de vie de couple. D'une certaine manière, il s'agit d'un décrochage du modèle traditionnel mais de façon inattendue. On pourrait, par ailleurs, émettre l'hypothèse que le modèle n'est pas abandonné mais plutôt retardé : les jeunes Italiennes auraient une stratégie d'attente. En somme, les jeunes femmes retarderaient leur engagement au sein de la « vie adulte », en attendant de pouvoir vivre le parcours traditionnel et de fonder leur famille ; ceci est une hypothèse fortement possible, compte tenu du nombre important des jeunes femmes italiennes encore chez leurs parents à un âge tardif comparativement aux italiennes plus âgées. En Ce qui signifierait que malgré les changements des formes familiales dans le monde occidental, les jeunes Italiennes manifesteraient le besoin de vivre la trajectoire traditionnelle, quitte à attendre⁸⁰ (l'enfant destin : Ariès, 1960 & 1977) alors qu'elles pourraient choisir de vivre l'une ou l'autre des trajectoires alternatives. Le régime familialiste italien ne semble pas en mesure d'ajuster les nouvelles dynamiques socio-économiques aux modèles qui se pratiquent ailleurs. En réponse à ce phénomène, les jeunes Italiennes stagnent et demeurent chez leurs parents, une stratégie qui retarde grandement le calendrier de la fécondité et qui risque à long terme de faire chuter la descendance finale des Italiennes⁸¹.

Les Italiennes sans enfant offrent la possibilité de comprendre l'évolution des comportements de fécondité. En effet, indépendamment de la cohorte, les Italiennes n'ayant pas (ou pas encore) eu d'enfant expérimentent rarement des trajectoires alternatives (plusieurs partenaires successifs, la cohabitation hors mariage). Mais si comme nous l'avons vu, les jeunes Italiennes décrochent totalement du modèle traditionnel en ayant une stratégie d'attente, même provisoire, les plus âgées qui n'ont pas eu d'enfants se retrouvent essentiellement dans la première étape de la trajectoire 5 avec 4,0% de probabilités, c'est-à-dire qu'elles se sont simplement mariées (voir l'annexe A.4). Cela dit, quelques jeunes Italiennes adoptent, pour celles qui ne sont plus sous la dépendance des parents, des trajectoires alternatives, avec 2,1% de probabilités d'expérimenter une autonomie relative des parents sans pour autant être en couple (voir l'annexe A.5, première transition).

En conclusion, les jeunes Italiennes sans enfant suivent rarement les trajectoires alternatives et semblent préférer les comportements proposés par le régime traditionnel familialiste italien ; le passage à l'acte présente un important retard de calendrier. Si, le modèle traditionnel leur était apparu désuet, les jeunes Italiennes auraient sans doute choisi d'avoir des comportements alternatifs semblables à ceux qu'on trouve, comme nous allons le voir, en Suède et en France. En somme, les jeunes Italiennes ont plutôt choisi de rester chez leurs parents (ou, pour quelques-unes, de devenir autonomes des parents sans pour autant vivre en union) jusqu'au moment où elles quitteront le

⁸⁰ Nous ne pouvons affirmer avec certitude, conformément à l'aspect méthodologique soulevé dans la section 4.5.6, que les jeunes femmes qui vivent chez leurs parents au moment de l'enquête, malgré leur âge avancé, ne vont pas modifier leur comportement une fois leur carrière matrimoniale commencée. L'interprétation de ce décrochage doit donc être nuancée.

⁸¹ Nous avons identifié que 1782 Italiennes de la cohorte des moins de 35 ans au moment de l'enquête avaient moins de 30 ans au moment de l'enquête, soit 68,8 % de la cohorte (voir A.6 en annexe).

domicile parental pour se marier ; cette attitude confirme en quelques sorte la puissance du modèle familialiste italien.

6.2.2. Les jeunes Suédoises accentuent la diversité à travers le temps

Le modèle suédois, comme nous l'avons vu, se distingue par l'importante diversité des trajectoires familiales/matrimoniales des femmes. Dans ce modèle social-démocrate, les femmes peuvent choisir entre plusieurs types de trajectoires, enchaîner plusieurs séquences⁸² et ne sont pas rattachés à des valeurs traditionnelles fortes (que représente le mariage en Italie par exemple). En somme, elles manifestent beaucoup plus de liberté dans leur parcours familial/matrimonial. Les efforts sont perpétuels au sein du régime providentiel suédois afin de renforcer la liberté et l'égalité d'action entre les genres (Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 2002). De plus, cette recherche d'amélioration est en constante croissance. C'est dans ce contexte que la variété des trajectoires a eu tendance à s'accroître à travers le temps, comme on le voit clairement à travers l'évolution que traduit la comparaison entre les deux cohortes. C'est d'ailleurs là notre hypothèse au chapitre 3.

La diversité suédoise quant aux trajectoires familiales/matrimoniales est de manière générale constante à travers le temps mais cette diversité s'est modifiée et accentuée à travers le temps. En premier lieu, la nature de l'union choisie pour permettre la fondation de la famille et la première maternité s'est modifiée entre les deux cohortes étudiées. En effet, il y a une véritable inversion⁸³, à travers le temps, des probabilités quant aux naissances dans le cadre du mariage (avec 41,2% de probabilités pour la cohorte des plus âgées et 23,3% pour la cohorte des plus jeunes⁸⁴) et les naissances hors mariage (avec 37,6% de probabilités pour la cohorte des plus âgées et 52,5% pour la cohorte des plus jeunes⁸⁵). La cohabitation, comme nous l'avons expliqué à plusieurs reprises dans la section précédente, autorise plus facilement la rupture d'union et le changement de partenaire. Ce type d'union, qui est de plus en plus privilégié, peut à long terme accentuer cette diversité et conduire à la multiplication de différents partenaires de vie, car il est plus facile de rompre les unions et d'en expérimenter plusieurs lorsqu'elles ne sont pas scellées par le mariage. L'éclatement des trajectoires met en question l'existence d'un cadre majoritaire pour la création de la famille. En somme et à la différence du modèle familialiste italien, le modèle social-démocrate suédois se modifie dans ses caractéristiques : ce sont essentiellement les unions hors mariage qui sont propices à l'avènement de ce phénomène⁸⁶.

⁸² Rappelons que nous avons limité notre présentation aux neuf trajectoires principales afin d'avoir un élément de comparaison entre les trois régimes, mais que les Suédoises s'expriment largement en dehors de ce cadre, puisqu'il ne capte que 79,9% des probabilités de l'échantillon total. Il s'agit donc de 20% de l'échantillon à répartir entre celles qui n'auront jamais d'enfants et celles qui ont vécu des trajectoires encore plus diversifiées (plusieurs partenaires, etc.).

⁸³ Rappelons ici que les probabilités de trajectoires correspondent à l'ensemble des femmes de l'échantillon, incluant celles qui n'ont pas d'enfants.

⁸⁴ Voir les probabilités des trajectoires 1, 3, 5 et 7; les annexes A.7 et A.8.

⁸⁵ Voir les probabilités des trajectoires 2, 4, 6, et 8 ; les annexes A.7 et A.8.

⁸⁶ Ce phénomène pourrait potentiellement être encore plus important dans la réalité puisque, comme nous l'avons vu, la collecte de données ne capte pas l'ensemble des trajectoires encore inachevées des plus jeunes.

En deuxième lieu, l'analyse des trajectoires des Suédoises qui n'ont pas d'enfants montre que l'accentuation, à long terme, de la variété des trajectoires peut refléter la possibilité de s'engager plusieurs fois en union avant de trouver le partenaire idéal sans pour autant avoir des enfants avec lui. Ce type de profil se diffuse également. Pourtant, si les femmes sans enfant sont peu nombreuses (voir les annexes A.7 et A.8), elles se retrouvent essentiellement dans des statuts « transitoires », ce qui illustre bien cette stratégie qui conduit à expérimenter la vie de couple ou leur « vie de jeunesse » (Dumont, 1998 ; Galland & Roudet, 2005) à travers différentes séquences familiales/matrimoniales. En effet, celles-ci se trouvent dans le statut de célibataire ne vivant pas chez leurs parents ou encore au sein d'unions hors mariage. Mais, la destinée de ces unions est de plus en plus incertaine, puisque le changement de partenaires est de plus en plus fréquent. Cette instabilité montre que les femmes préfèrent peut-être consacrer du temps à autre chose, (Ariès, 1960 & 1977 ; Sauvain-Dugerdil, 2005b) comme dans le cas de l'enfant « option », plutôt que de fonder une famille : on retrouve ici surtout celles qui vivent le célibat hors contexte de la famille d'origine et celles qui expérimentent une union sans pour autant avoir des enfants.

En conclusion, le modèle suédois, caractérisé par la diversité des trajectoires familiales/matrimoniales, s'est accentué à travers le temps, essentiellement à cause du recul du mariage et de la préférence croissante pour la cohabitation hors mariage. Les femmes peuvent y trouver des voies pour chercher et trouver le partenaire idéal (en ayant plusieurs partenaires avant de trouver le bon) et pour expérimenter la vie de célibataire, la vie de couple, etc. Les Suédoises semblent davantage avoir une démarche qui inscrit l'enfant au moment opportun dans la trajectoire féminine (voir « l'enfant option » ; Ariès, 1960). Mais l'accentuation de la diversité des trajectoires des Suédoises conduit à se demander si le modèle peut perdre sa consistance si les expériences familiales/matrimoniales se multiplient et éclatent davantage les trajectoires : les neuf trajectoires captent 83,5% de probabilités de l'échantillon de la cohorte des plus âgées, contre 76,8% de la cohorte des plus jeunes ; on constate donc déjà que les plus jeunes font appel à des stratégies encore plus variées encore que leurs aînées. Cette hypothèse demeure notamment sous réserve que les plus jeunes continueront à varier leur trajectoire dans l'avenir et qu'elles ne stagneront pas complètement dans un état quelconque.

6.2.3. Les jeunes Françaises rejettent massivement le modèle traditionnel

La principale caractéristique du modèle français est son attachement relativement fort aux valeurs traditionnelles du mariage, qui permet toutefois plusieurs combinaisons d'évènements formant les trajectoires familiales/matrimoniales des Françaises. Notre hypothèse (cf. chapitre 3) supposait que les Françaises font preuve d'un traditionalisme à l'italienne et d'une diversité des trajectoires qui serait un certain écho de celles des Suédoises. L'analyse de cohorte démontre, toutefois, un ré-équilibre marqué entre le mariage et la cohabitation hors mariage à travers le temps. Alors que nous assistons à une poussée des cohabitations hors mariage en Suède et à la conservation du mariage en Italie, la cohorte plus âgée présente en France un profil qui ressemble très fortement au profil général italien, alors que la cohorte des plus jeunes s'identifie largement au profil général suédois. Le modèle traditionnel est largement rejeté en France par les plus jeunes pour être remplacé par des trajectoires alternatives, à l'inverse des jeunes Italiennes qui le perpétuent quand elles ne décrochent pas (voir trajectoire 5).

En premier lieu, les jeunes Françaises expriment leur rejet du modèle traditionnel (voir la trajectoire 5 avec 42,4% de probabilités d'être vécue pour la cohorte des plus âgées et 12,8% pour la cohorte des plus jeunes⁸⁷ ; (voir les annexes A.9 et A.10). Pourtant, la préférence des Françaises n'est pas tournée vers la vie de célibataire hors du cadre familial (comme c'est le cas en Suède) mais davantage vers la cohabitation directe hors mariage : les plus jeunes Françaises préfèrent expérimenter les trajectoires 6 et 7 avec respectivement 22,4% et 10,5% au lieu de la trajectoire 5 (pour les plus âgées ces deux trajectoires ne représentent que 4,8% et 5,7% respectivement). Les Françaises rejettent le mariage en tant que tel : les probabilités d'encadrer une première naissance par le mariage sont en chute importante, avec 69,7% pour la cohorte des plus âgées et 36,5% pour la cohorte des plus jeunes ; elles privilégient plutôt la cohabitation comme encadrement des naissances, avec 13,5% de probabilités pour la cohorte des plus âgées et 42,9% pour la cohorte des plus jeunes. Et cette modification de la nature de l'union a des impacts sur le nombre de séquences vécues avant la première maternité ; mais ce phénomène est moins marqué qu'en Suède. Le remplacement d'une mise en union directe de type mariage se fait préférentiellement par une mise en union directe de type hors mariage, mais qui aboutira pour certaines à un mariage avec le même partenaire. Ce qui signifie que la diversité à la française se retrouve surtout à travers la nouvelle répartition des femmes au sein des trajectoires les plus fréquentes et non dans l'augmentation du nombre de séquences matrimoniales (par différents partenaires, périodes d'essais, etc.).

En deuxième lieu, l'expérience du célibat hors du contexte familial n'est pas un choix privilégié par les plus jeunes Françaises, contrairement aux Suédoises. En réalité, le besoin et les possibilités

⁸⁷ Sous réserve que les plus jeunes Françaises n'ayant pas encore d'enfant ne renforcent pas la tendance avec une éventuelle stratégie d'attente envers la trajectoire traditionnelle et surtout le meilleur moment pour expérimenter cette dernière.

d'être autonome hors contexte familial d'origine et hors couple n'est pas aussi accentué en France qu'en Suède. Par ailleurs, l'augmentation de la probabilité que des femmes aient eu une première maternité suite à une période de célibat hors de la famille d'origine est assez faible, avec 28,1% de probabilités pour la cohorte des plus âgées et 30,9% pour la cohorte des plus jeunes (voir les annexes A.9 et A.10). Par conséquent, les Françaises expérimentent des trajectoires réduites en nombre d'étapes (une seule mise en union et directe) avant la première maternité et sont moins ouvertes à la multiplication des séquences matrimoniales que les Suédoises⁸⁸. Ainsi, malgré l'adoption de nouvelles formes de famille (hors mariage) caractéristiques du monde occidental, les Françaises conservent un certain traditionalisme dans l'engagement en couple à travers l'exclusivité accordée au conjoint. En outre, ces comportements traditionnels envers la formation de l'union sont présents également auprès des femmes n'ayant pas d'enfant (il y a peu de Françaises qui ont quitté leur famille et qui vivent hors union).

En conclusion le modèle français, caractérisé par sa diversité restreinte et quelque peu traditionnelle quant aux trajectoires familiales/matrimoniales, se révèle être très différent d'une cohorte à l'autre. Ceci est dû essentiellement au recul du mariage et à l'adoption massive de la cohabitation hors mariage pour encadrer la fondation de la famille. Ceci ne veut toutefois pas dire que les Françaises expérimentent un grand nombre de séquences matrimoniales dans une succession de statuts différents, comme c'est le cas pour les Suédoises. Les Françaises se révèlent, pour cet aspect de choix du partenaire, très traditionnelles dans la création de leur famille, en offrant l'exclusivité au partenaire.

CONCLUSION

Ce chapitre a présenté la manière dont les femmes Italiennes, Suédoises et Françaises se répartissent dans les neuf trajectoires principales identifiées de type familial/matrimonial. Cette répartition qui diverge d'un pays à l'autre, présente trois modèles différents. Les Italiennes présentent un parcours traditionnel et unique (concentration autour d'une seule trajectoire, centrée sur le mariage) de type familial/matrimonial vers la première maternité. En outre, ce modèle familialiste conserve majoritairement son importance à travers le temps, puisque les jeunes, face à l'évolution de leur environnement, choisissent plutôt d'attendre le moment idéal pour vivre la trajectoire traditionnelle au lieu d'expérimenter les trajectoires alternatives. En un premier temps, le calendrier est retardé, mais à plus long terme, cela peut conduire à une baisse générale de l'intensité de la fécondité, ce qui est d'ailleurs constaté en Italie. Les Suédoises s'éparpillent plutôt dans l'ensemble des trajectoires identifiées et choisissent donc d'expérimenter des trajectoires alternatives qui s'écartent de la trajectoire traditionnelle. Ce modèle n'a cessé de s'accroître au cours du temps quant à sa diversité. En outre, si la trajectoire traditionnelle est depuis longtemps abandonnée, les nouvelles formes d'union et la possibilité de vivre seule (hors contexte familial et de couple) présentent un nouvel

⁸⁸ Ce qui n'empêche pas que les femmes n'ayant pas encore d'enfant aient potentiellement des trajectoires plus variées.

environnement aux Suédoises qui expérimentent une multitude de trajectoires alternatives (même hors des neuf présentées) enchaînant les séquences matrimoniales. Enfin, le modèle plus conservateur de la France présente une intéressante mixité entre les deux modèles précédents. Si certaines Françaises choisissent de vivre les trajectoires alternatives (où essentiellement les mises en union changent de nature), d'autres au contraire ne dérogent pas et conservent le parcours traditionnel (le mariage) vers la première maternité. Cette différence provient essentiellement du fait que ce modèle évolue grandement à travers le temps : ce sont les plus âgées qui font preuve d'un certain traditionalisme et les plus jeunes qui expérimentent davantage, en choisissant des trajectoires alternatives à l'image des Suédoises.

Chapitre 7 : Les trajectoires scolaires/professionnelles vers la première maternité des Italiennes, des Suédoises et des Françaises

Ce chapitre présente les trajectoires scolaires/professionnelles vers la première maternité des Italiennes, des Suédoises et des Françaises. Nous présenterons, en premier lieu, pour chacun des pays, les principales trajectoires scolaires/professionnelles vécues par les femmes jusqu'à la naissance de leur premier enfant. L'analyse des deux cohortes nous permet ensuite de caractériser l'évolution du comportement scolaire/professionnel. Nous examinons enfin la situation des femmes n'ayant pas eu d'enfants au moment de l'enquête.

Rappelons que le mode de collecte de données en France nous oblige, à des fins comparatives, à restreindre notre présentation aux trajectoires n'incluant que la première séquence d'emploi. Mais, comme nous possédons des données plus complètes pour l'Italie et la Suède, nous élargirons dans ces deux cas notre présentation aux séquences d'emploi subséquentes afin de refléter davantage la réalité de ces pays⁸⁹. Le fait de comparer les trois modèles uniquement à l'aide de la première séquence d'emploi ne nous détourne pas de l'essentiel dans la mesure où le fait d'avoir travaillé ou non avant la maternité est déjà très utile pour caractériser les trajectoires, pour examiner la manière dont l'enfant s'inscrit dans le parcours de vie des femmes et pour comprendre de quelle manière s'effectue la mobilisation des ressources avant la première maternité.

7.1. Le parcours scolaire/professionnel vers la première maternité des Italiennes, des Suédoises et des Françaises

Les trajectoires de type scolaire/professionnel conduisant à la première maternité révèlent des stratégies très différentes dans chacun des trois pays étudiés. La mobilisation des ressources demeure particulièrement traditionnelle chez les Italiennes puisque certaines privilégient d'emblée la fondation de leur famille en rejetant totalement la dimension professionnelle, alors que d'autres organisent leur parcours de vie de manière très séquentielle, c'est-à-dire qu'après avoir consacré du temps à la dimension professionnelle de leur vie, elles le consacrent ensuite entièrement à la dimension familiale. Nous examinerons, ensuite les parcours des Suédoises, qui présentent davantage de diversité quant au processus de la mobilisation des ressources de type scolaire/professionnel, au point qu'il est difficile de représenter toutes leurs trajectoires. De manière générale, leurs choix de vie reflètent un fort potentiel de conciliation entre les différentes dimensions de leur vie, autant les événements de type scolaire/professionnel que de type familial/matrimonial.

⁸⁹ Pour la comparaison entre les trajectoires courtes (la première séquence d'emploi) et les trajectoires longues (plusieurs séquences disponibles pour l'Italie et la Suède) voir l'annexe A.3 et A.11. Nous y réitérerons tout au long de la présentation des résultats de ce chapitre.

Enfin, les parcours scolaires/professionnels des Françaises présentent une situation mixte entre le traditionalisme à l'italienne, où les femmes mettent davantage l'accent sur la famille, et les comportements de conciliation des Suédoises, qui semblent accorder une égale importance à toutes les facettes de leur vie. En outre, la stratégie française présente une séparation temporelle des dimensions professionnelles et familiales/matrimoniales, où celles-ci alternent les aspects scolaire/professionnel et familial/matrimonial plutôt que de les jumeler ensemble.

7.1.1. Les Italiennes : des parcours scolaires/professionnels « traditionnels »

La figure 7.1 présente les trajectoires principales vers la première maternité de type scolaire/professionnel vécues par les Italiennes. Les événements, qui caractérisent chaque trajectoire, sont identifiés dans les rectangles gris à coins arrondis (vivre chez les parents, indépendance, premier emploi, fin des études et premier enfant). Comme pour les figures présentées dans le chapitre précédent, il y a deux types de probabilités représentés dans cette figure : les probabilités conditionnelles de connaître un événement sachant que la femme a connu l'événement précédent de la trajectoire (ce sont les probabilités de transition en italique) et les probabilités d'expérimenter la trajectoire complète (ce sont les probabilités de trajectoires en gras).

Si les Italiennes présentent des trajectoires de type scolaire/professionnel très traditionnelles, elles affirment ce traditionalisme à travers des trajectoires scolaires/professionnels paradoxalement assez variées⁹⁰.

En premier lieu, la trajectoire 7, qui enchaîne « la fin des études », « le premier emploi » puis « l'indépendance familiale » préalablement à la naissance du premier enfant, présente une probabilité de 34,3% des Italiennes de l'échantillon (voir la figure 7.1). Ce parcours enchaîne les événements clés à l'image du parcours traditionnel du passage à l'âge adulte (Galland, 2000), c'est-à-dire que l'enchaînement des événements importants présente une logique sécuritaire. Tout d'abord, la fin des études procure le premier changement de statut significatif dans la vie des jeunes femmes. Celles-ci sont prêtes à accéder au marché du travail, qui est garant d'une situation financière favorable à la mise en place de projet de vie comme la mise en couple et la fondation d'une famille⁹¹. Cette trajectoire montre également une importante séparation entre les événements de type scolaire/professionnel (premier événement « fin des études », deuxième événement « premier emploi ») et les événements de type familial/matrimonial, puisque une fois les deux premiers vécus, c'est « l'indépendance » qui marque la prochaine transition. Or, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, celle-ci représente pour la plupart des Italiennes la mise en couple simultanée par

⁹⁰ Il est même encore plus difficile de cerner des regroupements lorsqu'on évoque toutes les possibilités de séquences d'emplois. En effet, pour capter 84,4% des Italiennes il est nécessaire de tenir compte de 12 trajectoires différentes (si on inclut jusqu'à 4 séquences d'emplois possibles), ensuite 30 trajectoires différentes permettent de capter 8,8% des Italiennes, alors que 6,8% sont hors cadre de l'analyse principale que nous avons faite puisque ces femmes ont vécu plus de six transitions successives avant leur première maternité, soit au moins trois emplois (voir annexe A.11).

⁹¹ D'autant plus que comme on l'a vu dans le chapitre 5, peu d'Italiennes auront eu d'emploi après la naissance du premier enfant avec environ 10,8% pour la première séquence, 12,7% pour la deuxième.

le mariage. Nous devons donc nuancer les conclusions du chapitre précédent qui soutenaient que les Italiennes dans leur trajectoire traditionnelle obtenaient leur indépendance financière en grande partie grâce au mariage : certaines Italiennes ont déjà travaillé avant de se marier,⁹² et ce même si elles ne se déclarent pas indépendantes financièrement par leur emploi. En somme, la fin des études et les débuts sur le marché du travail s'effectuent dans le cadre familial (du moins d'un point de vue financier) puis la mise en couple octroie la pleine indépendance et la garantie suffisante pour la fondation d'une famille. Par ailleurs, le découpage séquentiel des dimensions de la vie de ces femmes, laisse supposer qu'elles auront de la difficulté à retourner sur le marché du travail après la maternité, ce qui est d'ailleurs accentué par les difficultés à trouver des systèmes de gardes en Italie et par la culture familialiste qui encourage les femmes à s'occuper des enfants tandis que les pères sont sur le marché du travail. On peut supposer qu'une telle délimitation entre l'emploi et la maternité se présente tout au long du parcours de vie : par exemple le retour au travail des femmes s'effectuerait lorsque la dimension familiale pourrait être mise à nouveau totalement ou du moins partiellement de côté (une fois les enfants plus grands, etc.).

En deuxième lieu, la trajectoire 5 est présente chez 27,0% des Italiennes⁹³ (voir la figure 7.1). Elle reflète non pas une séparation stratégique entre la dimension famille et la dimension professionnelle, mais plutôt l'expression d'une préférence exclusive pour une trajectoire familiale. En effet, ces dernières n'ont tout simplement pas travaillé avant de vivre une première maternité. Elles ont simplement terminé leurs études avant de se déclarer indépendantes financièrement⁹⁴ et d'avoir un premier enfant. Cette trajectoire traditionnelle à l'état pur (qui s'identifie au profil « traditionnel » de l'étude de Sauvain-Dugerdil, 2005b) indique une adhésion à une logique familialiste où la répartition des rôles de genre dans la famille est très marquée : le rôle du mari et père de famille est de subvenir aux besoins de la famille par son travail rémunéré, alors que le rôle de la femme et mère est de s'occuper des enfants. Par conséquent, ces femmes consacrent leur parcours de vie à la dimension familiale. La forte dynamique familialiste de la société italienne se reflète dans cette trajectoire où les difficultés de conciliation entre le travail et la famille conduisent certaines femmes à se consacrer uniquement à l'aspect familial au détriment de la vie professionnelle.

En troisième lieu, la trajectoire 10, avec 7,1% de probabilités, ressemble à la trajectoire 7 avec son profil de stratégies séquentielles (voir la figure 7.1). Elle correspond à la situation des femmes qui ont commencé à travailler alors qu'elles étaient encore aux études et qui ont ensuite mis l'accent sur la dimension matrimoniale pour fonder une famille. Cette trajectoire favorise donc le cumul de

⁹² Par ailleurs, lorsqu'on inclut toutes les séquences d'emplois (soit quatre séquences maximum chez les Italiennes), on se rend compte que la probabilité des femmes d'être présentes dans la trajectoire 7 chute de 34,3 % à 20,4%, ce qui veut dire qu'après avoir vécu la première séquence d'emploi et avant de se déclarer indépendantes et d'avoir un premier enfant, elles sont 13,9% à expérimenter plusieurs séquences d'emploi, tout en conservant la même structure principale d'enchaînement des événements (voir l'annexe A.3).

⁹³ La probabilité des femmes de se retrouver dans la trajectoire 5 est réelle dans la mesure où la première séquence d'emploi n'est pas présente, les séquences subséquentes ne peuvent donc pas l'être. Il s'agit ainsi de la trajectoire où la probabilité n'est pas contestable, de même que la trajectoire 1 qui présente des femmes n'ayant jamais travaillé.

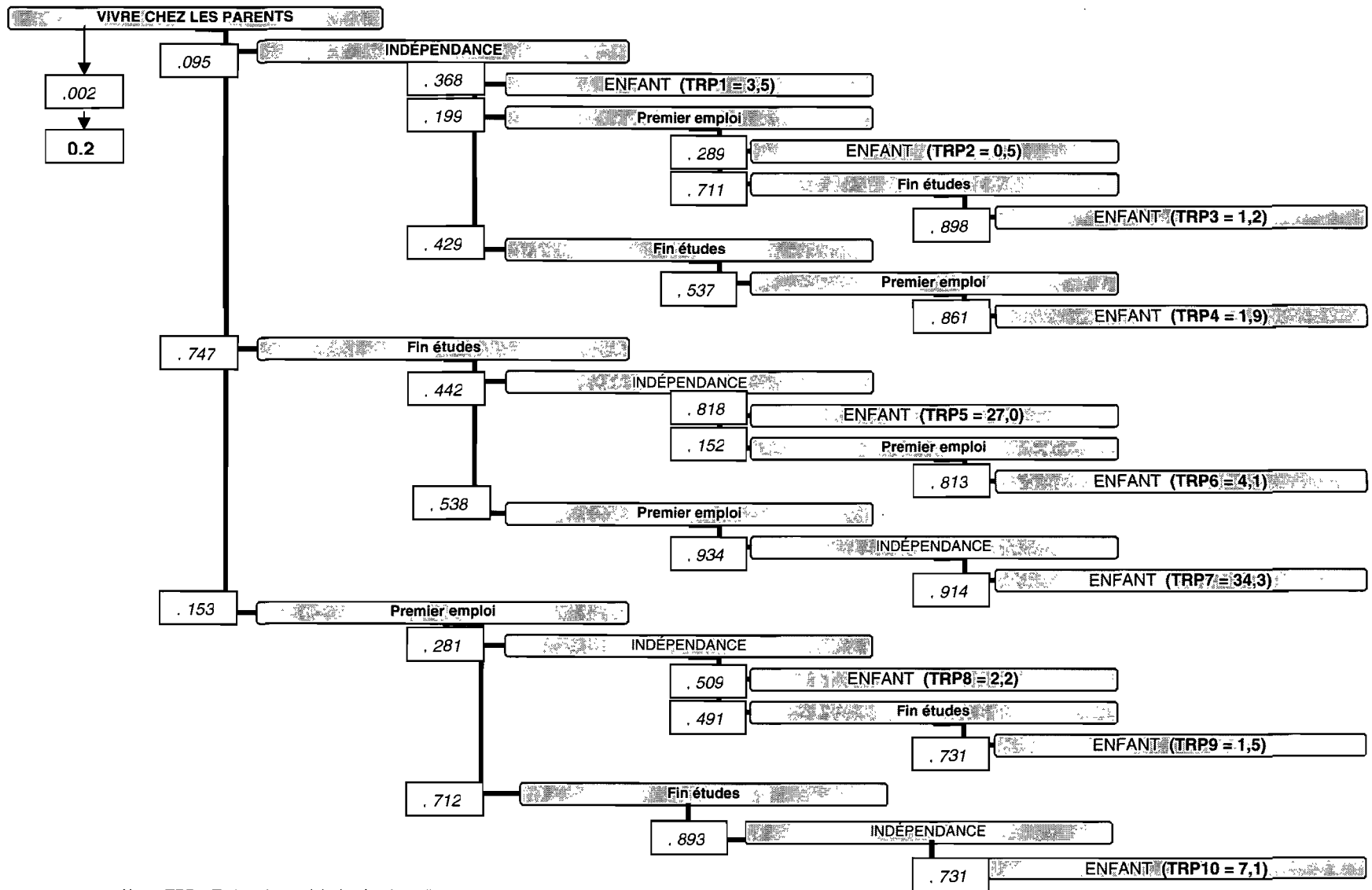
⁹⁴ Qui s'accompagne dans la plupart des cas du mariage.

plusieurs statuts en même temps. Mais bien que ces Italiennes ont commencé à travailler alors qu'elles étaient encore aux études, elles finissent concrètement par se déclarer indépendantes financièrement bien après le début de leur vie professionnelle⁹⁵. Le mari (dans la mesure où le mariage est vécu de manière simultanée avec l'indépendance financière) apporte une importante sécurité financière ou du moins une source non négligeable de revenus pour ces Italiennes, puisque la création du couple demeure (à l'image de la trajectoire 7) la principale mobilisation de ressources en vue d'avoir des enfants.

L'examen conjoint de ces trois trajectoires principales permet la mise en relief de certaines caractéristiques dominantes des profils traditionnels des Italiennes. Tout d'abord, les Italiennes affichent la probabilité totale de n'avoir jamais travaillé avant d'avoir un premier enfant la plus élevée des trois pays, avec 30,5% (voir les trajectoires 1 et 5, figure 7.1). Ensuite, les Italiennes présentent de manière générale, une forte probabilité de « sécuriser » leur vie professionnelle avant de devenir indépendantes financièrement, le plus souvent en se mariant (41,4%) (voir les trajectoires 7 et 10, figure 7.1). Enfin, très peu de femmes (6,2%) n'auront pas terminé leurs études avant leur première maternité (voir les trajectoires 1, 2 et 8, figure 7.1). Les trajectoires sont très séquentielles, la mobilisation des ressources s'y effectue selon une logique très sécuritaire. Le cumul des statuts est très rare chez les Italiennes, comme par exemple être à la fois mère et étudiante ou étudiante et travailleuse, etc. L'ensemble des événements importants du passage à l'âge adulte, où s'inscrivent les transitions importantes des événements de type scolaire/professionnel et familial/matrimonial, est vécu préalablement à la première maternité, ce qui confère à cette dernière le statut d'aboutissement (Galland, 2005).

⁹⁵ Lorsqu'on inclut toutes les séquences d'emplois (soit quatre séquences maximum chez les Italiennes), on se rend compte que la probabilité des femmes d'être présentes dans la trajectoire 10 chute de 7,1 % à 3,9%, ce qui veut dire qu'après avoir vécu la première séquence d'emploi et avant de se déclarer indépendantes et d'avoir un premier enfant, elles sont 3,2% à expérimenter plusieurs séquences d'emploi, tout en conservant la même structure principale d'enchaînement des événements (voir l'annexe A.3).

Figure 7.1. : Les parcours scolaires/professionnels avant la première maternité des ITALIENNES âgées de 20 à 49 ans, N=4824
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoires (% en gras)



Note : TRP = Trajectoire scolaire/professionnelle.
 Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1995-1996.

7.1.2. Les Suédoises : des parcours scolaires/professionnels et familiaux/matrimoniaux réconciliés

Les Suédoises⁹⁶, contrairement aux Italiennes, s'éparpillent dans différentes trajectoires scolaires/professionnelles⁹⁷, tout comme elles le faisaient pour les trajectoires familiales/matrimoniales. L'éparpillement des Suédoises dans une variété de trajectoires illustre bien la possibilité qu'elles ont de démarrer une carrière professionnelle tout en consacrant du temps à la dimension matrimoniale dans leur parcours de vie, de cumuler les statuts différents, comme être en emploi tout en étant étudiante, ou encore être enceinte tout en étant aux études, à la recherche du partenaire idéal tout en lançant sa carrière, etc.

La répartition des Suédoises étant très hétérogène, nous avons choisi de présenter les trajectoires qui se démarquent le plus, soit en ordre décroissant les trajectoires 9, 8, 3, 7, 2 et 4 (voir la figure 7.2). Si l'analyse que nous allons présenter restreint essentiellement les trajectoires aux premières transitions de la vie des jeunes femmes, comme le premier emploi ou la fin des études, nous nuancerons, lorsqu'il sera nécessaire, avec l'information que nous détenons sur les séquences subséquentes d'emploi⁹⁸, comme nous l'avons fait pour l'Italie.

En premier lieu, les Suédoises ont 15,8% de probabilités de vivre la trajectoire 9. Ces jeunes femmes recherchent une certaine autonomie (du moins financière) assez rapidement dans leur vie, puisqu'elles n'hésitent pas à cumuler plusieurs statuts en même temps ; elles travaillent pour la première fois alors qu'elles vivent encore chez leurs parents et qu'elles sont encore aux études. Cette trajectoire montre également un besoin très hâtif de se responsabiliser puisque le deuxième événement marquant de leur trajectoire est de quitter les parents. Au moment de quitter le domicile parental, ces Suédoises sont encore aux études, mais ont toutefois déjà travaillé. Mais cela n'indique pas forcément un cumul du statut d'étudiante et du travail surtout quand il est vécu hors du cadre familial : comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, les aides envers les jeunes sont nombreuses et intéressantes (notamment la gratuité des études postsecondaires), ce qui facilite le cumul de différents statuts dans la vie des femmes (Mathieu, 2003).

Relevons également que cette trajectoire présente une séquence d'indépendance résidentielle où les femmes tout en vivant hors du contexte familial, sont aux études et travaillent ; comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ce départ du foyer parental est synonyme, pour bon nombre

⁹⁶ Les trajectoires des Suédoises se présentent dans la figure 7.2, celle-ci présente la même logique d'interprétation que la figure 7.1 présentée dans la section précédente.

⁹⁷ Il est même encore plus difficile de cerner des regroupements lorsqu'on évoque toutes les possibilités de séquences d'emplois. En effet, pour capter 55,6% des Suédoises il est nécessaire de tenir compte de 20 trajectoires différentes (si on inclut jusqu'à 8 séquences d'emplois possibles), ensuite 19 trajectoires différentes permettent de capter 5,9% des Suédoises, alors que 38,6% sont hors cadre de l'analyse principale que nous avons faite puisque ces femmes ont vécu plus de six transitions successives avant leur première maternité, soit au moins trois emplois (voir l'annexe A.11).

⁹⁸ Si l'importance de ces séquences subséquentes est non négligeable, l'élaboration est moins pertinente que cela a pu être le cas des trajectoires du type familial/matrimonial où le nombre de relations est un indicateur de la liberté des femmes de chercher le partenaire de vie idéal.

de Suédoises d'une vie de célibataire et représente souvent la première transition importante de type familial/matrimonial dans les parcours de vie, où vont ensuite s'enchaîner un certain nombre de séquences familiales/matrimoniales. Ce qui veut dire que les Suédoises qui expérimentent cette trajectoire cumulent beaucoup de statuts en même temps : elles peuvent être en couple et/ou changer de partenaire, changer d'emploi⁹⁹ et ce, tout en étant ou non aux études. Par conséquent, ces femmes en expérimentant largement une vie indépendante de leur famille d'origine, auront démarré leur carrière professionnelle avant d'avoir un enfant (en ayant terminé leur formation et vécu au moins une, voire plusieurs séquences d'emploi pour certaines). L'examen de cette trajectoire conduit à remettre en question l'idée que les femmes, qui commencent leur vie d'adulte par l'emploi, auront des carrières plus accaparantes et mettront moins l'accent sur la fondation d'une famille -Galland (2000 & 2005) les appelait les carriéristes- ; elles cumulent au contraire plusieurs statuts en même temps. En outre, cette trajectoire illustre des stratégies de conciliation, à l'image des profils présentés dans l'étude suisse, où les femmes mélangent à la fois les aspects familiaux/matrimoniaux et scolaires/professionnels dans leur vie (Sauvain-Dugerdil, 2005b). Dans tous les cas, ces Suédoises démontrent une forte liberté d'action, caractéristique peu étonnante dans un pays social-démocrate (Mathieu, 2003).

En deuxième lieu, si les Suédoises que nous venons de présenter ont une carrière bien entamée lorsque la première maternité survient, d'autres comme celles de la trajectoire 8 cumulent encore davantage de statuts et font preuve de stratégies de conciliation encore plus marquées. En effet, ces femmes (14,5%) n'ont pas terminé leurs études au moment de la naissance de leur premier enfant, ce qui suppose que le contexte sociétal offre un support adéquat aux mères-étudiantes (par les services de gardes, les aides financières, etc.) et aux couples après la maternité : il s'agit d'encadrer favorablement cette dernière dans une situation où la carrière professionnelle n'a pas encore vraiment débuté¹⁰⁰ (voir la figure 7.2). Par ailleurs, ces Suédoises, tout comme les précédentes, ont commencé à travailler alors qu'elles vivaient encore chez leurs parents et elles ont également de fortes chances d'avoir vécu une période de célibat avant de se mettre en couple. Ainsi, s'il semblait facile pour les Suédoises précédentes d'expérimenter le travail et les études en même temps et ce hors contexte familial, pour celles-ci c'est la maternité qui est jumelée au statut d'étudiante. Par conséquent, les Suédoises qui vivent cette trajectoire ont la possibilité de cumuler plusieurs statuts, ce qui n'est pas forcément réalisable sans aides et apports extérieurs. En Suède, où les politiques défamilialisantes sont très fortes, l'accès à ce genre de trajectoires est bien plus facile et plus réaliste qu'en Italie (Mathieu, 2003 ; Mc Donald, 2002; Njoki, 2006).

⁹⁹ La probabilité pour les femmes de vivre cette trajectoire lorsqu'on insère toutes les séquences d'emploi possibles est quasi nulle : 0,3%, ce qui n'enlève en rien le fait que ce soit le travail qui les fasse commencer leur vie d'adulte, puisque c'est la première séquence d'emploi qui débute cette trajectoire (voir l'annexe A.3).

¹⁰⁰ Ceci signifie que la formation professionnelle n'est pas complétée. Dans cette trajectoire toutefois les Suédoises sont nombreuses à avoir vécues plusieurs séquences d'emplois avant la naissance du premier enfant puisque l'analyse avec l'ensemble des séquences d'emploi possibles montre que seulement 4,0% des Suédoises seraient présentes dans cette trajectoire (c'est-à-dire ayant vécu qu'une seule séquence d'emploi) (voir l'annexe A.3).

En troisième lieu, certaines Suédoises choisissent d'être avant tout autonomes et « quittent » leurs parents en premier. Tous les autres événements de type scolaire/professionnel qui sont déterminants dans la vie de ces jeunes Suédoises seront vécus hors du contexte familial, soit l'emploi et la fin des études (avec la possibilité de vivre plusieurs séquences). Ces Suédoises, dont l'indépendance envers les parents est l'étape déterminante vers « l'âge adulte », ont expérimenté une des trois trajectoires suivantes : la trajectoire 2 (10,9%), la 3 (12,1%) ou la 4 (10,9%) (voir la figure 7.2). Ce sont des trajectoires qui regroupent des femmes présentant une forte autonomie et surtout qui ont des stratégies conciliant les différentes dimensions de leur parcours de vie. Les trajectoires 3 et 4 sont assez semblables (la première enchaîne l'indépendance familiale, le premier emploi, la fin des études puis le premier enfant, alors que la deuxième présente les mêmes caractéristiques avec seule différence que les femmes ont terminé leurs études avant de travailler pour la première fois) ; ces femmes ont généralement vécu d'autres séquences d'emplois¹⁰¹. Par ailleurs, la trajectoire 2 est tout aussi particulière que la trajectoire 8, puisque les femmes qui l'ont expérimenté ont terminé leurs études après avoir vécu leur première maternité. Pour celles-ci, le cumul de plusieurs statuts différents est très important : être aux études et travailler en même temps, vivre des expériences matrimoniales tout en changeant d'emploi, etc. En somme, la concentration des Suédoises dans des trajectoires où l'indépendance résidentielle est le premier événement vécu vers la première maternité (et dans la transition vers l'âge adulte) montre très bien leur besoin d'autonomie et surtout leur capacité de choisir différentes stratégies leur permettant de cumuler les statuts. Ces trajectoires présentent des stratégies de conciliation entre l'emploi et la famille puisque ces Suédoises vivent à la fois le statut d'étudiante, de travailleuse pour subvenir à leurs besoins, et probablement de conjointe (vu les résultats du chapitre précédent) tout en vivant hors du cadre familial d'origine¹⁰². Ces trajectoires se distinguent, toutefois, du modèle suisse alternatif, qui se retrouvait principalement chez les étrangères ou les femmes en difficultés financières. En effet, le contexte suédois laisse plutôt supposer que ces femmes-là ont des niveaux socioprofessionnels assez élevés étant donné la prolongation de leurs études pendant et après la maternité.

En dernier lieu, certaines Suédoises choisissent toutefois d'emprunter des parcours un peu plus sécuritaires que les précédentes. En effet, la probabilité de 11,6% pour la trajectoire 7 montre que toutes les Suédoises n'ont pas des profils qui concilient le travail et la famille (voir la figure 7.2). Comme nous l'avons vu pour les Italiennes, les événements s'enchaînent dans cette trajectoire de façon à organiser les différents statuts de manière séquentielle. Cette trajectoire représente des Suédoises qui ont d'abord terminé leurs études (tout en vivant encore chez leurs parents), qui ont

¹⁰¹ Alors que ces trajectoires regroupent largement 10% de femmes de l'échantillon suédois lorsqu'on ne tient compte que du premier emploi, elles représentent seulement 4% lorsqu'on intègre dans l'analyse toutes les séquences d'emploi possibles, soit huit séquences (voir l'annexe A.3).

¹⁰² On ne peut, toutefois, pas exclure que des retours au domicile parental sont possibles ; mais nous ne possédons pas les informations pour le vérifier.

ensuite commencé à travailler et qui ont ensuite quitté leurs parents¹⁰³. Ces Suédoises choisissent donc de se stabiliser dans leur carrière avant de quitter leurs parents et de faire des enfants¹⁰⁴

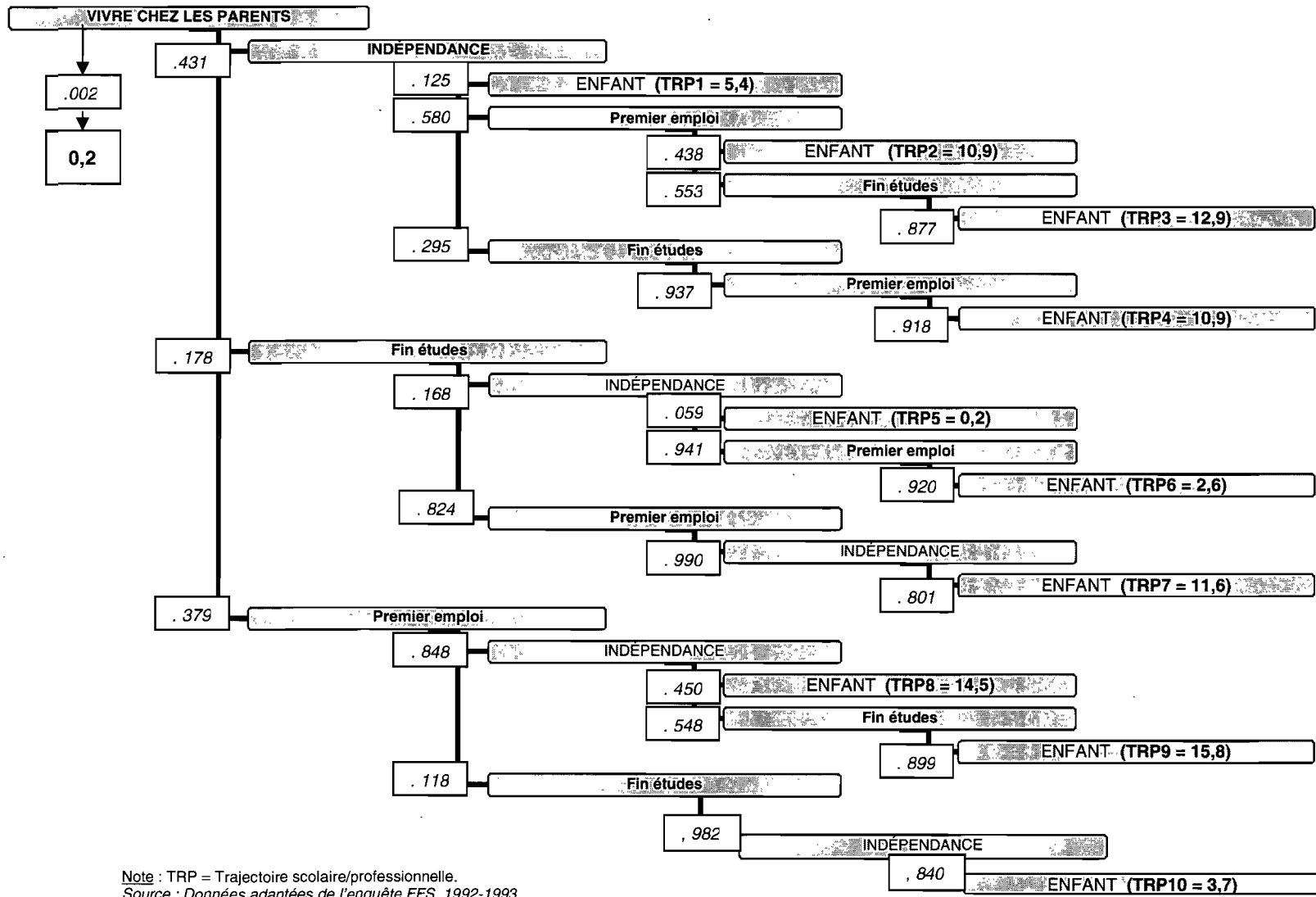
En conclusion, cette diversité de trajectoires vécues par les Suédoises représente un profil général précédant la première maternité. Tout d'abord, ces dernières ont pratiquement toutes déjà travaillé avant d'avoir un premier enfant, avec seulement 5,6% qui n'ont jamais travaillé (voir les trajectoires 1 et 5, figure 7.2). Nous avons d'ailleurs souligné la forte participation des Suédoises au marché du travail et le fait que les femmes ont vécu beaucoup plus de séquences d'emploi¹⁰⁵. Par ailleurs, 30,8% des Suédoises n'ont pas terminé leurs études au moment de la naissance de leur premier enfant, ce qui met en relief la possibilité des Suédoises de cumuler aisément plusieurs statuts : étudiantes-mères, étudiantes-travailleuses, etc. (voir les trajectoires 1, 2 et 8, figure 7.2). Enfin, nombreuses sont les Suédoises qui ont vécu tôt une autonomie résidentielle dans leur vie, avec une probabilité de 64,2% (voir les trajectoires 2,3,4,8 et 9, figure 7.2). La conciliation entre les différents statuts est donc une composante importante de la trajectoire d'une forte proportion des Suédoises.

¹⁰³ Les dimensions sont moins séparées en Suède qu'en Italie. En effet, alors que cette trajectoire serait vécue par 11,6% des Suédoises en tenant compte uniquement du premier emploi, elle est présente pour seulement 1,6% des Suédoises lorsqu'on y intègre toutes les séquences d'emploi possibles, soit huit séquences (voir l'annexe A.3).

¹⁰⁴ Rappelons que nous avons vu dans le chapitre précédent qu'une proportion non négligeable de Suédoises choisissait de se mettre en couple en cohabitation au moment de quitter les parents.

¹⁰⁵ Rappelons que les probabilités sont presque nulles lorsqu'on ajoute les séquences subséquentes d'emploi (voir l'annexe A.3).

Figure 7.2 : Les parcours scolaires/professionnels avant la première maternité des SUÉDOISES âgées de 23 à 43 ans, N=3318
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoires (% en gras)



7.1.3. Les Françaises : des parcours scolaires/professionnels « séquentiels »

Les Françaises¹⁰⁶ présentent un profil mixte quant à leur trajectoire scolaire/professionnelle. Elles se situent à mi-chemin entre les Italiennes, qui font preuve de beaucoup de traditionalisme en réponse aux difficultés liées à la conciliation travail/famille, et les Suédoises qui ont la possibilité de cumuler et de jumeler plusieurs statuts au cours de leur parcours de vie. Plus spécifiquement, l'analyse approfondie des principales trajectoires vécues par les Françaises révèle qu'elles présentent des profils de conciliation très séquentiels comparativement aux Italiennes¹⁰⁷. En somme si, comme en Italie, la trajectoire la plus rassembleuse est la 7 (34,6%), les suivantes se démarquent des stratégies suivies par les Italiennes comme les trajectoires 6 (12,6%), 5 (8,5%) et 4 (7,7) (voir la figure 7.3). En outre, les probabilités de n'avoir jamais travaillé avant la première maternité sont plus faibles qu'en Italie, mais plus fortes qu'en Suède. De même pour la formation scolaire, les probabilités pour les Françaises de terminer leurs études avant d'avoir un enfant sont plus importantes qu'en Suède, mais moins élevées qu'en Italie.

Premièrement, comme en Italie, la trajectoire qui rassemble le plus de Françaises est la trajectoire 7 (34,6%) celle-ci enchaîne « la fin des études », « le premier emploi » puis « l'indépendance familiale » préalablement à la naissance du premier enfant (voir la figure 7.3). Dans cette trajectoire, la fin des études procure le premier changement de statut le plus significatif dans la vie des jeunes femmes suivi de l'accession au marché du travail, qui est garant d'une situation financière favorable à la future fondation de la famille. Cette trajectoire représente une conciliation de nature séquentielle dans la mesure où les événements permettant d'accéder à une certaine sécurité dans la vie professionnelle s'expérimentent dans le cadre familial. Cependant, contrairement aux Italiennes, cette trajectoire peut représenter pour les Françaises des profils différents dans la mesure où le fait de quitter les parents prend une autre signification puisqu'il signifie un changement de résidence : il peut d'ailleurs être vécu simultanément avec une mise en union de type cohabitation hors mariage ou être le commencement d'une période de célibat avant de se mettre en couple. Par conséquent, la mise en couple s'effectue différemment en Italie et en France. Et si en France les données sur d'éventuelles séquences subséquentes d'emploi ne sont pas disponibles, la dynamique des séquences d'emploi pourrait, fort probablement, être à l'image de celle des Suédoises. Mais, il n'en demeure pas moins que cette trajectoire illustre un parcours sécuritaire puisque c'est la fin de la formation qui marque le passage à l'âge adulte : tout comme le premier emploi, cette transition est vécue alors que les femmes demeurent encore chez leurs parents. C'est seulement plus tard qu'elles quitteront les parents pour se mettre en couple ou pour s'installer seules.

¹⁰⁶ Les trajectoires des Françaises se présentent dans la figure 7.3, celle-ci présente la même logique d'interprétation que les figures 7.1 et 7.2 présentés dans les sections précédentes.

¹⁰⁷ Rappelons que les résultats présentés ici sont limités à la première séquence d'emploi vécue par les femmes contrairement aux présentations précédentes de l'Italie et de la Suède.

En conclusion, cette trajectoire représente clairement une conciliation séquentielle où le poids octroyé à la carrière puis à la dimension familiale présente une certaine recherche de stabilisation avant de fonder une famille (Sauvain-Dugerdil, 2005b). En d'autres termes, une fois la dimension professionnelle réalisée et démarrée correctement, la dimension familiale sera pleinement vécue par les Françaises concentrées dans cette trajectoire. Par son côté « sécuritaire », cette trajectoire reflète la trajectoire traditionnelle type (Cavalli et al., 1993 ; Galland, 2000 & 2005). On peut toutefois supposer qu'elle illustre davantage en France une stratégie séquentielle que traditionnelle dans la mesure où le processus de mise en union, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, est plus varié qu'en Italie. Par ailleurs, notons que le fait de quitter les parents (événement précédent directement la première maternité dans cette trajectoire) ne signifie pas forcément une mise en couple directe, de même, le premier emploi n'est pas forcément l'emploi idéal recherché et des séquences subséquentes d'emplois ont pu être vécues avant la première maternité par les Françaises, à l'image des Suédoises.

Deuxièmement, certaines Françaises tout en conservant la stratégie sécuritaire des précédentes -en terminant la formation dans le cadre de la famille d'origine- quittent ensuite leur famille et commencent à travailler. Ces Françaises sont présentes dans la trajectoire 6 (12,6%) (figure 7.3). Celle-ci, moins présente dans les deux autres pays, présente des aspects très traditionnels en mettant en relief la séparation entre les différentes dimensions de la vie, soit une stratégie séquentielle de stabilisation avant la première maternité. En outre, on pourrait se demander si les Françaises expérimentent davantage de séquences d'emplois dans la mesure où elles présentent des processus de mise en couple plus variés. Cet aspect n'affecte pas réellement la logique de cette trajectoire, puisque tout en conservant sa teneur traditionnelle à travers la recherche de stabilisation que cette trajectoire procure (par la fin des études au sein du cadre familial), cette trajectoire présente un profil où on devine que la mise en union prend une part importante dans la vie et dans la fondation de leur famille.

Troisièmement, nos analyses révèlent que certaines Françaises présentent des trajectoires encore plus traditionnelles, en ne travaillant pas du tout avant la première maternité, comme c'est le cas de celles qui ont vécu la trajectoire 5 (8,6%) (figure 7.3). Cette trajectoire, toutefois plus courante chez les Italiennes, reflète un profil de vie traditionnel où la dimension familiale prend davantage de place que la dimension professionnelle dans le parcours de vie des femmes. Ces Françaises, après avoir terminé leurs études, quittent leurs parents et enchaînent avec leur première maternité sans toutefois n'avoir jamais travaillé. On peut supposer qu'elles sont faiblement diplômées et que la mise en couple est garante de leur sécurité financière. Les Françaises qui présentent ce profil ne sont pas très nombreuses, mais davantage que les Suédoises ; l'emploi n'a jamais été présent dans la vie de ces femmes avant la première maternité. Par ailleurs, comme le processus de mise en

union est assez varié en France, nous ne pouvons pas conclure de manière ferme que les femmes, qui expérimentent cette trajectoire, présentent un fort attachement pour le mariage ; mais nous pouvons supposer qu'elles sont à l'image de la trajectoire traditionnelle italienne. En conclusion, ces femmes consacrent les transitions importantes de leur jeunesse à la fondation d'une famille tout en ne travaillant pas pour participer au revenu de la famille (ceci reflète le profil traditionnel de l'étude suisse, Sauvain-Dugerdil, 2005b).

Quatrièmement, la diversité des profils des Françaises s'illustrent également à travers la présence de certaines au sein de la trajectoire 8 (8,5%). Comme chez les Suédoises, cette trajectoire présente une forte conciliation entre le travail et la famille, dans la mesure où ces Françaises ont débuté leur passage à la vie adulte par l'emploi, tout en n'ayant pas terminé leurs études au moment de la naissance de leur premier enfant. Cette trajectoire présente dès lors la possibilité pour certaines Françaises, à l'image des Suédoises, de cumuler plusieurs statuts à la fois, comme par exemple, celui d'étudiante et travailleuse ou celui d'étudiante et mère, etc. Les politiques sociales défamilialisantes permettent cette conciliation, qui peut s'avérer assez difficile dans le cas où le conjoint n'est pas en mesure de subvenir aux besoins de la famille et d'une mère étudiante (comme c'est le cas de plus en plus en France) (Marshall, 1993 ; Barrère-Maurisson, 2001).

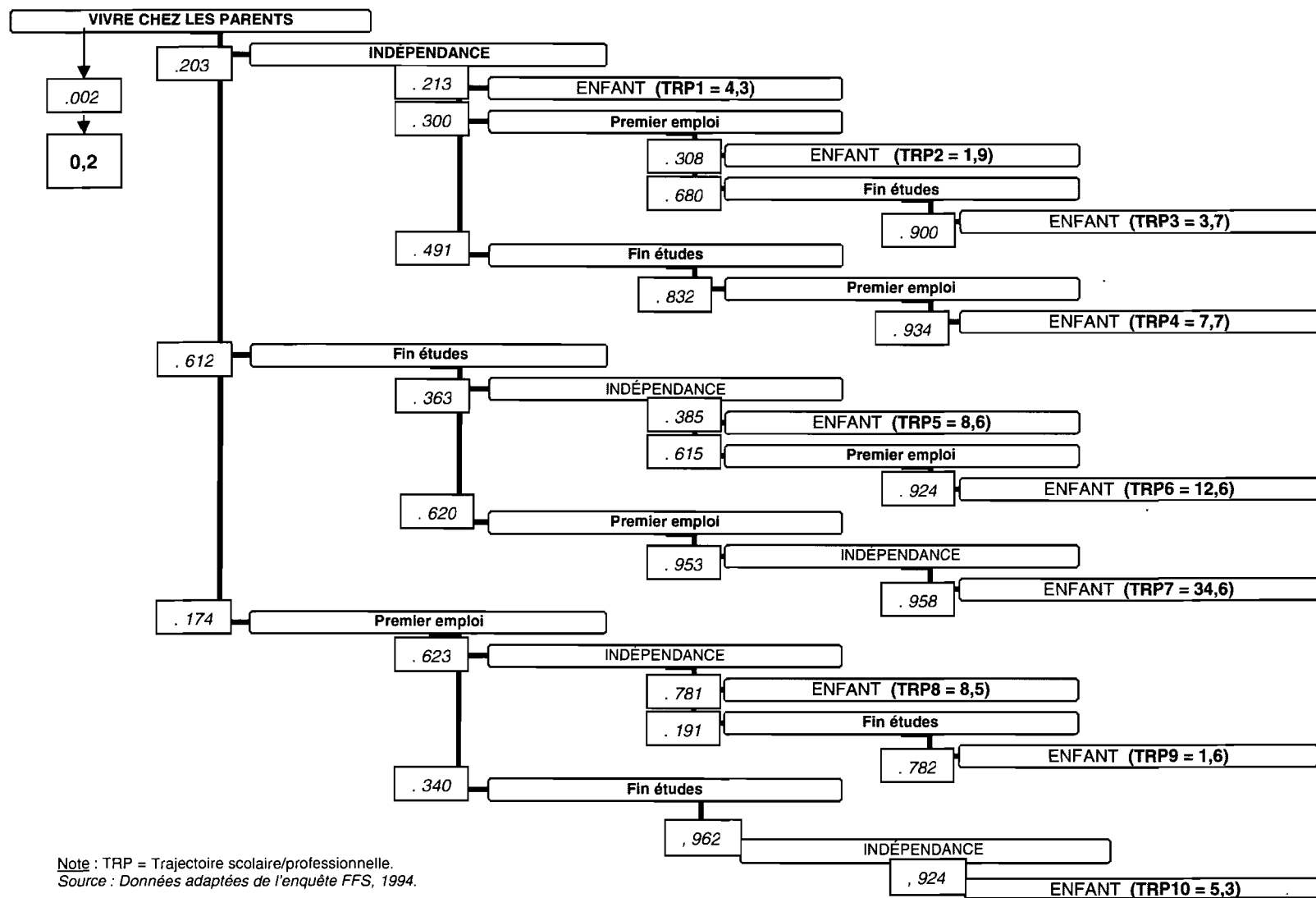
Cinquièmement, une dernière trajectoire se démarque chez les Françaises, il s'agit de la trajectoire 4 (7,7%). Plus rarement que les Suédoises, ces Françaises quittent leurs parents en premier et choisissent de vivre de manière autonome en finissant leurs études et en travaillant hors du cadre familial. On peut toutefois supposer que la mise en couple est faite rapidement et apporte un soutien non négligeable à la vie des femmes, compte tenu des tendances présentées pour les Françaises dans le chapitre précédent. Cette trajectoire illustre le besoin pour certaines Françaises d'être autonomes très rapidement.

En conclusion, cette diversité de trajectoires trace un profil général des Françaises avant leur première maternité. Premièrement, certaines n'auront jamais travaillé avant d'avoir un premier enfant ; si la probabilité est plus faible que chez les Italiennes, elle est par ailleurs plus forte que chez les Suédoises avec 12,9%¹⁰⁸ (voir les trajectoires 1 et 5, figure 7.3). Deuxièmement, la probabilité de n'avoir pas terminé les études est également à mi-chemin entre la probabilité italienne et la probabilité suédoise, avec 14,7% (voir les trajectoires 1, 2 et 8, figure 7.3). Ce qui signifie que certaines Françaises sont en mesure de cumuler les statuts d'étudiante, de travailleuse et surtout de mère en même temps. Enfin, de même qu'en Italie, ce sont les trajectoires sécuritaires qui sont privilégiées avec 39,9% (voir les trajectoires 7 et 10, figure 7.3). De manière générale, ces quelques caractéristiques des trajectoires de type scolaire/professionnel des Françaises correspondent à des profils très séquentiels avec quelques touches de traditionalisme. Nous ne

¹⁰⁸ Le biais de collecte n'a ici aucun impact sur ce résultat puisqu'il n'est pas question des emplois subséquents (dont les données sont indisponibles) dans la mesure où le premier n'a pas été vécu.

pouvons, toutefois, pas aller très loin dans l'interprétation de certaines trajectoires car nous n'avons pas les mêmes données pour la France (quant à l'enchaînement de séquences subséquentes d'emploi). Pourtant, la conciliation entre les différentes dimensions du parcours de vie fortement présente en Suède se retrouve également chez certaines Françaises.

Figure 7.3 : Les parcours scolaires/professionnels avant la première maternité des FRANÇAISES âgées de 20 à 49 ans, N=2944
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoires (% en gras)



7.2. Évolution à travers le temps des modèles « traditionaliste » italien, « social-démocrate » suédois et « conservateur » français : une analyse par cohorte

Chaque pays présente un modèle fort, qui exprime la dynamique entourant la fondation de la famille. L'analyse par cohorte permet, en réponse à nos hypothèses du chapitre 3, de mettre en relief, dans une certaine mesure, la résilience ou la transformation de ces modèles de régimes providentiels. Nous constaterons en fait des évolutions intéressantes à travers le temps, soit la persistance des caractéristiques traditionnelles du modèle italien avec toutefois l'augmentation du travail des femmes précédant la première maternité, l'affirmation plus marquée encore de la diversité suédoise avec l'éclatement des trajectoires, et le renforcement des trajectoires de type séquentiel chez les Françaises¹⁰⁹.

7.2.1. Les Italiennes : augmentation lente du travail avant la première maternité

L'analyse par cohorte montre que les trajectoires des Italiennes renforcent, à travers le temps, les caractéristiques du régime familialiste et traditionaliste italien quant aux dimensions scolaires/professionnelles. La mobilisation des ressources de type scolaire/professionnel vers la première maternité évolue tout de même à travers le temps (contrairement au processus de mise en union, qui accuse un blocage¹¹⁰) dans la mesure où les plus jeunes Italiennes sont plus nombreuses à participer au marché du travail. Les stratégies de mobilisation de ressources de type scolaire/professionnel évoluent davantage, avec l'augmentation générale de la présence des femmes sur le marché du travail, que les stratégies de mobilisation des ressources de type familial/matrimonial. Toutefois, compte tenu des considérations méthodologiques et théoriques quant aux trajectoires des plus jeunes exposées auparavant, les comportements des Italiennes semblent refléter toujours globalement le traditionalisme du régime familialiste italien.

Premièrement, l'évolution principale des trajectoires scolaires/professionnelles des Italiennes est l'augmentation de leur participation au marché du travail avant la première maternité : 57,2%¹¹¹ des plus jeunes (soit les Italiennes de moins de 35 ans au moment de l'enquête) vivent une trajectoire menant à un premier enfant comprenant au moins une séquence d'emploi, contre 51,4%¹¹² pour la cohorte des plus âgées (soit les Italiennes de plus de 35 ans au moment de l'enquête). Concrètement, la trajectoire principale vécue par les Italiennes vers la première

¹⁰⁹ De même que pour le chapitre précédent, il est nécessaire de nuancer nos propos dans cette dernière section, qui vise à dresser un portrait de l'évolution des trajectoires familiales/matrimoniales des femmes à travers le temps et surtout de l'évolution de l'insertion de la première maternité dans celles-ci, dans la mesure où nous n'avons pas encore toute l'information biographique des cohortes les plus jeunes. Certains résultats demeurent ainsi fortement hypothétiques sous certains aspects, notamment car les jeunes femmes n'ayant pas ou pas encore eu d'enfant (qui sont plus ou moins nombreuses selon les pays) sont incluses dans le calcul des probabilités conditionnelles de trajectoires. Nous relèverons les passages où il sera nécessaire de conserver une certaine réserve dans l'interprétation.

¹¹⁰ Si les femmes présentent dans l'ensemble des dix trajectoires représente presque 100% (en tenant compte uniquement de la première séquence d'emploi), la présence des femmes n'ayant pas vécu du tout d'évènement n'est pas ici exagéré avec 0,4% (contrairement aux trajectoires familiales/matrimoniales où la probabilité des plus jeunes Italiennes de rester chez les parents étaient très élevée = 11,7%, du à la forte proportion de jeunes femmes qui commencent tardivement leur trajectoire familiale/matrimoniale) (voir annexe A.13).

¹¹¹ Somme des probabilités des trajectoires 2,3,4,6,7,8,9 et 10 (annexe A.13).

¹¹² Somme des probabilités des trajectoires 2,3,4,6,7,8,9 et 10 (annexe A.12).

maternité a évolué et pris de l'importance à travers le temps. Au sein de la cohorte des plus jeunes Italiennes la trajectoire la plus importante, avec 38,5% de probabilités, est de « finir les études » et de « commencer un premier emploi » au sein de la famille d'origine, puis de devenir « indépendante » avant d'avoir un premier enfant ; la probabilité n'est que de 30,3% pour les plus âgées (voir les annexes A.12 et A.13). En outre, la plus forte présence des plus jeunes au sein de cette dernière trajectoire se fait au détriment de la trajectoire 1 avec 6,1% de probabilités pour les plus âgées contre 1,3% pour les plus jeunes. En outre, la trajectoire 5 diminue à travers le temps, passant de 28,3% pour les plus âgées à 25,4% pour les plus jeunes. Rappelons que ces trajectoires ne comprennent aucune séquence d'emploi et représentent ainsi des stratégies fortement traditionnelles de la part des Italiennes (comme nous avons vu dans la section précédente).

La stratégie séquentielle, présentant de nombreux aspects traditionnels, se perpétue à travers le temps chez les Italiennes, puisque celles-ci continuent de déclarer obtenir leur première réelle indépendance financière au moment du mariage. Ceci se vérifie à travers deux constats : d'une part, la trajectoire 5, qui présente des femmes n'ayant pas travaillé au moment de leur première maternité, n'affiche qu'un faible recul entre les deux cohortes, et d'autre part, les plus jeunes expérimentent davantage les trajectoires 7 et 10, avec respectivement 38,5% et 9,6% de probabilités contre 30,3% et 7,3% pour les plus âgées (voir les annexes A.12 et A.13). Ces trajectoires incluent l'indépendance financière comme élément déterminant précédent la première maternité¹¹³. En somme, face aux dimensions scolaires/professionnelles, les jeunes Italiennes s'impliquent beaucoup plus rapidement, par la fin des études et l'entrée sur le marché du travail rapide ; elles n'adoptent pas une stratégie d'attente et de repli face au modèle en place (comme nous avons pu le voir dans la chapitre précédent présentant les trajectoires de type familial/matrimonial). Pourtant, l'action de la société italienne en faveur de l'émancipation des Italiennes demeure assez réduite (Mathieu, 2003, Mc Donald, 2002). En somme, les caractéristiques des trajectoires scolaires/professionnelles des Italiennes illustrent, pour les deux cohortes, la persistance du modèle italien malgré l'augmentation limitée de l'expérience des femmes sur le marché du travail avant leur première maternité¹¹⁴.

L'observation des trajectoires scolaires/professionnelles des Italiennes sans enfant révèle, deuxièmement, que la plupart des Italiennes sans enfant sont en couple et qu'elles ont terminé leurs études au moment de l'enquête (voir les premières étapes de la trajectoire 4 ou 7, annexes A.12 et A.13). Indépendamment de la cohorte, donc, les Italiennes n'ayant pas -ou pas encore- d'enfant se concentrent rarement au sein des trajectoires alternatives (fréquentes chez les Suédoises), qui

¹¹³ L'impact de ceci est toutefois à modérer, dans la mesure où l'introduction des séquences subséquentes d'emploi révèle la même probabilité de cette trajectoire, entre les plus âgées et les plus jeunes, d'être vécu à environ 20% (voir l'annexe A.3). Ce qui signifie que 10% des plus âgées contre 18,4% des plus jeunes sont dans ce cas de figure. Les autres ont vécu plusieurs séquences d'emploi et ce n'est que la fin des études qui illustre une recherche de sécurité des femmes puisqu'elles les terminent dans le cadre familial.

¹¹⁴ Notons, par ailleurs, qu'en tenant compte des séquences d'emploi subséquentes, la probabilité totale des plus jeunes ne captent que 55,9% des femmes contre 65,2% des plus âgées (voir l'annexe A.3).

reposent sur la conciliation des dimensions familiale et professionnelle dans le parcours de vie. Plus précisément, les jeunes Italiennes se retrouvent essentiellement à la troisième transition de la trajectoire 7 avec 3,4% (elles ont fini leurs études, commencé à travailler et se déclarent indépendantes). Alors que certaines des plus âgées qui n'ont pas –ou pas encore eu- d'enfant se retrouvent également à cette transition, avec 2,6% (travailleuse et aux études) (voir l'annexe A.12) et d'autres se sont déclarées indépendantes et ont fini leurs études avec 3,6% (voir la deuxième transition de la trajectoire 4, annexe A.12). En somme, les femmes sans enfant se regroupent dans les étapes qui précèdent la première maternité dans la trajectoire privilégiée par les Italiennes, soit la 7. C'est sans surprise, que nous pouvons constater que les Italiennes sans enfant se retrouvent dans le parcours traditionnel, tout en n'ayant pas vécu -ou pas encore- de première maternité. Ce qui pourrait fortement augurer la réalisation de la trajectoire traditionnelle pour celles qui n'ont pas encore eu d'enfant.

En conclusion, l'analyse par cohortes des trajectoires de type scolaire/professionnel révèle que les Italiennes préservent le même modèle traditionnel d'accession à la première maternité. Ce dernier évolue, toutefois, dans la mesure où les plus jeunes Italiennes participent davantage au marché du travail, en intégrant ainsi de plus en plus la dimension professionnelle à leur trajectoire vers la première maternité. Par ailleurs, nous avons fait un autre constat, plus mineur mais à nuancer : il semblerait que ce modèle global de parcours de vie de type traditionnel s'impose aux Italiennes avec et sans enfant. En effet, alors que les trajectoires scolaires/professionnelles (tout comme les trajectoires familiales/matrimoniales) conduisant à accéder à la première maternité sont limitées et présentent un certain nombre de caractéristiques traditionnelles et sécuritaires, l'ensemble des Italiennes s'écartent rarement de ces parcours traditionnels, puisque même celles qui n'ont pas –ou pas encore eu- d'enfants se concentrent essentiellement dans les transitions précédant la première maternité de ces mêmes trajectoires traditionnelles. Relevons que ce constat est fortement intéressant compte tenu que nous n'avons pas l'ensemble des données biographiques des plus jeunes.

7.2.2. Les jeunes Suédoises accentuent la diversité des trajectoires et exploitent davantage la conciliation des dimensions familiale et professionnelle

Le modèle suédois se distingue par une importante diversité des trajectoires scolaires/professionnelles des femmes avant leur première maternité et par des stratégies de conciliation entre les différentes dimensions de la vie par l'accumulation de plusieurs statuts. Si le modèle suédois conserve ses caractéristiques principales à travers le temps il s'exprime différemment : les trajectoires principales pour les plus âgées sont la 8 puis la 2, alors que pour les plus jeunes, il s'agit de la 9 puis la 7 : les séquences scolaires/professionnelles ne cessent d'augmenter en nombre illustrant déjà la liberté des Suédoises de la cohorte plus âgées (visible à travers la variété de trajectoires alternatives permettant une conciliation) ; le phénomène s'accroît

chez les plus jeunes qui s'éparpillent de plus en plus dans une multitude de trajectoires illustrant la possibilité de cumuler et jumeler les différents statuts.

Premièrement, l'observation des trajectoires principales chez les Suédoises plus âgées révèle qu'elles cumuleraient davantage que les plus jeunes les différents statuts dans leur parcours de vie, comme être étudiante-travailleuse et/ou mère-étudiante ; les probabilités les plus élevées sont celles de vivre les trajectoires 8 (24,3%) et 2 (15,9%) alors que chez les plus jeunes ce sont davantage les trajectoires 9 (20,3%) et 7 (14,8%) (voir les annexes A.14 et A.15). La trajectoire 9 correspond aux femmes ayant cumulé les statuts d'étudiante-travailleuse, travailleuse-mère et la trajectoire 7 à celles qui ont développé des stratégies plus traditionnelles, en découpant leur trajectoire de manière séquentielle. Mais, la présence de jeunes Suédoises dans cette dernière trajectoire ne doit pourtant pas être interprétée ainsi, puisque lorsqu'on tient compte des séquences subséquentes (voir l'annexe A.3 qui présente les trajectoires courtes et les trajectoires longues), on constate qu'elles ont eu beaucoup plus de séquences d'emploi que les plus âgées, et que celles-ci sont plus longues, avec 1,6% pour les plus jeunes (avec toutes les séquences d'emplois) contre 14,8% (lorsqu'on tient compte uniquement de la première séquence d'emploi). Ainsi, même s'il nous est impossible de connaître le niveau d'éducation¹¹⁵, nous pouvons quand même relever qu'il s'agit de jeunes Suédoises qui ont développé leur carrière professionnelle avant d'avoir un enfant (dans la mesure où elles présentent au moins deux séquences d'emploi) et qui plus est, elles ont terminé leurs études dans le cadre familial, avec toute la sécurité que cela peut comporter. Les plus jeunes Suédoises scellent ainsi davantage que leurs aînées leur vie professionnelle avant de s'engager dans la maternité, mais elles ont surtout vécu davantage de séquences que celles-ci. Enfin, les trajectoires des jeunes Suédoises sont encore plus diversifiées que celles des Suédoises plus âgées, dans la mesure où les dix principales trajectoires relevées captent 27,1% des trajectoires des plus âgées contre seulement 16,8% des trajectoires des plus jeunes (lorsqu'on insère toutes les séquences d'emplois dans l'analyse : voir l'annexe A.3 et A.11 pour plus de détails).

Deuxièmement, l'observation des trajectoires scolaires/professionnelles des Suédoises sans enfant révèle que la plupart des Suédoises ont quitté leurs parents, ont déjà travaillé au moins une fois et ont terminé leurs études (voir les troisièmes transitions des trajectoires 3, 7 et 10 pour les plus jeunes, annexe A.15 ; et la première transition des trajectoires 8, 9 et 10 et la troisième transition de la trajectoire 9, annexe A.14). Les Suédoises sans enfant sont, tout comme celles qui en ont un, présentes dans les premières transitions des trajectoires menant à la première maternité en Suède, soit les trajectoires qui exigent une conciliation travail/famille.

En conclusion le modèle suédois, caractérisé par la diversité des trajectoires de type scolaire/professionnel, s'est accentué à travers le temps et surtout, il représente encore plus

¹¹⁵ L'historique du statut socioéconomique n'est pas disponible dans les données de l'Enquête FFS.

l'accumulation des différents statuts dans la vie des Suédoises (décelable par l'augmentation des séquences d'emplois, etc.). Celles-ci ont une démarche qui inscrit l'enfant au moment opportun dans la trajectoire scolaire/professionnelle féminine (voir l'enfant option : Ariès, 1960 ; Sauvain-Dugerdil, 2005b). Si les plus jeunes, ayant déjà eu un enfant, présentent des trajectoires de nature séquentielle, c'est essentiellement l'augmentation du nombre de séquences au sein de celles-ci qui laisse supposer que les trajectoires ont une signification différente pour les deux cohortes. Les plus jeunes font appel à des stratégies de plus en plus variées, qui s'expriment essentiellement à travers le nombre de séquences d'emploi qui augmente. Enfin, les Suédoises qui n'ont pas –encore– d'enfants, si elles sont présentes essentiellement dans les premières séquences des trajectoires principales du cheminement vers la première maternité, sont très éparpillées dans l'ensemble des trajectoires, tout comme celles qui ont eu un enfant.

7.2.3. Les jeunes Françaises rejettent massivement le modèle traditionnel

Le modèle français se distingue par un mélange de stratégies de mobilisation des ressources essentiellement séquentielles, qui reflètent les aspects traditionalistes du régime conservateur, et de stratégies de mobilisation des ressources qui visent à concilier les différentes dimensions de la vie dans un cumul de plusieurs statuts. Le modèle conservateur, qui persiste à travers le temps, permet de comprendre que si les Françaises s'adaptent à la féminisation du marché du travail elles conservent des traces de leurs réflexes traditionnels en adoptant une certaine sécurité dans l'enchaînement des événements scolaires/professionnelles dans leur trajectoire menant à la première maternité. Ce type de stratégies présente la particularité de ne pas mélanger les différentes dimensions de la vie des femmes entre elles ; c'est après avoir stabilisé la dimension scolaire/professionnelle que les Françaises se mettent en couple et fondent une famille et la fin des études conserve son statut clé de transition vers l'épanouissement des autres dimensions de la vie.

Premièrement, les trajectoires scolaires/professionnelles dominantes chez les Françaises varient très peu : les plus jeunes ont les mêmes probabilités que les plus âgées de travailler avant leur première maternité, avec respectivement 12,3% et 12,6%¹¹⁶ (voir les trajectoires 1 et 5, annexes A.16 et A.17). Par contre, les plus jeunes Françaises tendent à se regrouper dans des trajectoires où elles auront terminé leurs études avant la première maternité, avec 22,6% pour les plus âgées contre 7,1% pour les plus jeunes (voir les annexes A.16 et A.17). Mais surtout c'est la présence constante à travers le temps des Françaises au sein de la trajectoire 7 qui manifeste la persistance du modèle, puisqu'il s'agit essentiellement d'une trajectoire présentant un aspect séquentiel : les dimensions familiale/matrimoniale et scolaire/professionnelle y sont bien séparées et ces femmes ne cumuleront pas les statuts d'étudiante-travailleuse ou d'étudiante-mère.

¹¹⁶ Ces chiffres sont toutefois difficilement comparables dans la mesure où celui des plus jeunes comprend des femmes qui n'ont pas encore eu le temps d'avoir un enfant du au passage précoce de l'enquête, cet aspect peut modifier grandement la probabilité conditionnelle finale des plus jeunes.

Deuxièmement, la répartition des Françaises qui n'ont pas –ou pas encore– eu d'enfant est très diffuse, elles ont pratiquement toutes déjà travaillé, mais elles n'ont pas toujours terminé leurs études ou quitté leurs parents. En effet, autant les plus jeunes Françaises que les plus âgées sont présentes à toutes les étapes des dix trajectoires principales retenues. On constate que la plus forte probabilité des femmes sans enfant se retrouve à la troisième transition de la trajectoire 7 ; c'est la plus courante auprès des femmes avec enfant, avec 1,6% de probabilité pour la cohorte des plus âgées et 1,3% pour la cohorte des plus jeunes (voir la troisième transition de la trajectoire 7, annexes A.16 et A.17). Les femmes sans enfant reflètent donc également des parcours types du régime conservateur français puisqu'elles sont représentées dans l'ensemble des trajectoires et présentent la même diversité, si ce n'est plus, de trajectoires de vie¹¹⁷.

En conclusion, le modèle français, caractérisé par sa mixité entre une diversité de trajectoires et un certain traditionalisme perdure à travers le temps ; les statuts se cumulent moins fortement qu'en Suède, mais la diversité semble plus importante qu'en Italie quant aux trajectoires scolaires/professionnelles des Françaises.

Conclusion

Ce chapitre a présenté la manière dont les Italiennes, les Suédoises et les Françaises se répartissent dans les dix principales trajectoires de type scolaire/professionnel que nous avons identifiées. Cette répartition, qui diverge d'un pays à l'autre, se décline en trois modèles différents. Premièrement, si certaines Italiennes présentent un parcours traditionnel, qui se distingue par le fait de n'avoir jamais travaillé avant d'avoir un premier enfant, d'autres vivent, au contraire, la trajectoire séquentielle type : « fin des études », « premier emploi », « mise en couple » puis « premier enfant » (selon les études de Cavalli et al, 1993 ; Galland, 2000 & 2005) ; on trouve ici un écho de ce que nous avons identifié à propos des trajectoires familiales/matrimoniales. Ces trajectoires représentent généralement une mobilisation des ressources très sécuritaire : la première met en relief l'importance du mari comme apport principal au revenu de la famille, et la deuxième correspond à la stratégie des femmes qui optent pour une mobilisation séquentielle des ressources, somme toute assez traditionnelle puisque les deux grandes dimensions de la vie des femmes sont vécues l'une après l'autre. En outre, ce modèle familialiste conserve son importance à travers le temps, quoique les plus jeunes optent davantage que les plus âgées pour la trajectoire séquentielle, leur permettant de participer au marché du travail. Enfin, nous avons relevé que les Italiennes sans enfant sont généralement en couple et elles ont terminé leurs études (rappelons qu'elles se

¹¹⁷ Nous devons toutefois conserver une certaine réserve à cette conclusion puisque les données concernant les séquences d'emploi subséquentes ne sont pas disponibles.

retrouvent dans les premières séquences des trajectoires principales constituant le modèle italien), ce qui manifeste d'autant plus la force du modèle italien à travers le temps.

Deuxièmement, les Suédoises s'éparpillent plutôt dans une multitude de trajectoires et expérimentent des trajectoires alternatives qui s'écartent grandement de la trajectoire traditionnelle en présentant des stratégies de mobilisation des ressources très conciliantes ; on trouve ici encore un écho de ce que nous avons constaté pour les trajectoires familiales/matrimoniales. Ce modèle s'est accentué à travers le temps, surtout quant au nombre de séquences vécues : les femmes sans enfant illustrent également la diversité des trajectoires possibles : la plupart auront déjà travaillé au moment de l'enquête et elles sont essentiellement présentes dans les premières séquences des trajectoires principales de cheminement vers la première maternité.

Enfin, le modèle conservateur français représente un intéressant mélange des deux modèles précédents. Si certaines Françaises choisissent de vivre des trajectoires fortement marquées par la nécessité de concilier travail et famille et participent rapidement au marché du travail, nombreuses seront celles qui privilégieront la trajectoire traditionnelle pour son aspect sécuritaire et séquentiel. Contrairement à ce que nous avons constaté en regard des trajectoires familiales/matrimoniales, le modèle scolaire/professionnel évolue peu à travers le temps et les caractéristiques relevées ci haut demeurent semblables. La collecte de données limitées quant à l'emploi nous oblige toutefois à nuancer cette conclusion ; mais on peut supposer que l'emploi s'est développé à l'image des Suédoises (dans le nombre de séquences d'emploi vécues une fois la première expérimentée) compte tenu du type de trajectoire vécues, qui évoquent un cumul de statuts et une conciliation entre eux.

Conclusion

La structure de la famille et le rôle de l'enfant ont grandement évolué au cours du processus de modernisation et des transitions démographiques qu'ont connu les pays du monde occidental au cours des dernières décennies. L'augmentation du niveau de scolarisation des femmes et de leur participation au marché du travail a généré de nouvelles dynamiques quant à la répartition des rôles entre les genres, quant au processus de formation des couples et quant à la relation des parents envers leur descendance. Dans un contexte où un deuxième revenu familial est devenu de plus en plus indispensable aux familles, les femmes font face à de nouveaux défis quant à la conciliation entre le travail et la famille. Le modèle du père « gagne-pain » et de la mère « fournisseur de soins » n'est plus la référence obligée, la recherche du partenaire idéal est plus libre et le nombre désiré d'enfants reflète le besoin des femmes de s'épanouir dans l'ensemble des facettes de leur vie. Comme l'ont montré les économistes et les démographes de la famille, la mobilisation des ressources nécessaires à la fondation d'une famille est de plus en plus rationalisée par les couples qui, de ce fait, diminuent nettement la quantité de leur progéniture au profit de sa qualité.

Dans le contexte de cette deuxième transition démographique, notre recherche visait à appréhender d'un nouveau point de vue l'accession à la première maternité. Ce point de vue s'est fondé sur les quatre principes fondamentaux de la perspective des parcours de vie : les vies se déroulent dans le temps, les vies ont de multiples facettes, les vies sont inter-reliées et les vies se déroulent dans des milieux socialement construits. Dans cette perspective, nous avons reconstitué les trajectoires familiale/matrimoniale et scolaire/professionnelle des femmes jusqu'à la naissance de leur premier enfant. Cet angle d'analyse nous a permis de rassembler les multiples facettes qui constituent la vie des femmes à travers les événements clés de la jeunesse, qui renvoient aux transformations de la relation avec la famille d'origine (à travers l'indépendance envers celle-ci) et avec le conjoint (à travers le processus de mise en union), aussi bien qu'à l'éventuel établissement professionnel après la fin des études

De plus, notre recherche a tenu compte des contextes sociétaux et propose une comparaison de trois types de régimes providentiels présentés dans la littérature : le régime traditionnel familialiste italien, le régime social-démocrate suédois et le régime conservateur français. Chacun de ces trois régimes propose un accès différent aux ressources requises pour avoir et élever un enfant, de même qu'un certain nombre de contraintes ; nous avons pu confirmer l'existence de trois modèles de cheminement vers la première maternité propres à chacun de ces régimes et montrer la nécessité

de tenir compte des contextes sociétaux pour comprendre le phénomène de la fécondité. Enfin, grâce à l'analyse de deux cohortes par pays, notre recherche a produit des comparaisons temporelles qui permettent de constater une résilience significative de ces régimes à travers le temps.

Les Italiennes présentent un cheminement familial/matrimonial traditionnel : elles se concentrent autour de quelques trajectoires dont l'événement clé est le mariage. Ceci reflète la dimension familialiste et traditionnelle des régimes du sud de l'Europe, et ce modèle d'accession à la première maternité conserve son importance à travers le temps. En effet, les jeunes Italiennes choisissent d'attendre le moment idéal pour vivre ces mêmes trajectoires au lieu de choisir des trajectoires alternatives. Le régime italien conserve également son aspect traditionnel en ce qui concerne les cheminements de type scolaire/professionnel d'accession à la première maternité. En effet, alors que certaines Italiennes présentent un parcours traditionnel axé sur la répartition des rôles de genre, où la mère demeure à la maison et n'aura jamais travaillé avant d'enfanter, d'autres intègrent l'emploi, mais choisissent tout de même de vivre la trajectoire traditionnelle type, qui correspond à l'enchaînement suivant : « fin des études », « premier emploi », « mise en couple » puis « premier enfant » (selon les études de Cavalli et al, 1993 ; Galland, 2000 & 2005). Les deux types de trajectoires courantes chez les Italiennes misent sur une mobilisation sécuritaire des ressources avant la première maternité : la première met en relief l'importance du mari comme apport principal au revenu de la famille et la deuxième correspond à une trajectoire assez traditionnelle, qui présente une mobilisation séquentielle des ressources (les deux grandes dimensions de la vie des femmes sont vécues l'une après l'autre). Ces modèles de trajectoires persistent à travers le temps. L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail italien, même si elle demeure faible, illustre toutefois la préférence des plus jeunes Italiennes pour la trajectoire de type séquentiel, qui sépare les différentes dimensions. Enfin, les Italiennes sans enfant présentes dans nos analyses sont généralement en couple et ont terminé leurs études ; ce phénomène les situe dans les premières séquences des trajectoires principales constituant le modèle italien, ce qui vient confirmer la force du modèle italien à travers le temps.

Les cheminements des Suédoises reflètent également fortement le contexte social-démocrate que décrit la littérature. En effet, le modèle traditionnel n'y est pratiquement plus vécu et la variété des trajectoires alternatives choisies illustre le développement de multiples possibilités de vie pour les Suédoises. Elles accentuent d'ailleurs à travers le temps cette variété de comportements à telle point d'ailleurs qu'il devient difficile de tenir compte de l'ensemble des événements vécus par les Suédoises avant leur première maternité : elles peuvent vivre des mises en unions successives, et/ou de différente nature, tout en les précédant fréquemment d'une période de célibat. Quant au modèle suédois de cheminement scolaire/professionnel, il porte aussi les traces du régime social-

démocrate. Alors que la trajectoire traditionnelle suggérait l'obtention unique d'un premier emploi, les Suédoises se démarquent par un éclatement important au sein de plusieurs trajectoires alternatives, ce qui signifie qu'elles vivent souvent plusieurs séquences d'emploi et qu'elles peuvent même être étudiantes au moment de la naissance du premier enfant. Cette mobilisation des ressources illustre la panoplie de possibilités des femmes dans leur vie, surtout quant à leur facilité à concilier entre elles les différentes dimensions de leur vie. Ce modèle s'est par ailleurs accentué à travers le temps, essentiellement dans le nombre de séquences vécues. Les plus jeunes Suédoises ont vécu plusieurs événements leur permettant d'expérimenter un certain nombre de statuts avant de vivre une première maternité. Les femmes sans enfant, quant à elles, illustrent également la diversité des trajectoires possibles : la plupart auront déjà travaillé au moment de l'enquête et elles se regroupent essentiellement dans les premières séquences des trajectoires principales identifiées comme cheminement vers la première maternité.

L'analyse des trajectoires des Françaises montre qu'elles se démarquent par un modèle hybride, qui se situe entre les trajectoires éclatées des Suédoises et la forte concentration des Italiennes autour de l'événement unique du mariage. En fait, ce sont essentiellement, les plus jeunes qui présentent des caractéristiques similaires aux Suédoises : préférence envers la cohabitation hors mariage, les unions successives ou encore une période préalable de célibat. Au contraire les Françaises plus âgées, à l'image des Italiennes, conservent des comportements plus traditionnels, favorisant l'événement central du mariage. Par ailleurs, si notre analyse concernant les trajectoires scolaires/professionnelles s'est réduite à une seule séquence d'emploi, faute de données, nous avons pu détecter un éclatement assez important des Françaises au sein de ces trajectoires-là. Pourtant, si certaines Françaises participent rapidement au marché du travail et choisissent de vivre des trajectoires qui s'appuient sur un cumul des statuts et une conciliation travail/famille, encore nombreuses sont celles qui privilégient la trajectoire traditionnelle pour son aspect sécuritaire et séquentiel. Contrairement au modèle des trajectoires familiales/matrimoniales, la trajectoire scolaire/professionnelle évolue toutefois peu à travers le temps. La collecte réduite des données quant à l'emploi nous oblige toutefois à nuancer cette conclusion, puisque le nombre d'emploi pourrait être plus élevé.

Si notre recherche nous a permis de construire les trajectoires des femmes avant leur première maternité en tenant compte des événements clés de leur vie, nos résultats ont toutefois été limités par un certain nombre d'éléments. La première limite concerne les données rétrospectives récoltées, qui ne sont pas réellement biographiques : elles n'enregistrent pas la biographie complète des femmes et de leur entourage, nous n'avons pas d'informations précises quant à l'historique complet par année ou même par mois de leur vie et de celle de leur conjoint ou de la famille d'origine. De même, si le premier départ du foyer parental était disponible, les retours

éventuels chez les parents n'ont pas été documentés. Nous ne disposons pas non plus d'informations sur le statut socioéconomique des divers emplois de ces femmes, ni non plus sur celui de leurs(s) conjoint(s). En outre, il n'y a pas d'informations détaillées concernant l'usage par les femmes des diverses ressources mises à disposition par les services publics ou les employeurs, comme les services de garde, les congés parentaux ou les mesures de conciliation travail/famille. Comme le montrent les résultats de la présente recherche, qui sont déjà fort révélateurs, les collectes ultérieures de données sur la fécondité gagneraient à s'intéresser à ces aspects ; des panels de ménages, par exemple, permettraient de mieux comprendre encore les circonstances dans lesquelles les femmes et les couples décident d'avoir ou non des enfants.

Dans un autre ordre d'idées, le plan de sondage différent adopté dans les trois pays, à cause de la marge de manœuvre octroyée par le projet FFS aux pays participants, a limité la portée de certains de nos résultats. La collecte française, par exemple, a intégré le projet FFS dans une enquête prospective déjà existante ; elle n'a donc pas interrogé les répondants quant à leur biographie professionnelle. Nous n'avons pas pu, de ce fait, comparer totalement les trajectoires obtenues par notre analyse pour la France avec les résultats obtenus pour l'Italie et la Suède.

Enfin, ce projet présente les données de trajectoires les plus récentes sur le phénomène de la fécondité ; mais elles datent déjà des années 90, et nous avons donc dû limiter nos analyses aux femmes qui sont nées au plus tard à la fin des années 70. Comme les enquêtes nationales réalisées ultérieurement ne recourent pas les données du projet FFS, il n'est pas possible de mettre à jour les interprétations de la dynamique entourant la fécondité en constante évolution. Or nous avons pu constater, au moyen de notre analyse de cohortes, des évolutions très significatives dans chacun de ces trois pays : décalage de fécondité chez les jeunes Italiennes qui pourrait bien devenir un décrochage par rapport au modèle traditionnel ; approfondissement de la variété des trajectoires chez les Suédoises, avec les défis que pose toujours, malgré tout, la conciliation des trajectoires professionnelle et familiale ; et changement assez significatif du modèle dominant en France, maintenant plus suédois qu'italien. Il serait du plus haut intérêt, pour comprendre la dynamique de la fécondité dans ces trois pays et dans l'ensemble des pays développés, de disposer de données comparatives encore plus fines et surtout plus à jour.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbott, Andrew (1995). Sequence Analysis : New Methods for olds Ideas, *Annual Review of Sociology*, vol. 21, 93-113.
- Aglietta, M., D. Blanchet & F. Héran (2002). *Démographie et économie*. La documentation française, Paris.
- Annelis, A. & and J. Sipilä (1996). « European Social Care Services: Is it Possible to Identify Models? », *Journal of European Social Policy*, vol. 6 (2), 87-100.
- Ariès, Philippe (1960). *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Plon.
- Ariès, Philippe (1977). « Le devenir de la famille : les voies de l'histoire », dans A. Berge (ed.), *Être parent aujourd'hui*, Toulouse, Privat, 13-21.
- Arve-Parès, B. (1996). Entre travail et vie familiale : le modèle suédois. *Lien social et politiques*, RIAC, vol.36, 41-48.
- Baizan, Pau (2002). Institutional arrangements and life course outcomes : the interrelations between cohabitation, marriage and first birth in Germany and Sweden. *Working Paper*, Max-Planck-Institut for Demographic Research.
- Barrère-Maurisson, M-A. (2001). La conjugaison des temps et des tâches dans les ménages. Dans *Partage des temps et des tâches dans les ménages*, Paris, la documentation française, 11-35.
- Bassand, M. & J. Kellerhals (1975). *Familles urbaines et fécondité*. Genève, Georg Librairie De l'Université de Genève.
- Battagliola, F. (2004). *Histoire du travail des femmes*, Paris, La découverte, Repères, p.124.
- Beaujot, Rod (2000a). *Earning and Caring in Canadian Families*, Broadview Press, LTD, p. 416
- Beaujot, Rod (2000b). Les deux transitions démographiques du Québec, 1860-1996, *Cahiers québécois de démographie*, vol. 29 (2), 201-230
- Beaupré, P. & C. Le Bourdais (2001). « Le départ des enfants du foyer parental au Canada », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30 (1), 29-62
- Becker, Gary (1960). *An Economic Analysis of Fertility*, National Bureau of Economic Research, 209-260.
- Becker, Gary (1981). *A Treatise on the family*, MA, Harvard University Press.
- Bélanger, A. & G. Ouellet (2001). Une étude comparative de l'évolution récente de la fécondité canadienne et américaine, 1980-1999, dans *Rapport sur l'état de la population du Canada 2001*, Ottawa : Statistiques Canada, 113-143.
- Bengston, V.L, & Allen, K.R. (1993). « The life Course Perspective Applied to Families over Time », dans *Sourcebook of Family Theories and Methods : A Contextual Approach*, P. Boss, W. Doherty; R. La Rossa, W. Schumm, and S. Steinmetz (ed.), New York, Plenum.
- Bernard, Paul (2007). « Les dynamiques inter-reliées des processus liés aux variations démographiques et aux parcours de vie », *Horizons : Projet de recherche sur les politiques*, vol. 9 (4), 13-16.
- Billari, F. C. (2001). The analysis of early life courses : complex descriptions of the transition to adulthood, *Journal of Population research*, vol.18 (2).
- Billari, F. C. (2004). Becoming an Adult in Europe : A Macro (/Micro)-Demographic Perspective. *Demographic Research*, Special collection, vol. 3 (2).

- Billari, F. C. (2006). Timing, Sequencing, and Quantum of Life Course Events : A Machine Learning Approach. *European Journal of Population*, vol. 22, 37-65.
- Billari, F. C. & L. Mencarini (2003). Gender composition of friendship networks and age at first intercourse : a life-course data analysis, *Statistical Methods & Applications*, vol. 12, 377-390.
- Billari, F. C. & R. Piccarreta (2005). Analysing Demographic Life Courses through Sequence Analysis, *Mathematical Population Studies*, vol. 21, 81-106.
- Blayo, Chantal (1985). « Condition de la femme et fécondité. L'expérience des pays développés », *Genus*, XLI(1-2), 181-187.
- Blayo, Chantal (1995a). Constitution de la famille en France depuis 1946, *Population*, 41^e année, no 4-5, 721-747.
- Blayo, Chantal (1995b). La condition d'homogénéité en analyse démographique et en analyse statistique des biographies, *Population*, 50^e année, no 6, 1501-1517.
- Blockeel, H., J. Fürnkranz, A. Prskawetz & F.C Billari (...). Detecting Temporal Change in Event Sequences : An application to Demographic Data.
- Blöss, T., A. Frickey & M. Novi (1994). Mode d'entrée dans la vie adulte et trajectoires sociales des femmes mariées. *Population*, vol. 3, 637-656.
- Bongaarts, J. & R.G. Potter (1983). *Fertility, Biology and Behavior. Analysis of the proximate determinants*, New York, Academic Press.
- Bonoli, G. (1997). « Classifying Welfare States: a two dimensional approach », *Journal of Social Policy*, 26 (3), 351-372.
- Boyd, M., M.A. Mulvihill & J. Myles (1991). «Gender, power, and post-industrialism ». *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 28, 407-436.
- Brachet, Sara (2001). Politique familiale et assurance parentale en Suède : une synthèse. *Dossier d'études*, no 21. CNAF.
- Brigs, A. (1961). *The Welfare State in Historical Perspective*, Archives Européennes de sociologie, II, 22-258.
- Buchmann, M. (1989). *The script of life in modern society. Entry into adulthood in a changing world*, Chicago, the University of Chicago Press.
- Caldwell, J.C. (1976). « Towards a Restatement of Demographic Theory », *Population and Development Review*, 2(3-4), 321-366.
- Caldwell, J.C (1982). *Theory of fertility decline*, London, Academic Press.
- Caldwell, G. & D. Gauvreau (2000). Mutations récentes de la fécondité dans quatre "petites sociétés", *Cahiers québécois de démographie*, vol.29, 197-199
- Calvès, A-E., M. Bozon, A. Diagne & M. Kuépié (2006). *Le passage à l'âge adulte : repenser la définition et l'analyse des premières fois*. Chapitre 5, Ined.
- Caselli, G., J. Vallin & G. Wunsch (2002). *Démographie : analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, Paris, Ed Ined, pp.460.
- Cassese, Sabino (2001). *Portrait de l'Italie Actuelle*. Études de la Documentation Française.
- Cavalli, A. & O. Galland (1993). *L'allongement de la jeunesse. Le changement social en Europe Occidentale*, Éd. Actes Sud.

- Cavalli, Stefano (2003). « Le parcours de vie : entre institutionnalisation et individualisation », *L'avenir. Attentes, projets, (dés)illusions, ouvertures*, Lausanne, Éditions Réalités sociales.
- Charton L. (2003). *Calendriers familiaux et rapport au temps : la diversification des comportements et des parcours familiaux en Europe*. Thèse doctorat présenté à Strasbourg, Université Marc Bloch, France.
- Chatagner, F. (1998). *La protection sociale. Des réformes inachevées*. Paris, Ed Le Monde, pp.245.
- Chesnais, Jean-Claude (1996). Fertility, Family, and Social Policy in Contemporary Western Europe. *Population and Development Review*, vol. 22 (4), 729-739.
- Cicchelli, Vincenzo (2001). La dépendance familiale des jeunes adultes en France et en Italie. *Recherches et Prévisions*, No. 65
- Cicchelli, Vincenzo & M. Merico (2007). Le passage tardif à l'âge adulte des Italiens : entre maintien du modèle traditionnel et individualisation des trajectoires biographiques. *Horizons Stratégiques*, Revue trimestrielle du Centre d'analyse stratégique, no 4.
- Cicchelli-Pugeault, C. & V. Ciccheli (1998). *Les théories sociologiques de la famille*, Collection Repères, Ed La Découverte, Paris, no 236.
- Clement, W. & J. Myles (1994). *Relations of Ruling Class and Gender in Postindustrial Societies*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Cogswell, B. & M. Sussman (1979). « Family and Fertility : The Effects of Heterogeneous Experience » dans W.L. Burr, R. Hill, F.I. Nye & I.L. Ryss (eds.), *Contemporary Theories about the family : Research based theories*, New York, Free Press, 180-202.
- Cohu, S., M. Lelièvre, D. Lequet-Slama & O. Thévenon (2005). Les politiques en faveur de la famille : de nouveaux enjeux pour les pays d'Europe du Sud, *Études et Résultats*, no 449, Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques, Dreess.
- Comte, Auguste (1939). *Cours de philosophie positive*, repris dans *Leçons de sociologie*, Flammarion, Paris, 1995.
- Cooke, L.P (2006). Le Sud revisité : équité de genres et fécondité en Italie et en Espagne. *Recherches et Prévisions*, Dossier comparaisons internationales, no.83, 61-77.
- Cooper, David (1972). *Mort de la famille*, Paris, Edition Le Seuil, pp.156.
- Courgeau D. & E. Lelièvre (1989). *Analyse démographique des biographies*. Éditions de l'institut national d'études démographiques, pp. 269.
- Croisetière, Pierre (2006). Portraits des systèmes éducatifs et de garde dans neuf pays développés. *Recherche et Rédaction*, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Édition direction des relations publiques et des communications.
- Davis, K. & J. Blake (1956). « Social structure and fertility : an analytic framework », *Economic development and Cultural change*, vol. 4, 211-235.
- Déchaud, J.H (2007). *Sociologie de la famille*, Collection Repères, Édition La Découverte, Paris, no 494.
- Desplanques, Guy (1986). 50 ans de fécondité en France : rangs et intervalles entre naissances. *Population*, vol. 41 (2), 233-258.
- Desplanques, Guy (1994). Être ou ne plus être chez ses parents. *Population et Sociétés*, no 292, 1-4.
- Doliger, C. (2004). « Le rôle de l'éducation dans la baisse de la fécondité d'après-guerre ». Lameta working paper.

- Dondénaz, M., P.-A. Gloor, H.M. Hagmann, M. Hurni, H. Stamm & D. Stucki (1992). « L'interruption de grossesse en Suisse : période 1987-1990 ». *Médecine et Hygiène*, vol. 50, 926-934.
- Ducharme, Amélie (2004). *Les facteurs socioéconomiques associés à la décision d'avoir un troisième enfant, Québec, 2001*, Mémoire de Maîtrise, Département de Démographie, Université de Montréal.
- Dufour-Kippelen, Sandrine (2001). Les déterminants des trajectoires de décohabitation et d'accès à l'emploi des jeunes peu diplômés. *Recherches et Prévisions*, Dossier jeunes adultes, no 65.
- Dumont, J-P (1998). *Les systèmes de protection sociale en Europe*. 4^{ème} édition, Edition Economica, Paris, pp.313.
- Easterlin, R.A. (1976). « The conflict between aspirations and resources », *Population and development Review*, vol. 2 (3-4), 417-425
- Easterlin, R.A., C.M. Schaeffer & D.J. Macunovich (1993). « Will the Baby boomers be Less Well Off than their parents ? Income, Wealth and Family Circumstances over the Life Cycle in the United States », *Population and Development Review*, vol. 19(3), 497-522.
- Ekert-Jaffé O., (1994). « Familles et Niveau de vie : Observation et Analyse, - Standard of Living and Families », Congrès et Colloques, 14, Paris, John Libbey et INED, 1994, 397 p.
- Ekert-Jaffé O., H. Joshi, K. Lynch, R. Mougin & M. Rendall (2002). « Fécondité, calendrier des naissances et milieu social en France et en Grande Bretagne : Politiques sociales et polarisation socioprofessionnelle », *Population*, 57(3), 485-518.
- Elder, G.H. (1985). *Life Course Dynamics*. Ithaca, NY, Cornell University Press.
- Elder, G.H. (1998). « The life course and human development », dans Lerner R.M (Éd.). *Handbook of child psychology. Volume 1 : Theoretical models of human development*, New York, Wiley & Sons, 939-991.
- Esping-Andersen, Gosta (1999). *Les trois mondes de l'État-providence*, Paris, PUF.
- Fagnani, J. & A. Math (2007). Les réformes de la politique familiale en Allemagne : de nouveaux horizons pour les femmes ? *Droit social*. Centre d'Économie de la Sorbone, Institut de Recherches Économiques et Sociales.
- Ferrera, M. (1996). « The Southern Model of Welfare in Social Europe » , *Journal of European Social Policy*, (1), 17-37.
- Festy, P. (1994). L'enfant dans la famille. Vingt ans de changement dans l'environnement familial des enfants, *Population*, vol.49 (6), 1245-1296.
- Festy, P. & F. Prioux (2002). *A evaluation of the Fertility and Family Surveys Project*, Institut National d'Études, United Nations Economic Commission for Europe.
- Galland, Olivier (1985). *Les jeunes*. Édition La Découverte, Paris.
- Galland, Olivier (2000). « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées » *Économie et Statistique*, no 337-338, 7-8.
- Galland, Olivier (2007). *Sociologie de la Jeunesse*, Éd. Armand Colin, Paris.
- Galland, Olivier & Bernard Roudet (2005). *Les jeunes Européens et leurs valeurs*, Édition La Découverte, Paris.
- Gaullier, Xavier (1990). « Emploi, politiques sociales et gestion des âges », *Revue française des affaires sociales*, 109-125.

- Gauthier, Anne H. (2002). Les politiques familiales dans les pays industrialisés : y a-t-il convergence? *Population*, vol. 53 (3), 457-484.
- Giddens, A. (1984). *The Constitution of Society. Outline of the Theory of Structuration*. Policy Press/Basil Blackwell, Cambridge et Oxford.
Et traduction française par Audet, M. (2005). *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*. PUF, « Quadrige », Paris.
- Giddens, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. Édition l'Harmattan.
- Goldscheider, C. (1982). « Societal Change and Demographic Transitions ». *Population et structure sociale*, Département de démographie, Université catholique de Louvain (UCL), 83-103.
- Goldscheider, F. & C. Goldscheider (1994). Composition familiale, soutien parental et départ du foyer des jeunes Américains au XXe siècle. *Cahier québécois de démographie*, vol.23, no 1, pp.75-102.
- Gornick, J.C., M.K. Meyers & K.E Ross (1996). Supporting the Employment of Mothers : Policy Variation Across Fourteen Welfare States. *Luxembourg Income Study (LIS)*, Working Paper 139.
- Groulx, L-H. (1990). *Où va le modèle suédois ? État providence et protection sociale*. Presse de l'Université de Montréal, Édition l'Harmattan.
- Guillemard, A.-M. (1997). « Re-Writing Social Policy and Changes within the Life Course Organization : A European Perspective », *Canadian Journal on Aging*, no 16, 441-464.
- Hoem, Britta (2000). Entry into motherhood in Sweden : the influence of economic factors on the rise and fall in fertility, 1986-1997. *Demographic Research*, vol. 2 (4).
- Hoffman, L.W. & J.D Manis (1979). The value of children in the United States : A new approach to the study of fertility. *Journal of Marriage and the Family*, 41 (3), 583-596.
- Hogan, P.D. (1978). The Variable Order of Events in the Life Course. *American Sociological Review*, vol.43, no 4, pp.573-586.
- Huber, E. & D. Stephens (2001). *Development and crisis of the Welfare State : Parties and Policies in Global Market*. The University of Chicago Press. Chicago and London.
- Jenson, Jane (1997). « Who cares? Gender and Welfare Regimes », *Social Politics*, Summer, 182-187.
- Jetté, C. (2000). La redéfinition des temps de vie et la nécessaire transformation des institutions, *NPS, Dossier : des pratiques adaptées aux nouveaux temps de vie*, vol.13, no 2.
- Juby H. & C. Le Bourdais (1998). The changing context of fatherhood in Canada : A life course analysis. *Population Studies*, no 52, 163-175.
- Juby H. & C. Le Bourdais (1996). *Continuity and Change in the family Life Course*. The 1995 Symposium organized by the Federation of Canadian Demographers, 85-91.
- Juby, H. & C. Le Bourdais (1995). «Les parcours familiaux des Canadiennes », *Sociologie et sociétés*, vol. 27 (2), 143-161.
- Kamerman, S.B (2000). « Parental Leave Policies : An Essential Ingredient in Early Childhood Education and Care Policies », *Social Policy Report*, vol. 14 (2), 3-15.
- Kellerhals, J. (1985). « Dimensions contemporaines du désir d'enfants, aspects sociologiques », *La revue de pédiatrie*, vol. 21 (6), 265-272.
- Kellerhals, J., P.Y Troutot & E. Lazega (1993). *Microsociologie de la famille*, Paris, Puf, Collection Que sais-je ?, no 2148, 2e édition.

Kohler, H-P., F.C Billari, J.A. Ortega (2002). The Emergence of Lowest-Low Fertility in Europe during the 1990s. *Population and Development Review*, vol. 28 (4), 641-680.

Kohli, M. (1986). « The world we forgot : a historical review of the life course », dans Marshall V.W. (Éd.), *Later life : the social psychology of aging*, London, Sage, 271-303.

Kyriazis, Stella (oct 1987). « Approches économiques de la fécondité : une analyse comparative des théories du New Home Economic et d'Easterlin », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 16 (2).

Labourie-Racapé A., M.-T. Letablier & A.-M. Vasseur (1977). *L'activité des féminine. Enquête sur la discontinuité de la vie professionnelle*, PUF, Paris.

Lalivé d'Épinay, C. (1994). « La construction sociale des parcours de vie et de la vieillesse en Suisse au cours du 20^{ème} siècle », dans Heller G. (ed.), *Le poids des ans, une histoire de la vieillesse en Suisse Romande*, Lausanne, SHSR et Édition d'en-bas, 127-150.

Landry, A. (1934). *La révolution démographique. Études et essais sur les problèmes de la population*. Paris, édition Sirey.

Lapierre-Adamcyk, E., C. Le Bourdais & N. Marcil-Gratton (2002). *Temps de travail et temps familial : Comportements des mères et des pères dans une économie en changement*, Fédération canadienne de démographie.

Lapierre-Adamcyk, E., M-H. Lussier (2003). « De la forte fécondité à la fécondité désirée », dans Victor Piché et Céline Le Bourdais, éd. *La démographie québécoise. Enjeux du XXI^e siècle*. Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, collection « Paramètre », 66-109.

Lebel, Anouk (2003). L'enjeu de la flexicurité : Des régimes providentiels aux régimes d'activité, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal.

Le Bourdais, C. & J. Renaud (2001). Using Event-history Analysis : Lessons from Fifteen Years of Practice, Special Issue on Longitudinal Methodology, *Canadian Studies in Population*, vol.28, no 2, 249-261.

Leibfried, Stephan (1993). « Towards a European Welfare State? », dans Catherine Jones, *New Perspectives on the Welfare State in Europe*, Grande-Bretagne, Routledge.

Le Jeune, Gael (2003). *Les migrations féminines du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso : faits, causes et implications*, Thèse de Doctorat, Département de Démographie, Université de Montréal.

Lelièvre, Eva (1994). Formation des couples et fécondité hors mariage en Grande-Bretagne. Divergences et similitudes avec la situation française. *Population*, vol. 49 (1), 61-89.

Lemieux, D. (1996a). L'âge adulte, ses seuils, ses rituels et ses frontières incertaines : récits de vie de femmes dans la trentaine. *Recherches féministes*, vol.9, no 2, 43-64

Lemieux, D. (1996b). Les enfants qu'on a eus ! Les politiques sociales dans les stratégies de femmes de la trentaine évoquant leurs maternités. *Lien Social et Politiques*, RIAC, vol. 36, 123-131.

Lénel, P. (2003). « *Parcours de vie : constats et analyses sociologiques* », Conseil d'orientation des retraites, séance plénière du 13 février 2003 : « Parcours de vie : problématique générale ».

Léridon, H. & J. Menken (eds.) (1979). « Natural fertility. Patterns and determinants of natural fertility : Proceedings of a seminar on natural fertility », IUSSP, Liège, Ordina.

Léridon, H. & C. Villeneuve-Gokalp (1988). Les nouveaux couples : Nombre, caractéristiques et attitudes. *Population*, vol. 43 (2), 331-374

Lesthaeghe, R. & G. Moors (1994). Expliquer la diversité des formes familiales et domestiques : théories économiques ou dimensions culturelles, *Population*, 49^e année, no 6, pp.1503-1525.

- Lesthaeghe, R. (1995). « La deuxième transition démographique dans les pays occidentaux : une interprétation », *Transitions démographiques et sociétés*, Chaire Quételet 1992, Institut de démographie, UCL, Académia/L'Harmattan, 133-189
- Lewis, Jane (1997). « *Gender and Welfare Regimes : Further Thought* », *Social Politics*, Oxford, University Press
- Livi Bacci, M. & S. Salvini (2000). Trop de famille et trop peu d'enfants : la fécondité en Italie depuis 1960. *Cahier Québécois de Démographie*, Vol.49 (2), 231-254.
- Majnoni d'Intignano, B. (2004). Travail féminin et différences de fécondité en Europe. *Population et Avenir*, (juin).
- Malo, A.M. (2003). Employment status mobility from a life-cycle perspective : A sequence analysis of work-histories in the BHPS. *Démographic Research*, vol.9 (7), 119-162.
- Malpas, Nicole (1999). « Les couples européens : qui sont-ils ? », *Cahier québécois de démographie*. Vol. 28 (1-2), 117-149.
- Marc, C. & H. Zajdela (2005). *Emploi des mères et politique familiale : doit-on s'inspirer du « modèle suédois » ?* Centre d'études de l'emploi, Matisse, no 45.
- Marcoux, R. & R. Morin (1990). Jeunes et précarisation économique : analyse de la situation des couples. *Cahiers québécois de démographie*, vol. 19 (2), 273-307.
- Marshall, K. (1993). Les parents occupés et le partage des tâches domestiques. *L'emploi et le revenu en perspective*, vol.5 (3).
- Marshall, W.V. et M. Mueller (2002). *Rethinking social policy for an aging workforce and society : insights from the life course perspective*, CPRN Discussion Paper no W18.
- Martin, Claude (1997). « La comparaison des systèmes de protection sociale en Europe. De la classification à l'analyse des trajectoires d'État providence », *Lien social et politiques*, 37, printemps, 145-155.
- Martin, Claude (1998). *Régulation politique, régulation domestique dans les trajectoires d'État-providence*, disponible au <http://www.reds.mshparis.fr/communication/textes/martin1.htm>
- Martin, Claude (2003). Les politiques familiales en Europe du Sud : Le cas de l'Espagne. *Dossier d'études*, no 43. CNAF.
- Mathieu, Sophie (2003). *Droits, marchandisation et défamilialisation : une typologie des régimes de genre*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal.
- Mayer, K.U. (2000). *Life Courses in the transformation of East Germany*, Estudio/Working Paper 2000/159
- Mayer, K.U. (2001). « The paradox of global social change and national path dependencies. Life course patterns in advanced societies », dans Woodward A., Kohli M. (Eds.), *Inclusions and exclusions in European societies*, London, Routledge, 89-110.
- McDaniel, A. S. (1995). « Une approche sociologique féministe pour l'étude de la Fécondité », dans *La sociologie des populations*, Presses de l'université de Montréal, AUPELF/UREF, 155-170.
- Mc Donald, P. (1995). L'équilibre numérique entre hommes et femmes et le marché matrimonial : le point sur la question, *Population*, 50e année, (6), 1579-1590.
- Mc Donald, P. (1997). Gender equity, social institutions and the future of fertility. In : *Women and Families : Evolution of the Status of Women as Factor and Consequence of Changes in Family Dynamics*, Maria Eugénias Cosío-Zavala, ed. Paris, Cicred, 13-33.

- McDonald, P. (2002). « Les politiques de soutien de la fécondité : l'Éventail des possibilités », *Population*, 57^e Année, (3), 423-456.
- McNicoll, G. (1982). « Institutional Determinants of Fertility Change », dans Hohn C. et Mackensen R. (eds.), *Determinants of Fertility Trends : Theories Re-examined*, Liège, Ordina, 147-168.
- Merrien, François-Xavier (1993). Les politiques publiques entre paradigmes et controverses. Dans CRESAL, éd. Les raisons de l'action publique, entre expertise et débat. Paris, l'Harmattan, collection « *Logiques politiques* » : 87-100.
- Merrien, François-Xavier (2000). *L'État-providence*, Collection Que sais-je, Paris, Presses de l'Université de France.
- Michel, Andrée (1972). *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Sup, le sociologue, pp.222.
- Mills, M. (2000). *The Transformation of partnerships : Canada, The Netherlands and the Russian Federation in the Age of Modernity*. *Population Studies*, Thela-Thesis.
- Mongeau J., G. Neill & C. Le Bourdais (2001). « Effet de la précarité économique sur la formation d'une première union au Canada », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30 (1), 3-29.
- Monnier, Alain (2006). *Démographie contemporaine de l'Europe : évolutions, tendances, défis*, Collection U, Armand Colin, Paris.
- Morel, M.-F. (1991). « L'entrée dans la parentalité. Approche historique », dans F. Singly (éd), *La famille : l'État des savoirs*, Paris, La découverte, 115-123
- Morsa, Jean (1979). Les facteurs socio-économiques de la fécondité et les motivations de la parenté, *Études démographiques*, no 3, Édition Conseil de l'Europe.
- Mulder, H.C & M. Wagner (1993). Migration and Marriage in the Life Course : a Method for studying Synchronized Events, *European Journal of Population*, vol.9, 55-76
- Munoz-Perez, F. (1986). Changements récents de la fécondité en Europe occidentale et nouveaux traits de la formation des familles. *Population*, vol. 41 (3), 447-462.
- Munoz-Perez, F. (1988). De nouvelles données sur les naissances conçues hors mariage en Italie. *Population*, vol. 43 (2), 463-473.
- Myles, John (2005). « Vie adulte différée : comment faire face aux nouvelles inégalités économiques », Conseil canadien de développement social, série Nouvelle architecture sociale.
- Neyer, Gerda (2003). Family Policies and low fertility in Western Europe. *MDIDR Working Paper*, Max Planck Institute for Demographic Research.
- Nicole-Drancourt, C. & L. Roulleau-Berger (2006). L'insertion des jeunes en France, Paris, PUF, Que sais-je ?, p. 126.
- Nizet, J. (2007). *La sociologie de Anthony Giddens*. Collection Repères. Edition La Découverte, pp.117.
- Njoki Friedli, M. (2006). *L'influence de la politique familiale sur la fécondité des femmes en Italie, France, Suède et en Suisse : une étude comparative*. Mémoire de Maîtrise : Université de Genève.
- Notestein, F. (1945). « Population : the long view », dans T. Schultz (ed.), *Food for the world*, Chicago, University of Chicago Press, 36-57.
- Palomba, R. (2001). *Postponement in family formation in Italy, within the southern European context*. Paper presented at the IUSSP Seminar on International Perspectives on Low Fertility Trends, Theories and Policies, Tokyo, Japan, 21-23 March.

- Pauti, A. (1992). La politique familiale en Suède, *Population*, 47^e année (4), 961-985.
- Pennec, Simone (2004). Les adultes en reprises d'études à l'université : des parcours complexes et diversifiés. *Dossier Uraff*, vol. 49.
- Péron, Y., H. Desrosiers, H. Juby, E. Lapierre-Adamcyk, C. Le Bourdais, N. Marcil-Gratton & J. Mongeau (2000). *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*, Statistiques Canada, No 96-312-MPF au catalogue, no 4, pp.369.
- Piché, V. & J. Poirier (1995). « Les approches institutionnelles de la fécondité », dans *La sociologie des populations*, Presses de l'université de Montréal AUPELF/UREF, 117-137.
- Pinelli, A. et al. (2001). Fécondité et nouveaux types de ménages et de formation de la famille en Europe, *Études démographiques*, no 35, Édition Conseil de l'Europe.
- Poirier, J., V. Piché, G. Neill (1989). « Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement : que nous a appris l'Enquête mondiale de la fécondité ? », *Cahier québécois de démographie*, vol. 18 (1).
- Pressat, Rolland (1981). L'analyse par cohorte : origine et champ d'application. *Population*, vol. 36 (3), 634-640.
- Price, S.J., P.C. McKenry & M.J. Murphy eds (2000). *Families accross Time : A Life Course Perspective*, Los Angeles, Roxbury.
- Quéniart, A. & R. Hurtubise (1998). « Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille », *Sociologie et sociétés*, Vol 30 (1).
- Rajulton, F. (1992). *Life History Analysis : guidelines for Using the Program LIFEHIST*. Discussion Paper 92-5, Population Studies Centre, University of Western Ontario, Canada
- Rajulton, F. forthcoming. « *Multistate formulations – Markov Model* » Computer-Assisted Analysis of Life Histories. (Book Manuscript) plus mise à jour.
- Rajulton, F. (1999). *LIFEHIST : Analysis of Life Histories, a State Space Approach*, paper presented at the workshop on Longitudinal Research in Social Science : A Canadian Focus, London.
- Rapoport, B. & C. Le Bourdais (2001). Temps parental et formes familiales. *Loisir et société*, vol.24 (2), 585-617.
- Ravanera Z., F. Rajulton & T. Burch (2002). The early Life Courses of Canadian Men : Analysis of timing and Sequences of Events. *Canadian Studies in Population*, Vol. 29 (2), 293-312.
- Rougerie, Catherine & J. Courtois (1997). Une étape du passage à l'âge adulte : l'emploi qui compte. *Population*, vol. 52 (6), 1297-1327.
- Roussel, Louis (1989). *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.
- Roussel, Louis (1995). « Fécondité et Famille », dans *La sociologie des populations*, Presses de l'université de Montréal AUPELF/UREF, 139-154.
- Sackmann R. & M. Wingens (2003). From Transitions to Trajectories : Sequence Types, dans Walter R. Heinz, Ed. *Social Dynamics of the Life Course*
- Saint-Arnaud, Sébastien (2001). *Une analyse typologique des régimes providentiels des pays avancés*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal.
- Sauvain-Dugerdil, Claudine (2005a). « Maternité et parcours de vie en Suisse : une problématique ancrée dans un cadre théorique et spatial », chapitre 1 dans : *Maternité et parcours de vie*, Michel Oris (ed), vol 4., 3-42

- Sauvain-Dugerdil, Claudine (2005b). « La place de l'enfant dans les projets de vie : temporalité et ambivalence », chapitre 7 dans : *Maternité et parcours de vie*, Michel Oris (ed), vol 4., 281-316
- Schoen, R., Y.J Kim, C.A Nathanson, J. Fields et N.M Astone (1997). « Why do Americans want children ? », *Population and Development Review*, 23(2), 333-358.
- Singly, De F. (1996). *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, Coll. Essais & Recherches
- Sundström, M. & F. Stafford (1992). Female labour force participation, fertility and public policy in Sweden. *European Journal of Population*, no 8, 199-215.
- Toulemon, L. (1994). « La place des enfants dans l'histoire des couples », *Population*, vol. 49 (6), 1321-1345.
- Toulemon, L. (1995). « Très peu de couples restent volontairement sans enfants », *Population*, 4-5
- Toulemon, L. (1996). « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 51^e année (3), 675-715.
- Toulemon, L. (2003). *La fécondité en France depuis 25 ans*. Publication gouvernementale, Haut Conseil de la population et de la famille.
- Toulemon, L. & H. Léridon (1999). « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? », *Insee Première*, no 652.
- Van de Kaa, D.J. (1987). « Europe Second Demographic Transitions », *Population Bulletin*, 42(1),1-59.
- Van de Kaa, D.J (1996). « Anchored narratives : the story and findings of half a century of research into the determinants of fertility », *Population Studies*, 50(3), 389-32.
- Van de Kaa, D.J (1998). « Postmodern Fertility Preferences : from Changing value Orientation to new Behaviour », *Australian National University, Working Papers in Demography* no. 74.
- Van de Velde, C. (2007). Autonomie et Insertion des jeunes adultes : une comparaison France-Danemark. *Horizons stratégiques*. Revue trimestrielle du Centre d'analyse stratégique, no 4.
- Vigour, Cécile (2005). *La comparaison dans les sciences sociales : Pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte, p. 335.
- Villeneuve-Gokalp, C. (1989). Garder son emploi, garder ses enfants : une analyse par catégorie sociale. *Cahiers québécois de démographie*, vol.18 (1), 87-111.
- Vogel, J. (2002) European Welfare Regimes and the Transition to Adulthood : A Comparative and Longitudinal Perspective. *Social Indicators Research*, Vol.59 (3), 259-299.
- WFS (WORLD FERTILITY SURVEY), 1976. *Questionnaire de base EMF*, Documentation de base, no 1.
- Whelpton, P.W. (1949). « Cohort Analysis of fertility », *American Sociological Review*, vol. 14, 735-749
- White, L. (1994). Coresidence and Leaving Home : Young Adult and Their Parents, *Annual Review of Sociology*, vol. 20, 81-102.
- Willekens, F.J (1987). « The marital Status Life Table » In : John Bongaarts, Thomas K. Burch & Kenneth W. Wachter (eds.) *Family Demography : Methods and Their Applications*. p. 125-149, Oxford : Clarendon Press.
- www.unece.org (Site Internet du projet FFS)
- Zukewich N. et M. Cooke-Reynolds (1998). *Le passage à la vie de couple*, Enquête Statistique Canada.

ANNEXES

A.1. Occurrence des évènements de type matrimonial/familial et scolaire/professionnel des femmes ayant vécu une première maternité, selon le pays (en % de la cohorte)

	ITALIE		SUÈDE		France	
	P35	M35	P35	M35	P35	M35
Évènements familiaux/matrimoniaux						
Premier évènement possible						
Indépendance	14,2	12,7	66,7	60,7	40,7	39,3
Indépendance - Mariage	76,4	75,4	6,6	3,5	24,6	-
Indépendance - cohab	2,1	6,2	26,0	34,4	11,9	-
Évènement suivant						
Cohabitation 1	2,6	4,0	57,6	54,9	24,6	32,7
Mariage 1	21,0	21,1	66,6	46,4	39,2	33,9
Cohabitation 2	2,4	-	26,7	27,5	36,7	18,9
Mariage 2	1,5	-	16,6	12,5	9,9	5,1
Cohabitation 3	0,1	-	6,4	5,2	2,9	-
Mariage 3	0,0	-	3,4	1,8	-	-
Évènements scolaires/professionnels						
Fin des études	96,5	97,7	83,6	86,6	76,7	90,3
Emploi 1	68,6	66,6	98,5	95,9	95,3	89,1
Emploi 2	35,8	30,6	95,9	91,0	-	-
Emploi 3	15,5	13,3	91,8	82,7	-	-
Emploi 4	6,3	4,9	83,3	67,4	-	-
Emploi 5	-	-	71,6	51,4	-	-
Emploi 6	-	-	56,7	34,4	-	-
Emploi 7	-	-	40,7	21,1	-	-
Emploi 8	-	-	27,3	11,4	-	-
Total de la cohorte	1910	989	1178	1141	1300	921

Note : P35 = Femmes de 35 ans et plus au moment de l'enquête. M35 = Femmes de moins de 35 ans au moment de l'enquête.

Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992 à 1996.

A.2. Pourcentage total des femmes captées par les neuf trajectoires principales de type familial/matrimonial et les dix trajectoires de type scolaire/professionnel selon le pays et la cohorte

Type de trajectoire	ITALIE			SUEDE			FRANCE		
	Toutes	P35	M35	Toutes	P35	M35	Toutes	P35	M35
Familial/matrimonial	84,9	87,9	81,7	79,9	83,5	76,8	85,2	87,1	83,6
Scolaire/professionnel (Courtes)	83,2	85,8	83,9	87,7	88,4	87,5	88,8	89,1	88,8

Note : les trajectoires courtes de type scolaire/professionnel présentent uniquement la première séquence d'emploi.

P35 = Femmes de 35 ans et plus au moment de l'enquête. M35 = Femmes de moins de 35 ans au moment de l'enquête

Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992 à 1996.

A.3. Répartition des femmes au sein des principales trajectoires de type scolaire/professionnel, selon le nombre de séquences d'emplois dans les trajectoires, le pays et la cohorte
Probabilités conditionnelles de trajectoire en pourcentage de l'ensemble de chaque cohorte

Trajectoire scolaire/ professionnelle <small>118</small>	ITALIE						SUEDE						FRANCE		
	Toutes		P35		M35		Toutes		P35		M35		Toutes	P35	M35
	<small>Courtes¹¹⁹</small>	<small>Longues¹²⁰</small>	Courtes	Longues	Courtes	Longues	Courtes	Longues	Courtes	Longues	Courtes	Longues			
Trajectoire 1	3,5	3,5	6,1	6,1	1,3	1,3	5,4	5,4	7,3	7,3	4,2	4,1	4,3	6,0	2,7
Trajectoire 2	0,5	0,4	0,9	0,6	0,2	0,2	10,9	3,5	15,9	4,9	7,7	2,6	1,9	2,6	1,1
Trajectoire 3	1,2	0,4	1,6	0,4	0,8	0,3	12,1	1,7	10,7	1,5	12,4	2,0	3,7	3,5	4,0
Trajectoire 4	1,9	1	1,8	1,1	1,7	0,8	10,9	2,6	7,2	2,5	13,3	2,4	7,7	6,0	9,8
Trajectoire 5	27	26,8	28,3	27,8	25,4	25,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	8,6	6,6	9,5
Trajectoire 6	4,1	2,6	4,1	2,5	3,6	2,6	2,6	0,2	1,8	0,7	2,8	0,2	12,6	8,4	17,5
Trajectoire 7	34,3	20,4	30,3	20,3	38,5	20,1	11,6	1,6	7,2	1,4	14,8	1,6	34,6	34,6	34,7
Trajectoire 8	2,2	1,3	3,6	2,1	1,0	0,6	14,5	4	24,3	7,1	8,0	1,9	8,5	14,0	3,3
Trajectoire 9	1,5	0,4	1,8	0,5	1,8	0,4	15,8	0,3	10,7	0,2	20,3	0,5	1,6	1,8	1,3
Trajectoire 10	7,1	3,9	7,3	3,8	9,6	4,2	3,7	1,4	3,1	1,3	4,0	1,5	5,3	5,6	4,9
TOTAL	83,3	60,7	85,8	65,2	83,9	55,9	87,7	20,9	88,4	27,1	87,5	16,8	87,7	89,1	88,8

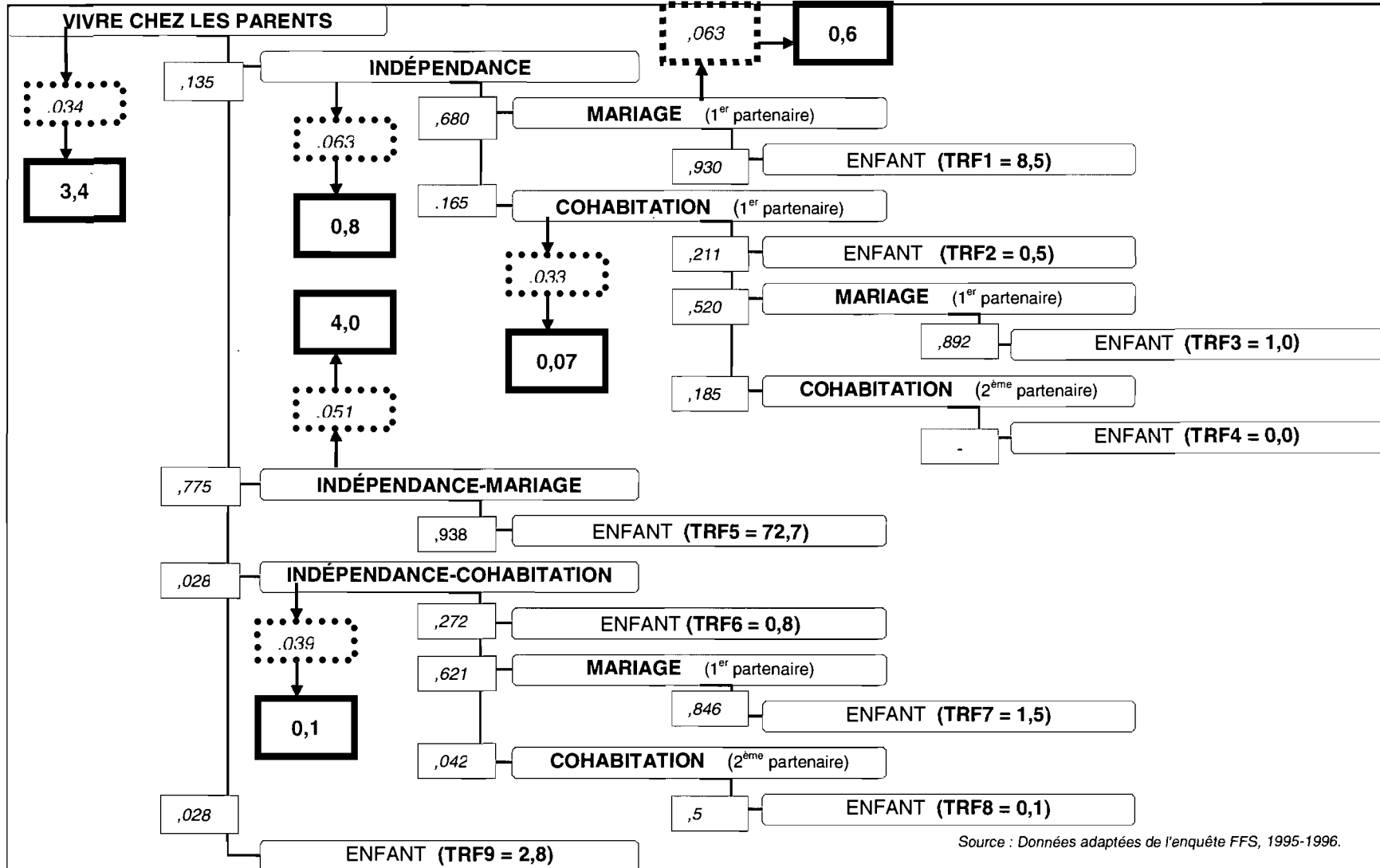
Note : P35 correspond à la cohorte de femmes de 35 ans et plus au moment de l'enquête, M35 correspond à la cohorte de femmes de moins de 35 ans au moment de l'enquête.
Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992 à 1996.

¹¹⁸ Pour le détail des trajectoires voir les figures précédentes ou celles présentes dans le chapitre 7 (figures 7.1, 7.2, 7.3).

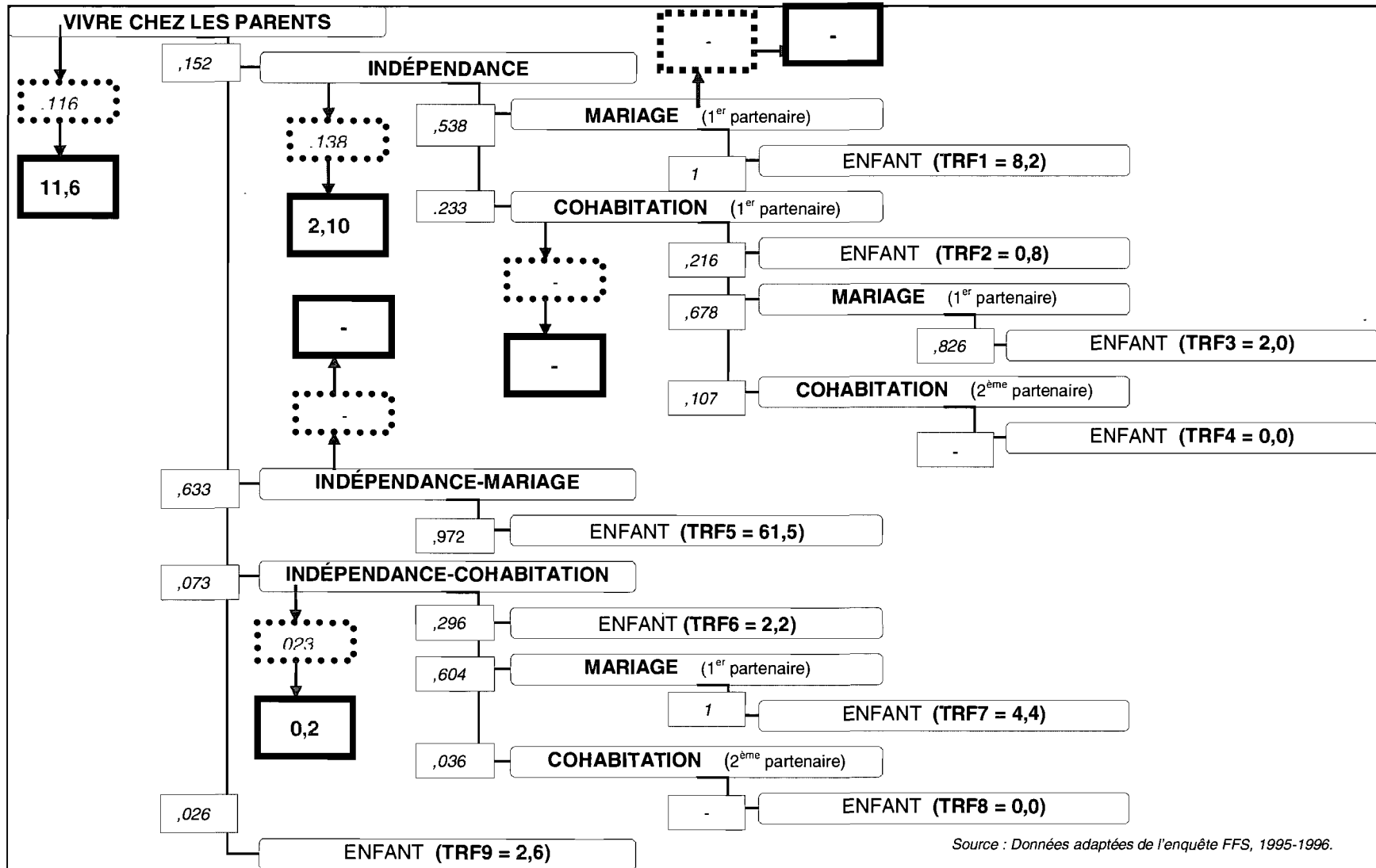
¹¹⁹ Les trajectoires courtes ne tiennent compte que de la première séquence d'emploi, la fin des études et l'indépendance.

¹²⁰ Les trajectoires longues sont disponibles pour l'Italie et la Suède seulement. Elles comprennent les quatre premières séquences d'emploi pour l'Italie et huit séquences d'emplois pour la Suède. Les probabilités représentées tiennent compte des autres séquences d'emploi dans l'analyse.

A.4. Les parcours familiaux/matrimoniaux des ITALIENNES âgées de 35 à 49 ans, N=2205
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)



A.5. Les parcours familiaux/matrimoniaux des ITALIENNES âgées de 20 à 34 ans, N= 2619
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)



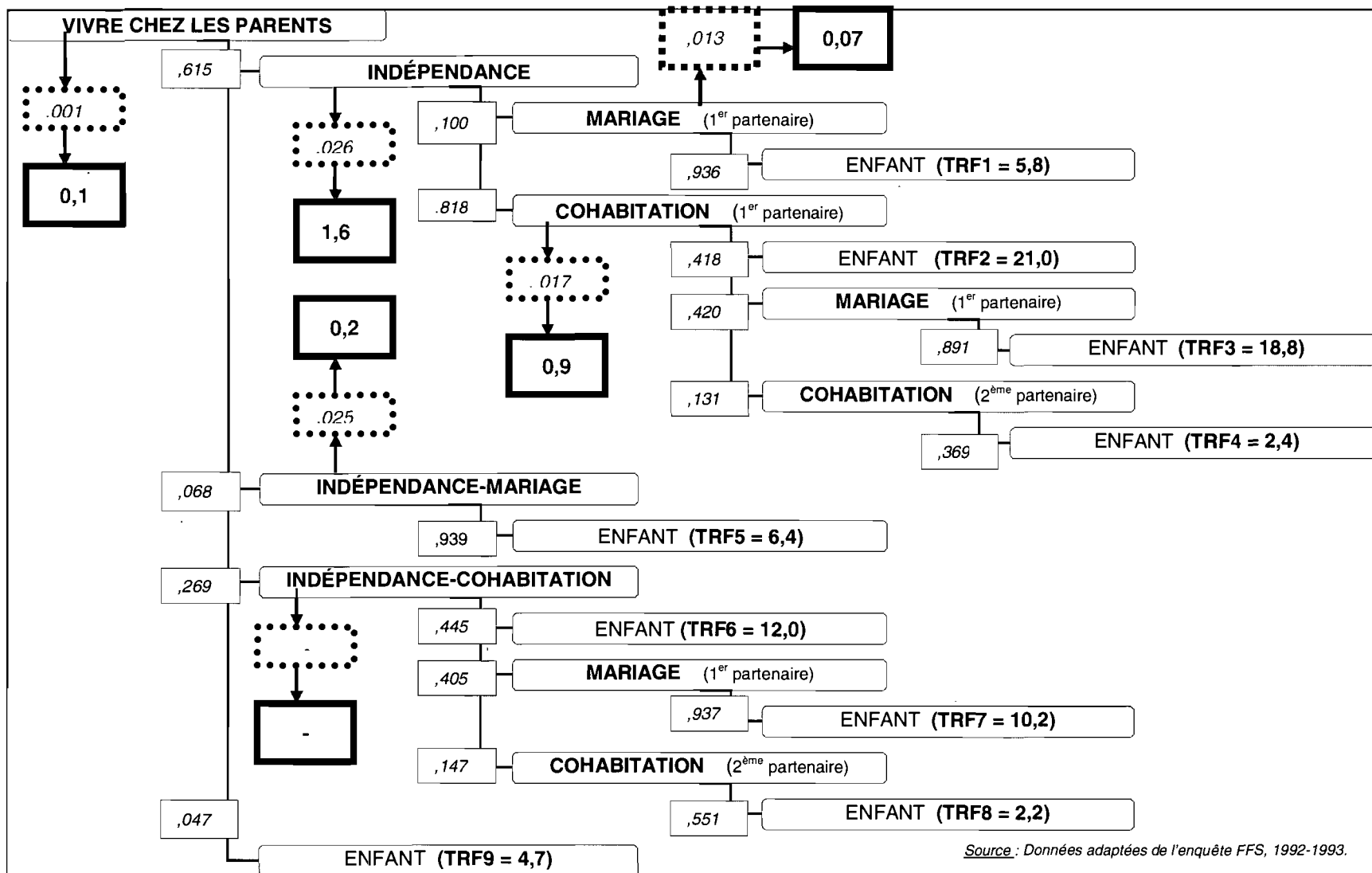
Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1995-1996.

A.6. Répartition des femmes ayant eu un premier enfant, selon le pays et la cohorte

	ITALIE		SUÈDE		FRANCE	
	Effectifs	% cohorte	Effectifs	% cohorte	Effectifs	% cohorte
P35	2205	100	1310	100	1413	100
Sans enfant	295	13,4	132	10,1	113	8,0
Avec enfant	1910	86,6	1178	89,9	1300	92,0
M35	2619	100	2008	100	1531	100
Sans enfant	1630	62,2	867	43,2	610	39,8
Avec enfant	989	37,8	1141	56,8	921	60,2
Moins de 30 ans	1782	100	1328	100	996	100
Sans enfant	1402	78,7	747	56,2	532	53,4
Avec enfant	380	21,3	582	43,8	464	46,6

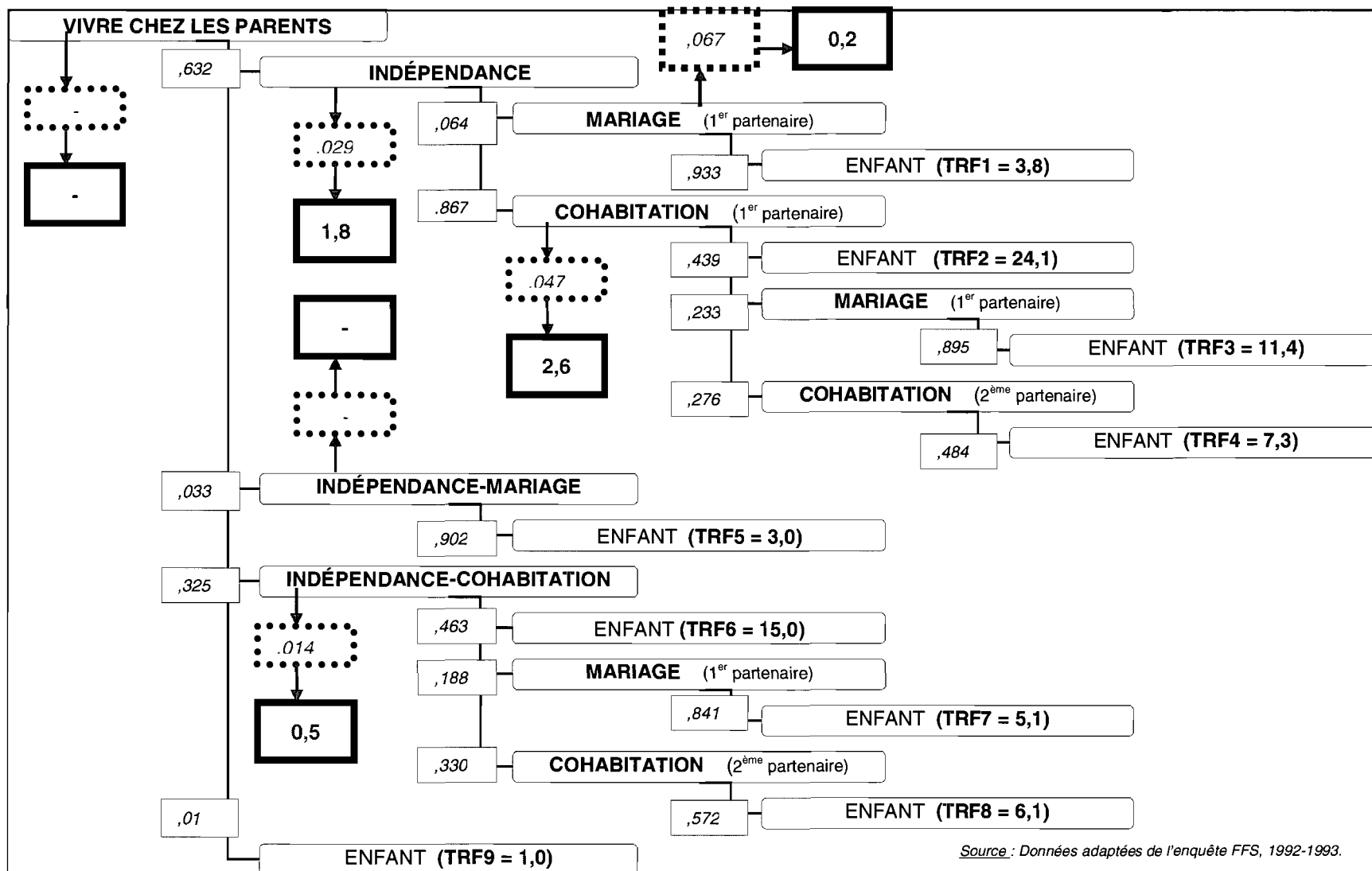
Note : les femmes de moins de 30 ans sont incluses dans l'analyse de la cohorte des femmes de moins de 35 ans
Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992 à 1996

A.7. Les parcours familiaux/matrimoniaux des SUÉDOISES âgées de 35 à 49 ans, N=1310
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)



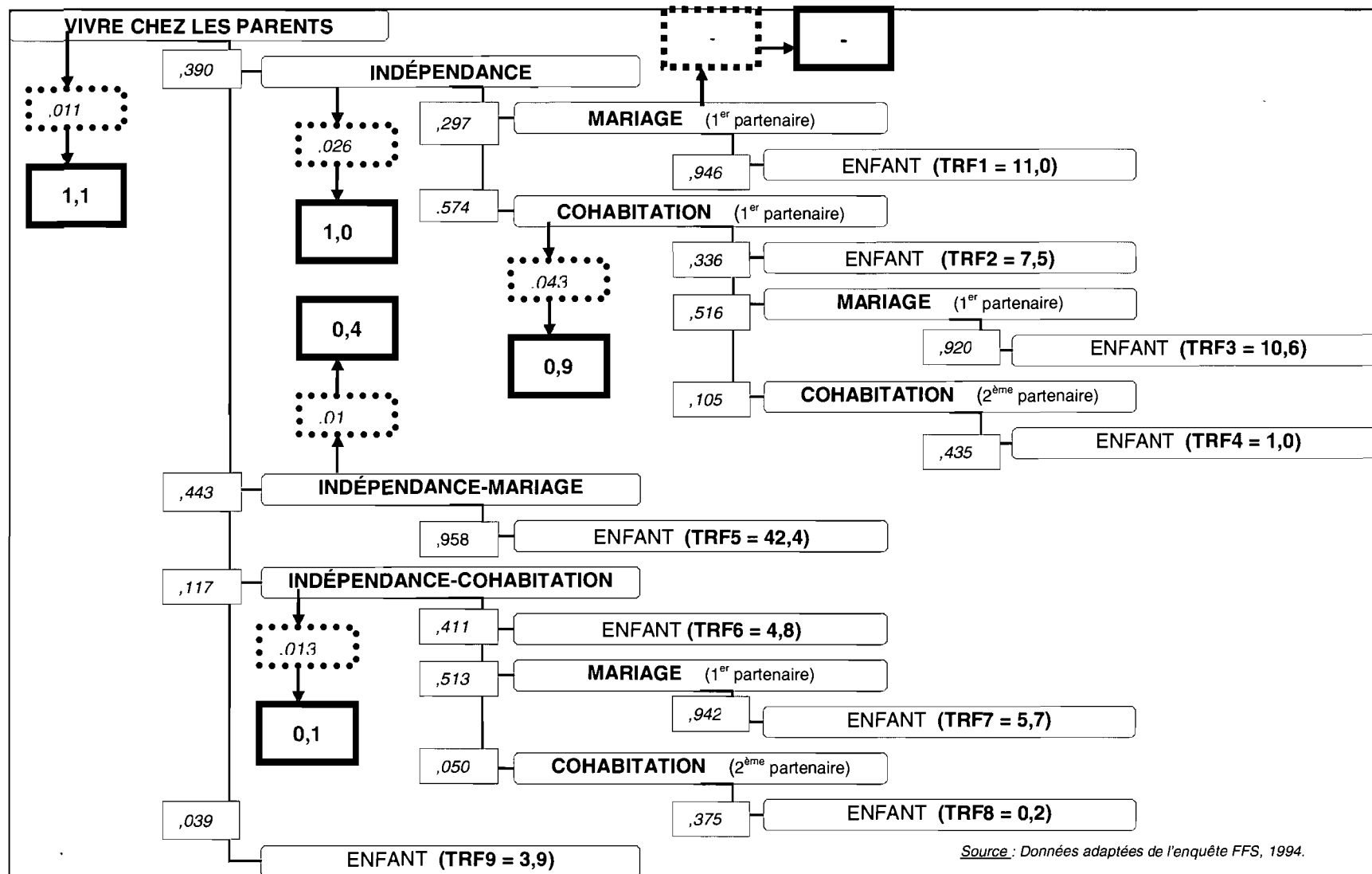
Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992-1993.

A.8. Les parcours familiaux/matrimoniaux des SUÉDOISES âgées de 23 à 34 ans, N=2008
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)

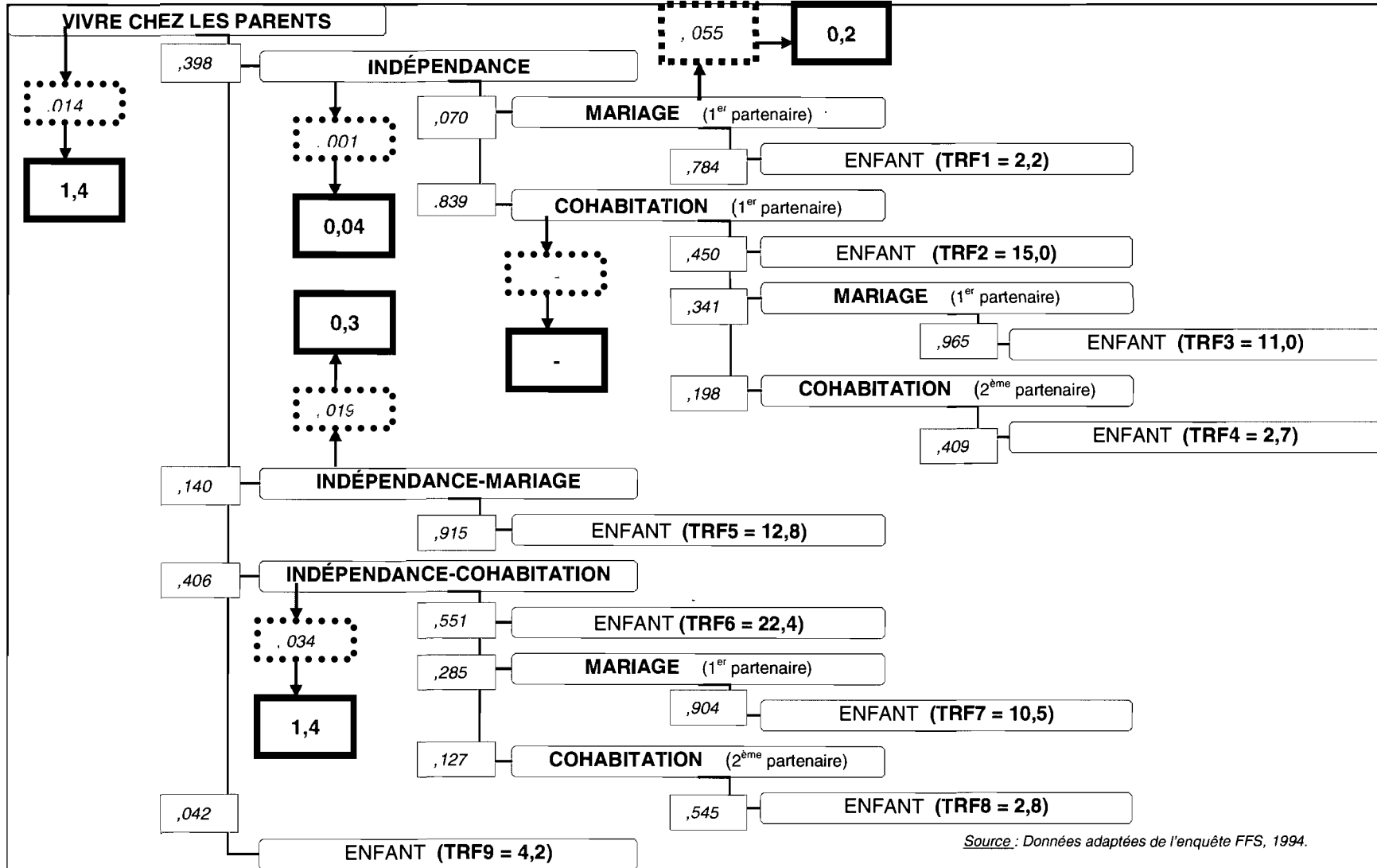


Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992-1993.

A.9. Les parcours familiaux/matrimoniaux des FRANÇAISES âgées de 35 à 49 ans, N=1413
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)



A.10. Les parcours familiaux/matrimoniaux des FRANÇAISES âgées de 20 à 34 ans, N=1531
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)



A.11. Répartition des Italiennes et des Suédoises ayant eu un premier enfant dans les trajectoires scolaires/professionnelles

(Quand on tient compte des séquences d'emploi disponibles, soit quatre emploi pour les Italiennes et huit pour les Suédoises)

	ITALIE			SUÈDE		
	Toutes	P35	M35	Toutes	P35	M35
Dix trajectoires	60,7	65,2	55,9	20,9	27,1	16,8
Répartition des femmes dans les trajectoires possibles (nombre de trajectoires et % de femmes présentes)						
1er groupe : Nb (%)	12 (84,4%)	10 (81,9%)	6 (74,5%)	20 (55,6%)	11 (48,6%)	9 (31,9%)
2e groupe : Nb (%)	30 (8,8%)	31 (11,9%)	24 (17,3%)	19 (5,9)	26 (20,4%)	26 (21,7%)
Hors trajectoires	6,80%	6,10%	8,20%	38,60%	30,90%	46,40%

Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992 à 1996.

Notes :

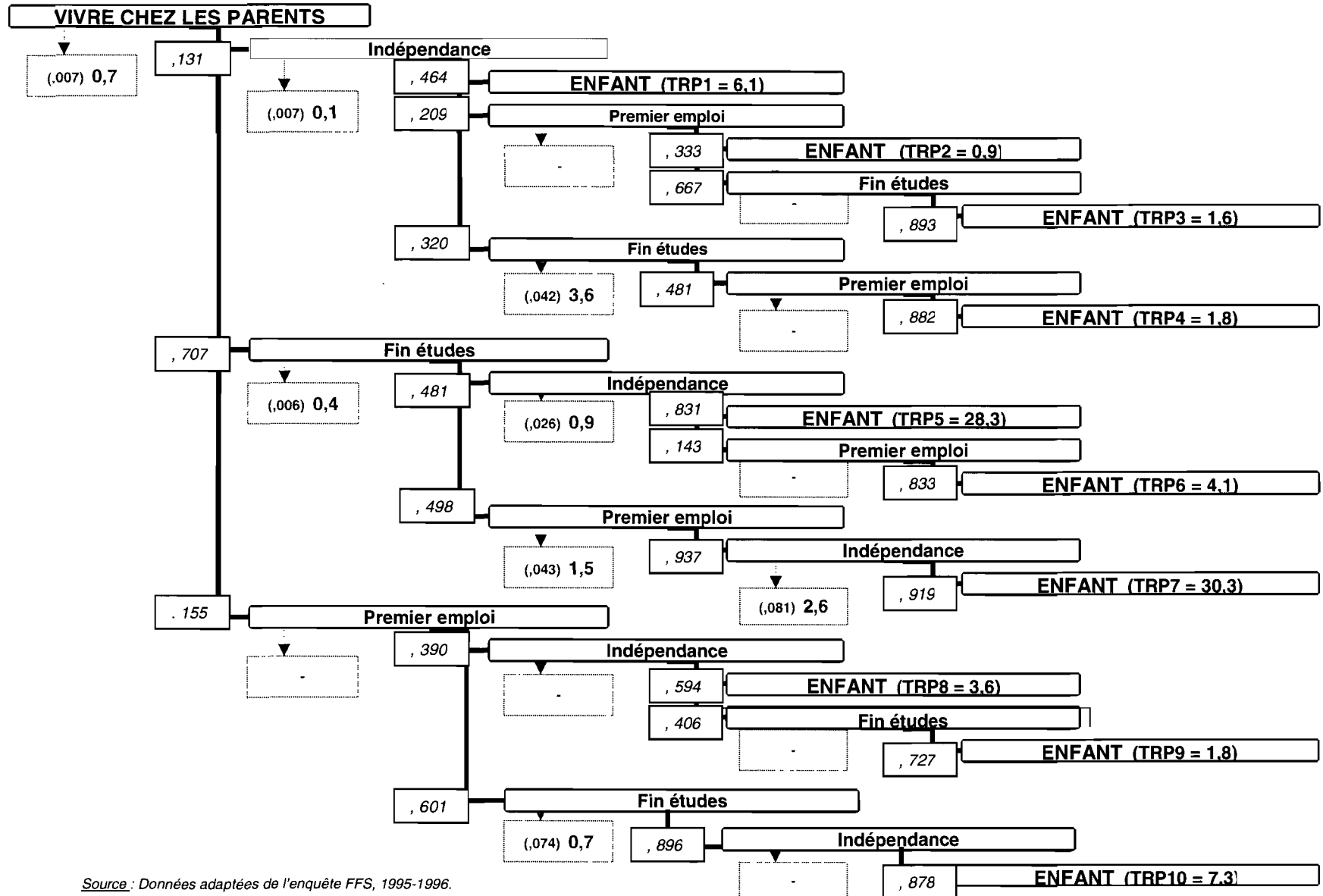
Lorsqu'on inclut toutes les séquences d'emploi disponibles dans l'analyse, les dix trajectoires présentées dans le chapitre 7 regroupent moins de femmes (d'autres séquences d'emploi vécues).

Les groupes représentent une sélection arbitraire de trajectoires pour présenter la diversité des trajectoires et la présence de plusieurs séquences d'emploi avant la première maternité.

Le premier groupe et le deuxième groupe n'incluent pas forcément les dix principales vécues sélectionnées par l'analyse des trajectoires présentant seulement la première séquence d'emploi (soit celles qui sont présentées dans le chapitre 7).

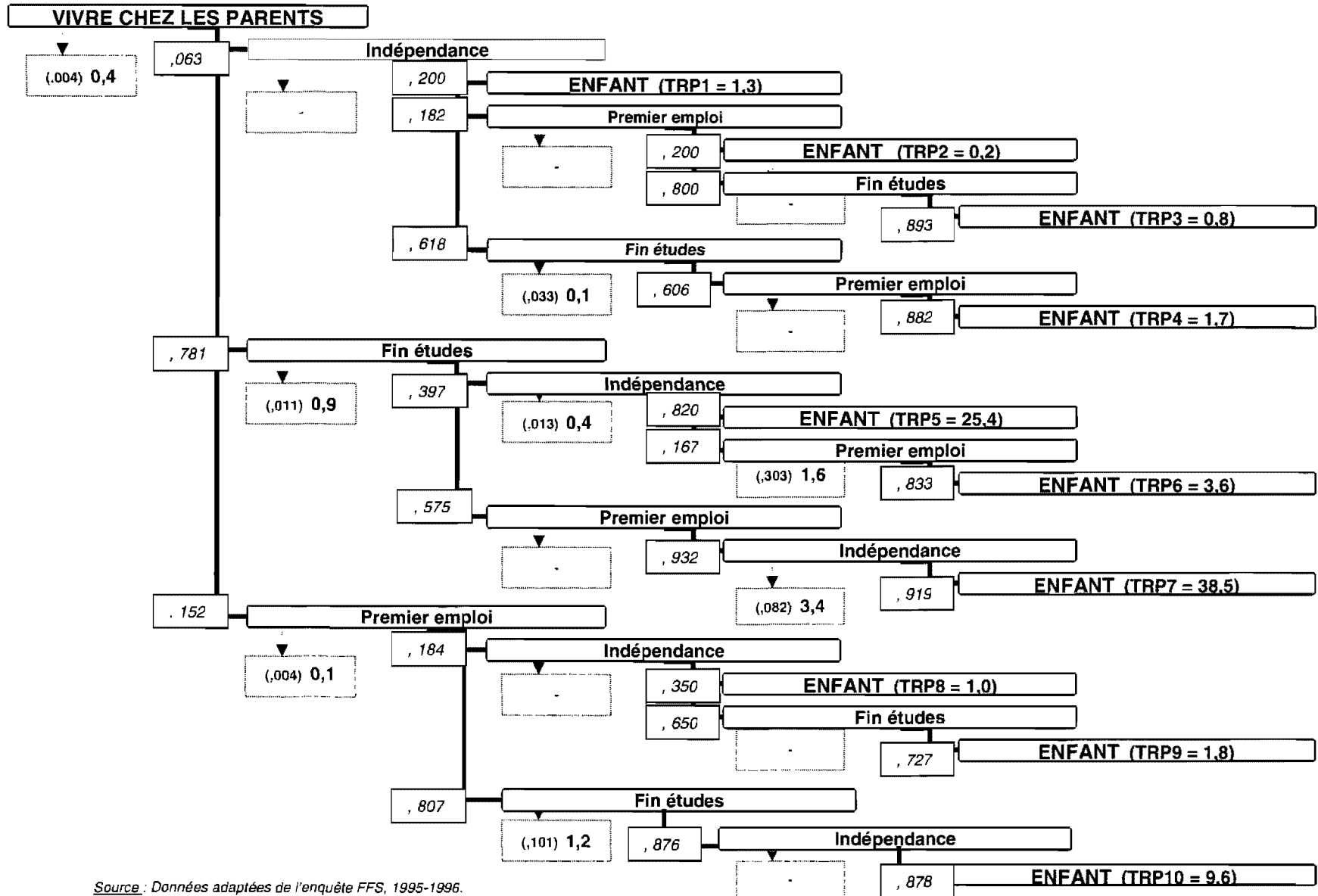
« Hors trajectoires » présente le pourcentage de femmes de chaque cohorte qui ne sont pas captées par le programme Lifehist (car elles présentent plus de six transitions, soit le maximum enregistrable par le programme).

A.12. Les parcours scolaires/professionnels des ITALIENNES âgées de 35 à 49 ans, N=2205
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)



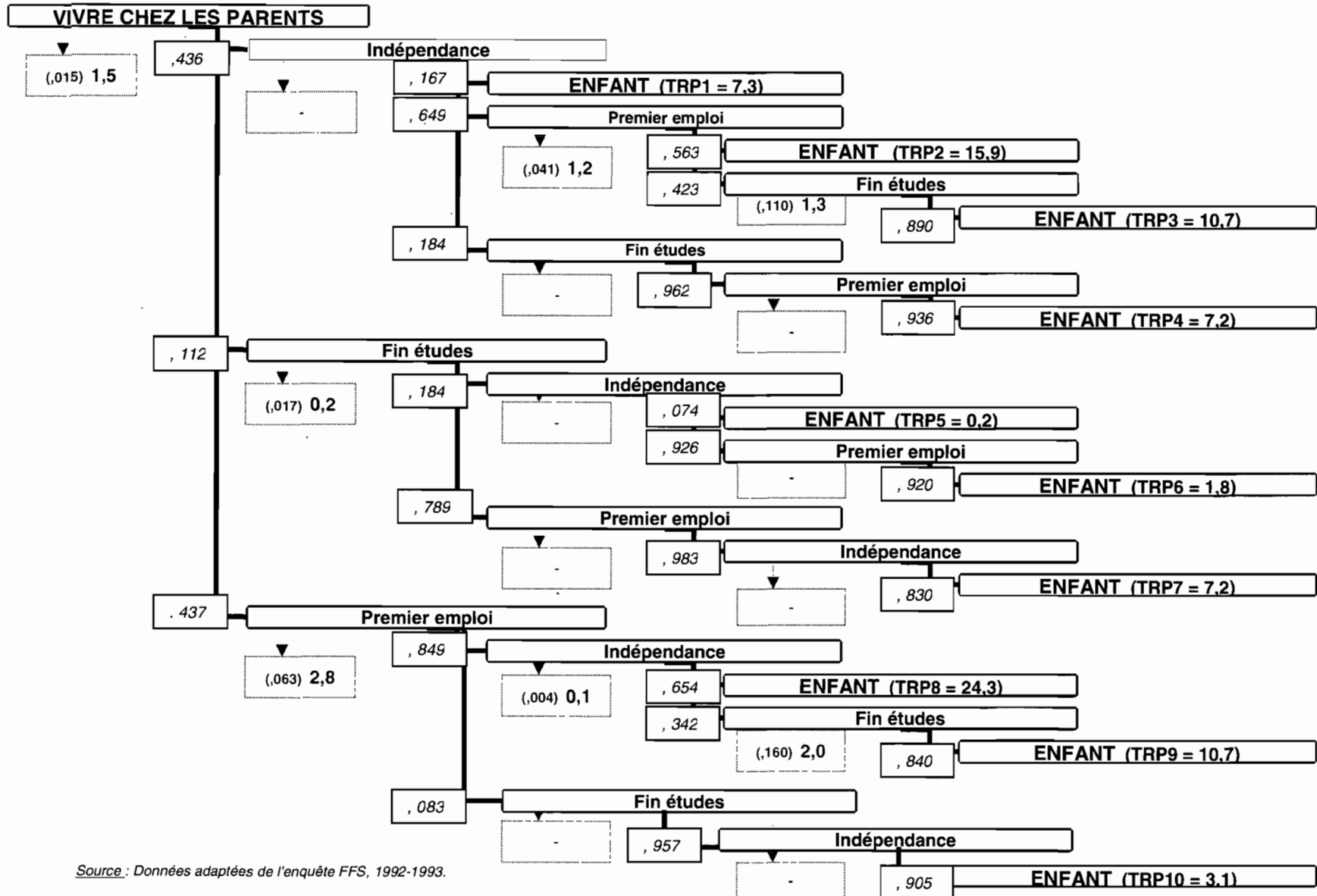
Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1995-1996.

A.13. Les parcours scolaires/professionnels des ITALIENNES âgées de 20 à 34 ans, N= 2619
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)

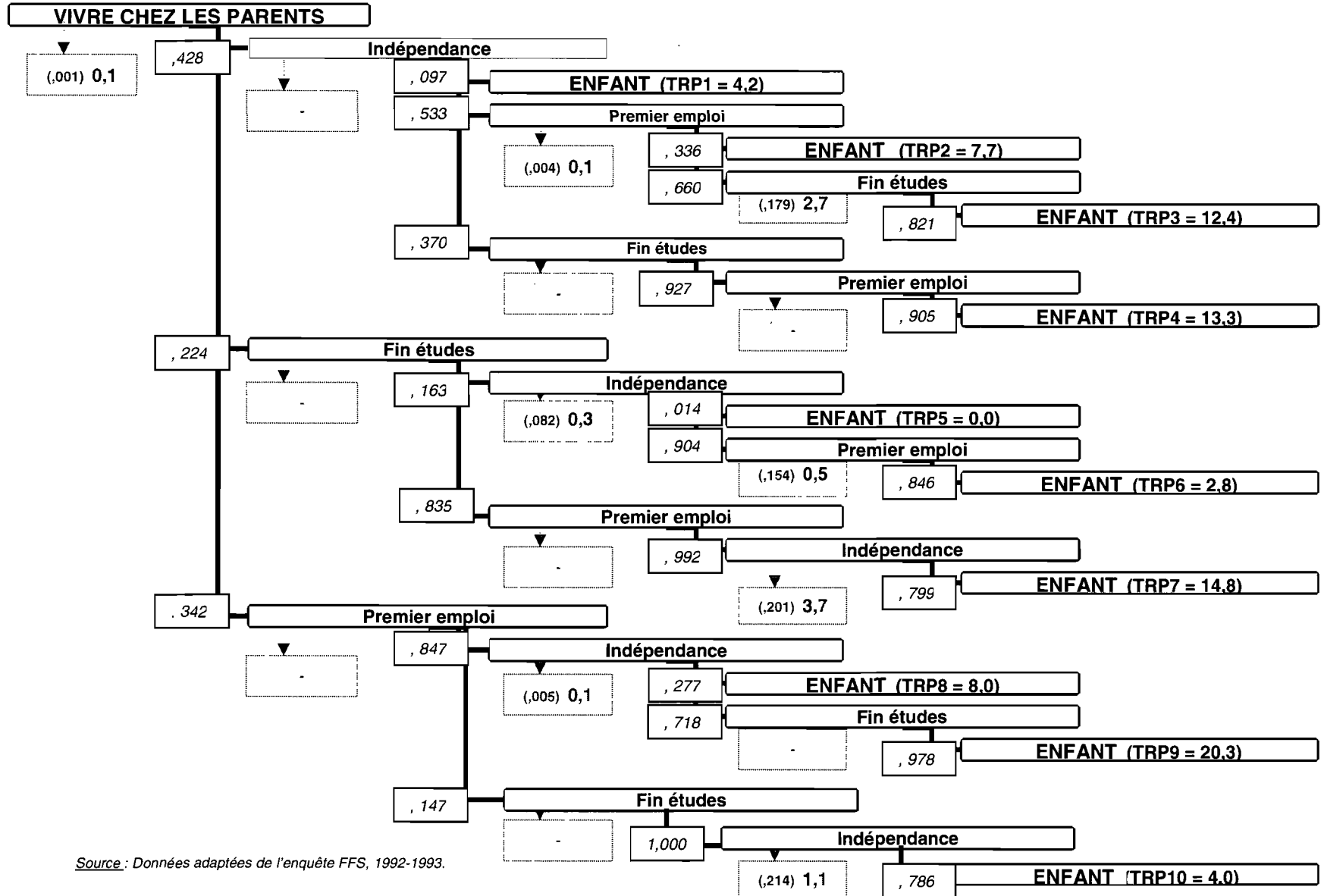


Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1995-1996.

A.14. Les parcours scolaires/professionnels des SUÉDOISES âgées de 35 à 49 ans, N=1310
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)

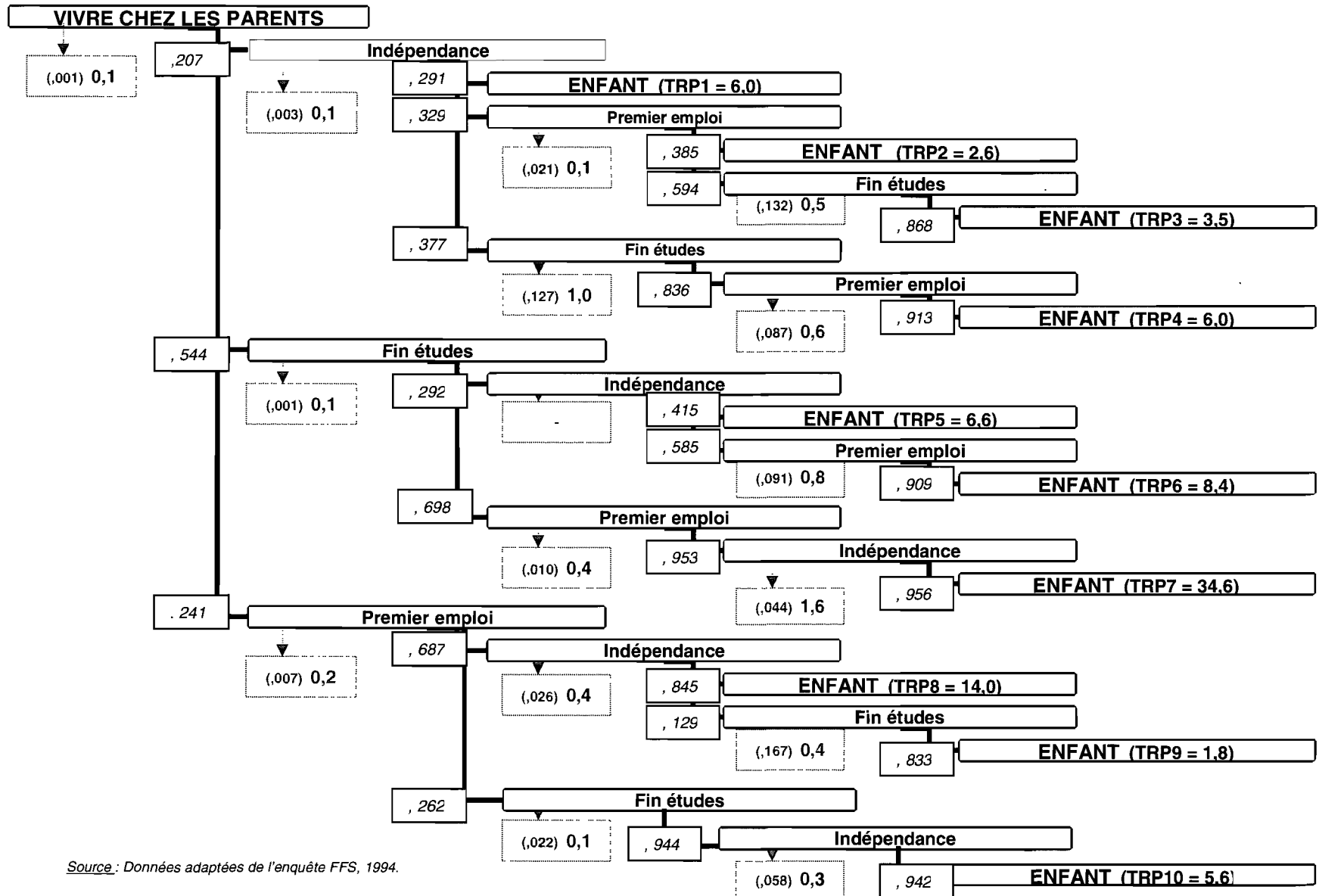


A.15. Les parcours scolaires/professionnels des SUÉDOISES âgées de 23 à 34 ans, N=2008
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)



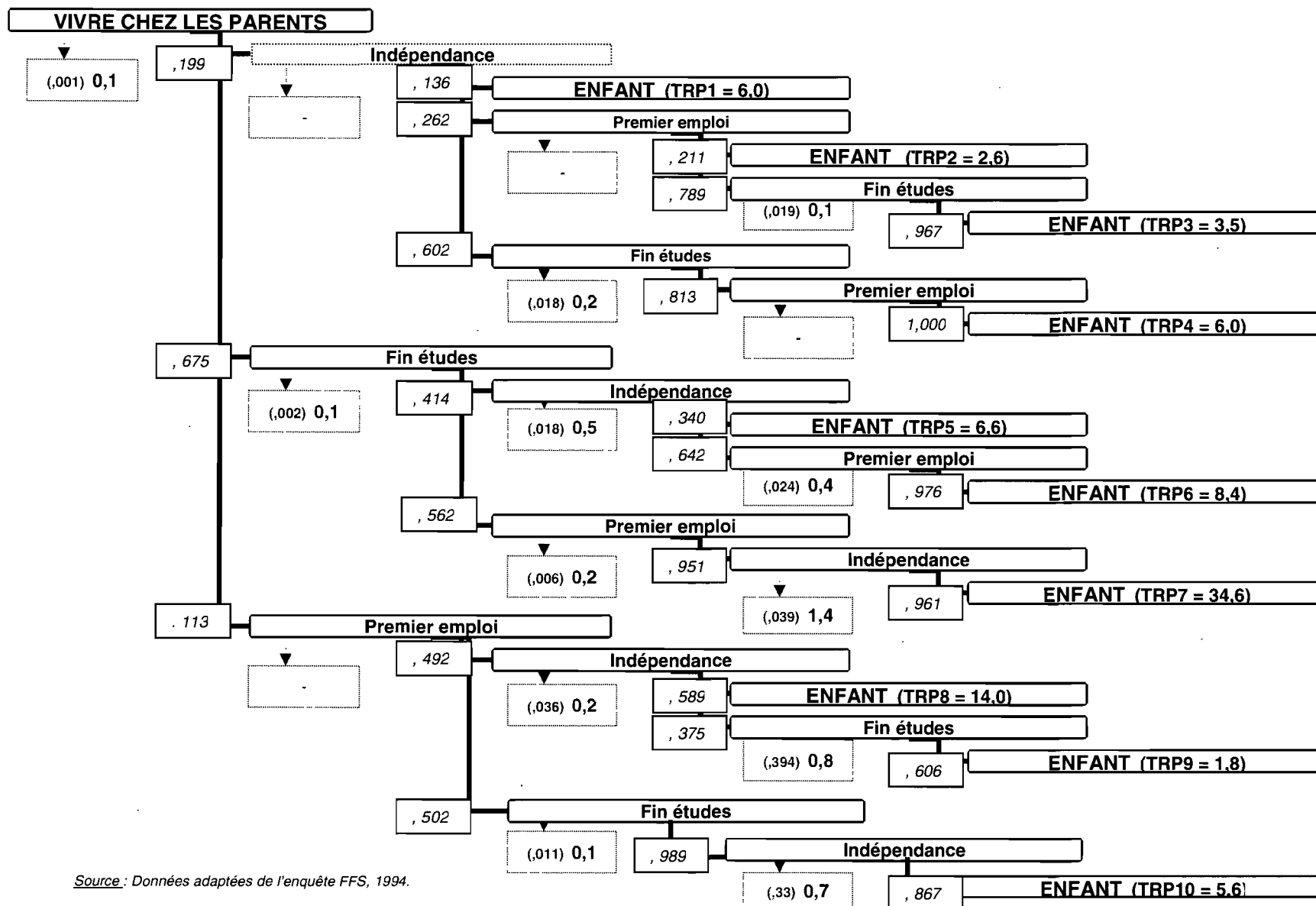
Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1992-1993.

A.16. Les parcours scolaires/professionnels des FRANÇAISES âgées de 35 à 49 ans, N=1413
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)



Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1994.

A.17. Les parcours scolaires/professionnels des FRANÇAISES âgées de 20 à 34 ans, N=1531
 Probabilités conditionnelles de transition (en italique) et probabilités conditionnelles de trajectoire (% en gras)



Source : Données adaptées de l'enquête FFS, 1994.